This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 07599799 3

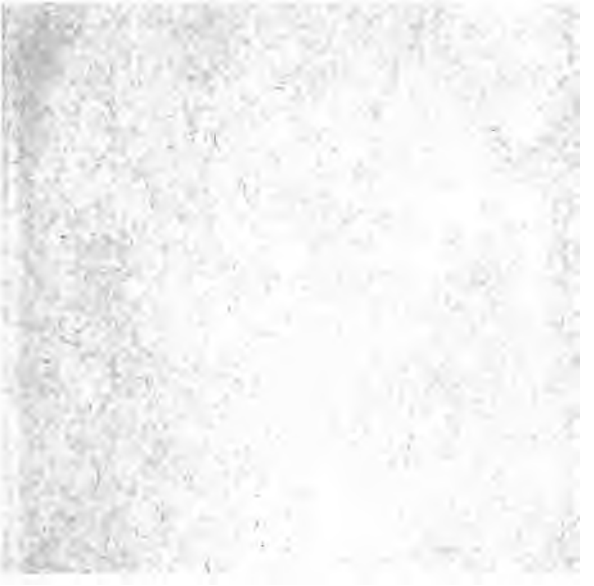

LES AMÉRICAINES, OU LA PREUVE DE LA *RELIGION CHRÉTIENNE* PAR LES LUMIERES NATURELLES.

Par Madame LE PRINCE DE BEAUMONT.

TOME V.

Seconde Edition, revue & corrigée.

A LYON, & se vend A LIEGE,

Chez { J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur de SON ALTESSE, & Libraire.
J. VAN DEN BERGHEN, Libraire, à Bruxelles.

M. DCC. LXXI.

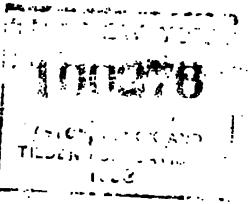
100270

LES AMÉRICAINES, OU LA PREUVE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

Par les lumieres naturelles.

PREMIERE JOURNÉE.

Toutes les Perſonnes qui ont paru dans le Volume précédent, & Monſieur DE BONNEFOI.

Mr. DE BONNEFOI.

J'AI appris, Mademoiſelle, qu'on s'occupoit dans votre appartement, à inſtruire un procès contre le Pape & les Papiſtes : la choſe m'a paru curieuſe,

intéreſſante : J'eſpere que vous voudrez bien me permettre d'y aſſiſter comme témoin, & peut-être comme Acteur.

La BONNE.

Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connoître, Monſieur, vous êtes un de ceux (pour parler à l'Angloiſe) à qui la nature a mis ſur le viſage une lettre de recommandation. Oſerai-je vous demander à qui j'ai l'honneur de parler ?

Mr. DE BONNEFOI.

Mon nom n'eſt pas de ceux qu'aucun événement ait rendu célebre : cependant mes aventures ſont aſſez ſingulieres pour exciter & ſatisfaire la curioſité. Si vous avez une demi-heure à perdre, je pourrai vous en inſtruire.

La BONNE.

Je ſuis perſuadée que ces Dames & ces Meſſieurs vous entendront avec plaiſir & attention : je vous promets la mienne.

Mr. DE BONNEFOI.

Je ſuis inſtruit des matieres dont vous traitez, & mon hiſtoire n'y eſt point étrangere, vous en allez juger par vous-même.

Hiſtoire de Bervile.

Mon pere, qui ſe nomme Bervile, eſt
n Gentilhomme. Il naquit dans le Vi-
ez, & fut l'unique fils d'un pere qui
oit de grands biens, & qui ſuivoit la
nmunion de Calvin. Reſté orphelin
ɔonne-heure, il ſe trouva à vingt-cinq
maître d'une grande fortune, qu'il
ıſacra à la propagation de la Réfor-
. Tous ceux qui étoient de ſa com-
nion, trouvoient chez lui des ſecours,
la protection; & quand les Miniſtres,
prêchoient en ſecret, manquoient
Lecteurs, il en faiſoit lui-même l'of-
: Sa maiſon étoit pour eux une re-
te aſſurée, & il avoit pratiqué dans
aiſſeur des murs, des aſyles où il n'é-
: guere poſſible de les découvrir. Il en
ant, qu'à la fin la Cour donna des or-
s précis d'éclairer ſa conduite : il fut
: dans une aſſemblée nombreuſe; &
ame il s'obſtina à publier qu'il avoit
l'office de Lecteur, il fut conduit,
rgé de fers, dans une priſon, & peu
ès condamné à être pendu.

Lady LOUISE.

Quelle cruauté! quelle barbarie! Ah,
Bonne, je ne me poſſede plus, quand
'ois votre Egliſe en agir ainſi.

Mr. DE BONNEFOI.

Doucement, Madame : mon pere dans un âge plus mûr, admiroit la patience de Monſieur l'Intendant de la Province. L'Aſſemblée avoit commencé à ſept heures du matin. L'Intendant fit avertir ceux qui la compoſoient, qu'il ſeroit obligé de faire marcher des troupes contre eux ; il réitéra ſes avertiſſements juſqu'à trois fois, & les troupes n'arriverent qu'à cinq heures du ſoir. Avouez que c'étoit inſulter trop publiquement à l'autorité du Prince, qui défend toutes ſortes d'Aſſemblées de quelque nature qu'elles ſoient. L'Egliſe a ſi peu de part à ce qu'on appelle perſécution, que le Miniſtre qui préſidoit à l'Aſſemblée, s'étant ſauvé chez un Curé, il y reſta caché pendant huit jours, & fut ſi édifié de la charité qu'il éprouva de la part de cet Eccléſiaſtique, qu'il devint Catholique quelque temps après.

Lady LOUISE.

Vous avez beau dire, Monſieur, je blâmerai toujours la violence. Pourquoi empêcher ces gens de s'aſſembler ?

Mr. DE BONNEFOI.

Je vous l'ai déja dit, Madame : les

ent d'eux euſſent été à ces Aſſem-
es; ils prioient Dieu dans leurs mai-
s avec leur famille : auſſi étoient-ils
més comme bons & fideles ſujets, &
ne les inquiétoit en rien. Reprenons
re ſujet.

Mon pere étoit dangereuſement malade
qu'on porta contre lui l'Arrêt qui le
damnoit à être pendu devant la porte
à maiſon : comme il eut une conva-
ence très-longue, il fut mis ſur le
ne avec dix Archers, pour être con-
au lieu où ſa ſentence devoit être
cutée. Etant aux Roches, endroit où
Rhône eſt toujours agité, ils furent
ris d'un ouragan ſi furieux, que ceux
conduiſoient la barque ſe jetterent
au, & exciterent les Archers à en faire
nt. Trois d'entre eux, qui ne ſavoient

chaſſer ſur le bord du Rhône. Comme il ſavoit que mon pere étoit en chemin, & qu'il pouvoit diſcerner l'uniforme des Archers, il ne douta point qu'il ne fût dans cette barque. Il ôta ſon habit, ſe jetta dans le Rhône, & arriva à temps pour lui ſauver la vie, & le conduiſit ſûrement chez lui.

Les biens de Bervile avoient été confiſqués, & d'ailleurs il n'y avoit point de ſûreté pour lui à reſter en France : cependant ſon zele lui dictoit de changer de Pays & de nom : ſon libérateur ne fut pas de cet avis ; il penſoit qu'il falloit ſe ſoumettre aux Loix du Royaume ou en ſortir. Je ne ſais s'il eût pu le déterminer à ſuivre ce conſeil, ſi l'amour ne s'en fût mêlé : la fille de celui qui avoit ſauvé Bervile, prit du goût pour lui ; l'impreſſion fut réciproque, & le pere, qui aimoit paſſionnément ſa fille, cédant à ſes inſtances, la fit partir ſous la conduite de Bervile pour l'Iſle de Gerſey, où il leur donna la jouiſſance d'une fortune honnête.

Je ſuis l'unique fruit de ce mariage, & jamais enfant ne fut plus cher à ſes parents : auſſi n'épargnerent-ils rien pour me donner les plus fortes preuves de leur tendreſſe, en me procurant la meilleure éducation que le lieu pût leur permet-

ils de Confeſſeurs, qui avoient
acrifié pour la Foi, vous concevez
e qui regardoit le Chriſtianiſme,
is à la tête des inſtructions qu'on
nna. Le fruit de cette éducation
e grande pureté de mœurs, beau-
de reſpect & d'attachement pour
gion, l'aſſiduité à la parole de Dieu,
tout une grande haine pour les Pa-
J'avois dix-huit ans lorſque mon
voulant me procurer les maîtres
ne trouvoit point dans notre Iſle,
oya dans la Capitale. Comme j'é-
iuni de Lettres de recommanda-
our les principaux des François
és, je fus reçu dans les bonnes
is avec beaucoup de politeſſe. Cha-
ces Meſſieurs me vantoit les grands
qu'il avoit laiſſés en France, pour
les mouvements de ſa conſcience;
e conclus qu'ils étoient fort atta-
la Religion, comme l'étoient mes
s : je fus donc un peu ſcandaliſé
idévotion que j'apperçus dans le
e : c'étoit un Proſélyte qui prê-
& j'écoutai ſon ſermon avec avi-
ar il avoit pour but de nous prou-
e le Pape étoit l'Ante-Chriſt. Au
le là Chapelle je fus entraîné chez
ie de Vim.... qui avoit une nom-
compagnie au thé.

Savez-vous bien, dit cette Dame, que j'ai manqué ſortir dès les premiers mots du ſermon? Je me doutois que ce drôle alloit prendre le Pape par les oreilles. Oh cela eſt excédent! Il veut faire preuve ſans doute de la ſincérité de ſon abjuration; nous n'en ſerons pas la dupe, nous ſommes au fait du motif qui nous les amene, nous les devinons.

Et nous ne ſommes pas bien ſorcieres, répondit la ſœur de cette Dame. Je n'ai jamais vu de Moine qui ne conduiſît une femme en laiſſe: quand ils viennent à l'abjuration, je demande toujours, où eſt la femme? On me la montre, & ſur dix, il y en a neuf qui ſont groſſes juſqu'au menton. La converſation roula long-temps ſur cette matiere, & chacun fournit une hiſtoire ſcandaleuſe, dont les Moines défroqués firent les fraix. Je ne fus point du tout édifié de ces diſcours; je penſois (en ſuppoſant toutes ces hiſtoires vraies) que la charité & la religion auroient dû les faire ſupprimer. Je hazardai un mot à ce ſujet: on me regarda, on me rit au nez, & on continua. J'attendois toujours quelques petits mots d'édification: je m'étois flatté de trouver dans une ſociété de Confeſſeurs cette ardente piété, dont Dieu récompenſe ceux qui ont ſouffert pour ſon

)m; je l'attendis en vain : & comme
n'avois jamais eu d'autre ſociété que
le de mes parents, qui avoient une
:té ſincere, je me retirai très-ſcanda-
: du peu de ferveur des Chrétiens de
ndres.

Le Dimanche ſuivant étoit un de ceux
l'on lit publiquement le Symbole
\thanaſe : c'étoit Monſieur de M....
prêchoit. Quelle fut mon horreur de
voir commencer ſon ſermon par une
:lamation contre ce Symbole! Après
)i tirant un Livre de ſa poche, il nous
des Lettres de Pline, au ſujet du trem-
ment de terre qu'on avoit ſenti de-
s peu, & prétendit nous l'expliquer
une allégorie des trois Puiſſances,
ſpaſien, Tite, & Domitien. J'étois
: de prendre le thé chez la ſœur de la
me dont j'ai déja parlé, & je lui dis naï-
ment combien j'étois ſcandaliſé de
t ce qui s'offroit à mes yeux. Cette
ne, qui a beaucoup d'eſprit, me
ſeilla de laiſſer tomber toutes ces
ſes.

Nous jouiſſons ici d'une parfaite li-
:é, me dit-elle, & chacun en uſe
r penſer & parler à ſa fantaiſie : n'al-
pas vous faire le Dom-Quichotte de la
igion, vous ſeriez berné comme San-
z. J'avoue qu'il faut avoir du chriſ-

tianiſme; faites du bien le plus que vous pourrez, l'Evangile l'ordonne; croyez après cela tout ce que vous jugerez à propos, ſans vouloir aſſujettir les autres à votre façon de penſer : il eſt contre l'uſage du monde de parler de Religion en compagnie, cela ſent le cagot, & va mal à un homme de votre âge. J'étois devenu ſtupéfait pendant cette harangue, & j'avois peine à en croire mes oreilles. Etoit-ce dans une compagnie de gens exilés pour la Foi, d'enfants, de freres, de Confeſſeurs, & de Martyrs, qu'on riſquoit d'être berné en parlant de Foi ? Le Miniſtre D.... curieux de ſon naturel, vint dans le moment, & comme il me vit tout décontenancé, il voulut ſavoir le ſujet de notre converſation, & ſortit avec moi, après avoir joué une partie de quadrille. Lorſqu'il en fut inſtruit, il applaudit à mon zele, & me pria de venir déjeûner avec lui le jour ſuivant. Je veux, me dit-il, vous prémunir contre la ſéduction de celui qui a prêché aujourd'hui : c'eſt un fort honnête homme, mon ami même; mais il eſt anticiné de l'Arianiſme. Je fus le lendemain exact à l'aſſignation, & je demandai au Miniſtre l'explication du mot d'*Arianiſme* dont il m'avoit parlé la veille, & il m'apprit que chez les Ariens, on nioit

la divinité de Jeſus-Chriſt : c'eſt par cette raiſon, ajouta-t-il, que mon confrere eſt de ſi mauvaiſe humeur contre le Symbole de St. Athanaſe. Et comment, lui dis-je, tout effrayé, pouvez-vous ſouffrir un tel homme dans votre Communion & dans vos Chaires ? Je vous l'ai dit, répondit le Miniſtre ; ſes mœurs ſont pures, il eſt bienfaiſant, & je crois que cela lui ſuffit devant Dieu : je ne veux point juger, de crainte de l'être moi-même. Mais, mon cher ami, vous ne connoiſſiez pas les Ariens, cela m'apprend que vous avez peu lu. Je l'avoue, lui répondis-je, mes études ſe ſont bornées à l'Ecriture ſainte, que je ſais par cœur, & aux ſermons de pluſieurs Miniſtres. Cela eſt louable, dit le Miniſtre ; mais il falloit faire cette lecture ſans omettre les autres. N'avez-vous jamais entendu parler des écrits de Calvin, de Beze, de Claude, de Jurieu ? Votre pere n'eſt-il pas Calviniſte ? Je vous avoue ingénument, repris-je, que je n'en ſais rien ; il ſe dit Proteſtant : ſeroit-ce la même choſe ? Oui, me répondit le Miniſtre ; mais je vois qu'on a beaucoup négligé votre inſtruction ; croyez-moi, appliquez-vous à la lecture des Auteurs que je vous ai cités.

Lady LOUISE.

Pardon, ſi je vous interromps, Monſieur. N'avez-vous pas dit qu'on vous avoit très-bien inſtruit de la Religion?

Mr. DE BONNEFOI.

Vous verrez par la ſuite, Madame, que la Religion qu'on m'avoit appriſe, ne reſſembloit en rien à celle que je trouvois à Londres.

Je n'eus rien de plus preſſé au ſortir de chez le Miniſtre, que d'aller chez le Libraire Vaillant, où j'achetai tout ce qu'il avoit des Auteurs qu'on m'avoit cités, & il en manquoit beaucoup. On ne lit plus ces ſortes d'Ouvrages, me dit le Libraire, & on a raiſon: n'a-t-on pas plus aiſé de croire tout uniment ce qui eſt dans l'Evangile, ſans s'embarraſſer des gloſes des uns & des autres, dont la lecture prendroit un temps dont on a beſoin pour ſes affaires?

Et quoi, dis-je en moi-même, en ſoupirant! L'indifférence de la Religion a donc paſſé dans tous les Etats? Je commençai ma lecture par les Ouvrages de Calvin, que je dévorai; mais je fus arrêté par quelques endroits qui me choquoient infiniment: ce qui me parut inſoutenable, ce fut la doctrine de la juſ-

tification; de cette grace donnée aux Elus & à eux ſeuls; de cette juſtice imputative qui ſe tranſmet par héritage des peres aux enfants, & qui ne peut ſe perdre que par la haine de Dieu. Cela choquoit toutes mes idées, & après y avoir mûrement réfléchi, je jurai que je ne ſerois jamais Calviniſte, puiſque cette doctrine faiſoit de Dieu un Tyran implacable. Je conclus auſſi que mon pere ne l'étoit pas, lui qui m'avoit toujours entretenu de la bonté infinie de Dieu, du deſir ſincere qu'il a de ſauver tous les hommes, de l'efficace du ſang de Jeſus, qui auroit ſuffi pour ſauver mille mondes, s'ils euſſent exiſté. Il eſt vrai que mon pere n'avoit pu avoir d'autres idées, puiſqu'il n'avoit jamais lu les Livres du parti. Sa religion étoit le réſultat de ſes méditations ſur l'Ecriture ſainte expliquée ſelon les lumieres du bon ſens.

Je retournai chez le Miniſtre D.... quelques jours après, & je lui déclarai nettement que la doctrine de Calvin me faiſoit horreur: je lui expliquai en même temps les idées que j'avois reçues de mes parents à cet égard. Malheureux jeune homme, me dit-il! Votre pere eſt Arminien, il vous a gâté l'eſprit; il faut eſpérer que Dieu ne vous imputera point cette erreur, & qu'il vous fera la grace

de prendre des ſentiments orthodoxes ſans quoi votre ſalut ſeroit en danger cependant je ne veux juger perſonne c'eſt peut-être par ignorance que vot pere eſt dans cette erreur, comme l Miniſtre Arien qui a prêché Dimanch

Notre converſation fut interrompu par un des Confreres de Monſieur D.. & nous la reprîmes après les premie compliments, quoique pût faire Mon ſieur D... pour l'éloigner. J'admire l'é tendue de votre charité, lui dis-je : mal heureuſement je ne la trouve pas confor me à l'Evangile ; & ſelon mes petites lu mieres, Jeſus n'étoit pas de votre avi Il dit : *La vie éternelle, ô mon Dieu, con ſiſte à vous connoître, & votre Fils qu vous avez envoyé ;* & dans un autre en droit, il dit : *Nul ne va au Pere que par l Fils.* Or un Arien ne connoît pas ce Fil que Dieu a envoyé, puiſqu'il le pren pour une créature ; donc il ne peut avoi la vie éternelle. Comment voulez-vou qu'il aille au Pere, puiſqu'il abandonn le chemin, l'unique chemin qui y con duit, qui eſt le Fils? Jettons l'Evan gile au feu, ou convenons que celu qui méconnoit Jeſus, ne peut aller à l vie éternelle : ce chemin, & cette con noiſſance ſont les conditions néceſſaire pour y parvenir.

me dit Monſieur D..., comme
ndons ces paſſages..... Il n'eſt
on, lui dis-je, du ſens que vous
ces paſſages, mais de celui dans
ſus les a prononcés. Pourquoi
uer? Ils ſont ſi clairs, qu'un
s peut entendre.
ur eſt conſéquent, dit le nou-
, qui ſe mordoit les levres pour
er de rire : avouons de bonne foi,
abuſer de la tolérance, que de
mber ſur ceux qui tiennent Je-
t pour une créature. Que vou-
, reprit le Miniſtre D....? On
oigner du Papiſme, qui damne
ricorde tous ceux qui ſont hors
mmunion, & par-là on eſt forcé
us loin qu'on ne voudroit.
is, peu ſatisfait de cette conver-
ont je vous fais grace auſſi-bien
grand nombre d'autres ; il fau-
volume pour vous les rappor-
l vous ſuffiſe de ſavoir, que je
plus de trois cents Miniſtres;
it une liſte exacte, que je pour-
montrer, & ſur mon honneur
rouvai pas quatre du même ſen-
parmi ceux qui étoient de la
mmunion : il y avoit des arti-
eſquels ils n'étoient point d'ac-
armi ceux dont ils convenoient,

j'en trouvois de contraires à l'Evangile. Je vis des Luthériens, des Anabaptiſtes, des Calviniſtes orthodoxes qui ſuivoient le Synode de Dordrecht, mais il y en avoit peu de ceux-là. Je conférai avec des Calviniſtes mitigés, des Méthodiſtes, des Quakers, des Epiſcopaux, des Non-Conformiſtes, des Arminiens, des Zuingliens, des Grecs, des Sociniens, des Moraviens, &c. Que vous dirai-je? J'en vis de toutes les couleurs; & après l'examen le plus exact, je me convainquis que l'Egliſe de J. C. n'étoit en aucune de ces communions. Elle ne pouvoit non plus être chez les Papiſtes perſécuteurs, idolâtres, ſuppôts de l'Ante-Chriſt, &..... car il n'y avoit pas une ſeule des erreurs qu'on leur attribue que je ne ſuſſe par cœur dès mon enfance: c'étoit comme une litanie qu'on me faiſoit réciter tous les jours, & à la fin de laquelle on me faiſoit prononcer des anathêmes. Il ne me vint jamais dans l'eſprit que mon pere eût pu ſe tromper à cet égard: il avoit trop long-temps vécu en France pour ignorer la Religion qu'on y profeſſoit, & il étoit trop honnête homme pour avoir voulu me tromper ſur un article ſi important. Savez-vous bien, Meſdames, quel fut le réſultat de mon examen? Une irréligion abſolue: tout

l'univers étoit abandonné à ſes voies ; Dieu ne s'étoit point réſervé de lampes en Iſraël ; il étoit donc abſolument indifférent ſur le culte que lui rendoient les hommes.

Voilà le premier pas que je fis, & il me conduiſit comme néceſſairement à un ſecond. Pourquoi Dieu eût-il été de plus difficile compoſition ſur la Morale ? Le Livre de l'*Eſprit* fixa mes idées à cet égard. Ce mot *morale* devint un mot vuide de ſens, qui avoit une ſignification arbitraire, que chacun pouvoit aſſortir à ſes goûts & à ſes intérêts.

Lady LOUISE.

Vous allez ſans doute me trouver imprudente, de vous interrompre ; mais je ne conçois pas comment ces idées étoient compatibles avec les notions de la juſtice & de la ſainteté de Dieu, qui ne peuvent s'effacer de notre ame.

Mr. DE BONNEFOI.

Vous avez raiſon, Madame. Auſſi éprouvai-je long-temps une contrariété d'idées, qui fut pour moi un ſupplice inſupportable. Peut-être que les maux que j'éprouvai, m'euſſent engagé dès-lors à faire des efforts pour ſortir d'un état ſi pénible : deux choſes m'en empêcha-

rent, la diſſipation d'abord, & enſui
le libertinage. Je m'étois dégoûté du con
merce de nos François réfugiés, & j'
vois cherché à me lier avec des Anglo
d'origine : je devins l'ami de Mylord B.
jeune homme de vingt-deux ans, qu'c
diſoit d'un heureux naturel. Il avoit a
pris dans les écoles le Grec, le Latin,
muſique, la danſe ; il étoit aſſez bc
Logicien pour affirmer deux contradi
toires avec une intrépidité qui me révol
d'abord, & que j'imitai dans la ſuite.
avoit deux cents mille livres à dépenſ
par années, ou, comme l'on parle ic
dix mille livres ſterlings de revenu,
avec cette ſomme il ſe trouvoit pauvr
il m'initia à ſes parties, qui ſe ſuccédoie
avec tant de rapidité, que nous ne tro
vions pas le temps de dormir : jugez
nous en avions pour penſer ? Je fis
rapides progrès dans le crime, & on n
compta bientôt parmi les libertins l
plus décriés. Mon pere effrayé de ce q
ſes amis lui en écrivirent, m'ordonna
me rendre à la maiſon paternelle ;
comme il me manquoit encore deux a
nées pour être parvenu à l'âge où l'c
la mépriſe impunément, Mylord me pr
poſa de le ſuivre en France ; ce que j'a
ceptai avec plaiſir. Nous y paſſâmes de
années dans les plus grands excès ; & m

phitrion, accablé de dettes & de mau-
ſes affaires, fut obligé de regagner ſes
ers, ſa qualité de Pair le mettant en
eté contre les Sergents, qui en Fran-
ſans reſpect pour ſon titre, cher-
ient à le réduire au pain du Roi, c'eſt-
ire, pour parler ſans détour, à le
tre en priſon; ſon départ me laiſſa
s reſſource. Il eſt vrai que je pouvois
urner dans ma famille; on m'y atten-
t, comme l'enfant prodigue, prêt à
r le veau gras pour célébrer ma ré-
ection; mais je ne voulois pas reſſuſ-
r: j'aurois choiſi la mort plutôt que
bandonner, je ne dirai pas les plaiſirs
ir je n'en avois jamais goûté de réels
uis ma perverſion) mais le tourbillon
m'empêchoit de jetter ſur moi-même
regard qui m'auroit effrayé, confon-
& rempli d'horreur. Il falloit vivre
rtant: un de mes compagnons de déſ-
che, ſachant que j'avois épuiſé toutes
s reſſources, & que j'avois vendu mes
its piece à piece, cet homme, dis-je,
t me trouver un matin, & me dit qu'il
loit me communiquer la plus heu-
e des idées. Votre pere étoit riche,
dit-il, ſes biens ont été confiſqués;
s il vous eſt aiſé d'y rentrer, en vous
nt Catholique.
Vous n'y penſez pas, lui dis-je avec

une horreur excitée par un mouvement machinal que produit toujours un fort préjugé, ſur-tout quand il a été pris dans l'enfance. J'aimerois mieux mourir mille fois que de changer de religion. Mon ami fit un grand éclat de rire à ces paroles. Changer de religion, mon pauvre ami, me dit-il, c'eſt la choſe impoſſible pour toi & pour moi; on ne peut faire un troc, quand on n'a rien. En bonne conſcience, avons-nous une religion? Laiſſe aux femmes & aux eſprits vulgaires, ces préjugés & ces petiteſſes : la religion de gens comme nous, eſt d'avoir de quoi faire bonne vie; je te jure que je changerois tous les mois de communion, ſi on vouloit bien payer la comédie que je jouerois dans une abjuration. Je ne pus m'empêcher de convenir que ma délicateſſe étoit ridicule, puiſque je ne tenois à aucun culte, pour parler ſincérement; cependant il fallut pluſieurs jours pour me déterminer à une démarche que je trouvois avilifſante; & moi qui n'avois pas craint de tromper au jeu; qui avois regardé comme une gentilleſſe les faux ſerments, lorſqu'il avoit été queſtion de ſéduire une fille innocente, je ne pouvois me réſoudre à diſſimuler dans une choſe qui ne faiſoit tort, à ce que je penſois, qu'aux détenteurs de mon bien.

)n ami revint tant de fois à la charge, il me détermina, & nous cherchâmes uite les moyens de faire réuſſir notre jet le plus promptement qu'il ſeroit ſible. Nous parcourûmes les Eccléſiaſtiques qui avoient le plus de crédit, e fus tenté de m'adreſſer au Curé de nt-Sulpice, Monſieur Languet. Il eſt i, me dit mon ami, que la converſ d'un fils de réfugié pourroit le tenter; is comme il vit dans Paris, il éclaireroit trop près tes démarches; il faudroit au ins ſauver les apparences, & mener : vie réglée, ce qui ne ſeroit pas de ton lt : il faut tâcher de profiter de ſon dit, ſans s'expoſer à ſa pénétration : frere, Evêque de Soiſſons, a bien aut d'ambition que lui pour les œuvres clat; mais il n'eſt pas ſi fin : c'eſt un houſiaſte, à qui l'on peut faire voir étoiles en plein midi : ainſi il te ſera ile de lui en impoſer, ſur-tout en lui ant entendre que des gens d'un cer parti ont voulu travailler à ta conſion; mais que leur doctrine t'ayant u ſuſpecte, tu as mieux aimé t'adreſà un orthodoxe comme lui.

e ſuivis exactement la leçon qui m'a t été dictée, & j'eus lieu d'être ſatis de la réception de Monſieur l'Evê. Je croyois qu'il alloit dans cette

premiere viſite entrer en matiere au ſujet de mon inſtruction, & j'étois réſolu de faire une belle réſiſtance : je voulois la pouſſer juſqu'à quinze jours, en ſorte que le reſte du mois auroit ſuffi à mon compte pour me tirer de ce mauvais pas, & me remettre en poſſeſſion de la fortune de mes ancêtres. Je trouvai Monſieur de Soiſſons beaucoup plus circonſpect que je ne m'y étois attendu : il loua la réſolution où j'étois de rentrer dans le ſein de l'Egliſe ; mais il ajouta qu'une telle démarche demandoit les plus grandes précautions pour être faite en connoiſſance de cauſe, puiſque mon éternité en dépendoit : il finit par me prier de le voir ſouvent, & m'invita à dîner pour le ſur-lendemain.

Quoique la circonſpection de ce Prélat me jettât dans l'embarras, j'avois trouvé tant de charmes dans ſa converſation, qu'il m'avoit ſubjugué : ſa politeſſe, quoique ſans contrainte, étoit extrême, le ſon de ſa voix inſinuant : ſes diſcours ſimples étoient ſolides ; ainſi je me retirai avec une ſorte d'impatience de le revoir. Mon ami m'aſſura que ſa circonſpection diſparoîtroit bientôt, & qu'il avoit autant d'impatience de ſe faire honneur de ma converſion, que moi de rentrer dans le bien de mes peres. Je

ſur

.ét au rendez-vous que Monſieur
.iſſons m'avoit donné, & nous étions
.uadés, mon ami & moi, qu'il y auroit
ı dîner d'apparat pour me faire connoî-
:. Je fus donc ſurpris de n'y trouver
ıe deux Officiers, & encore plus de ce
ı'il ne fut pas queſtion de moi pendant
ut le repas. La converſation roula ſur
guerre, les ſciences & les ouvrages
iles qui paroiſſoient. L'Evêque, étant
ſté ſeul avec moi, me pria d'en-
:r dans ſon cabinet, où il me fit aſ-
oir. Il demeura quelques minutes re-
ıeilli en lui-même, & je crus apperce-
›ir au mouvement imperceptible de ſon
ſage, qu'il prioit avec ardeur. Il prit
ıſuite un air ouvert, & me dit : Mon
ıer Monſieur, rien ne demande un eſ-
:it plus calme que l'examen de la Reli-
on, & il eſt des ſituations cruelles qui
: laiſſent pas toute la tranquillité re-
ıiſe en pareil cas ; je ſais que vous êtes
ıns une de ces ſituations critiques : on
:vine volontiers vis-à-vis d'un homme
: votre âge, & de votre figure, aban-
›onné à lui-même dans une Ville com-
ıe Paris ; cependant j'ai fait plus que
:viner, je me ſuis permis des perquiſi-
ons, & j'ai découvert que vous n'étiez
›oint à votre aiſe : j'ai donc pris la li-
:rté de ſolliciter à votre inſu les bien-

faits du Prince, & vous pouvez comp
ſur une penſion de ſix cents livres, d
j'ai ordre de vous payer le premier qu
tier. Je n'ai qu'un mot à ajouter; c'
que cette penſion eſt abſolument inc
pendante du parti que vous prendrez,
que vous la recevrez tant que vous ſe
en France, Proteſtant ou Catholique.

Lorſque Monſieur de Soiſſons eut p
noncé le mot de perquiſitions à m
égard, la honte d'être démaſqué a
yeux d'un homme que je reſpectois m
gré moi, avoit été ſi grande, que je
vis au moment de tomber ſans conn
ſance; & j'aurois fui, ſi cela eût été
mon pouvoir: la ſérénité de ſon viſ
ne pouvoit me raſſurer, & je m'attend
à eſſuyer une converſation bien pénil
pour mon amour-propre: jugez de
ſurpriſe à la concluſion de ſon diſcou
elle augmenta lorſqu'il tira une bourſe
ſon ſein, qu'il me remit entre les mai
en me priant de le regarder comme m
ami, de le voir le plus ſouvent qu'il
ſeroit poſſible; & ſi je n'avois auc
affaire qui me retînt à Paris, de ve
paſſer chez lui le Printemps, parce q
étoit prêt de partir pour Soiſſons.

Il s'étoit levé comme pour ſortir,
finiſſant ces paroles: je l'arrêtai. Un m
ment, Monſieur, lui dis-je: on vou

ſtruit de mon indigence ; ne vous a-t-on ien dit de plus à mon égard ? Je ſuis trop rai, me répondit cet homme reſpecta- ble, pour vous dire que mes lumieres ſur votre compte ſoient bornées à ce que je viens de vous dire : mais ſoyez tranquille à cet égard, mon miniſtere m'engage au ſecret le plus inviolable, auſſi-bien que la charité, & vous pouvez compter que je ne vous dirai jamais rien qui puiſſe vous choquer, ſans un ordre exprès de votre part. Ce ſera donc dès ce moment, lui dis-je, emporté par un mouvement dont je ne fus pas le maître, que vous m'ouvrirez votre cœur pour m'encourager à vous découvrir le mien tout entier. Votre procédé mérite toute ma confiance, & je me regarderois comme le plus lâche de tous les hommes, ſi je cherchois encore à vous tromper.

Puiſque vous me l'ordonnez, reprit l'Evêque, je vous avouerai franchement qu'une longue expérience m'a forcé à être très-circonſpect à l'égard de ceux qui demandent à entrer dans notre communion, & qu'avant ce temps j'ai eu plus d'une occaſion de me repentir d'avoir ſuivi trop aveuglément les mouvements de mon zele pour nos pauvres freres errants. Pour éviter de pareils regrets, je ne me charge d'aucun Proſélyte ſans m'aſ-

ſurer de ſes motifs. Et comment pouvez-vous pénetrer leurs intentions, lui dis-je? Mon cher ami, me dit-il, la foi eſt un don de Dieu, & il en fait communément la récompenſe d'une vie pure, & d'un vif repentir de ſes fautes. Elle ſeroit en pure perte ſans la charité. Lors donc qu'un homme eſt invité par la grace, à chercher la Foi, cette divine grace ne fait rien à demi; une converſion ſincere annonce des motifs ſurnaturels. Une vie déréglée, au contraire, ne peut compatir avec un amour ſincere de la vérité. Voilà la pierre de touche qui me fait connoître à coup ſûr les diſpoſitions de ceux qui demandent à être inſtruits.

On m'a donc trompé bien groſſiérement, lui répondis-je avec franchiſe, lorſqu'on m'a aſſuré que le deſir de vous faire une réputation par des abjurations multipliées, vous enſeignoit à déguiſer les dogmes de votre Egliſe, & à vous contenter d'un acquieſcement ſans examen, ſans vous embarraſſer de convaincre. J'oſe vous l'aſſurer, me répondit-il. La ſuite vous prouvera que tout grand pécheur que je ſuis, il ne ſeroit pas poſſible de m'engager à trahir ſi indignement mon miniſtere.

Je ne reviens point de mon étonne-

ment, lui dis-je. Permettez-moi encore quelques queſtions, qui vous paroîtront offenſantes, mais que je ne puis m'empêcher de vous faire. Votre conduite franche & généreuſe me fait regarder comme un crime les ſoupçons qui m'aſſiegent au ſujet de votre ſincérité; mais ma raiſon ne me permet pas de me diſſimuler combien ils ſont fondés. Un homme d'eſprit, tel que vous, ne peut être Catholique de bonne foi. A quoi bon tant de précautions pour vous aſſurer des motifs d'un homme qui, s'il a le ſens commun, ne peut penſer à embraſſer votre communion que par des motifs humains, & après s'être bien convaincu que ce mot *Religion* eſt un fantôme dont la politique ſe ſert pour contenir le Peuple? Pardon, Monſieur, de mon ingénuité. Votre façon de procéder l'a fait naître, & vos manieres ouvertes l'ont autoriſée.

Permettez-moi quelques queſtions à mon tour, me dit l'Evêque, ſans paroître ému. Avez-vous des raiſons pour affirmer qu'un homme, tel que moi, ne peut être Catholique en ſa conſcience? M'en croirez-vous ſur ma parole, lorſque je vous atteſterai ſur mon honneur, que je ſuis infiniment perſuadé de la vérité de tout ce que mon Egliſe enſeigne? Non

assurément, Monsieur, je ne vous croirai pas, parce que cela est impossible. Un homme éclairé peut-il adorer du bois, des images, anéantir l'Evangile, qu'il croit divin, pour se soumettre comme un automate à un homme tel que lui, moins que lui? Car encore, vous avez de la probité, & le plus grand nombre de vos Papes ont été des coquins bons à rouer. Il faut pourtant s'y soumettre pour être Catholique, & les croire infaillibles.

Non assurément, Monsieur, me répondit l'Evêque, un homme tel que moi ne peut être idolâtre, ni anéantir l'Evangile pour lequel je donnerois la derniere goutte de mon sang. Oui, Monsieur, je mourrois plutôt, que de consentir à ce qu'on en altérât l'intégrité, telle que nous l'avons reçue des Apôtres, & que l'Eglise me la présente. A l'égard des Papes, non-seulement plus de la moitié de ceux qui ont occupé le siege de Rome ont été des Saints, auxquels vous ne pourriez refuser votre vénération si vous connoissiez leur vie; mais même parmi les autres, il s'en est trouvé très-peu qui aient mérité la maniere flétrissante dont vous en parlez. Je ne l'attribue qu'à la mauvaise foi de ceux qui vous ont instruit, ou plutôt séduit; et

vous débitant comme des vérités, les horribles calomnies qu'ils ont inventées contre l'Egliſe : comme elle ne s'eſt jamais écartée de la foi renfermée dans les ſaintes Ecritures, il falloit lui attribuer des crimes pour en impoſer aux foibles, & juſtifier la rébellion de ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre à la foi qu'elle a toujours enſeignée depuis les Apôtres juſqu'à nous. Ah ! Monſieur, dis-je à l'Evêque, en pouſſant un profond ſoupir, qui m'échappa malgré moi, que ne donnerois-je pas pour avoir la preuve de ce que vous m'avancez ! Je vous l'offre, me dit-il avec vivacité ; ſi vous cherchez la vérité de bonne foi, vous ſerez bientôt convaincu : mais à Paris, je ſuis trop peu maître de mon temps ; ſuivez-moi à Soiſſons, & tenez-moi pour le plus lâche de tous les menteurs, ſi je ne tiens pas la parole que je vous donne.

J'avois un deſir trop vif d'être éclairé, pour refuſer cette partie : Monſieur Languet ne me laiſſa rien à deſirer ſur les preuves dont j'avois beſoin ; & ce qu'il y a de ſinguliér, c'eſt qu'il ſe ſervit principalement des écrits des Auteurs proteſtants. Je ne fus point rebelle à l'aiguillon, & Dieu me fit la grace de renoncer en même-temps à mes erreurs, & à mes déréglements.

Miſs DOROTHÉE.

Vous ne nous avez point fait part de vos conférences avec Monſieur Languet : j'en aurois été fort curieuſe.

Mr. DE BONNEFOI.

J'ai conçu par ce qu'on m'a rapporté des vôtres, que vous en êtes préciſément au point où j'en étois, lorſque je devins Déiſte. Je ſerai donc charmé moi-même de voir quelle méthode vous employez pour prouver qu'on a calomnié l'Egliſe.

La BONNE.

Nous n'employons point une méthode ſuivie, Monſieur : le fil de la converſation nous mene ſans que nous ayons rien prévu, ou du moins peu de choſe. Une diſpute en regle ne convenoit point à ce Dames. Nous n'avons pris juſqu'à ce jou que le bon ſens pour regle ; car nous n ſommes pas des ſavantes. Nous traito la controverſe comme nous ferions tou autre affaire, ſans nous embarraſſer d'a cune autorité humaine. Au reſte, je c viens qu'il y a eu peu d'ordre dans diſcours.

Mr. DE BONNEFOI.

Mais n'avez-vous pas commenc

tablir l'infaillibilité de l'Egliſe Catholique par l'autorité de l'Evangile?

La BONNE.

Oui, Monſieur, & puis nous mettons cette autorité à part pour voir ſi raiſonnablement nous aurions dû croire l'Egliſe infaillible, quand bien même Jeſus-Chriſt ne nous en auroit pas aſſuré; car nous cherchons à concilier la foi avec la raiſon, autant que cela nous eſt poſſible; c'eſt-à-dire, que ne pouvant comprendre la maniere dont les Myſteres ont été opérés, nous examinons les raiſons du Myſtere.

Mr. DE BONNEFOI.

Ayez la bonté de vous expliquer plus au long, je ne vous comprends pas bien.

La BONNE.

Volontiers, Monſieur: par exemple, nous ne pouvons pas comprendre la maniere dont la nature divine & la nature humaine ont été réunies dans une ſeule perſonne divine: mais après avoir réfléchi ſur l'impoſſibilité dans laquelle Dieu eſt de ceſſer d'être juſte, nous avons conclu qu'il ne pouvoit pardonner le péché ſans une ſatisfaction proportionnée à ſa ſainteté & à la malice du crime. Cette

ſatisfaction n'étant point au pouvoir de l'homme, fini par ſa nature, nous ſommes tombées d'accord que la juſtice de Dieu lioit pour ainſi dire ſa miſéricorde, à moins qu'une ſatisfaction infinie ne la déliât. Il n'y a que Dieu d'infini; donc il falloit un Dieu pour expier l'offenſe faite à un Dieu. Dieu ne pouvoit ſouffrir; donc il falloit qu'il s'unît à une nature paſſible. De toutes ces conſidérations, nous avons conclu que l'Incarnation de la ſeconde Perſonne de la ſainte Trinité, étoit un Myſtere digne de Dieu, & tout propre à faire éclater d'une maniere ineffable ſes divines perfections: dès-lors, nous avons regardé le Myſtere de l'Incarnation comme le chef-d'œuvre de ſa ſageſſe.

Nous connoiſſons par la lecture du ſaint Evangile, que Jeſus-Chriſt ne s'eſt pas ſeulement incarné pour réparer le péché, mais encore pour donner à Dieu une race pure & chérie, qui pût en lui & par lui le connoître, l'aimer, le ſervir d'une maniere digne de lui. Tout l'Evangile a pour but de nous enſeigner ce culte parfait, qui conſiſte dans la foi & dans la charité: nous en avons conclu que l'Evangile devoit nous inſtruire d'une maniere ſi claire de ce que nous devions croire & faire, qu'il ne fût pas poſſible

ême aux ignorants & aux ſtupides, de
méprendre. Nous n'avons pas trouvé
te clarté dans l'Ecriture; je ne dis pas
ur les ignorants, mais même pour les
ants: & c'eſt une choſe qu'on ne peut
oquer en doute, ſi on conſidere le
nd nombre d'interprétations contrai-
les unes aux autres, qu'on a données
lusieurs endroits de l'Evangile. Nous
avons conclu, qu'il devoit y avoir un
ibunal infaillible pour expliquer l'E-
ture; & que ſi on s'obſtine à nier ce
ibunal, on eſt forcé de croire, ou
la foi eſt indifférente à Dieu, qui ſe
nt également honoré par la foi de la
rité ou du menſonge; ou que Jeſus-
riſt dans les inſtructions qu'il a donné
re à ſes Apôtres de nous tranſmettre,
oit deſſein de nous tendre un piege, &
nous mettre dans l'incertitude de ce
nous devons croire, afin de ſe ré-
ver un prétexte de nous refuſer la vie
rnelle pour n'avoir pas ſu deviner le
i ſens de l'Ecriture.

TOLÉRANT.

Je le répéterai pour la vingtieme fois;
conclusions ſont fauſſes. En voici une
raiſonnable. C'eſt que cette connoiſ-
ce. ſtricte des paſſages de l'Ecriture
ſt point du tout néceſſaire au ſalut;

que les points fondamentaux étant cl
Dieu ſe contentera de cette foi
nous donner le ſalut, qui par conſéq
ſe trouve dans toutes les Commun
Chrétiennes.

La BONNE.

Mettez-vous, Monſieur, parmi
points fondamentaux la foi de la ſa
Trinité, c'eſt-à-dire, d'un Dieu en
perſonnes? Eſt-il abſolument néce
de croire qu'elles ſont égales entre el
Faut-il adorer le Fils & le Saint-E
comme on adore le Pere? Sont-ils é
nels, tout-puiſſants & Seigneurs cor
lui?

TOLÉRANT.

Aſſurément le Myſtere de la ſa
Trinité eſt le fondement de la Reli
Chrétienne; mais pouvons-nous exc
du ſalut ceux qui ont cru voir dan
ſainte Ecriture de l'inégalité entre
trois perſonnes divines? C'eſt une
reur involontaire, dont un Dieu in
ment bon ne peut leur faire un cr
Si leurs lumieres (fauſſes à la vér
leur montrent que Jeſus n'eſt pas ég
ſon Pere, ils deviendroient coupa
d'idolâtrie en l'adorant.

La BONNE.

C'eſt-à-dire, qu'on peut être ſauvé en niant les points fondamentaux de la Religion; qu'il eſt indifférent de croire que Jeſus eſt Dieu, ou qu'il ne l'eſt pas; que Jeſus, ſelon ſa nature divine, a ceſſé d'être ce Dieu jaloux de ſa gloire; qu'il eſt indifférent de croire dans le péché une malice infinie. Car ſi Jeſus n'eſt pas Dieu, & que pourtant il ait ſatisfait pour les hommes, il falloit que le mal, qu'il venoit réparer, fût *fini*, puiſqu'il auroit été expié par une ſatisfaction *finie* : c'eſt-à-dire, que Jeſus, qui, comme parle l'Apôtre, n'a pas cru faire une uſurpation en ſe diſant égal à Dieu, au-lieu d'être en état de réparer les fautes des hommes, a commis lui-même une impiété qui ſurpaſſe tous nos crimes, puiſque n'étant qu'une pure créature, il s'eſt égalé à ſon Créateur. Concevez-vous, Monſieur, les conſéquences affreuſes de l'indifférence que vous prêchez?

TOLÉRANT.

Mais concevez-vous vous-même, qu'il eſt contraire à la bonté de Dieu de damner des hommes, qui très-involontairement n'ont pas eu les lumieres néceſſaires pour reconnoître la divinité de Jeſus-Chriſt?

La BONNE.

Oui dans le ſyſtême de ceux qu croient que Dieu a abandonné la foi au lumieres des hommes, & c'eſt ce qui l rend inſoutenable. Mais dans celui de Catholiques, cet inconvénient ceſſe nous ne ſommes pas chargés de décide ce qu'il y a d'obſcur dans la ſainte Ecri ture : le Saint-Eſprit s'eſt engagé d'e découvrir le véritable ſens à ſon Egliſe la parole de Jeſus à cet égard eſt ſolem nelle, & nous ne riſquons rien à croir cette divine parole : notre erreur, ſi nou en avions, ne pourroit nous être impu tée, mais à cet adorable Sauveur, qu nous a commandé d'écouter l'Egliſe.

TOLÉRANT.

Quand je conviendrois avec vous qu les Ariens ne doivent point participe au bénéfice de la tolérance, vous n'en ſeriez guere plus avancée ; il faudroi l'accorder aux Communions dominante aujourd'hui. Les Luthériens, les Calvi niſtes, les Anglicans ſont d'accord avec les Papiſtes ſur les choſes eſſentielles Donc on peut ſe ſauver chez eux.

La BONNE.

D'abord je nie que nous ſoyons d'ac-

cord sur les points essentiels. Je soutiens en second lieu, ou qu'on ne peut faire son salut dans l'Eglise Catholique, ou qu'on ne peut le faire que dans cette Eglise. Ce que je soutiens, les vrais Protestants l'ont pensé comme moi, & le pensent encore, je suis prête à le prouver.

Le LUTHÉRIEN.

Mademoiselle *Bonne* tombe dans l'inconvénient qu'elle nous a reproché : elle prétend qu'on commet une injustice envers son Eglise, lorsqu'on lui attribue des sentiments qu'elle désavoue, & elle nous accuse de penser comme elle sur l'intolérance. Malgré notre désaveu, c'est avoir deux mesures inégales, nous devons en être crus sur notre parole.

La BONNE.

C'est par un esprit de charité, Monsieur, que je me plais à vous attribuer cette façon de penser; je cherche à vous excuser.

Le LUTHÉRIEN.

Voilà une énigme que je ne puis comprendre; vous m'en direz le mot quand vous voudrez.

Miss DOROTHÉE.

C'est la premiere que j'aurai devinée

de ma vie; & malgré cette pénétration, je ne me croirai pas fort habile, comme quelqu'un le disoit il y a quelques jours. Si on pouvoit se sauver dans l'Église Romaine, Messieurs, pourquoi l'avez-vous quittée? Il n'y a que l'impossibilité de salut qui puisse autoriser le schisme. Ai-je bien deviné, ma *Bonne?*

Lady VIOLENTE.

Et j'ajouterai un schisme qui a fait verser tant de sang dans les lieux où il s'est introduit. On frémit lorsqu'on lit l'histoire de ces guerres. Pour moi, j'ai cru sans balancer, que ceux qui se sont portés à de telles extrémités pour soutenir leur séparation, la jugeoient d'une nécessité indispensable pour le salut. Il n'y a que cette idée qui puisse justifier ces excès.

La BONNE.

Ce qu'on pensoit alors, on le pense encore aujourd'hui. J'en croirai les actions des Protestants, plus que leurs paroles. Notre vie, nos biens ne sont pas à nous, nous en sommes comptables à nous-mêmes & à nos familles. Nous devons aussi obéir aux Puissances dans toutes les choses où Dieu n'est point offensé: Jesus nous en a donné l'exemple, & rien de plus inculqué dans les Livres

ſaints. Que je demande à un homme qu'on voudroit forcer d'adorer les Idoles : Pourquoi devenez-vous homicide de vous-même plutôt que de jetter quelques grains d'encens dans le feu ? Il me répondra : Parce que mon ſalut m'eſt plus cher que ma vie. Que je demande aux Proteſtants : Pourquoi quittez-vous une grande fortune en France, pour venir vous expoſer ici à la miſere avec une nombreuſe famille ? Parce que mon ſalut & celui de mes enfants m'eſt plus cher que cette fortune. On vouloit me forcer d'aller à la Meſſe, d'être Papiſte en un mot : j'aime mieux tout quitter que de perdre mon ſalut. On perd donc ſon ſalut en allant à la Meſſe, & en devenant Papiſte, diront tout naturellement ceux qui entendront cette réponſe, & ils auront raiſon de le dire ; cela parle de lui-même. Au reſte, Meſdames, cette remarque n'eſt pas de moi, je l'ai entendu faire à Monſieur de Miſſy, qui eut la franchiſe de convenir avec moi, qu'il étoit ridicule, après une telle conduite, de ſoutenir qu'on croyoit chez les Proteſtants que le ſalut étoit poſſible dans l'Egliſe Romaine.

Miſs DOROTHÉE.

Auſſi nos Miniſtres ne le diſent-ils ja-

mais ſans ſe contredire pitoyablement : témoin le grand Tillotſon, qui diſoit dans un de ſes Sermons, comme on l'a déjà dit, que l'Egliſe Romaine avoit altéré la Doctrine de J. C., corrompu ſa morale : & qu'on pouvoit y faire ſon ſalut. Rien de plus ridicule qu'une pareille aſſertation.

La BONNE.

On eſt pourtant forcé de la faire, quand on veut en même-temps juſtifier la ſéparation, & accorder la tolérance.

Le RABBIN.

Monſieur *Tolérant*, je vais vous répéter ce que je crois vous avoir déja dit : qu'une mauvaiſe honte ne nous retienne pas. Ou l'Egliſe Romaine eſt telle que Monſieur nous l'a dépeinte dans notre derniere converſation, ou il l'a calomniée. Si elle eſt telle, dites hardiment avec nous : On ne peut ſe ſauver dans une Egliſe idolâtre, dont l'Ante-Chriſt eſt le Chef. S'il l'a calomniée, dites encore avec nous : On a eu tort de ſe ſéparer de cette Egliſe. Il n'y avoit pas deux arches dans le temps du déluge, où l'on pût ſe ſauver des eaux ; il n'y a point deux Egliſes où l'on puiſſe trouver la ſainteté & le ſalut.

La BONNE.

Paul l'avoit dit avant vous, Mon- l n'y a qu'un Dieu, qu'une Foi, baptême; & moi, je dis: Le con- cette Foi, dont parle l'Apôtre, menſonge. L'Egliſe qui poſſede oi, eſt ſeule l'Egliſe de Jeſus- Elle a dû poſſéder cette Foi de- erre, ſur laquelle elle eſt fondée la conſommation des ſiecles. *Le la Terre paſſeront*, dit Jeſus; *mais oles ne paſſeront point.*

Le CALVINISTE.

ſi cette Egliſe avoit altéré le dé- la Foi, comme je m'offre à vous ver?

Le RABBIN.

s tournez dans un cercle; il faut ſuivre & répéter: Jeſus ne ſeroit eu, ſes paroles paſſeroient comme & la terre, plus vîte que le la terre. Voyez-vous, Meſſieurs dames; ces paroles de Jeſus m'ont nt terraſſé, que je n'ai plus la du choix. Ma raiſon a décidé deſ- ment, que Jeſus eſt Dieu, & que nemment l'Egliſe fondée ſur Pier- nfaillible, parce que la parole de

Dieu eſt immuable comme lui. Je ſuis donc Chrétien, Catholique, & le ſuis tellement, que je n'ai pas beſoin d'entendre juſtifier l'Egliſe de J. C. Je croirois manquer de reſpect pour ſa parole, ſi j'avois beſoin qu'on me prouvât qu'elle a été accomplie. J'ignore encore le plus grand nombre des dogmes que l'Egliſe Romaine me préſentera à croire, mais j'acquieſce d'avance à ce qu'elle m'enſeignera.

TOLÉRANT.

Vous êtes bien hardi, Monſieur, de vous déterminer ſur un ſeul paſſage qu'on peut appliquer à l'Egliſe inviſible.

Le RABBIN.

Ah! Monſieur, ne revenez plus à cette Egliſe inviſible dont nous avons prouvé l'inſuffiſance. Quand il y auroit dix millions de volumes écrits de la main même de Jeſus pour me prouver ce que je crois, ils ne pourroient m'en apprendre plus que ces paroles : *Tu es Pierre, & ſur cette pierre j'établis mon Egliſe, contre laquelle les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais.* Je dis avec Mademoiſelle *Bonne* : voilà mon paſſeport pour l'autre monde.

Le CALVINISTE.

Je vous ai déja dit que vous les enten-

dez mal, Monſieur. C'eſt ſur la confeſſion de la divinité de J. C. que Pierre venoit de faire, que le Sauveur dit que ſon Egliſe eſt fondée, & non pas ſur Pierre, qui avoit fait cette confeſſion.

Le RABBIN.

Il y a long-temps, que Miſs *Dorothée* vous a répondu, que Jeſus ſavoit la valeur des mots dont il s'eſt ſervi, & que c'eſt lui faire une inſulte de dire qu'il s'eſt mal exprimé. D'ailleurs, s'il étoit permis d'y chercher un autre ſens que le naturel, de quel droit prétendriez-vous que votre explication fût meilleure que la mienne & celle du plus grand nombre des hommes, qui, dans tous les temps & dans tous les lieux, ont entendu ce paſſage comme je l'entends?

Le CALVINISTE.

Quelle imagination! L'idée de la primauté de Pierre eſt nouvelle, & très-nouvelle.

La BONNE.

C'eſt à moi qu'il appartient de vous prouver le contraire, Monſieur, & je vais vous la donner tout-à-l'heure cette preuve; mais vous rendrez-vous après cela? Je la tirerai des Ecrits des Peres

des premiers ſiecles, des Auteurs Païens, & de la Tradition conſtante depuis les Apôtres juſqu'à nous.

Le CALVINISTE.

Ne me parlez point de la Tradition; je vous ai déja dit que nous la rejettions entiérement pour nous en tenir à l'Ecriture. D'ailleurs, qu'ai-je affaire des Peres? N'étoit-ce pas des hommes qui ſe ſont ſouvent trompés?

Le RABBIN.

Et comment donc voulez-vous qu'on vous réponde? Avez-vous de meilleures preuves à nous adminiſtrer? Faites-nous-en part, nous les recevrons avec plaiſir. Vous rejettez la Tradition; rejettez donc auſſi la Geneſe, & tout ce que Moïſe a écrit ſur la foi de la Tradition. On vous a déja dit que le ſaint Evangile, & les ſaintes Ecritures ne peuvent être reçus de ceux qui ne ſont pas Catholiques, que des mains de la Tradition. Les Catholiques les tiennent des mains de l'Egliſe; mais cette reſſource, vous ne l'avez pas: votre Egliſe inviſible eſt muette, & votre Egliſe viſible, de votre aveu, n'a pas l'infaillibilité: rejettez donc la ſainte Ecriture, ou recevez la Tradition.

La BONNE.

Saint Jean nous dit expreſſément, que tout ce que Jeſus a dit, n'a point été écrit. Saint Paul écrivant aux Fideles, dit: *Je me réſerve à vous parler des choſes que je vous ai enſeignées de vive voix.* Toutes ces inſtructions n'étoient-elles donc que pour les premiers Chrétiens? Pourquoi en aurions-nous été privés?

Miſs DOROTHÉE.

Il me ſemble auſſi que ſaint Paul recommande à Timothée d'enſeigner ce qu'il lui a enſeigné verbalement.

Le CALVINISTE.

Et ſous le beau prétexte de la Tradition, on nous fera paſſer des opinions humaines pour des vérités de foi.

La BONNE.

Non, Monſieur, cela ne ſeroit pas juſte. Je parle de ces matieres pour la premiere fois de ma vie, & je n'en ai jamais entendu parler avant nos converſations: il me ſuffit que l'Egliſe, qui reçoit la Tradition, la diſtingue; mais ſi j'avois le malheur de ne pas croire à l'Egliſe, voici, ce me ſemble, ce que la droite raiſon me dicteroit à cet égard.

Ou les choſes que la Tradition r
tranſmiſes, ſont contraires à l'Ecri
ou elles y ſont conformes. Dans l
mier cas, on pourroit conclure hard
que cette Tradition doit être rejettée
me fauſſe. Dans le ſecond cas, il fa
l'admettre, ou prouver, par de b
raiſons, qu'elle ne vient pas des Apô
qu'elle a commencé en tel ou tel te
& que les Fideles d'alors, étonnés d
pris, ſe demanderent pourquoi on
loit les obliger de croire & de fair
choſes que leurs Peres n'avoient ni c
ni accomplies. On ſeroit auſſi auto
demander aux partiſans de la Traditi
preuves des ſon ancienneté. Voilà, M
ſieur, comme on ſe comporte dans l
faires ordinaires; & un homme qu
jetteroit une opinion reçue en dor
pour principe de ſa négation, qu'il
certain mouvement intérieur qui lu
que cette opinion n'eſt pas juſte, u
homme, dis-je, ſeroit ſifflé.

Lady LOUISE.

Mais, ma *Bonne*, ne pourroit-i
y avoir des Traditions qui ne ſont ni
traires ni conformes à l'Ecriture, & q
pourroit regarder comme indifféren
ſi elle n'aggravoient pas le joug de
vangile?

Le CALVINISTE.

Comme le jeûne du Carême, par exemple. En eſt-il queſtion dans l'Ecriture ? Les premiers Chrétiens l'obſervoient-ils ?

La BONNE.

Diſtinguons, s'il vous plaît, deux ſortes de Traditions, Monſieur. Il y en a qui regardent la Foi, d'autres ſont conſéquentes à la diſcipline. Les premieres ſont immuables ; car ce qui a été vrai dans un temps, ne peut pas ceſſer de l'être. Dieu étant immuable, tout ce qu'il a daigné nous découvrir de ſa nature & de ſes œuvres, en un mot, tous ſes Myſteres le ſont auſſi. Par conſéquent tout ce qui fait l'objet de notre foi, doit avoir ſa ſource dans l'Ecriture, ou dans une Tradition claire & conſtante depuis les Apôtres juſqu'à nous : j'ajoute, comme Catholique, que je crois qu'il n'appartient qu'à l'Egliſe de diſcerner la Tradition ; mais je laiſſe ce moyen, qui n'eſt pas à l'uſage de ceux qui m'écoutent, & je ne m'en ſervirai que pour prouver, par l'attention de l'Egliſe, à conſerver la Tradition pure & exempte du mêlange des opinions humaines, combien la promeſſe que Jeſus

lui a faite de l'infaillibilité, a été & exempte de tout ſoupçon.

Quant à la ſeconde eſpece de T tion, qui regarde la diſcipline & le ges, l'Egliſe a le pouvoir de la ch ſelon la diſpoſition des temps, des l des perſonnes, comme je vous l'a expliqué.

Le CALVINISTE.

Et ſous prétexte de ce pouvoir a chargé les Fideles d'un joug inſupp ble, & qui eſt même contraire à l' ture. Jeſus ne dit-il pas à ſes Apôtre les envoyant prêcher : *Mangez ce vous préſentera*; & dans un autre en *Ce n'eſt pas ce qui entre dans la bo qui ſouille l'homme?* Cependant vo nez que manger de la viande un dredi, ſouille l'ame.

La BONNE.

Non aſſurément, Monſieur. Ce pas cette viande qui ſouille l'ame, la déſobéiſſance aux ordres de l'E qui défend d'en manger; car cette béiſſance rend ſemblable à un Païe un Publicain. Vous vous plaignez l'Egliſe, par des innovations, a ch les Fideles d'un joug inſupportable. las ! Monſieur, c'eſt en gémiſſant

l'Egliſe a changé ſa diſcipline. Tout le changement qu'elle y a apporté, conſiſte à des adouciſſements. Bien loin qu'elle ait aggravé le joug des Chrétiens, elle a condeſcendu à leur foibleſſe. Nos jeûnes peuvent paſſer pour des bibus en comparaiſon de ceux des premiers Chrétiens, qui ſe retranchoient tout autre aliment que le pain & l'eau, comme je le prouverai dans ſon temps. Encore ne le prenoient-ils qu'après le ſoleil couché. Mais n'anticipons pas cette matiere, & reprenons notre diſcours où nous en étions.

Miſs DOROTHÉE.

Permettez-moi, ma *Bonne*, de finir une choſe que vous n'avez que commencée. Vous nous avez dit qu'un homme ſenſé ne ſeroit pas en droit de rejetter une opinion reçue, ſans en donner une raiſon, & qu'il ſeroit ſifflé s'il alléguoit une cauſe occulte pour la révoquer en doute. Cependant cet uſage eſt reçu dans la réforme. Je liſois l'autre jour, je ne ſais plus où, qu'on avoit, chez les Réformés, rejetté les Livres qu'ils nomment apocryphes, parce que le Saint-Eſprit fait ſentir qu'ils ne ſont pas canoniques.

Lady LOUISE.

La belle preuve! Quelque matin il ſe

trouvera des gens qui nieront l'authenticité de l'Evangile. Ceci va droit au fanatiſme.

Le RABBIN.

Graces au Ciel! me voilà comme un homme dans le port, qui ne craint plus l'agitation des vents des opinions humaines. La Tradition que l'Egliſe reçoit, eſt la mienne; je reçois tous les Livres qu'elle reçoit; je ſais qu'elle eſt infaillible, & ne veux ſavoir que cela. Que ne puis-je vous exprimer, Monſieur & Meſdames, la paix, la joie qui ont ſuivi ma ſoumiſſion! Triſte jouet, juſqu'à ce jour, des fauſſes lueurs de l'eſprit humain! J'étois comme un vaiſſeau ſans Pilote, emporté çà & là par des vents contraires. Oh! que cet état eſt pénible, & qu'il eſt doux de s'attacher à la parole infaillible d'un Dieu inacceſſible à l'erreur. Que ne puis-je montrer à tous les incrédules, la joie indicible qu'on trouve dans cet acquieſcement pur & ſimple à la parole de Jeſus! Ma ſoumiſſion à ſon Egliſe, me fait participer à ſon infaillibilité. Je puis dire hardiment: Je ne me tromperai jamais dans les ſeules choſes qu'il importe véritablement de ſavoir: Je diſtinguerai toujours le vrai du faux, le certain d'avec l'incertain; & pendant que

le Philoſophe ſuperbe, en proie à l'irréſolution, au doute, à la crainte d'un effrayant avenir, fera d'inutiles & pénibles efforts pour ſe raſſurer dans une choſe d'où dépend le bonheur éternel, je dormirai en paix dans la barque de Pierre, ſûr qu'elle ſera vainement agitée par les vents, parce qu'elle ne peut périr.

BELESPRIT.

En vérité, Monſieur le *Rabbin*, vous donnez envie d'avoir cette foi aveugle. Pourquoi ne puis-je la ſentir comme vous la ſentez? Je donnerois tout mon ſang pour l'avoir dans ce degré qui rend ſi tranquille.

Le RABBIN.

Et qui vous empêche de l'avoir telle? Savez-vous bien que le doute me paroît une folie dont je rougirois actuellement, comme d'une preuve du dérangement de mon cerveau? Qu'on s'aſſûre par l'examen le plus ſévere de la divinité de Jeſus-Chriſt; cela me paroît raiſonnable: mais quand une fois on s'eſt bien convaincu qu'il eſt Dieu, examiner ſi ce qu'il a dit eſt néceſſaire à croire, s'il eſt ſûr! Oh! je le répete, c'eſt la plus haute de toutes les extravagances, & la marque d'une grande foibleſſe d'eſprit.

Lady LOUISE.

Il ne s'agit pas de la parole de Jeſus-Chriſt, Monſieur; nous ſavons & nous profeſſons tous qu'il faut s'y ſoumettre aveuglément quand elle eſt claire. La queſtion eſt de diſcerner ce qu'il a dit ce qu'il a voulu dire.

Le RABBIN.

Pour examiner ce qu'il a dit, afin de nous y ſoumettre, paſſe. Mais chercher dans ce qu'il a dit, ce qu'il a voulu dire c'eſt une témérité. Faites des gloſes, des commentaires ſur les diſcours des hommes, à la bonne heure, ils s'expriment mal trop ſouvent; mais Jeſus qui a cru néceſſaire à l'exercice de notre foi, d'envelopper certaines vérités dans des paroles obſcures, a parlé très-clairement, lorſqu'il a fondé notre Foi. *Tu es Pierre.* C'eſt au premier des Apôtres qu'il parle; *ſur cette Pierre*, ſur toi à qui je parle, *j'établis mon Egliſe.* Il n'y a pas là d'équivoque: *Les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais ſur elle, contre elle.* Contre qui l'Enfer ne prévaudra-t-il pas? Contre l'Egliſe. Contre quelle Egliſe? Contre celle qui eſt fondée ſur Pierre. Celle-là eſt bien viſible, on ſait où la prendre.

Lady LOUISE.

Véritablement, il n'y a rien de plus positif. Et pourtant ces Messieurs prétendent que l'Eglise fondée sur Pierre, a tombé dans l'erreur.

Le CALVINISTE.

Je suis obligé de me répéter, Madame. Saint Pierre venoit de répondre à Jesus, qui lui demandoit : *Qui dites-vous que je suis?* Saint Pierre, dis-je, lui répondit : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.* Ce fut alors que Jesus lui dit les paroles tant citées. Ne voyez-vous pas qu'il vouloit dire : C'est sur la confession de ma Divinité que tu viens de faire, que je fonde mon Eglise. En effet, l'Eglise ne peut subsister sans la foi en Christ.

Lady LOUISE.

Votre explication n'est pas soutenable, Monsieur. Donnez-nous quelqu'un qui n'ait jamais entendu disputer sur la Religion ; demandez-lui l'explication de ce passage je gage mille contre un qu'il le prendra dans le sens des Catholiques. Il n'est pas possible que le sens que vous y donnez vienne à l'esprit. Mais nous rebattons un point dont on a déja beaucoup parlé, & nous n'avançons à rien.

La BONNE.

De ce point dépendent tous le
tres, ma chere; quand une fois on
noît l'Egliſe de Jeſus, il n'y a plus
ſe ſoumettre. Ne vous étonnez donc
Madame, ſi ces Meſſieurs diſputent l
rein, & veulent nous perſuader que
gliſe Romaine n'eſt pas celle de J
Quelque bonne mine qu'ils faſſent
ſavent bien qu'elle ne peut être en n
temps chez nous & chez eux.

Le RABBIN.

Il faut tâcher d'avancer. Il y a
Egliſe de Jeſus-Chriſt. On ne peut
ſer qu'elle fût parmi ceux qui fur
Dordrecht, (& c'étoit toutes les E
Proteſtantes) puiſqu'on canoniſa da
Synode une doctrine que vous fûtes
cés d'abandonner par la ſuite. Mai
montons plus haut. Quand Calv
donné la réformation, a-t-il prêch
pure parole de Dieu? Beze & les a
qui ont ſouſcrit à ſa doctrine, l'o
reçue comme telle? Les Peuples qu
reçu les profeſſions de foi qui furent
les qu'on fit alors, les ont-ils crues
formes à l'Ecriture ſainte? N'a-t-on
fait de confeſſions de foi, contradi
res à celles qui furent faites alors? E

gardez-vous à préſent la même doctrine, n'y avez-vous rien changé ?

Le CALVINISTE.

Je vous l'ai déja dit, Monſieur. Calvin & nos premiers Réformateurs étoient des hommes : nous ne pouvons leur accorder l'infaillibilité. Ainſi nous avons pu, & dû nous écarter de leur doctrine, toutes les fois que nous avons découvert que nos peres ſe ſont trompés dans l'explication de la ſainte Ecriture.

Le RABBIN.

Vos Peres & vos Réformateurs ne formoient donc pas cette Egliſe, à laquelle Jeſus a dit : *Je ſerai avec vous juſqu'à la conſommation des ſiecles.* Le menſonge, l'erreur, & Jeſus ne peuvent compatir enſemble. Une ſeule contradiction dans la foi, ſuffit pour me faire rejetter une Egliſe, comme n'étant pas celle de Jeſus. Il faut que depuis les Apôtres juſqu'à ce jour il n'y ait eu aucune mutation dans la Foi, nulle variation, nul changement.

Le CALVINISTE.

Allez, Monſieur, vous ne ſerez jamais Catholique, croyez-en ma parole d'honneur. L'Egliſe Catholique a varié de ſiecle en ſiecle. La Foi d'aujourd'hui s'eſt for-

mée par lambeaux. Je dis plus, Monſi
Vous ne trouverez aucune commu
dans le monde, où l'on puiſſe tro
cette unanimité de doctrine, parce q
les ſont compoſées d'hommes.

Lady LOUISE.

Voilà un aveu qui me met bien à
aiſe; mais, continuez, Monſieur. V
verrez à la fin de nos conférences
fet qu'il a produit ſur moi.

La BONNE.

Ne vous effrayez point, Monſi
de l'aſſertation de Monſieur le *Calv*
te. Je puis vous faire trouver cette E
qui n'a jamais varié. Je tiens le bou
la chaîne, & je ſuis ſûre qu'il ne m'écl
pera pas: ainſi je laiſſe ces Meſſieur
débattre tout à leur aiſe avant de f
mes preuves; je ne veux pas qu'ils a
à me reprocher d'avoir rien précipi

Le RABBIN.

Cette preuve eſt de trop pour moi.
peut rebattre cette matiere tant q
le voudra. Après les paroles de Jeſus
eſt dit.

La BONNE.

En mon particulier, je penſe con

vous, Monſieur; mais la charité eſt condeſcendante : il faut ſe prêter à la foibleſſe de ceux qui ne croient pas.

BELESPRIT.

Ne me confondez point dans la claſſe des incrédules. Je puis me vanter d'une ſoumiſſion actuelle, auſſi aveugle que la vôtre; mais ne vous attribuez point mon changement : le diſcours de Monſieur le *Rabbin* l'a opéré, & vous, Miſs *Dorothée.*

Miſs DOROTHÉE.

J'ai toujours penſé comme je penſe aujourd'hui, c'eſt-à-dire, qu'auſſi-tôt que j'ai pu raiſonner juſte, j'ai été Catholique; mais ſur mon honneur, je n'en ſavois pas un mot. J'attendois une Egliſe qui fût d'accord avec les notions que l'Evangile m'avoit données de l'Egliſe de Jeſus; la Catholique a rempli toutes mes idées, je m'y tiens.

Le CALVINISTE.

Vous abuſez de la crédulité de ces perſonnes, Mademoiſelle *Bonne.* Pouvez-vous dire que du temps des Apôtres l'Egliſe étoit chargée de toutes les ſuperſtitions qu'on voit dans la vôtre? Y étoit-il queſtion de la Meſſe, de la priere aux

Saints, des Images, des Indulgences, la prééminence du Pape? Diriez-vou par exemple, qu'il fut queſtion d'appler Marie, *Mere de Dieu*, avant le Cocile d'Epheſe? N'eſt-ce pas depuis temps qu'on en a fait un objet d'idolatrie pour tous les Catholiques?

La BONNE.

Monſieur m'invite à tenir la parole que j'ai donnée de prouver que l'Egliſe croit aujourd'hui que ce qu'elle a cru temps des Apôtres. Avant de le faire je dois vous inſtruire de la maniere conſtante dont l'Egliſe en a toujours agi avec les Novateurs.

Suppoſez qu'il s'éleve parmi nous un homme qui nie la réſurrection de Jeſus-Chriſt, qui prêche cette impiété, qui écrive en ſa faveur, & qui ſe faſſe des diſciples: l'Evêque, dans le Dioceſe duquel cette héréſie auroit pris naiſſance aſſembleroit les Docteurs pour examiner les propoſitions de cet homme, voir ſur quel fondement il attaqueroit cette vérité, examiner ſi ſes ouvrages ne renferment que cette héréſie. Il la condamneroit après avoir vu qu'elle eſt héretique, interdiroit les fonctions du miniſtere à cet homme, l'exhorteroit à ſe corrig

t docile, ſa rétractation, ſi elle
icere, finiroit tout.....

Miſs DOROTHÉE.

ttez-moi, ma *Bonne*, de don-
xemple récent qui m'a extrême-
ppée. L'Auteur du Télemaque,
que nous aimons tant, avoit fait
ge de ſpiritualité qui renfermoit
urs. Après maintes & maintes
ſur ce Livre, il fut porté à Rome
ſieur de Cambrai étoit fort aimé.
nomma une aſſemblée de Car-
de Docteurs pour examiner l'ou-
malgré le bien qu'il vouloit à
, le Livre fut condamné. On
te condamnation en France, où
brûla lui-même ſon Ouvrage, &
unia ceux qui le garderoient :
ſſion, dans laquelle j'ai trouvé
héroïſme, appaiſa tout.

La BONNE.

nſieur de Cambrai ſe fût révolté,
ût porté ſes erreurs dans d'au-
aumes, il auroit été retranché
ſe; on eût notifié ſa condamna-
cauſe à toute l'Egliſe; & ſi le
d nombre des Evêques eût ac-
cette condamnation, ou formel-
tacitement, il auroit été con-

damné comme dans un Concile. Pouvez-vous nier, Monſieur, que l'Egliſe ne ſe ſoit ſervie inviolablement de la même méthode quand elle n'a pu s'aſſembler ?

Le CALVINISTE.

Quand je vous l'avouerai, Mademoiſelle, à quoi cela ſervira-t-il ?

La BONNE.

A prouver l'uniformité que l'Egliſe a toujours obſervée dans la condamnation des Hérétiques. Parlons maintenant de Neſtorius & du Concile d'Epheſe, auquel ſon héréſie donna lieu. Ce ſeroit le lieu de parler de l'honneur que nous rendons à Marie ; mais comme cela ſeroit trop long pour aujourd'hui, nous le remettons à la premiere fois.

Neſtorius, Patriarche de Conſtantinople, avoit mené d'Antioche un Prêtre, nommé Anaſtaſe, qui dit dans un Sermon : *Que perſonne ne nomme Marie*, Mere de Dieu, *c'étoit une femme ; & il eſt impoſſible que Dieu ſoit né d'une créature humaine.*

Cette parole ſcandaliſa extrêmement le Clergé & le Peuple ; car, dit l'Hiſtorien Socrate, *ils avoient appris de tout temps à reconnoître Jeſus-Chriſt pour Dieu, & à ne le point ſéparer de la Divinité.* En-

u'on a donné à Marie le nom de
de Dieu. Auroit-on été ſcandaliſé
entendre diſputer ce titre, ſi on
it pas été dans un uſage non inter-
a de lui donner cette qualité? Je
ue.
ſtorius ayant ſoutenu la doctrine
e par ſon Prêtre, fut chargé de l'in-
ion publique : les fideles ſe ſépa-
de ſa communion, & dans un tranſ-
le zele, qui n'étoit pas ſelon la
e, pluſieurs vouloient le jetter dans
: il ſe plaint de cette perſécution
m de ſes Sermons. L'Evêque de
ue, qui ne faiſoit que la fonction
ître à Conſtantinople, ſans crain-
eſſentiment de Neſtorius, prêchant
r de l'Annonciation, dit poſitive-
me Marie étoit Mere de Dieu : ce

rille, Evêque d'Alexandrie, ayant appris qu'elle avoit passé dans les Monasteres, où elle avoit entraîné quelques esprits foibles, leur écrivit à ce sujet une Lettre, où il dit : *C'est la foi que les Apôtres ont enseignée, quoiqu'ils n'aient pas usé de ce mot : c'est la doctrine de nos Peres, & entre autres d'Athanase d'heureuse mémoire*, & il rapporte deux passages de ce Saint.

Mis DOROTHÉE.

Remarquez la façon dont parle saint Cyrille. Il dit d'abord : *C'est la foi des Apôtres*; & ensuite il cite l'autorité d'un Pere. On peut bien employer aujourd'hui des autorités, qui étoient respectables il y a dix-sept siecles.

La BONNE.

L'Evêque d'Alexandrie écrivit aussi à Nestorius pour l'engager à se corriger; mais il étoit bien éloigné de le faire. Il souffrit qu'un Prêtre, nommé Dorothée, dît en Chaire en sa présence : *Si quelqu'un dit que Marie est Mere de Dieu, qu'il soit anathême.* A ces paroles, le Peuple effrayé jetta un cri d'horreur, & s'enfuit de l'Eglise. Saint Cyrille, voyant que tous ses efforts étoient inutiles pour corriger Nestorius, en écrivit au Pape Célestin, l'an 430, & lui envoya les Ser-

mons de Neſtorius, les Lettres qu'il lui avoit écrites, & les réponſes qu'il en avoit reçues. Neſtorius avoit pris les devants, & n'avoit rien oublié pour ſe rendre le Pape favorable, ſoit en lui déguiſant ſes ſentiments, ſoit en lui faiſant valoir ſon zele contre d'autres Hérétiques ; auſſi ſaint Céleſtin examina-t-il beaucoup cette affaire pour n'être pas trompé. A la fin, on aſſembla un Concile à Rome ; la doctrine de Neſtorius y fut condamnée, & on chargea ſaint Cyrille de l'excommunier, s'il ne ſe rétractoit dans dix jours.

Lady LOUISE.

Je ſuis fort ſurpriſe, ma *Bonne*, de voir l'autorité du Pape établie dès le commencement du cinquieme ſiecle : j'avois cru, d'après ce qu'on m'en avoit dit, qu'elle avoit une origine beaucoup plus moderne.

La BONNE.

Je vous la prouverai beaucoup plus ancienne, après avoir fini cet article.

Neſtorius, qui avoit paru vouloir ſe ſoumettre au Pape, changea de langage après ſa condamnation ; & comme il avoit des amis puiſſants à la Cour, il obtint qu'on convoqueroit un Concile à Ephe-

ſe, où tout ſeroit examiné. Il ſe fit accompagner par un Seigneur, auquel l'Empereur recommanda de veiller au bon ordre, & il refuſa conſtamment de ſe trouver à l'aſſemblée de tous les Evêques, ſous prétexte qu'il attendoit Jean, Evêque d'Antioche, & pluſieurs autres qui étoient de ſes amis. Jean traînoit exprès ſon voyage, & fit dire aux Peres du Concile, qu'il les prioit de ne le point attendre.

Cependant l'Empereur avoit marqué un jour pour l'ouverture du Concile, & les Evêques eurent la complaiſance d'en différer l'exécution pendant vingt & un jour; après quoi ils s'aſſemblerent dans l'Egliſe de Sainte-Marie, au nombre de cent cinquante-huit, ayant à leur tête ſaint Cyrille, comme tenant la place du Pape, ainſi que le marquent les Actes du Concile. On fit avertir juſqu'à trois fois Neſtorius de ſe trouver au Concile; mais les Evêques qui furent envoyés pour le citer juridiquement, ne purent parvenir à lui parler, parce que la maiſon où il étoit ſe trouva environnée de ſoldats qui en défendoient l'entrée. On en prit acte, & le Concile commença à procéder. On commença par lire l'expoſition de la foi faite à Nicée, afin de lui comparer la doctrine dont il étoit alors queſ-

tion. Saint Cyrille lut enſuite une Lettre dans laquelle il déclaroit ſes ſentiments ſur la Foi ; & 126 Evêques reconnurent qu'ils étoient conformes à la Foi énoncée dans le Symbole de Nicée. On lut enſuite la Lettre de Neſtorius : pluſieurs Evêques firent remarquer que les ſentiments qui y étoient exprimés étoient contraires à la Foi de Nicée, & ils furent anathématiſés tout d'une voix. Après quoi on lut un Recueil des paſſages des Peres, pour montrer qu'ils avoient toujours profeſſé & enſeigné la même Foi, telle qu'ils l'avoient trouvée dans l'Ecriture ſainte, & dans la Tradition conſtante, depuis les Apôtres juſqu'à chacun d'eux. Enſuite on prononça la condamnation de Neſtorius, & les Peres dirent : *Nous ſommes réduits à cette néceſſité par les Canons, & par la Lettre de Notre Très-Saint Pere, & Collegue Céleſtin, Evêque de l'Egliſe de Rome.* Et en parlant de Neſtorius : *Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qu'il a blaſphémé, a déclaré par ce ſaint Concile, qu'il eſt privé de toute dignité Epiſcopale, & retranché de toute aſſemblée Eccléſiaſtique.* Cette dépoſition fut ſignée par les Evêques.

Cependant le Peuple attendoit avec impatience la déciſion du Concile, dont la ſéance avoit duré juſqu'à la nuit ; mais

quand on ſut que Neſtorius étoit con
né, on illumina toute la Ville, on re
duiſit les Peres à la lueur des flambe
on brûla des parfums devant eux; e
mot, ce fut une joie & une fête ſo
nelle.

Dans la ſeconde Seſſion du Con
trois Légats du Pape, qui étoient
vés pour préſider au Concile conjo
ment avec ſaint Cyrille, demand
communication de ce qui avoit été
& ayant reçu les Actes, ils y ſou
virent dans la troiſieme Seſſion. Co
leurs paroles ſont remarquables, j'e
péterai quelques-unes. Un des Legat

*Perſonne ne doute que ſaint Pi
le Chef des Apôtres, la colomne de la
& le fondement de l'Egliſe Catholi
a reçu de Notre Seigneur Jeſus-Chr
clefs du Royaume, & la puiſſance de li
de délier les péchés, & que juſqu'à pr
il vit & exerce ce jugement dans ſes Su
ſeurs. Notre Saint Pape, l'Evêque
leſtin, qui tient aujourd'hui ſa place,
a envoyés au ſaint Concile, &c.*

Lady LOUISE.

Je vous prie de me dire dans quel te
s'eſt tenu ce Concile, & ſi les pa
du Légat ne furent point contredite

La BONNE.

Ce Concile ſe tint l'an 431. Il n'y eut pas un ſeul Evêque qui s'y oppoſa. Cependant c'étoit des Grecs, infiniment jaloux de leurs privileges, comme vous le verrez dans la ſuite. Ces Meſſieurs ſont libres de me contredire ſi j'avance un mot qui ne ſoit pas vrai.

Le RABBIN.

Si après de tels témoignages, ils continuent de dire que l'autorité du Pape eſt une uſurpation, il faut en même-temps qu'ils avouent qu'elle eſt d'une date bien ancienne, puiſqu'en 431 perſonne ne doutoit de cette autorité. Les uſurpations ne trouvent pas une telle docilité lorſqu'il eſt queſtion d'établir des nouveautés, qui choquent l'amour-propre des autres. L'intérêt de la Religion auroit fourni un prétexte aux Peres Grecs pour s'oppoſer à une nouveauté : mais perſonne ne doutoit alors de la prééminence du Pape.

La BONNE.

Jean, Evêque d'Antioche, étant enfin près d'arriver à Epheſe, le Concile envoya au devant de lui des Evêques & des Clercs, tant pour lui faire honneur,

que pour l'avertir de ne point communiquer avec Neſtorius : comme il étoit environné de ſoldats, ils ne purent l'approcher, ce qui ne les empêcha pas de le ſuivre juſqu'à ſon logis. Il les envoya appeller par des ſoldats, & ſitôt qu'ils lui eurent déclaré le ſujet de leur députation, il les abandonna au Comte Irenée ſon Protecteur, & les Clercs de Jean les battirent juſqu'à les mettre en péril de leur vie. Pendant qu'on les maltraitoit ainſi, Jean, encore tout poudreux, aſſembla une trentaine d'Evêques, dont pluſieurs étoient dépoſés ; & ce petit nombre avec Neſtorius, prétendirent repréſenter l'Egliſe & un Concile légitime, dans lequel ils dépoſerent ſaint Cyrille, l'Evêque Memnon, & excommunierent, avec ſaint Cyrille, tous ceux qui avoient compoſé le Concile, c'eſt-à-dire, les deux cents Evêques qui avoient condamné Neſtorius. Cet acte des Neſtoriens fut ſouſcrit par quarante-trois Evêques.

Le CALVINISTE.

Vous voyez qu'on prenoit la liberté de ſe moquer de la prééminence du Pape, malgré cette autorité que vous ſuppoſiez ſi ſolidement établie. Jean ne put avoir d'autre motif de ſa conduite, que celui de faire voir que ſon Siege ne re-

connoiſſoit pas la ſubordination à celui de Rome; car vous conviendrez que ce Patriarche d'Antioche n'étoit pas Neſtorien.

La BONNE.

Quel dommage, que cette excuſe ne lui vint pas dans l'eſprit lorſqu'il voulut ſe juſtifier! Car il n'en dit pas un ſeul mot.

Lady VIOLENTE.

Examinons ce procédé par les ſeules lumieres naturelles. Quand le Parlement eſt aſſemblé pour repréſenter la Nation, & que deux cents de ſes Membres ſont d'accord, compteroit-on pour quelque choſe l'oppoſition de quarante-trois Membres, & ne diroit-on pas: La Nation a prononcé, ſans avoir égard à la révolte de ces réfractaires, s'ils refuſoient d'obéir?

La BONNE.

Auſſi le Concile n'y eut-il point d'égard, & tint pour Schiſmatiques l'Evêque Jean & 35 autres; car il y en eut ſept qui ſe rejoignirent au Concile. Après ces dépoſitions, on prononça une définition de la Foi, & le Concile ordonna de la lire. On avoit mis en tête le Symbole de

Nicée, puis on ajouta ces
je vous prie de remarquer.

C'eſt la ſainte Foi dont t
doit convenir ; car elle ſuffit
de toute l'Egliſe qui eſt ſous
parce que quelques-uns font ſ
confeſſer, & en expliquer l
fantaiſie, il eſt néceſſaire d
ſens des Peres orthodoxes, p
comment ils ont entendu &
Foi, & comment ceux dont
re, doivent l'entendre & la

On répéta enſuite les paſſ
res cités, & ils furent inſér
du Concile.

Le RABBIN.

Vous ne ſauriez croire, M
le, le plaiſir que vous m'a
nous donnant l'Hiſtoire ab
Concile. Je remarque que l
varient point ; ils comptent p
Egliſe, ceux qui tiennent
Nicée.....

Le CALVINIST

Nous la faiſons cette Cc
Foi ; pourquoi donc nous a-
chés de cette Egliſe ?

Le RABBIN.

Il falloit m'entendre juſ

Monſieur. Les Evêques de ce Concile remarquent ſagement qu'il y en a qui font ſemblant d'avoir fait cette Foi; mais qu'ils l'accommodent à leurs ſentiments particuliers; & qu'ainſi il faut l'entendre, & la prêcher comme les Peres l'ont entendue, & l'ont prêchée. Eſt-ce là vouloir introduire une nouvelle doctrine? Diſons du ſaint Evangile ce qu'ils ont dit du Symbole du premier Concile. Il y en a qui feignent de le croire, mais qui l'expliquent dans le ſens particulier qui leur vient à l'eſprit, au-lieu de s'en tenir à l'explication des Peres. Vous n'êtes pas Neſtorien, Monſieur. Vous conviendrez aiſément que cet Héréſiarque avoit tort, que par conſéquent les Peres qui avoient précédé & qui avoient expliqué ce Symbole dans un autre ſens que le ſien, avoient été guidés par le Saint-Eſprit. Dites-vous à vous-même ce que vous euſſiez dit aux Neſtoriens, toutes les diſputes ſeront bientôt terminées, il n'y a qu'à s'en tenir au ſens que les Peres ont prêché.

Le CALVINISTE.

Vous ne relevez que ce qui vous eſt favorable. Puiſque les Peres diſoient que la Foi de Nicée étoit ſuffiſante, pourquoi y a-t-on ajouté?

La BONNE.

C'eſt la Foi du Symbole de Nicée, dont les Peres parlent. Neſtorius s'en étoit écarté ; on pouvoit ſans innover, ſans rien ajouter au ſens, le fixer par de nouveaux termes ; ce qu'on n'auroit jamais fait ſi perſonne ne s'étoit écarté du ſens dans lequel l'Egliſe l'entendoit. Remarquez, Meſdames, quelle étoit l'héréſie de Neſtorius, & vous verrez qu'elle avoit été condamnée cent & ſoixante ans auparavant, au temps que Paul de Samoſate l'avoit publiée. Nous croyons que J. C. eſt le Fils unique de Dieu, conſubſtantiel à ſon Pere ſelon la nature divine ; & que pour devenir homme, il a pris une chair conſubſtantielle à ſa Mere : en lui, ſe ſont trouvées deux natures réunies ſans être confondues. Il eſt Dieu parfait ; il eſt homme parfait : & ces deux natures réunies ne ſont qu'un ſeule perſonne, qui eſt celle du Fils de Dieu. Or Marie étant Mere de Jeſus en qui la nature divine & la nature humaine ne ſont qu'une ſeule perſonne, elle eſt donc Mere de Dieu. Pour diſputer cette prérogative, Neſtorius ſoit : Elle eſt mere d'un homme à qui divinité s'eſt unie, & non pas d'un homme-Dieu. Ainſi il déſunifſoit les d

natures en Jeſus. Et quand on lui demandoit : Pourquoi adorez-vous le Corps de Jeſus, puiſque ce n'eſt pas le Corps d'un Dieu ? Il répondoit : *J'adore l'habit, à cauſe de celui qui le porte. J'adore celui qui eſt au-dehors, à cauſe du Dieu caché qui en eſt inſéparable.* Il diſoit encore : *Non, Marie n'a point enfanté un Dieu ; car ce qui eſt né de la chair, eſt chair. La créature n'a point enfanté le Créateur, mais un homme, inſtrument de la Divinité.*

BELESPRIT.

Que l'homme doit ſe trouver petit à ſes yeux, lorſqu'il conſidere les bornes de ſon eſprit ! L'union des deux natures en Jeſus, eſt un grand Myſtere ; mais enfin, en remontant aux principes que nous avons poſés, elle étoit abſolument néceſſaire pour la réparation du péché. Attaquer l'union des deux natures, dans une ſeule perſonne, c'étoit ruiner le bienfait de la Rédemption. Quelle ſatisfaction pour le fidele, lorſqu'il conſidere que malgré l'impoſſibilité dans laquelle il ſe trouve de comprendre ce Myſtere, il en eſt aſſuré d'une maniere beaucoup plus ſûre & plus parfaite, qu'il ne l'eſt de toutes les choſes où ſes lumieres peuvent atteindre ! Mais ſitôt qu'il veut ſe

ſouſtraire au joug ſalutaire de la Foi, & meſurer les œuvres du Très-Haut ſelon ſa petite capacité, il n'eſt point d'écarts dont il ne devienne capable.

La Bonne.

Nous en avons un exemple bien frappant, dans ce qui arriva quelque temps après celui où l'on condamna Neſtorius. Les Fideles avoient conçu tant d'horreur pour ſes blaſphêmes, que pluſieurs tomberent dans une extrémité oppoſée, & entre autres Eutychés. C'étoit un Supérieur de trois cents Moines, dont la vie avoit été juſqu'alors extrêmement édifiante. Très-attaché à la doctrine de ſaint Cyrille contre les Neſtoriens, inſenſiblement il outra & confondit les deux natures en Jeſus-Chriſt, en ſorte qu'il attribuoit à la Divinité les ſouffrances & les autres actions qui appartiennent à l'humanité. Il fut dénoncé par Euſebe, Evêque de Dorylée, à ſaint Flavien, Patriarche de Conſtantinople. Eutichés, comme tous les Hérétiques qui l'ont précédé, comme tous ceux qui l'ont ſuivi, & le ſuivront, répondit : *Qu'il étoit prêt de ſouſcrire au Symbole de Nicée, & au Concile d'Epheſe ; mais que s'ils ſe ſont trompés en quelque expreſſion, il ne veut ni la reprendre, ni la recevoir, & n'étu-*

die que les Ecritures, comme plus ſûres que les explications des Peres.

Le RABBIN.

Que d'Héréſies ont été produites par le droit que ſe ſont arrogé des particuliers, d'expliquer l'Ecriture! Arius trouvoit dans cette Ecriture que J. C. n'étoit point Dieu; Neſtorius, que c'étoit un homme qui ſervoit d'habitation à la Divinité, mais qui en étoit ſéparée; Eutychés, que la divinité & l'humanité étoient tellement confondues, que les deux natures n'en faiſoient qu'une. Diſons après cela, que Jeſus n'a pas prévu cet abus, ou n'a pas voulu y remédier. J'oſe le dire: s'il n'avoit pas établi un Tribunal pour décider du ſens de l'Ecriture, je dirois qu'il eſt abſolument indifférent ſur notre foi, ou qu'il a voulu tendre un piege à de pauvres miſérables aveugles pour les faire tomber.

La BONNE.

Dites-moi, Monſieur le *Calviniſte*, vous recevez également, comme nous, la doctrine décidée dans les Conciles de Nicée, d'Epheſe & de Chalcedoine, où l'héréſie d'Eutychés fut condamnée. Vous êtes par conſéquent forcé d'avouer qu'Arius, Neſtorius, & Eutychés ſe

trompoient dans l'explication des Ecritures; que malgré le grand nombre de partiſans qu'eurent ces Hérétiques, (ſur-tout Arius) on ne pouvoit adhérer à leurs ſentiments ſans ſe tromper, ſans ſe ſéparer de la vraie Egliſe de J. C.; que cette Egliſe a juſtement expliqué l'Ecriture, & qu'en ces occaſions la parole que Jeſus a donnée, d'être toujours avec elle, s'eſt vérifiée. N'eſt-il par vrai que les trente-ſept Evêques qui préférerent leur ſentiment à celui des deux cents à Epheſe, étoient des rebelles? Que diſoient-ils pour juſtifier leur rebellion? Ce que vous avez dit de nos jours contre le ſaint Concile de Trente: vous ne pourriez dire qu'ils avoient raiſon; ils avoient donc tort; & n'êtes-vous pas préciſément dans le même cas?

Le CALVINISTE.

Je ne ſais par quelle raiſon nos Peres ont reçu ces Conciles: de fort habiles gens parmi nous ne ſeroient pas de cet avis, ſi on en étoit à recommencer la réforme. Je ſais que ceux, dont vous parlez, ont décidé ſelon l'Ecriture; mais c'eſt par un heureux hazard. N'eſt-il pas vrai que cette doctrine d'Eutychés fut reçue dans un Concile qui ſe tint auſſi à Epheſe, où St. Flavien, défenſeur de la

Foi, fut condamné & dépoſé? Aſſurément vous ne pouvez nier ce fait.

La BONNE.

Ce n'eſt pas mon intention, Monſieur, il eſt trop avantageux à la cauſe que je ſoutiens. Le Concile provincial de Conſtantinople ayant reçu l'accuſation contre Eutychés, le cita juſqu'à trois fois, pour rendre compte de ſa foi. Il vint à la troiſieme citation, accompagné de Moines, de Soldats, & d'un Laïque, nommé Florentius, qui étoit envoyé par l'Empereur. Interrogé ſur ſa Foi, il tâcha d'échapper par des réponſes captieuſes; mais ayant été convaincu, & demeurant obſtiné, il fut excommunié, auſſi-bien que tous ceux qui communiqueroient avec lui. Cette ſentence fut ſignée par trente-deux Evêques & vingt-trois Abbés. Le Concile étant fini, Eutychés dit tout bas au Patrice Florentius, qu'il en appelloit au Concile de Rome, d'Egypte & de Jéruſalem; & le Patrice le dit à St. Flavien, comme il montoit à ſon appartement.

Auſſi-tôt Eutychés écrivit au Pape ſaint Léon une Lettre pleine d'artifice, où il s'efforçoit de paroître Catholique: il obtint même une Lettre de recommandation de l'Empereur pour le Pape, par le moyen de l'Eunuque Chryſaphius.

Le RABBIN.

Vous l'entendez, Monſieur : c'eſt au Pape que l'on s'adreſſe. Ce qu'Eutychés fit alors, Luther l'a fait : ſoumis juſqu'au temps où le ſaint Siege les a eu condamnés, ils n'ont méconnu ſa puiſſance qu'au moment où elle leur eſt devenue contraire.

La BONNE.

Saint Léon après avoir reçu cette Lettre, écrivit à ſaint Flavien qu'il étoit ſurpris de n'avoir point été averti par lui de ce ſcandale, & le prie de lui envoyer une perſonne qui pût l'inſtruire à fond de cette affaire, pour la terminer enſuite ; & il ajoute : *Cela ne ſera pas difficile, puiſque le Prêtre Eutychés déclare dans l'écrit qu'il m'a envoyé, que s'il ſe trouve en lui quelque choſe de répréhenſible, il eſt prêt à ſe corriger.*

Saint Flavien ſatisfit au deſir du Pape ; mais en attendant la déciſion de Rome, Chryſaphius gagna Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, en faveur d'Eutychés : il lui fit auſſi avoir la protection de l'Impératrice ; & par ſon moyen un Concile fut indiqué à Epheſe : mais on défendit à tous les Evêques de s'y trouver, laiſſant à Dioſcore le choix des vingt qu'il

devoit y mener. Les autres Patriarches reçurent auſſi l'ordre de ne mener avec eux qu'un pareil nombre d'Evêques.

Miſs DOROTHÉE.

Ma *Bonne*, j'ai mauvaiſe opinion de cette aſſemblée: il me ſemble même qu'on ne peut l'appeller un Concile, puiſqu'on en interdiſoit l'entrée à un ſi grand nombre d'Evêques. Apparemment qu'on n'avoit pas deſſein d'y procéder ſelon les regles.

La BONNE.

Auſſi dans tous les temps a-t-on nommé cette aſſemblée, *le brigandage d'Epheſe*. L'Empereur y avoit invité ſaint Léon, & les Evêques d'Italie; mais comme ce temps étoit trop court pour les aſſembler, ſaint Léon y envoya quatre perſonnes, qu'il chargea de Lettres, & entre autres d'une à Flavien, où il traite du Myſtere de l'Incarnation d'une maniere ſublime, & fait voir comment la doctrine de l'Egliſe à cet égard, eſt parfaitement conforme à l'Ecriture, aux ſentiments des Peres, & aux expoſitions de Foi données à Nicée & à Epheſe. Dans les Lettres, qui nous reſtent de lui à l'Empereur, il lui remontre qu'il eût été mieux de ne point troubler les Evêques en les éloi-

gnant de leur troupeau, puiſqu'on pouvoit réprimer l'erreur d'une autre maniere. Il lui dit que la doctrine de l'Egliſe eſt invariable, qu'elle ne change point, & que les profeſſions de Foi données dans les Conciles, n'étant que les déclarations de ce que l'Egliſe a toujours cru depuis les Apôtres qui ont enſeigné cette Foi, il faut s'y tenir invariablement.

Le RABBIN.

Eutychés & ſes fauteurs ſe ſont-ils inſcrits en faux contre ce diſcours du Pape, comme ils avoient intérêt de le faire?

Le CALVINISTE.

Non, Monſieur; auſſi accordons-nous que juſqu'alors l'Egliſe Romaine n'avoit fait qu'une innovation dans le précédent Concile d'Epheſe, où elle avoit décidé qu'il falloit appeller Marie, *Mere de Dieu*, contre l'ancien uſage; en quoi ils firent (c'eſt-à-dire, les Peres du Concile) une faute qui a été le fondement de l'Idolâtrie des Papiſtes, par rapport à Marie.

Le RABBIN.

Vous n'y penſez pas, Monſieur; l'Egliſe de tout temps n'avoit-elle pas cru que Jeſus étoit Dieu & homme tout

ſemble? Croire cette vérité, n'étoit-ce pas convenir que Marie étoit Mere de Dieu? On le croyoit ſi bien, qu'on fut ſcandaliſé lorſqu'on lui diſputa ce titre. S'il eût été nouveau, & que les Chrétiens n'euſſent pas été élevés dans cette Foi, on eût applaudi à Neſtorius, & l'indignation publique, dont il devint l'objet, ſeroit tombée ſur ceux qui auroient innové. Mais continuez, Mademoiſelle.

La BONNE.

Les Evêques étant aſſemblés au nombre de 130, le Prêtre Jean, qui faiſoit la fonction de Promoteur, par l'ordre de Dioſcore, lut la Lettre de l'Empereur pour la convocation du Concile. L'Evêque Jule, Légat du ſaint Siege, propoſa de lire les Lettres de ſaint Léon, & Dioſcore y conſentit; mais le Prêtre Jean, ayant parlé d'une autre Lettre de l'Empereur, Dioſcore & Juvenal de Jéruſalem en ordonnerent la lecture. L'Empereur dans ſa Lettre ordonnoit, qu'avant toutes choſes on traitât de ce qui regardoit la Foi, & le Légat fut de cet avis. Dioſcore s'y oppoſa, ſous prétexte que la Foi étoit fixée, & qu'il n'y falloit rien changer. Cette propoſition étoit vraie; mais il étoit vrai auſſi qu'Eutychés attaquoit cette Foi. On fit entrer cet Hé-

rétique, quoiqu'on refusât d'admettre dans l'Assemblée l'Evêque de Dorylée, qui avoit été son accusateur. Eutychés fit un discours rempli de calomnies, pour montrer qu'il avoit été justement condamné, & demanda qu'on lût les Actes faits contre lui. Les Légats du Pape y consentirent, à condition qu'on liroit aussi les Lettres de saint Léon, d'autant plus qu'elles avoient été écrites à l'occasion de ces Actes, qu'on avoit soigneusement examinés dans un Concile à Rome. Eutychés, qui d'abord avoit fait semblant de se soumettre au Pape, récusa ses Légats, parce qu'ils logeoient chez Flavien, & qu'ils avoient dîné avec lui, & protesta qu'il s'en tenoit à la Foi publiée à Nicée & à Ephese; sur quoi les Evêques le déclarerent Catholique, & leverent son excommunication : & comme ils crioient tous qu'ils s'en tenoient à la Foi de Nicée & d'Ephese, les Légats protesterent que c'étoit la Foi des Evêques d'Occident & du Pape, & récidiverent la demande, déja faite deux fois, de lire les Lettres de saint Léon; mais on ne le leur permit pas.

Lady LOUISE.

Les Evêques pouvoient-ils se dispenser de justifier Eutychés, puisqu'il se sou-

mettoit à la Foi, & nioit de l'avoir jamais combattue ?

La BONNE.

Et depuis quand, Madame, déclare-t-on un homme accuſé, innocent, ſur ſon propre témoignage? Pourquoi ne lui pas confronter ſon accuſateur? Pourquoi refuſer ſi obſtinément de lire les Lettres du Pape? Pourquoi ne pas demander à Eutychés qu'il anathématiſât l'héréſie dont il étoit accuſé? Vous voyez que le but de Dioſcore étoit de le juſtifier aux dépens de ſaint Flavien, qui l'avoit condamné. Son intention ſe manifeſta bientôt, puiſqu'il prononça une ſentence de dépoſition contre ce Saint.

Tous ceux qui n'étoient point entrés dans ſon complot, ayant à leur tête Euſebe, d'Icone, l'interrompirent, & en vinrent même juſqu'à embraſſer ſes genoux pour le conjurer de ne pas prononcer une ſentence ſi inique; & comme malgré ſes refus ils continuoient à reſter à ſes pieds, Dioſcore ordonna qu'on fît entrer le Proconſul avec un grand nombre de Soldats armés d'épées & de bâtons. On garda les Evêques juſqu'au ſoir, environnés de ces ſatellites; & ceux qui ne voulurent pas ſouſcrire, furent dépoſés ou exilés.

Le RABBIN.

La procédure d'Epheſe eſt ſi manifeſtement injuſte, qu'on ne recevroit pas un pareil arrêt donné par des Juges ſéculiers, dans la plus petite des affaires temporelles. Ce beau jugement ſubſiſta-t-il, Mademoiſelle ?

La BONNE.

Non, Monſieur. Les Evêques qu'on avoit empêchés en Orient d'aller à cette aſſemblée, refuſerent de la reconnoître; & la nouvelle de ce qui s'y étoit paſſé, étant arrivée à Rome dans le temps du Concile qu'on y aſſembloit tous les ans, tout ce qui avoit été fait à Epheſe fut déclaré nul. Le Protecteur d'Eutychés ayant été banni pour d'autres crimes, & l'Empereur Théodoſe étant mort, ſa ſœur Pulchérie eut le crédit de faire donner la Couronne impériale à Marcien, grand Capitaine, déja fort âgé; & pour lui donner plus d'autorité, elle l'épouſa, à condition de vivre, comme elle avoit fait juſqu'alors, en gardant la virginité.

Un des premiers ſoins de l'Empereur & de Pulchérie, fut d'accorder à ſaint Léon un Concile légitime, & les Légats s'étant aſſemblés à Conſtantinople, avec ce qu'il y avoit d'Evêques, l'héréſie

d'Eutychés y fut condamnée tout d'une voix.

Lady MÉRY.

L'Empereur rappella-t-il de ſon exil le Patriarche Flavien, qui avoit été ſi injuſtement dépoſé ?

La BONNE.

Il étoit mort dans ſon exil, accablé de coups & de mauvais traitements: auſſi eſt-il honoré comme Martyr, & à bon droit. On mit dans ſon ſiege Anatolius qui condamna Eutychés. Et comme l'Empereur écrivit à St. Léon pour la tenue d'un Concile, le Pape le pria de ne point permettre qu'on examinât le myſtere du ſalut, comme ſi on doutoit de ce qu'on devoit croire, & il dit ces paroles, que je vous prie de remarquer: *Il n'eſt pas permis de s'éloigner par le moindre mot de la doctrine des Evangéliſtes & des Apôtres, & d'entendre autrement la ſainte Ecriture que nos Peres l'ont appriſe & enſeignée, ni par conſéquent de remuer encore des queſtions impies, que le St. Eſprit a éteintes auſſi-tôt que le Démon les a excitées. Il ſeroit trop injuſte que quelques peu d'inſenſés fiſſent révoquer en doute ſi Eutychés a eu des ſentiments impies, ou ſi Dioſcore a mal jugé. Il n'eſt pas*

queſtion quelle Foi on doit tenir; mais à qui on doit pardonner de ceux qui reconnoiſſent leurs fautes.

Voilà, Meſdames, comme l'on parloit l'an 451, temps très-voiſin des Apôtres, eu égard à celui dans lequel nous vivons. On y diſoit, comme nous diſons aujourd'hui : il n'eſt pas permis de s'éloigner d'un ſeul mot de la doctrine des Apôtres & des Evangéliſtes, ni d'entendre l'Ecriture autrement que nos Peres nous l'ont appriſe. L'Egliſe a répété ces mémorables paroles à tous les Hérétiques qui ont paru depuis; elle les répétera à ceux qui paroîtront encore; car elle eſt uniforme dans ſon langage, comme dans ſes déciſions.

Le CALVINISTE.

Ce langage eſt le nôtre, Mademoiſelle. Nous nous plaignons de ce que l'Egliſe Romaine s'eſt écartée de la doctrine des Apôtres & des Evangéliſtes; car pour ce qui eſt des ſentiments des Peres, ils étoient hommes.

La BONNE.

Arius a fait le même reproche aux Peres de Nicée : Neſtorius & Eutychés ont fait les mêmes plaintes contre les Conciles qui les ont condamnés. Diſoient-ils

vrai? Diſoient-ils faux? Auriez-vous conſeillé aux Chrétiens de ce temps-là de les en croire, & d'abandonner la Foi du plus grand nombre? Cette Foi, dont parle St. Léon, s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours : toutes les fois que le Démon a excité les Novateurs à remuer des queſtions impies, le St. Eſprit les a éteintes; & malgré les horribles tempêtes que l'enfer a excitées contre la barque de Pierre, elle eſt reſtée ſur l'eau au milieu des plus grandes agitations.

L'ANGLICAN.

Vous mettez en fait ce qui eſt en queſtion : vous prétendez que l'Egliſe Romaine ne s'eſt jamais écartée de la doctrine des Apôtres & des Evangéliſtes, nous le nions; qui ſera notre Juge?

La BONNE.

Ceux qui ont jugé Arius, Neſtorius, Eutychés, le plus grand nombre des Evêques unis à leur Chef. Si cette autorité n'eſt pas ſuffiſante pour juger Luther, Calvin & les autres, elle ne l'a pas été pour condamner ces Hérétiques.

Miſs DOROTHÉE.

Aſſurément, Meſſieurs, l'Egliſe Romaine eſt d'accord avec ſaint Léon, &

vous n'y êtes pas. Ce Pape dit formellement, qu'il faut entendre l'Ecriture comme les Peres l'ont entendue & prêchée. Vous rejettez leur autorité, vous n'êtes donc pas de l'Egliſe qui ſubſiſtoit du temps de ce Saint. Celle-là étoit hérétique, ou vous l'êtes. Or il y a mille ans que l'Egliſe viſible a diſparu ſelon votre compte. Jeſus a attendu bien longtemps à la reſſuſciter en vous!

BELESPRIT.

Vous diſputez contre vos lumieres, je ne puis m'empêcher de le penſer, Mr. le *Calviniſte*. Vous avez parlé à la Catholique à Dordrecht, vous venez même de le faire avec Mr. *Valens*, & dans toutes les diſputes que les Proteſtants ont eues avec les Ariens, ils n'ont jamais pu leur oppoſer que l'autorité des Peres & des Conciles. Effectivement, s'il faut s'en tenir à l'Ecriture ſainte mal interprétée, les Ariens ont dix paſſages à vous alléguer dans le temps que vous n'en avez qu'un à objecter aux Catholiques. D'ailleurs les Ariens ont pour eux l'ancienneté de la date. Il n'appartient qu'à un Catholique de convaincre un Arien, & je vais vous avouer, que ſi les paroles de Jeſus-Chriſt ne m'avoient fixé ſans retour dans la Foi de l'Egliſe Romaine, j'au-

rois été Arien plutôt que Calviniſte. Je dis, *je deviendrois*; car Meſſieurs les Philoſophes m'avoient rendu *Rienniſte*.

L'ARIEN.

Eh! comment les paroles de Jeſus ne vous auroient-elles pas fixé? Elles m'ont terraſſé, moi qui vous parle. Avouez-le de bonne foi, Monſieur le *Calviniſte*; vos Apôtres ont été nos Peres, nos reſtaurateurs: c'eſt eux qui ont briſé les entraves ſalutaires que Jeſus avoit miſes à l'orgueil, & à la légéreté de l'eſprit humain. Comment ſe perſuader qu'il étoit Dieu, en voyant ſon Ecriture devenir une épée meurtriere dont l'on ſe ſervoit pour autoriſer les opinions les plus extravagantes? Chez les Catholiques, les Livres ſaints ſont la nourriture de l'ame des Fideles; ils n'en peuvent jamais abuſer, l'autorité de l'Égliſe en détermine le ſens. Chez vous, elle produit chaque jour des novateurs, des opinions monſtrueuſes: elle a détruit toute ſubordination.

Lady S.

En vérité, Monſieur *Valens*, vous parlez d'une étrange maniere: on diroit à vous entendre, que vous êtes devenu Papiſte.

L'ARIEN.

Et on diroit vrai, Madame: il fa
ajouter, & le plus ſoumis. J'ai ép
trop de tempêtes en voulant me ſouſ
au joug de la ſoumiſſion que Jeſus
poſée aux Chrétiens : j'en connois
diſpenſable néceſſité, & je reco
qu'il eſt Dieu, à la ſageſſe qui lui
prévoir, & le mal & le remede.

Lady S.

Je ne vous ſuivrai pas dans cet é
Monſieur. Il eſt de plus habiles ger
vous, dont je prendrai les leçons. M
voyez, quelle ſottiſe!

Le RABBIN.

J'eſpere, *Mylady*, que cela ne ſe
votre dernier mot; vous voulez bie
nous continuions. Comment finit l'a
d'Eutychés?

La BONNE.

L'Empereur aſſembla un Conc
Chalcedoine, où l'on déclara qu'
tenoit inviolablement attaché à l
annoncée dans les Conciles précéd
Mais, ajouta-t-on : *Les ennemis de*
rité ont inventé de nouvelles expreſ
les uns voulant anéantir le Myſtere de

nation, & refuſant à la Vierge le titre Mere de Dieu; les autres introduiſant confuſion & un mélange, & forgeant opinion inſenſée & monſtrueuſe, qu'il a qu'une nature de la chair & de la inité, & que la nature du Fils eſt paſſi- C'eſt pourquoi le ſaint Concile écumé- ue, voulant obvier à toutes leurs en- rriſes, & montrer que la doctrine de gliſe eſt toujours inébranlable, a défini la Foi de trois cents dix-huit Peres eſt iolable. De plus, il confirme la doctrine les cent cinquante Peres, aſſemblés à ſtantinople, ont enſeignée touchant la ſtance du Saint-Eſprit à cauſe de ceux l'attaquoient, & non qu'ils cruſſent l manquoit quelque choſe à l'expoſition :édente.

Lady LOUISE.

e n'entends pas bien ces dernieres pa- s; voulez-vous bien me les expliquer?

La BONNE.

ermettez-moi auparavant de finir le ìge commencé. *Et à cauſe de ceux veulent détruire le Myſtere de l'In- nation, le Concile reçoit les Lettres Sy- ıles du Bienheureux Cyrille tant à lorius qu'aux Orientaux, comme pro- à réfuter l'erreur de Neſtorius, &*

à expliquer le ſens du Symbole. Le Co
y joint, avec raiſon, la Lettre du très-
Archévêque Léon à Flavien contre l'er
d'Eutychès, comme conforme à la Co
ſion de ſaint Pierre, & également
pre à détruire les erreurs, & à affe
la vérité.

Le CALVINISTE.

N'avois-je pas raiſon de dire, M
moiſelle, que la Foi de l'Egliſe Rom
s'étoit formée par lambeaux; qu'elle
pas été parfaite du premier coup, & qu
différents lambeaux ont été faits de te
à autres, & enſuite recouſus enſeml
Car enfin, ce ne fut qu'après le Cor
de Nicée qu'on ſut à quoi s'en teni
la divinité de Jeſus, ou du moins ſi
nature. J'en dis autant de la foi ſi
Saint-Eſprit, qui eut beſoin d'un a
Concile pour être crue des Fideles. V
avez vu qu'avant Neſtorius & Eutycl
on confondoit en Jeſus les deux natu
ou l'on admettoit en lui deux perſon

Lady VIOLENTE.

Voilà du ſingulier. Rêvez-vous, M
ſieur, quand vous tenez un pareil
cours? Vous appellez la foi du Myſ
de la ſainte Trinité, la foi de l'É
Romaine, vous parlez du même to

Myſtere de l'Incarnation. Ne ſont-ils pas la foi de votre Egliſe & de la nôtre? D'ailleurs c'eſt ſur la foi de ces grands Myſteres que l'Egliſe eſt fondée : s'ils n'ont pas été crus avant le quatrieme & cinquieme ſiecle, il n'y a donc pas eu d'Egliſe avant ce temps? Les Apôtres ont donc bien mal rempli leur miſſion, s'ils ont laiſſé à leurs Succeſſeurs le ſoin de nous apprendre ce que nous devions croire ſur ces grands Myſteres. Je vous l'avoue, je n'ai de ma vie entendu une telle impiété, & je ne vois pas qu'elle puiſſe aboutir à autre choſe qu'à détruire toute Religion.

La BONNE.

Ce n'eſt pas là l'intention de Monſieur, ni de ceux qui l'ont dit avant lui; il n'a pas l'honneur de l'invention, & la charité m'oblige de croire qu'il a pris ce mauvais raiſonnement, ou plutôt cette impiété toute faite ſans en ſentir les conſéquences.

Le RABBIN.

En effet, cette ſuppoſition anéantiroit tout Chriſtianiſme. Il ſeroit un ouvrage humain, auquel chacun pourroit ajouter, ôter; & des perſonnes raiſonnables auroient droit de rejetter une Foi qui ſeroit de la façon des hommes.

Le CALVINISTE.

Vous tirez de mon discours une
séquence que je nie. Ce n'est pas à
à demander à Dieu raison de ses œu
sans doute qu'il en avoit de bo
quand il lui a plu de nous découv
vérité peu à peu : il faut adorer ses
dans le silence, sans vouloir nous
de les approfondir.

La BONNE.

Je vous proteste, Monsieur, que
ce que je vais vous dire, je n'ai
moindre dessein de vous fâcher; m
ne puis tenir la vérité captive.

Un jeune Officier Suisse me disoit
année, la larme à l'œil, que le D
avoit pénétré jusques dans son Pa
qu'il y faisoit chaque jour des pr
Avouons-le, de bonne foi, c'est l
gion à la mode, aussi-bien en Angl
qu'en France & ailleurs. A quoi d
attribuer un pareil malheur ? A de
sonnements pareils à ceux que vo
nez d'entendre, Mesdames. Un
qui se soucie peu de la foi des hon
tel que nous le présentent les Tolé
a fait naître chez nos soi-disants P
sophes, l'idée d'un Dieu qui se
peu de notre morale. Une Religio

maine ne mérite pas de captiver des ſavants, il faut la laiſſer au vulgaire. Un Dieu qui nous punit ou nous récompenſe eu égard à ſon bon plaiſir; qui nous deſtine à être méchants & réprouvés, ſeulement parce que le meilleur monde le demandoit ainſi; qui nous juſtifie par la foi de nos Peres; qui s'eſt tellement mis dans la tête de ſauver une partie des hommes, & de damner l'autre, que les crimes des premiers ne peuvent leur ôter la grace; ni les bonnes œuvres des ſeconds, l'attirer: toutes ces idées, dis-je, doivent détruire toute idée d'un premier Etre chez les hommes qui penſent, ou offrir pour Divinité à ceux qui ne penſent pas, un être contraire à lui-même, & moins bon qu'ils ne le ſont eux-mêmes pour peu qu'ils ſoient honnêtes gens. Voilà pourtant le Catéchiſme qui ſort naturellement des Ouvrages de Luther, de Calvin, des déciſions de Dordrecht. Ces Ouvrages en ont produit d'autres, & ſont les peres du Dictionnaire de Bayle, de la Philoſophie de Leibnitz, de l'Ouvrage intitulé *l'Eſprit*, & de mille autres ſemblables. Ai-je tort, Monſieur *Beleſprit?*

BELESPRIT.

Non, aſſurément, ces Ouvrages ont

été mes Catéchiſmes, & celui de mes confreres les Déiſtes. Je vois même clairement qu'il faut en venir à croire ces Auteurs, quoiqu'ils ſe contrediſent eux-mêmes à chaque page, ſi on reçoit l'idée de cette Religion formée par lambeaux. Ce n'étoit pourtant pas là l'intention de celui qui l'a miſe au jour, je le préſume du moins.

La BONNE.

Et vous avez raiſon. Un grand homme de notre ſiecle, Monſieur Boſſuet, Evêque de Meaux, a fait un Ouvrage dans lequel il a réuni les variations des Egliſes réformées : il a prouvé aux Proteſtants, par leurs profeſſions de Foi, qu'ils ont changé, retouché leur Foi, de maniere qu'ils ſont tombés en contradiction avec eux-mêmes. Il leur a dit : Le Saint-Eſprit ne ſe contredit jamais, il enſeigne tout d'un coup ce qu'il faut croire, & Jeſus a dit lui-même, qu'il venoit enſeigner toute vérité. Il y a de la contradiction dans les Confeſſions de Foi des Proteſtants : donc le Saint-Eſprit ne les a pas dictées. A cette concluſion il a ajouté une propoſition. Prouvez-moi, a-t-il dit aux Proteſtants, que l'Egliſe Romaine a varié une ſeule fois dans ſa doctrine, & je quitte cette Egliſe l'inſtant d'après.

Lady LOUISE.

Mais cela ne répond point à la queſtion que je vous avois faite. Pourquoi ajouter à la foi de Nicée ſi elle étoit ſuffiſante?

La BONNE.

Vous êtes bien vive, ma chere, que ne m'écoutiez-vous juſqu'au bout? l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, depuis les Apôtres, eſt en poſſeſſion & de la Foi, & de la ſoumiſſion des Fideles. La foi des myſteres de la ſainte Trinité & de l'Incarnation eſt ſuffiſamment exprimée dans le ſymbole, que nous appellons des Apôtres; & ſi jamais Arius n'avoit cherché à donner un mauvais ſens à ces paroles: *Et en Jeſus-Chriſt ſon fils unique notre Seigneur*; elle n'auroit pas eu beſoin d'employer le mot *conſubſtantiel*. Ce mot n'apportoit point une nouvelle Foi; les Fideles croyoient autant à la Divinité de Jeſus, avant qu'on eût employé ce mot, qu'auparavant: il n'a point changé l'idée qu'ils avoient du Fils de Dieu; mais il leur a donné le moyen de connoître ceux qui avoient la même foi qu'eux, d'avec ceux qui regardoient Jeſus comme un homme. A meſure que les Hérétiques ſe ſont écartés du ſens du ſymbole, à meſure qu'ils ont touché aux

vérités de Foi qu'elle avoit reçues des Apôtres, l'Eglise a précautionné ses enfants contre leurs erreurs, & a dit ce que les Peres du Concile de Chalcédoine dirent alors, & que vous n'avez pas remarqué. *Ce n'est pas qu'il manque rien à la Foi précédente.* Elle existoit, les Fideles la recevoient de l'Eglise; mais des hommes nouveaux veulent leur enlever cette foi en changeant le sens que l'Eglise a toujours attaché aux mots dont on s'est servi; il faut nécessairement fixer ces mots, par d'autres si décisifs, que les Hérétiques ne puissent en abuser: ses enfants fideles n'en avoient pas besoin; mais elle doit l'instruction à ceux mêmes qui se révoltent contre elle, & le soutien aux foibles & aux petits, qui pourroient croire que ces nouveaux venus n'expliquent que la Foi ancienne, dans le temps qu'ils la détruisent; car vous m'avouerez qu'il n'y a rien dont on abuse plus que *des mots*. témoin le *semblable en substance.*

Lady LOUISE.

Je vous entends à présent, ma *Bonne*, mais vous ne nous avez point expliqué pourquoi on a inventé le système de l'Eglise, dont la foi s'est formée par lambeaux: c'est ma faute, je vous ai interrompue.

La BONNE.

Monſieur de Meaux ayant prouvé, mais ſans replique, les variations de l'Egliſe Proteſtante, ayant montré que ſa foi s'étoit formée par lambeaux, mais ſi mal taillés, qu'il n'eſt pas poſſible de les rejoindre enſemble pour en faire un tout, il á fallu, pour lui répondre, lui dire que la même choſe étoit arrivée dans les premiers ſiecles. Ceux qui l'ont dit les premiers, ſavoient bien que cela étoit faux; mais ils ont dit comme Mezerai: qui ſe donnera la peine de l'examiner? On nous en croira ſur notre parole, & ſi quelques ſavants nous démaſquent, nous crierons contre leurs Ouvrages, & en donnerons horreur aux Proteſtants crédules.

Le CALVINISTE.

C'eſt une calomnie; chacun chez nous eſt libre de lire toutes ſortes de Livres.

La BONNE.

Nos converſations ſeront écrites, Monſieur. Au-lieu de me répondre, on prendra un chemin plus court, on dira du mal de l'Ouvrage, peut-être de l'Auteur, & les eſprits prévenus ne le liront pas: cependant il ſeroit facile de me confondre à peu de fraix. Si j'ai avancé le

faux, il faut le prouver. Si j'ai dit
il n'eſt plus poſſible d'être Proteſta

Le CALVINISTE.

On diroit à vous entendre, qu'il
queſtion entre nous que des matiere
cidées dans les premiers Conciles.
nez-vous-en là, & nous ſerons d'ac
Etoit-il alors queſtion de l'Euchar
du Purgatoire, de la Priere pou
Saints, & des nouveaux dogmes qu
re Egliſe a inventés depuis, & dc
vous défie de me montrer trace dan
premiers Conciles? S'ils euſſent été
ment reçus alors, n'en auroit-on pa
mention?

Le BONNE.

Par conſéquent, un Macédonien
parloit contre le Saint-Eſprit, un
torien & un Eutychien qui erroier
rapport au Myſtere de l'Incarna
pouvoient dire : Cette foi eſt nou
ment inventée, les trois cents di
Peres n'en ont pas dit un mot. Le
ſaint Léon vous a dit qu'on n'aſſen
point un Concile pour ſavoir ce
devoit croire, mais à qui l'on devoi
donner; car depuis près de dix-hu
cles, la Foi de l'Egliſe a été form
les ſaintes Ecritures, & par les Ap

Le CALVINISTE.

Finiſſons une bonne fois. Tout gît en preuves; vous nous les avez promiſes, il faut nous les donner. Montrez-nous qu'on a cru la tranſubſtantiation dès les premiers ſiecles de l'Egliſe, le Purgatoire, la Meſſe, le Culte des Saints & des Images, & les autres dogmes que vous croyez à préſent. Détruiſez mes accuſations, & ne vous arrêtez plus en chemin.

Le BONNE.

Vous avez occaſionné la plupart de nos poſes, Monſieur, & je n'y ai point de regret : nous avançons lentement; mais nous épuiſons les objections qu'on pourroit faire, & je m'interromprai toujours avec plaiſir pour répondre à ces Dames. Mr. le *Rabbin*, réſumez, je vous prie, tout ce que nous avons prouvé juſqu'à préſent pour n'y plus revenir.

Le RABBIN.

Les Indulgences, l'autorité, la néceſſité, la vérité d'un Tribunal pour expliquer le ſens de l'Ecriture, le mérite des œuvres, la confeſſion auriculaire & la Pénitence, Sacrement inſtitué par Jeſus-Chriſt. Il me ſemble que vous avez prouvé encore que le fanatiſme, l'irréligion,

l'indifférence ſur la Foi ſont des ſuites naturelles de la révolte contre l'Egliſe.

La BONNE.

Il me reſte donc à vous montrer notre Foi d'aujourd'hui, dès les premiers ſiecles de l'Egliſe. Si après l'avoir fait, Meſſieurs & Dames, vous réſiſtez encore à la vérité, je vous appelle au jugement de Dieu, je ſerai nette de vos ames, & deviendrai votre accuſatrice.

Lady LOUISE.

Quand vous devriez dire que je me répete, je ne puis m'empêcher de vous témoigner combien cet article de votre Religion me révolte. Je ne puis m'accoutumer à vous entendre damner ceux qui n'en ſont pas.

Le RABBIN.

J'avois oublié que c'étoit encore un article décidé. Lady *Louiſe* l'a oublié auſſi, à ce qu'il paroît. Diſons-en encore un mot, & s'il eſt déciſif, qu'il n'en ſoit plus queſtion. Pardon, Madame. Si vous étiez conſéquente, vous ne feriez pas un crime à l'Egliſe Romaine d'un dogme qu'elle a puiſé dans l'Evangile. Nous ſommes obligés, ſelon Jeſus-Chriſt, de regarder comme un Païen & un Publicain celui

qui n'obéit pas à l'Egliſe. Celui qui n'aura pas la Foi, ne ſera pas ſauvé, dit encore Jeſus. Voudriez-vous que l'Egliſe Romaine donnât un démenti au Fils de Dieu? On vous a dit que ſi vous avez la Foi, Mademoiſelle *Bonne* ne l'a pas, cela eſt clair. Il y en a donc une de vous deux qui ne peut être ſauvée, cela eſt encore clair. C'eſt ſur ce principe qu'a parlé ſaint Athanaſe; & quoique Mademoiſelle *Bonne*, pour être très-exacte, ne vous ait pas affirmé que ce Symbole ſoit de lui, il y a des Auteurs qui le croient. Du moins tous conviennent qu'il eſt pris de la doctrine de ce Saint, que l'Egliſe a canoniſé. On diſoit donc au quatrieme ſiecle comme en celui-ci: Hors l'Egliſe qui poſſede ce Symbole, il n'y a pas de ſalut. A-t-on reproché à ſaint Athanaſe d'avoir inventé un dogme nouveau, lui qu'on accuſoit de tant de crimes? A-t-on même penſé à dire que ſa doctrine étoit nouvelle? Non, car elle étoit établie par Jeſus-Chriſt, & appuyée par tous les Apôtres & les Saints. Saint Paul appelle les Hérétiques, *des hommes livrés à Satan*, auroit-il dit qu'ils ſeroient ſauvés, s'ils mouroient en cet état? Le Ciel eſt-il pour les Eſclaves de Satan? *Que ton argent périſſe avec toi*, dit ſaint Pierre à Simon le Magicien. Ce Saint

manquoit-il alors de charité ? Saint Jean dans ſon Apocalypſe, manquoit-il de charité, quand il dit à un des ſept Evêques : *Je ſais que vous avez quelque choſe de bon, c'eſt que vous haïſſez les Nicolaïſtes ?* Une des preuves que les Egliſes Proteſtantes ne ſont pas celle que Jeſus a fondée, c'eſt qu'au moment où elles ſe vantent de ne croire que la ſainte Ecriture, elles en anéantiſſent un des principaux paſſages.

La BONNE.

La premiere fois que nous nous retrouverons, Meſdames, nous examinerons à fond, de quel temps on doit dater l'autorité des Papes ; & ſi elle ne remonte pas à celui des Apôtres, je vous l'abandonnerai de bon cœur, auſſi-bien que tous les dogmes qui n'ont pas la même origine.

SECONDE JOURNÉE.

Miniſtres, *La Bonne*, *Monſieur de Bonnefoi*, *Le Rabbin*, *Lady Louiſe*, *Miſs Dorothée*, *Lady Violente*, *Lady Méry*.

Miſs DOROTHÉE.

COMMENT, ma *Bonne*! Ces Dames ne ſont pas encore venues. Nous gnions, Lady *Louiſe* & moi, d'ar- r des dernieres.

La BONNE.

Toutes celles qui doivent être à no- converſation ſont ici, ma chere; j'ai des Lettres de ces Dames, par leſ- lles elles ont pris leur congé.

Lady LOUISE.

Cela me paroît ſingulier. Pourroit-on s demander ſans indiſcrétion, ma *ne*, quels motifs elles vous ont don- de leur déſertion?

La BONNE.

Liſez tout haut la Lettre de Miſs *Cham- e*, Madame. Comme elle ne m'a pas andé le ſecret, je puis vous la com- iquer.

Lettre de Miſs Champêtre à Mad
ſelle Bonne.

MA BONNE,

„ Je ne puis vous exprimer le ch
„ que je ſens d'être forcée de vous
„ donner ; mais cette démarche eſt
„ moi d'une néceſſité abſolue. Il eſ
„ tain que ſi vous prouvez tout ce
„ vous avez avancé, il n'y a pas
„ tre parti à prendre, que celui
„ faire Catholique, & vous ſentez
„ poſſibilité dans laquelle je ſuis de
„ une telle démarche. Vous ſavez
„ mon Mari ayant perdu preſque
„ ſes biens, nous ne ſubſiſtons qu
„ ſes emplois : en changeant de
„ gion, je riſquerois de les lui faire
„ dre. Si j'étois Catholique, il fau
„ élever mes enfants dans la Rel
„ que je croirois la meilleure ; ce
„ leur fermer la porte à tout. Il
„ donc mieux que je me retire à
„ ſent, qu'il n'y a rien ou peu de c
„ de prouvé : je me dirai que vou
„ riez été dans l'impoſſibilité, ou
„ tôt je ne me dirai rien ; je mettrai
„ mes ſoins à vous oublier, vous
„ leçons. Je me dirai..... oh ! Je n
„ ce que je me dirai ; mais toujour

„ il ſûr que je ne vous reverrai ja-
„ mais. „

Le RABBIN.

En vérité je plains cette pauvre Dame. Il eſt clair par ſa Lettre qu'elle entrevoit la vérité, & qu'elle s'y refuſe. J'ai éprouvé cette terrible ſituation, & je vous aſſûre que c'eſt une véritable agonie.

La BONNE.

Ce n'eſt pas là ſon dernier mot, Monſieur ; je la laiſſe aux priſes avec ſa conſcience : elle parlera plus haut que je ne pourrois le faire. La voilà dans le cas de l'Evangile, qui dit qu'il faut arracher cet œil, couper cette main, ce pied qui ſont des ſujets de ſcandale.

Lady LOUISE.

J'avoue que cela eſt difficile ; mais il eſt plus pénible encore d'aller en Enfer. Perſonne n'a des liens plus forts que moi : j'adore mon mari, mon pere & mes enfants ; ils le méritent, vous le ſavez, ma *Bonne ;* mais je veux aimer Dieu plus qu'eux. Je lui demande ſans ceſſe les lumieres de ſon Saint-Eſprit pour connoître la vérité, & je la ſuivrai quoiqu'il m'en coûte (avec le ſecours de ſa grace, s'en-

tend.) Je vous l'avoue; je frémis depuis la tête jusqu'aux pieds, en prononçant ses paroles. Quoi! Il faudroit regarder tant d'amies que j'ai eues, comme perdues pour moi. Il faudroit déchirer le cœur du plus tendre des époux, du meilleur de tous les peres. Ah! ma *Bonne*, qu'il me faudroit une puissante grace pour en venir là!

La BONNE.

Dieu vous la donnera, ma chere: & que savez-vous si votre exemple & vos prieres ne leur procureroient pas le plus précieux de tous les biens, le don inestimable de la Foi? Je connois peu Monseigneur votre Epoux; mais votre respectable Pere a tant d'honneur, de probité, de charité, que je le crois proche du Royaume des Cieux. Peut-être Dieu, qui l'a regardé dans sa miséricorde, veut-il se servir de vous pour lui ouvrir les yeux. Il ne lui manque que d'examiner sa Religion, de la confronter avec la nôtre. Offrez-lui hardiment cet examen, vous ne courez aucun risque. La vérité ne craint point le grand jour; il n'y a que l'erreur qui fuit l'examen.

Le CALVINISTE.

Je conviens de ce principe, Made-

...
re à nos déciſions. Chez vous, au con-
e, tout examen eſt défendu : il faut
voir aveuglément les déciſions de vo-
Egliſe, ſans examiner ſi elles ſont
raires à l'Ecriture : la lecture de nos
es vous eſt interdite ſous peine d'ex-
munication. C'eſt que les erreurs que
profeſſez craignent la lumiere.

Le RABBIN.

me charge de cette réponſe, Mon-
. Les Catholiques ont raiſon d'en
ainſi, & vous auriez tort en ſuivant
ême méthode. Quiconque croit aux
les de Jeſus tant de fois répétées,
à l'Egliſe le ſoin de former ſa foi,
qu'il eſt convaincu que les portes
Enfer ne prévaudront jamais contre
& que Jeſus ſera avec elle juſqu'à

ment des paroles de Jeſus. Vous ne pourriez, Monſieur, exiger une pareille ſoumiſſion : votre Egliſe, de votre aveu, & par la notorieté des faits, n'eſt pas infaillible. Vous dites qu'elle ne force perſonne à ſe ſoumettre à ſes déciſions : c'eſt avouer tacitement qu'elle n'eſt pas l'Egliſe de Jeſus ; celle-là ne ſe peut tromper, & il faut obéir à ſes déciſions, ſous peine d'être regardé comme un Païen & un Publicain. Tenez, Monſieur, cette ſeule liberté d'examiner les déciſions de votre Egliſe, me feroit ceſſer d'être Proteſtant ſi j'avois le malheur de l'être. Une Egliſe, qui avoue qu'elle n'eſt pas infaillible, & qu'on peut ſe ſauver hors de ſon ſein, ne peut être l'Egliſe de Jeſus.

Le CALVINISTE.

Vous vous trompez, Monſieur. Nous obligeons tous ceux de notre Communion à recevoir les déciſions, ou plutôt les Confeſſions de Foi de notre Egliſe, & nous retranchons de notre Communion ceux qui refuſent d'y ſouſcrire ; mais nous n'avons pas la cruauté de leur refuſer le ſalut, parce qu'ils ſe trompent dans des points qui ne ſont pas eſſentiels.

Le RABBIN.

Votre réponſe, mon cher Monſieur,

quoiqu'elle ſoit fort courte, fourmille de contradictions. Vous ne pouvez obliger perſonne à ſouſcrire à vos Confeſſions de Foi, puiſque vous convenez qu'elles ſont faites par des hommes qui peuvent ſe tromper, puiſque vous convenez même qu'ils ſe ſont trompés, & que vous avez été forcés d'abandonner les déciſions les plus authentiques qu'ils aient portées. Pour avoir droit d'exiger l'obéiſſance des Fideles, il faudroit que vos déciſions renfermaſſent cette Foi, dont Jeſus a confié le dépôt à ſon Egliſe, cette Foi néceſſaire au ſalut : mais auſſi rien ne pourroit ſuppléer à cette Foi ; & dire qu'on peut ſe ſauver ſans elle, c'eſt donner un démenti formel à Jeſus, qui dit : *Celui qui n'aura pas la foi, ne ſera pas ſauvé.* Vous ajoutez que vous ne pouvez refuſer le ſalut à des gens qui ne ſe trompent pas dans des points eſſentiels ; mais vous les chaſſez de votre Egliſe : ſi elle étoit l'arche, ne ſeroit-ce pas une impiété de dire qu'on peut ſe ſauver hors d'elle ? Si les choſes dans leſquelles ils errent, ne ſont pas eſſentielles au ſalut, vous manquez cruellement de charité, en ſéparant de votre corps des gens qui ſont encore membres de Jeſus-Chriſt. C'eſt déchirer la robe du Sauveur ſans aucune néceſſité ; c'eſt faire un ſcandale, un ſchiſme. Or,

après le péché, le ſchiſme eſt le plus grand de tous les maux; ou plutôt il eſt lui-même un très-grand péché.

Lady LOUISE.

Je vous prie de me dire, s'il eſt vrai qu'on vous défende la lecture des Livres proteſtants.

La BONNE.

Loin de les défendre aux perſonnes inſtruites, rien n'eſt plus propre à les affermir dans la Foi. J'en ai lu pluſieurs, & j'en lirai tout autant qu'il m'en tombera dans les mains, parce que l'on me l'a permis; mais cette permiſſion ne s'accorde point aux ignorants, & je veux vous faire juge des raiſons qui engagent à la refuſer. Ces Livres diſent affirmativement, que l'Egliſe Romaine enſeigne des dogmes nouveaux; que ſa doctrine eſt contraire à celle qu'elle a reçue des Apôtres, & mille autres fauſſetés, que nos Ecrivains ne manquent pas de réfuter; mais comme ces réfutations ne ſont pas des Livres communs, ceux qui liſent les Livres proteſtants ignorent même leur exiſtence, & pourroient s'expoſer aux tentations; d'ailleurs il eſt mille ſortes de gens capables de retenir les injures groſſieres qu'on nous prodigue à

ne des pages de ces ſortes de Li-
& qui ſont trop bornés pour en-
le faux des raiſonnements ſur leſ-
ls ſont appuyés. Les contradictions
quent que les perſonnes accoutu-
à raiſonner juſte, & celles-là ſont
it nombre. Vis-à-vis d'elles je le
, le poiſon répandu dans ces Li-
orte ſon antidote. Ce fut en liſant
ire de la réformation, que la Du-
d'York & ſon Epoux devinrent
liques; & je ne trouve rien de plus
à déſabuſer un Anglican, que la
des Ouvrages de l'Evêque de ſaint

Lady LOUISE.

n'ai jamais entendu parler de ces
ges : dites-nous, je vous prie, de
ls traitent.

La BONNE.

ui qui occupe le ſiegé d'Aſaph dans
cipauté de Galles, s'eſt aviſé de
r à pluſieurs paſſages de la ſainte
re un ſens différent de celui qui
u dans l'Egliſe Anglicane; la Cour
iaſtique l'a trouvé mauvais, & a
mné les Ouvrages de cet Evêque :
plaint, & demande à cette Cour : Y
une Autorité, un Tribunal compé-

tent pour interpréter l'Ecriture? N'y en a-t-il pas? S'il y en a un, il eſt hors de doute qu'au temps de la réformation, nos Peres ont été des rebelles, puiſqu'ils ont refuſé de ſe ſoumettre aux déciſions de ce Tribunal. Toute la réformation eſt fondée ſur cette opinion, que chacun peut interpréter l'Ecriture, & que nul n'a droit d'aſſujettir les autres à ſa façon de penſer. Or s'il n'y a point de Tribunal, de quel droit me condamnez-vous?

Lady LOUISE.

Ce raiſonnement eſt conſéquent, & je conçois la raiſon pour laquelle il y a dans ce Pays autant de Religions que de têtes: c'eſt un grand inconvénient ſans doute; mais il eſt né du deſpotiſme inſupportable que les Papes ont uſurpé.

La BONNE.

Diſtinguons ſoigneuſement, Meſdames, ce que fait le Pape comme Chef de l'Egliſe, ſes prérogatives en cette qualité, & ce qu'il fait comme homme; car en cette derniere qualité il eſt ſujet à l'erreur, & aux paſſions. Je vous l'ai déja dit, je ne ſuis pas Ultramontaine, & nulle Françoiſe n'eſt plus attachée que moi aux prérogatives de nos Rois. J'ai appris de Jeſus, & des Apôtres, qu'il faut

ter les Puiſſances, parce qu'elles
ent de Dieu; mais Jeſus dit à Pila-
lon Royaume n'eſt pas de ce monde.
nſéquence de ces paroles, je n'ac-
au Pape qu'une puiſſance ſpirituel-
ais je la lui accorde ſans bornes,
'il eſt uni au plus grand nombre,
l eſt queſtion de la Foi, des mœurs,
la diſcipline générale. Dans ces
ons, il eſt pour moi le Succeſſeur
erre; l'Egliſe eſt fondée ſur lui,
peut ſubſiſter ſans lui, non plus
e maiſon ſans fondement, parce que
l'a voulu ainſi. Dans tous les cas
Succeſſeur de Pierre ſort des limi-
ie Jeſus a données à ſon pouvoir,
vois plus que l'homme, parce que
n'a pas promis aux Succeſſeurs de
l'impeccabilité, mais une autorité
ible pour juger, décider, de concert
les Evêques, dans les matieres de

de la Foi dans des choſes que l'Egliſe avoit décidées. Les Papes ont dû leur réſiſter, les retrancher même du ſein de l'Egliſe, lorſque leur héréſie étoit notoire : la juriſdiction ſpirituelle leur donne ce droit ſur tous les Chrétiens en général : mais dans le même temps, ils devoient obéir à ces mêmes Empereurs dans toutes les choſes qui ne regardoient pas la Foi : N'eſt-ce pas cela, ma *Bonne* ?

La BONNE.

Oui, ma chere; mais lorſqu'ils ont voulu s'arroger le droit de diſpoſer des Couronnes, comme quelques-uns ont fait, qu'ils ont prétendu diſpenſer les ſujets du ſerment de fidélité qu'ils avoient fait à leur Souverain, j'aurois vu l'homme en eux, & non le Succeſſeur de Pierre. J'aurois levé les épaules à l'ouie de leurs prétentions, & j'aurois dit : On voit bien que les promeſſes de Jeſus ne ſont pas l'impeccabilité ; elles ne regardent que la Foi, la diſcipline & les mœurs, lorſque le Pape en prononce avec le grand nombre, ou que ſes décrets ſont approuvés du plus grand nombre. J'en dirois autant ſi le Pape vouloit décider des difficultés qui s'élevent ſur les ſciences profanes, telles que l'Aſtronomie, la Médecine, l'Architecture, &c., à moins que ceux

qui écrivent ſur ces Arts n'euſſent avancé quelques propoſitions relatives à des erreurs condamnées, ou contraires à la doctrine reçue depuis les Apôtres; car en ce cas, le Vicaire de J. C. reparoîtroit à mes yeux: en tout autre cas c'eſt un homme.

Lady LOUISE.

Je commence à comprendre la ſorte d'infaillibilité que les Catholiques reconnoiſſent dans le Pape uni au corps des Paſteurs, union qui fait ce qu'ils appellent l'Egliſe. Elle eſt uniquement fondée ſur la promeſſe de Jeſus-Chriſt, & n'a lieu que dans les choſes du ſalut. On me l'avoit expliqué bien autrement. Vous nous avez déja cité quelques paſſages qui prouvent que la ſupériorité du Pape ſur les Evêques étoit reconnue comme très-ancienne, dès le troiſieme ou quatrieme ſiecle; mais vous nous en avez promis d'autres.

La BONNE.

Remarquez, je vous prie, Madame, qu'on a peu écrit dans les deux premiers ſiecles de l'Egliſe, (excepté les ſaintes Ecritures.) Comme dans ces temps, ainſi que dans celui-ci, il s'élevoit des hommes ſuperbes, qui cherchoient à dénatu-

rer les paſſages de l'Evangile pour l
rer à leur ſens, les Peres n'écrivoien
pour réfuter leurs erreurs. Ils diſoien
de choſe des points qui n'étoient p
taqués par les Hérétiques; car il eû
inutile d'écrire pour prouver des ch
que perſonne ne révoquoit en d
Comme perſonne n'attaquoit alors la
mauté du Pape, nous n'avons point
crits particuliers qui en parlent; ma
trouve en pluſieurs endroits des pre
non équivoques de cette primauté.
tullien, devenu Montaniſte, c'eſt-
re, enſeignant qu'il y a des péchés
miſſibles, Tertullien, dis-je, ſe moq
d'un décret que le Pape avoit fait
ſujet, s'exprime en ces termes : *Le
verain Pontife, c'eſt-à-dire, l'Evêqu
Evêques, dit : Je remets le péché d'
tere & de fornication à ceux qui a
accompli leur pénitence.* On rega
donc, dès l'an 207, le Pape comme
vêque des Evêques.

Le CALVINISTE.

Vous venez de nous avertir, Tertullien parloit ainſi, en ſe moq du Pape.

La BONNE.

Ce terme *moquer* ne tombe pas

mauté du Pape, auquel il ſe ſeroit bien
ıné de garde de donner un tel titre,
me par ironie, mais ſur le pardon des
:hés qu'il promettoit. Dans le com-
ncement du même ſiecle, après la
ırt de ſaint Fabius Pape, ſaint Cyprien
ınt quelque difficulté dans ſon Égliſe,
écrivit au Clergé de Rome, parce que
perſécution empêchoit de s'aſſembler
ur donner un Succeſſeur au Pape. Le
ême ſaint Cyprien compoſa deux Trai-
; l'an 251, & dit :
Les héréſies viennent de ce qu'on ne re-
ınte *point à la ſource de la vérité, qu'on*
cherche pas le Chef, & qu'on ne regarde
int la doctrine du Maître céleſte : le Sei-
ıeur dit à Pierre : Je te dis que tu es
ierre, & ſur cette pierre je bâtirai mon
gliſe, &c. *Il a bâti ſon Egliſe ſur un*
ul, quoiqu'après la réſurrection il donne
tous une puiſſance égale. Toutefois pour
ontrer l'unité, il a établi une Chaire, &
poſé l'origine de l'unité, en la faiſant
:ſcendre d'un ſeul. Sans doute les autres
pôtres étoient ce qu'étoit Pierre ; ils par-
cipoient au même honneur, à la même puiſ-
ance ; mais le commencement vient de l'u-
ité. La primauté *eſt donnée à Pierre, pour*
ontrer qu'il n'y a qu'une ſeule Egliſe de
. C. & une Chaire. Ils ſont tous Paſteurs,
ais on ne voit qu'un troupeau ; que les

Apôtres doivent paître d'un commun accord.

BELESPRIT.

Je tombe des nues. Quoi ! L'on parloit & l'on penſoit ainſi au milieu du troiſieme ſiecle, dans un temps où il y avoit des hommes qui avoient vécu avec les Succeſſeurs des Apôtres ; dans un temps où la Tradition étoit encore toute récente ? Sur la foi de nos Ecrivains je regardois les prétentions des Papes, comme beaucoup plus modernes. Cet écrit de ſaint Cyprien fut-il conteſté ?

La BONNE.

Tant que les Hérétiques, contre leſquels il écrivoit, eurent quelque eſpoir de mettre le Pape de leur côté, ils vinrent à Rome pour ſe ſoumettre, diſoient-ils, aux déciſions de ce Chef de l'Egliſe ; mais ſaint Corneille les ayant condamnés, ils ſe ſouleverent contre lui, & non contre ſon Siege. Au contraire, on étoit ſi perſuadé alors qu'on ne devoit regarder comme l'Egliſe de Jeſus, que celle à la tête de laquelle on voyoit le Pape, que Novatien, le Chef de ces Hérétiques, voyant qu'il ne pouvoit attirer le Chef de l'Egliſe dans ſon parti, chercha dans un coin de l'Italie trois Evêques, gens

nairement ſimples ; après les
us long-temps enfermés, il les
avec excès, & les força enſuite
nſacrer lui-même Evêque de
& enſuite ils ſe vanterent d'a-
ape de leur côté. J'ai trouvé dans
Ouvrage quelques paſſages de
prien ſur l'héréſie, que je vais
porter, parce qu'ils m'échap-

ſcopat eſt un, & chaque Evê-
oſſede ſolidairement une partie.
de même eſt une, & ſe répand
condité en pluſieurs perſonnes. Il
re dans le même Traité de l'U-
l'Egliſe : *Celui qui ſe ſépare de*
de J. C. ne recevra jamais les ré-
s de J. C. C'eſt un étranger, un
un ennemi.

BELESPRIT.

ient ces Dames vont dire que
yprien manquoit de charité : il
ans façon ceux qui ſe ſéparent
iſe.

La BONNE.

tez comme il continue. *Celui-là*
plus avoir Dieu pour Pere, qui
l'Egliſe pour ſa Mere. Si quel-
pu ſe ſauver hors de l'Arche de

Noé, l'on peut auſſi ſe ſauver hors de l'Egliſe. Et enſuite : *Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Chriſt, qu'une Egliſe. L'unité ne peut être diviſée. Un corps ne ſubſiſte plus quand il eſt démembré ; quiconque ſe ſépare du tronc, ne peut plus avoir de vie.* Il dit plus bas : *Que perſonne ne s'imagine que les bons ſortent de l'Egliſe ; le vent n'emporte que la paille légere. Ce ſont ceux, qui ſans ordre de Dieu, s'élevent eux-mêmes ſur une troupe de téméraires, qui ſe font Prélats contre l'ordre de l'ordination, qui ſe donnent le nom d'Evêque, ſans recevoir l'Epiſcopat de perſonne.* Il dit encore : *Le ſchiſme eſt un crime ſi énorme, que la mort même ne peut l'expier. Celui qui n'eſt pas dans l'Egliſe, ne peut être martyr : il peut être tué, mais il ne peut être couronné.*

BELESPRIT.

A Dieu ne plaiſe que je veuille inſulter perſonne ; mais à entendre ſaint Cyprien, on diroit qu'en écrivant ainſi, Dieu lui avoit dévoilé ce qui devoit arriver dans ces derniers ſiecles ; un homme qui, ſans l'ordre de Dieu, s'éleve ſur une troupe de téméraires, & qui ſe fait Chef ſans avoir été ordonné par perſonne. Il ſemble qu'il vouloit déſigner un Luther, un Calvin. Je ne veux pas pouſ-

ſer l'application plus loin ; car, je le répete, je ne veux choquer perſonne.

Le CALVINISTE.

Oh ! vous ne me fâcherez pas, Monſieur, avec de tels témoignages & de pareilles applications. Je veux vous apprendre une choſe fort comique, Meſdames. C'eſt que ce même Cyprien étoit ſi peu perſuadé de ce qu'il écrivoit, qu'il a fait ſchiſme lui-même, en ſe ſéparant du Pape : & malgré ſon ſchiſme, l'Egliſe Romaine l'a mis au nombre de ſes Saints.

Lady LOUISE.

Savez-vous bien, Monſieur, que ce que vous nous faites remarquer, me confirme dans l'opinion que vous voulez détruire ? Qu'un homme, engagé dans un parti, rende un témoignage avantageux à ceux qui ſont dans le même parti, il n'y a rien là qui me ſurprenne ; mais que cet homme, brouillé avec ce parti, ne chante pas la palinodie, en détruiſant ſes premiers écrits ; c'eſt une preuve certaine que ce qu'il avoit dit d'abord, étoit ſi viſiblement vrai, qu'il n'a oſé ſe dédire.

Le RABBIN.

Eſt-il vrai, Mademoiſelle, que Cyrien ſe ſoit ſéparé de l'Egliſe, & malré cela ait été regardé comme un Saint ?

La BONNE.

Non, en vérité, Monſieur : hors l'Egliſe il n'y a point de ſalut, & par conſéquent point de ſainteté. Mais quand il ſeroit vrai que ſaint Cyprien fût devenu hérétique, cela ne feroit rien du tout à la cauſe que je defends. J'ai voulu vous prouver que la primauté du Pape n'eſt point une nouveauté ; qu'au commencement du troiſieme ſiecle c'étoit une doctrine univerſellement reçue, puiſqu'elle eſt énoncée comme ſubſiſtante dans les écrits de ce ſiecle, & que ces écrits n'exciterent aucune rumeur parmi les Evêques, qui n'auroient pas manqué de s'élever contre une prétention qui leur donnoit un Supérieur, un Chef, ſi elle n'eût pas été fondée ſur l'ordre de Jeſus-Chriſt, & confirmée par un uſage non interrompu depuis les Apôtres. Je vous citerai encore un paſſage d'Ammien-Marcellin, & ce ſera le ſecond de cet Auteur, qui prouvera que la primauté de Pierre & des Evêques de Rome ſes Succeſſeurs, étoit connue même des Empereurs Païens. Quand ſaint Cyprien eût été Païen, Hérétique, quand il ne parleroit de la primauté de Pierre que pour s'en moquer, ou la contredire, toujours ſeroit-ce une preuve que ce ſentiment ſubſiſtoit alors. Par rapport

u ſchiſme de ſaint Cyprien, nous en arlerons en traitant du Baptême; il faut nir un article avant d'en commencer un utre. Sa conduite confirma ſes écrits, & ut une preuve que la ſainteté de vie, la ublimité de la ſcience, le don des miacles même, ne donnent pas l'infailliilité, mais qu'elle eſt attachée à la plae. Saint Cyprien avoit tort, vous n'en outez pas : ſaint Corneille avoit raiſon. 'eſt que le premier étoit ſur un ſiege articulier, & le ſecond à la tête de l'Éliſe, & ſur la Chaire de Pierre.

BELESPRIT.

Il me ſemble que la primauté de ſaint ierre eſt marquée dans les Actes des Apôres : lorſqu'ils ſont aſſemblés, il parle oujours le premier.

La BONNE.

Cela eſt vrai, Monſieur, & je ne l'aois pas oublié; mais j'ai ſoin de ne donner à ces Meſſieurs que des preuves ſans eplique : ils pourroient dire que cela narque ſeulement que Pierre a été choiſi e premier, & que les Apôtres parloient uivant l'ordre de leur réception. Ce ſont s ſentiments des ſiecles ſuivants, qui ous montrent que ce droit de parler le remier n'étoit pas un ſimple honneur, ais une marque d'autorité réelle.

Miſs DOROTHÉE.

Puiſque nous en ſommes ſur l'auto
des Papes, répondez, je vous prie,
Bonne, à une objection que j'ai ente
faire pluſieurs fois. On dit qu'il y
juſqu'à trois Papes en même temps
quel étoit le véritable, auquel il fa
obéir?

La BONNE.

Il n'y en avoit qu'un de réel, ma
re. Dites-moi, ſi du temps du Pape
Corneille, dont nous parlons actu
ment, on pouvoit regarder Nova
comme Pape légitime, comme Suc
ſeur de ſaint Pierre, parce que trois
ques lui avoient donné ce titre?

Miſs DOROTHÉE.

A peu près comme je ſerois Re
ſi une centaine de fois me mettoie
couronne ſur la tête. Je ſens que ma
tion eſt ſotte, je l'ai faite ſans réflé
Novatien étoit un uſurpateur qui ne
voit occuper une place qui n'étoi
vuide.

La BONNE.

Ce qui arriva du temps de Nova
eſt encore arrivé d'autre fois. Les C

(on appelle ainſi les Réglements que l'Egliſe fait dans les Conciles) diſent expreſſément, qu'on ne peut ôter un Evêque de ſon ſiege, à moins qu'il n'ait été dépoſé juridiquement ſuivant les regles établies. Ils décident encore des conditions qui doivent accompagner les élections des Evêques, pour qu'elles ſoient valables. Par conſéquent celui qui eſt fait Evêque d'un lieu, dont le premier Evêque n'a point été dépoſé juridiquement, eſt un intrus, un uſurpateur. Le Royaume de Pologne eſt électif, & c'eſt à la Nation aſſemblée dans une Diete, qu'il appartient de faire cette élection. Supposé qu'elle a été faite juridiquement, & qu'enſuite une douzaine de brouillons faiſant ſchiſme, s'aviſaſſent de nommer un autre Roi; pourroit-on dire qu'il y a deux Rois en Pologne?

Miſs DOROTHÉE.

On ne pourroit le dire qu'improprement; & dans la vérité il y auroit un Roi légitime & un uſurpateur. Ainſi je crois que quand il y auroit cent perſonnes qui porteroient le nom de Pape, il n'y en auroit pourtant qu'un qui le fût légitimement, & que les quatre-vingt-dix-neuf autres ſeroient des uſurpateurs. J'é-

tois bien ſtupide de n'avoir pas conçu cela d'abord.

La BONNE.

Ce n'étoit pas faute de lumieres, ma chere, mais par un effet du préjugé. Combien nos converſations en détruiront-elles dans l'eſprit de ceux qui s'y prêteront de bonne foi? Mais il y en aura qui fermeront volontairement les yeux pour ne pas voir la lumiere, parce qu'ils aimeront leurs erreurs, & que leurs intérêts temporels ſouffriroient de la confeſſion de la vérité. Ah! Meſdames, que cette penſée eſt douloureuſe pour moi! Au jour du jugement, je ſerai forcée d'être leur accuſatrice. Réfléchiſſez ſur ce jour terrible. Là, tous les intérêts humains, toutes les amitiés de la chair, tous les intérêts de fortune diſparoîtront; ou ſi on ſe les rappelle, ils paroîtront ce qu'ils ſont en effet; de la boue, de l'ordure. Cependant ce ſera à cette boue qu'on aura ſacrifié l'éternité bienheureuſe: quelle ſource de regrets, de rage & de déſeſpoir! Quand les damnés n'auroient que cette peine, ils ſeroient miſérables.

Lady LOUISE.

Je conçois actuellement, ma *Bonne*, comment vous oſez riſquer vos intérêts temporels, en prenant réſolution de faire

imprimer ces converſations. Vous allez vous faire des ennemis de tous ceux qui aiment leurs erreurs. Mais la penſée du jour du jugement eſt bien propre à vous faire paſſer par-deſſus ces conſidérations. Au reſte me voici par avance guérie du plus grand préjugé qui m'éloignoit des Catholiques. C'eſt à tort qu'on accuſe l'Egliſe Romaine d'aujourd'hui d'une intolérance barbare; ce ſentiment, qui à préſent me paroît juſte, eſt auſſi ancien que l'Egliſe. J'aime auſſi à voir comme ſaint Cyprien donne les marques auxquelles on peut connoître l'Egliſe de Jeſus. Il poſe Pierre pour le fondement de l'Egliſe, l'unité avec Pierre comme ſon caractere diſtinctif, & ajoute qu'on ne peut non plus être ſauvé hors de cette Egliſe fondée ſur Pierre, qu'on ne pouvoit l'être hors de l'arche du temps de Noé. Que répondrez-vous à cela, Monſieur le *Calviniſte*?

Le CALVINISTE.

Ce que j'ai déja répondu. Que ſaint Cyprien n'étoit pas infaillible, comme il le parut bientôt dans la queſtion du Baptême donné par les Hérétiques. Comme il s'eſt trompé dans ce cas, il s'eſt trompé auſſi en interprétant le diſcours de Jeſus à Pierre.

La BONNE.

Si le ſentiment de ſaint Cyprien à cet égard, eût été inventé par lui, s'il avoit été diſputé comme nouveau, s'il étoit tombé au bout d'un certain temps, comme celui de la rébaptiſation des Hérétiques; je pourrois regarder le diſcours qui a frappé Lady *Louiſe*, comme l'effet d'une opinion qui lui auroit été particuliere, & dire avec vous: Il faut l'examiner, parce qu'après tout il n'eſt pas infaillible. Mais il n'expoſoit alors que les ſentiments de toute l'Egliſe, que la Foi de tous les Fideles, qui, voiſins du temps des Apôtres, étoient à portée de ſavoir ce qu'ils avoient enſeigné à cet égard.

Le CALVINISTE.

Nous voilà revenus à la Tradition, que je nie: il faut nous en tenir à l'Ecriture, elle eſt ſuffiſante.

Le RABBIN.

Eh! morbleu, Monſieur, tenez-vous-en donc à cette Ecriture telle qu'elle eſt. Nous l'avons d'abord employée pour vous convaincre; vous dénaturez le ſens des paſſages: on vous prouve que ces paſſages ont été entendus depuis les Apôtres dans le ſens de l'Egliſe Catholique, &

e Moïſe, qui n'écrivoit que des cho-
ni s'étoient paſſées avant lui, juſ-
temps où il fut en âge d'écrire ce
étoit paſſé ſous ſes yeux. On vous
voir que Jeſus a dit, & fait bien
ioſes qui n'ont pas été écrites; que
ioſes, il ne les a pas faites inutile-
& qu'il les a laiſſées aux Apôtres
es communiquer aux Fideles; que
'aul recommande à Timothée d'en-
r aux Fideles les choſes qu'il lui a
le vive voix : & après cela vous
bez peſamment ſur cette Tradition
e fois prouvée légitime, pour évi-
répondre aux preuves les moins
ques. Cela eſt excédant.

Lady LOUISE.

ais raiſonner de ceci en femme.

& pour commencer à vous expliqu
peu plus librement ma penſée, je
dirai qu'indépendamment des prom
de Jeſus-Chriſt, s'il falloit choiſir
l'opinion de ces derniers venus, &
qui a été conſtamment ſuivie depuis
de ſiecles, la prudence humaine ne
termineroit pas mon choix en votr
veur. Je riſquerois moins, en ſuiva
plus grand nombre que le petit.

La BONNE.

D'autant plus que Luther lui-mê
été forcé de convenir de ce que dit
Cyprien. Je vous ai rapporté ſes
ments à cet égard avant ſa condamna
Je vous montrerai une Confeſſion de
bien poſtérieure à ſon héréſie, où i
forcé de convenir, que l'Egliſe Rom
eſt l'Egliſe de J. C., où il s'exprime
égard encore plus fortement que ſaint
prien. Je la ferai traduire par un Alle
Luthérien, afin de vous ôter tout
pule ſur la vérité de la piece. Contin

Saint Cyprien, répondant à ceux
lui demandoient quelle étoit l'hé
des Donatiens, dit : *Nous ne devons
être curieux de ce qu'il enſeigne, p
qu'il enſeigne dehors. Il n'y a qu'une
Egliſe, que J. C. a diviſée en pluſ
membres par tout le monde, & un*

Epiſcopat, qui s'étend par la multitude des Evêques que la concorde réunit : & celui-ci après l'inſtitution de Dieu s'efforce de faire une Egliſe humaine, & envoie ſes nouveaux Apôtres en pluſieurs Villes, pour mettre de nouveaux fondements. Et quoiqu'il y ait en chaque Province des Evêques ordonnés, vénérables par leur âge, l'intégrité de leur foi & leur conſtance dans la perſécution, il oſe créer encore d'autres Evêques. Quand il auroit été Evêque auparavant, il en perdroit le pouvoir, abandonnant le corps des Evêques & l'unité de l'Egliſe.

Lady VIOLENTE.

Je lis depuis huit jours l'hiſtoire du Luthéraniſme & du Calviniſme, c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt conſéquent à ce ſujet dans divers Auteurs, & je vous avoue que le bon ſens m'avoit déja dicté ce que ſaint Cyprien vient de dire à cet égard. Luther & Calvin ont enſeigné dehors; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont ſortis de l'Egliſe qui les avoit vu naître, dans le ſein de laquelle ils avoient été baptiſés; de cette Egliſe qui ſubſiſtoit avant leur naiſſance, puiſque *la multitude des Evêques y étoient réunis par la concorde*; de cette Egliſe viſible fondée ſur Pierre. Après l'inſtitution de Dieu, ils ont fait des Egliſes hu-

maines: ils ont envoyé leurs Apôtres en diverſes Villes pour mettre de nouveaux fondements.

Le CALVINISTE.

Il les ont envoyés, au contraire, pour raffermir les anciens fondements, que le Papiſme avoit ruinés.

BELESPRIT.

Quand vous le diriez mille fois, je vous répéterois mille fois : prouvez-le? Eſt-ce au moment de la réformation de Luther, que l'Egliſe Romaine avoit innové, ou bien étoit-ce auparavant?

Le CALVINISTE.

Il y avoit déja pluſieurs ſiecles qu'elle avoit corrompu l'Evangile par de fauſſes interprétations & des traditions humaines.

BELESPRIT.

C'eſt-à-dire, que depuis pluſieurs ſiecles, elle avoit ceſſé d'être l'épouſe de Jeſus, & la vraie Egliſe. Ainſi pluſieurs ſiecles ſe ſont paſſés, ſans qu'il y ait eu d'Egliſe; elle avoit péri malgré les promeſſes de J. C. Il avoit oublié ces promeſſes juſqu'au temps où il ſuſcita Luther pour la reſſuſciter. Or comme on ne peut ſe ſauver hors de l'arche, & ſans

avoir la foi, il en faut conclure, que pendant neuf ſiecles on ne pouvoit plus être ſauvé. Vous allez damner bien du monde, Monſieur, de Grands Hommes illuſtrés par leurs mœurs, & qui étoient zélés obſervateurs des maximes évangéliques.

Le CALVINISTE.

Vous tirez une mauvaiſe conſéquence de mon diſcours. Il reſtoit le germe du ſalut dans cette Egliſe corrompue : c'étoit un feu couvert ſous la cendre, mais qui brûloit dans le cœur de ceux qui n'avoient point adopté les impiétés enſeignées par l'Egliſe Romaine.

Le RABBIN.

J'aurois été bien avancé, ſi je fuſſe né dans ces temps d'obſcurité, & que j'euſſe voulu me faire Chrétien. Où auroit-je été chercher l'Egliſe de J. C.? Apparemment que Dieu eût fait un miracle pour me découvrir ce feu caché ſous la cendre. Voilà, je crois, la vingtieme fois que je fais cette objection; mais puiſque vous nous rappellez encore à votre Egliſe inviſible, tant de fois réfutée, vous m'allez forcer de ſortir de certaines bornes que je m'étois preſcrites. Avouez-le franchement, Monſieur, votre doctrine

en France a été le ſignal de la révolte des Sujets contre leur Souverain. Des ruiſſeaux de ſang ont coulé à l'occaſion de votre doctrine. Vous me direz en vain, que les Catholiques doivent s'imputer vos excès, puiſqu'ils ont commencé : quand cela ſeroit vrai, il ne le ſeroit pas moins que vos nouveaux dogmes en ont été l'occaſion. Une ſeule choſe pourroit amoindrir vos torts, & ce ſeroit l'impoſſibilité de ſe ſauver dans l'Egliſe Romaine. Vous renoncez à cette ſorte d'excuſe; puiſqu'on avoit pu ſe ſauver pendant neuf cents ans dans l'Egliſe Romaine, il falloit vous y ſauver, & ne pas déchirer le ſein de votre Patrie. Le ſang que vous avez fait verſer retombera ſur vos têtes.

La BONNE.

Luther a rempli toute l'Allemagne de troubles & de ſang par ſa nouvelle doctrine : il n'y a perſonne, en examinant ſa conduite, qui ne croie qu'il étoit perſuadé que le ſalut étoit impoſſible dans l'Egliſe Romaine. Point du tout. Il s'offroit à garder le ſilence, pourvu qu'on l'impoſât à ſes adverſaires. Mais s'il eût été queſtion d'impiétés, auroit-il pu en conſcience offrir ce ſilence? Eſt-il donc permis à un Chrétien, qui s'eſt cru au-

toriſé à s'élever contre des impiétés, de ſe taire enſuite? Peut-être croyez-vous qu'il ne demandoit le ſilence dans ſes adverſaires, qu'à raiſon du poiſon que renfermoit leur doctrine? Point du tout. C'eſt, diſoit-il, que ſa réputation chrétienne ne lui permettoit pas de céder. Long-temps après ſa rupture, lorſqu'il vit les Sacramentaires s'écarter de ſa doctrine, il les menaçoit de ſe réconcilier avec le Pape.

Lady LOUISE.

Cela me paroît bien fort. Mais, ma *Bonne*, quelle différence y a-t-il entre les Luthériens, les Calviniſtes, & les Anglicans? Je croyois avant nos conférences, que tous ceux qui n'étoient point Catholiques, étoient de la même Communion, ou Religion; car je confonds ces mots.

La BONNE.

Vous vous trompiez, Madame; mais un autre s'y ſeroit trompé comme vous, du moins par rapport à tous les Proteſtants qui envoyerent des Députés à Dordrecht. Puiſque tous ſignerent les décrets de Dordrecht, il y a de l'apparence qu'ils avoient la même croyance. Les Calviniſtes ont demandé avec empreſſement

la communion avec les Luthériens ; il eſt donc encore naturel de penſer que les articles qui les ſéparent ne ſont pas eſſentiels : cependant, Meſdames, les Luthériens n'en ont pas jugé ainſi, & ont toujours refuſé cette communion tant de fois offerte ; & pour vous dire la vérité, c'eſt que ces communions différentes ne s'accordent guere que dans leur haine pour le Pape, & la Religion Catholique ; à moins qu'on ne diſe, que Luther & Calvin ſe ſont accordés chacun en leur maniere, à blaſphémer.

Le LUTHÉRIEN.

C'en eſt trop, Mademoiſelle. Je me ſens tout prêt à oublier que vous portez coëffe. Vous êtes une impudente avec vos qualifications.

La BONNE.

Comme je n'entends pas l'Allemand, Monſieur, je n'aurois pas ſu que Luther auroit blaſphémé, ſi le Miniſtre Jurieu n'avoit pris la peine de me l'apprendre. Voici comment il s'explique vis-à-vis d'un Miniſtre Luthérien auquel il propoſoit l'union. Après l'avoir entendu, ces Dames décideront ſi je mérite la gracieuſe épithete dont vous m'honorez en conſéquence de mon ſexe ; car ſans ma coëffe

ui ce qui ſe fait en l'homme de bien
mal, ſe fait par une pure & iné-
e néceſſité; que c'eſt Dieu qui opere
omme tout le bien & le mal qui s'y
& qu'il fait l'homme damnable par-
ité; que l'adultere de David n'eſt pas
l'ouvrage de Dieu, que la vocation
nt Paul; enfin, qu'il n'eſt pas plus
ne de damner des innocents, que de
nner, comme il fait à des coupa-
" & ce n'eſt pas comme en dou-
t que Luther enſeigne ces dogmes,
, dit-il, *qui m'écoutez, n'oubliez ja-*
que c'eſt moi qui l'enſeigne ainſi; &
aucune recherche, acquieſcez à ma

Lady LOUISE.

oi, ma *Bonne!* Ce Luther, avec
l vous dites que nous différons de

core davantage : c'eſt que des hor
qui, à ce qu'ils diſoient, ſortoi
l'Egliſe Romaine pour ſe ſouſtrai
tyrannie du Pape, aient plié le cc
le joug du deſpotique Luther
l'Auteur de toute ſageſſe, & la
raine vérité, n'auroit pu parler ſur
plus affirmatif. Mais voici quelque
de plus ſingulier encore : Monſie
rieu déclare, *qu'il a en horreur c*
gmes de Luther, comme impies, hor
affreux, qui introduiſent le Mani
me, & renverſent toute Religion.
une telle déclaration, vous vous
dez ſans doute que l'Auteur de ce
gmes partage l'horreur qu'ils lui inſp
Oh que non ! Il ajoute : *Je le di*
douleur, car je favoriſe autant qu
puis, la mémoire de ce grand homm

Miſs DOROTHÉE.

En voilà d'une bonne ; il falloi
de ce Démon : le Diable, s'il ſe
Prédicateur, ne pourroit rien di
plus impie.

Le CALVINISTE.

Nous n'avons jamais prétendu
garants de Jurieu, nous ſavons bien
a dit beaucoup d'extravagances.

ımunion aux Luthériens qui pro-
ces dogmes, ou qui les ont pro-
Quels reproches ne nous feriez-
›as, ſi un de nos Papes avoit en-
une pareille doctrine, & qu'elle
: reçue par tous nos Evêques ? Vous
beau bruit. Vous croyez, Meſda-
ue Calvin a été fort éloigné de cette
ıe de Luther. Ecoutez-le parler
!me.

ım ne pouvoit éviter ſa chûte, &
ıiſſe pas d'être coupable, parce qu'il
'bé volontairement. Cette chûte a été
ıée de Dieu, & elle a été compriſe
ön ſecret deſſein. Il dit encore : *Un*
caché de Dieu eſt la cauſe de l'en-
'ement : qu'on ne doit pas nier que

parce que c'eſt un ordre exprès : que la volonté de Dieu fait la néceſſité des choſes, & que tout ce qu'il a voulu, arrive néceſſairement : que les Réprouvés ſont inexcuſables, quoiqu'ils ne puiſſent éviter la néceſſité de pécher, & que cette néceſſité leur vient par ordre de Dieu.

Lady LOUISE.

Ah! ma *Bonne*, n'en dites pas davantage; il me ſemble que mon ame s'infecte, en écoutant ces blaſphêmes. Ceux de Calvin ſont auſſi horribles que ceux de Luther, & je ne vois pas ce qui empêche leurs diſciples de ſe réunir : ils n'ont rien à ſe reprocher.

Le RABBIN.

Voilà donc les Réformateurs que Dieu avoit choiſis pour reſſuſciter ſon Egliſe après tant de ſiecles. Voilà les belles & conſolantes vérités, inconnues à ceux qui les avoient précédés, & qu'il les avoit chargés de nous enſeigner. Ah! je reconnois à la condamnation de ces Sectes, cette aſſiſtance que Jeſus avoit promiſe à ſon Egliſe : a-t-elle pu s'empêcher de les chaſſer de ſon ſein ?

Lady LOUISE.

Apparemment que ces deux Chefs de Sectes

Sectes ſe garderent bien de développer leur doctrine ; car ſans cela ils n'euſſent ſéduit perſonne. Je croyois que le ſeul point de l'Euchariſtie avoit cauſé la ſéparation. Pourriez-vous me dire s'il y a encore quelques autres points de croyance qu'ils aient dénaturés ? En un mot, pouvez-vous me dire ce qu'ils croient ?

La BONNE.

J'y ſerois fort embarraſſée, Madame. Si vous me demandiez quelle eſt la doctrine de l'Egliſe Catholique, je pourrois vous expliquer dans une demi-heure ce qu'elle a cru, & ce qu'elle croit; car elle n'a point deux confeſſions de Foi, une qui ait été crue dans un temps, & abandonnée dans un autre. Chez elle on ne revint point de ce qui a été décidé une fois, & dans tous les lieux, dans tous les temps, ſa confeſſion, je le répete, eſt uniforme.

Le CALVINISTE.

Vous le dites, Mademoiſelle : il eſt aiſé de vous prouver que vous mentez hardiment, & que vous en impoſez à ces Dames.

La BONNE.

Eh bien ! Monſieur, ayez la charité de les déſabuſer, en me prenant en menſon-

ge, & laiſſez-moi finir ce que j'ai commencé.

Je n'ai pas la même facilité pour vous inſtruire de la doctrine des Réformateurs. Si je vous dis ce qu'ils ont décidé à Augsbourg, la doctrine qu'on y expoſe dans la Confeſſion de Foi, ſera contredite dans pluſieurs endroits de l'Apologie qu'en fit Mélanchthon. On a tant changé, tant varié, qu'on ne peut ſe fixer à rien. Quand je réuſſirois à vous inſtruire de ce qu'on a cru du temps de Luther, je n'avancerois rien. Les Luthériens d'aujourd'hui ne reſſemblent point à ceux du temps de la réformation. J'en dis autant par rapport aux Calviniſtes; & pour vous prouver d'une façon ſans replique que je ne les accuſe point en l'air, je vais vous rapporter un fait qu'ils ne peuvent nier.

En 1555, *Calvin dreſſa un accord entre l'Egliſe de Geneve & celle de Zurich. Voici comment il s'explique ſur l'Euchariſtie. Ces paroles*, ceci eſt mon Corps, *ne doivent pas être priſes préciſément à la lettre, mais figurément, en ſorte que le nom du Corps & du Sang ſoit donné par métonymie au pain & au vin qui les ſignifient; & que ſi Jeſus-Chriſt nous nourrit par la viande de ſon Corps & le breuvage de ſon Sang, cela ſe fait par la Foi & par la vertu du Saint-Eſprit, ſans au-*

cune transfuſion ni aucun mélange de ſubſtance ; parce que nous avons la vie par ſon corps, une fois immolé, & ſon ſang, une fois répandu pour nous. Dites-moi, je vous prie, Lady *Louiſe*, ce que vous comprenez par cette confeſſion de Foi ?

Lady LOUISE.

Une préſence abſolument ſpirituelle par la foi, & l'application des mérites de l'offrande du Corps & du Sang de J. C., faite dans la Paſſion.

La BONNE.

Cette confeſſion étoit faite pour les Suiſſes, comme je vous l'ai dit. Pour rien au monde ils n'auroient voulu s'en écarter ; & pour le dire en paſſant, ils ſont les ſeuls qui aient été droits dans cette affaire. Il en falloit faire une pour les Proteſtants d'Allemagne, & il y falloit procéder d'une autre façon. Beze & Farel, députés des Egliſes Proteſtantes de France & de Geneve, ſe chargerent de la compoſer. Elle fut préſentée aux Princes & aux Etats aſſemblés à Vorms, l'an 1557.

On reconnoît dans la Cene, non-ſeulement les bienfaits de Jeſus-Chriſt, mais ſa ſubſtance même, & ſa propre chair ; que le Corps du Fils de Dieu ne nous y eſt pas propoſé en figure ſeulement, & par

ſignification, ſymboliquement ou typique-ment, comme un mémorial de Jeſus ab-ſent; mais qu'il eſt vraiment & certaine-ment rendu préſent avec les ſymboles qui ne ſont pas de ſimples ſignes. Et ſi nous ajoutons que la maniere dont ce Corps nous eſt donné, eſt ſymbolique & ſacramentel-le, ce n'eſt pas qu'elle ſoit ſimplement figu-rative; mais parce que ſous l'eſpece des choſes viſibles, Dieu nous offre, nous don-ne, & nous rend préſent avec les ſymbo-les, ce qui nous eſt ſignifié; ce que nous di-ſons, afin qu'il paroiſſe que nous retenons dans la Cene la préſence du propre Corp & du propre Sang de J. C.; & que s'i reſte quelque diſpute, elle ne regarde plu que la maniere. Eh bien! Lady *Louiſe* que comprenez-vous à cette confeſſi de Foi?

Lady LOUISE.

Elle eſt bien entortillée, ma *Bonn* vois des gens qui ſont forcés de dir qu'ils ne voudroient pas, & qui fini par aſſurer que le vrai Corps & le vrai de Jeſus, ſont dans l'Euchariſtie plus en figure, mais très-réellemen tes-moi, je vous prie, ce qui a pu une telle révolution, & dans l'eſp deux ans engager les Défenſeurs figuré à confeſſer la préſence rée

Le CALVINISTE.

Nous n'avons jamais prétendu la confeſſer, Madame. Par cette profeſſion, nos Peres ont ſeulement voulu donner à entendre que le pain euchariſtique n'eſt point comme le pain commun ; qu'il nous rend préſent par la foi le Corps & le Sang précieux, comme s'ils y étoient réellement & ſubſtantiellement. N'avez-vous pas remarqué que nous ſoutenons une différence dans la maniere?

La BONNE.

Il faut vous expliquer ce Myſtere, Meſdames ; car Monſieur a ſes raiſons pour entortiller ſa réponſe autant que l'étoit la confeſſion de Foi que je vous ai citée, & pluſieurs autres qui en different de beaucoup.

Pluſieurs Princes, devenus Proteſtants, avoient fort à cœur de réunir les Luthériens, les Calviniſtes, les Zuingliens, & les autres, dans une même communion. Les Proteſtants de France le ſouhaitoient auſſi beaucoup, pour fortifier leur parti par le nombre. Ce projet de réunion étoit impoſſible, vu les différentes façons dont on entendoit ces paroles ſi ſimples : *Ceci eſt mon Corps.* Luther enſeignoit que le vrai Corps & le vrai Sang s'y trouvoient avec le pain. Les Zuingliens ne vouloient

qu'une préſence par la foi, & Beze
aſſez fait entendre au Colloque de
que c'étoit le ſentiment de l'Égliſe c
neve. Cependant les Princes Alle
avoient aſſemblé une Diete à Vorr
prétendoient y conſommer la réuni
falloit ſe rapprocher des ſentimen
thériens, ſans perdre l'union avec le
ſes. Deux différentes confeſſions
en firent l'affaire. Celle où l'on s'
noit au ſens figuré, fut pour les
qui y croyoient, & l'on fit la ſecond
ſatisfaire les Luthériens. On y di
tivement, qu'on eſt d'accord ſur la
Or cette choſe, c'eſt que Jeſus eſ
tablement préſent dans l'Euchariſt
Luthériens avec leſquels on proteſte
eſt d'accord, le croient ainſi, (
moins le croyoient alors de la m
la plus ſtricte :) quand on ajoute
ne differe que ſur la maniere, c'eſt
ſe prépare un faux-fuyant. Or je vc
mande, ſi l'une de ces deux confeſſi
Foi n'eſt pas fauſſe, puiſqu'elle
contradictoires, & ſi le Saint Eſp

je la trouverai dans ſaint Cyprien que vous avez cité vous-même ; lui qui avoit ſi fortement appuyé ſur l'autorité de l'Egliſe de Rome, ſe rétracta, & ſoutint le contraire dans ſa diſpute avec le Pape Etienne.

La BONNE.

Donna-t-il une confeſſion de Foi qui fût approuvée du plus grand nombre des Evêques? Car c'eſt de cela dont il eſt queſtion. Vos deux confeſſions de Foi, quoique contradictoires, furent reçues dans toutes vos Egliſes : en fut-il ainſi dans ce que ſaint Cyprien avança contre l'autorité du Pape?

Le CALVINISTE.

Le ſentiment de ſaint Cyprien fut approuvé dans un Concile en Afrique, & ils s'appuyerent de l'exemple & des déciſions d'un grand nombre des Evêques d'Orient.

La BONNE.

Vous confondez, Monſieur, deux choſes fort différentes ; mais avant que de le faire remarquer à ces Dames, vous me permettrez de vous prouver que vous ſortez de notre queſtion. Je ne vous ai cité ſaint Cyprien, & je ne vous parlerai des

autres Peres dans la ſuite, qu'en qu
de perſonnes qui nous ont tranſmis
leurs écrits les ſentiments & la foi
Fideles de leur temps. Ce ſont des p
ves hiſtoriques, que je vous donne
vous prouver qu'au commencemen
troiſieme ſiecle, on penſoit ſur l'a
rité de l'Egliſe ou du Pape, comm
le fait aujourd'hui parmi les Catholiq
que les Auteurs cités aient été des Sa
des Hérétiques, des Païens même,
m'eſt indifférent. On laiſſa ſaint Cyp
tranquille, tant qu'il ne fit qu'expoſer
doctrine généralement reçue; au mo
qu'il voulut établir la doctrine du
tême des Hérétiques, il s'éleva une gr
clameur contre ſon opinion. Pourq
C'eſt que c'étoit un dogme nouveau.
Cyprien en convint lui-même, & le
grand nombre le rejetta. Pour vous p
ver, Meſdames, que je ne rappor
paſſages des Peres, que comme d
moignages hiſtoriques, je veux vou
ter Ammien-Marcellin, cet Auteur
dont j'ai déja parlé. Paul de Samo
Evêque d'Antioche, ayant été d
pour cauſe d'héréſie, on élut un
Evêque en ſa place; mais Paul, n
ſa condamnation, ne voulut point
de la maiſon de l'Evêque, qui ter
l'Egliſe : les Chrétiens s'en plaigni

Marc-Aurele, Empereur Païen, & il adjugea la maiſon à celui des deux Evêques à qui celui de Rome, & les Evêques d'Italie adreſſeroient leurs Lettres; tant il étoit notoire, même aux Païens, que la marque des vrais Chrétiens étoit la Communion avec l'Egliſe Romaine. Ceci arriva l'an 270.

BELESPRIT.

Voilà un paſſage déciſif dans un Auteur qui ne peut être ſuſpect. Mais, Mademoiſelle, j'ai beſoin d'une explication ſur une choſe que vous venez de dire. Vous ne nous citez les ſaints Peres qu'en qualité d'Hiſtoriens : n'ont-ils que cette autorité dans l'Egliſe ?

La BONNE.

Si les Peres ne ſe ſont point écartés de la doctrine reçue dans l'Egliſe, on ne peut pas dire qu'ils aient un ſentiment à eux. C'eſt l'Evangile, ce ſont les ſentiments des Apôtres, & la doctrine de J. C. qu'ils expoſent. Dans ce cas, leurs ſentiments ſont corps avec l'Egliſe. Dans les choſes qui ne regardent point la Foi, nous les rangeons dans la claſſe des bons ou mauvais Auteurs, ſelon que leurs écrits nous paroiſſent bien ou mal écrits. Dans les explications de l'Ecriture, que l'E-

gliſe n'a ni adoptées, ni condamnées, nous avons la liberté de ſuivre le même parti; mais nous devons toujours parler avec reſpect des ſaints Peres & de leurs écrits.

BELESPRIT.

Il y a donc dans l'Egliſe Romaine des ſentiments qu'on peut recevoir ou rejetter à ſon gré.

La BONNE.

Nous ne ſommes obligés de croire que les choſes que l'Egliſe a décidées devoir l'être, & elle eſt très-réſervée à ce ſujet. Par exemple, il eſt de foi parmi les Catholiques, que les ames qui ne ſont pas entiérement purifiées au moment de la mort, acheveront de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, avant d'entrer dans le Ciel; mais l'Egliſe n'a point décidé de quelle maniere ſe fera cette ſatisfaction. Ainſi je puis adopter à cet égard les divers ſentiments des Saints, pourvu que je ſoi dans la diſpoſition de me ſoumettre au déciſions de l'Egliſe, ſi elle ſtatuoit que que choſe à cet égard.

BELESPRIT.

Je vous ſuis obligé de cette expli tion, & je vous prie de continuer ce vous nous diſiez.

La BONNE.

L'an 317, Conſtantin l'Empereur s'étant fait Chrétien, les Donatiſtes d'Afrique lui préſenterent un Mémoire contre Cécilien, Evêque de Carthage. L'Empereur en écrivit au Pape Miltiade, & ordonna aux accuſateurs & à l'accuſé, de ſe rendre à Rome, comme ils le demandoient eux-mêmes, pour y être jugés. Cécilien fut abſous, quoiqu'il eût été condamné en Afrique, & on envoya des Evêques à Carthage, qui déclarerent que l'Egliſe Catholique étoit celle qui étoit répandue par toute la terre, comme les Fideles l'avoient toujours cru, & non celle que Donat avoit voulu fonder en Afrique, en établiſſant *une doctrine nouvelle*, & que le jugement porté par le Pape & dix-ſept Evêques, ne pouvoit être infirmé.

Le CALVINISTE.

Malgré cette prétendue autorité attribuée à l'Egliſe de Rome, Cécilien fut pourtant jugé de nouveau, dans un Concile à Arles.

La BONNE.

Je l'allois dire, Monſieur; l'année d'après, l'Empereur fatigué des plaintes

des Donatiſtes, aſſembla un Concile à Arles, où ſe trouverent trente-trois Evêques. Cécilien y fut déclaré innocent une ſeconde fois, & les Peres de ce Concile, ayant fait quelques réglements qu'on appelle Canons, en écrivirent au Pape en ces termes :

Plut à Dieu, notre très-cher frere, que vous euſſiez aſſiſté à ce grand ſpectacle! Leur condamnation en eût été plus ſévere, & notre joie plus grande. Mais vous ne pouvez quitter ce lieu où les Apôtres préſident, & où leur ſang rend continuellement gloire à Dieu. Nous n'avons pas cru néanmoins devoir traiter ſeulement du ſujet pour lequel nous étions aſſemblés; nous avons fait divers réglements en préſence du Saint-Eſprit & de ſes Anges, ſuivant ſes mouvements : & nous avons cru que ſuivant l'ancien uſage, *c'étoit à vous principalement à les notifier aux autres, puiſque vous avez la plus grande part dans le gouvernement de l'Egliſe.*

Le RABBIN.

Il me ſemble que cette Lettre toute ſeule ſuffiroit pour décider le point ſi diſputé de l'autorité du Pape. L'an 313, les Evêques qui s'adreſſent au Pape pour faire publier leurs réglements, parce qu'il a la plus grande part dans le gouverne-

ment de l'Egliſe, ces Evêques, dis-je, déclarent qu'ils agiſſent ainſi, conformément *à l'ancien uſage.* N'y a-t-il pas de la folie à récuſer leur témoignage pour croire celui de gens qui ont vécu mille ans après, tels que ſont Calvin & Luther?

Le CALVINISTE.

Que ſavons-nous ſi ces Peres d'Arles n'avoient pas quelque intérêt ſecret de s'exprimer ainſi? Car enfin c'étoit des hommes.

Le RABBIN.

Il faut avoir bien envie de chicaner pour faire une pareille objection. Oui, Monſieur, c'étoient des hommes; j'en conviendrai tant que vous voudrez, & par là même leur témoignage en devient moins ſuſpect. Les hommes, pour être Saints, ne ſe défont pas abſolument des foibleſſes de l'humanité : la perfection ſans tache ne ſe trouve que dans le Ciel. En qualité d'hommes, ils étoient attachés à leurs prérogatives : il en eſt bien peu d'aſſez humbles pour y renoncer, lors même que le bien de la paix & la charité le demandent. D'où je conclus que parmi le grand nombre d'Evêques, qui étoient à ce Concile, & même parmi

ceux qui étoient par tout le monde, il s'en fût trouvé quelques-uns qui se fussent récriés contre cette supériorité attribuée au siege de Rome, si le Concile d'Arles la lui eût donnée de son chef, ou si les Papes l'avoient usurpée.

La BONNE.

Il y a plus, Monsieur; l'humilité n'eût pu engager les Evêques à céder la supériorité au Pape, si elle eût été une usurpation. Ils étoient comptables à leurs Successeurs & à toute l'Eglise, de la dignité & des privileges de leur Siege. Se soumettre au Pape, s'il n'eût pas été leur Chef par l'autorité divine, eût été en eux une foiblesse; mais ils n'avoient point une lâche complaisance à se reprocher à cet égard. C'étoit, dès le troisieme siecle, un ancien usage, une tradition apostolique, fondée dans l'Evangile sur les propres paroles de J. C. tant de fois citées, & dont Luther a reconnu la force.

Le RABBIN.

Je remarque encore une autre chose dans cette Lettre. J'avois ouï dire à plusieurs Ministres, qu'il étoit très-incertain si saint Pierre avoit jamais été à Rome. Je m'imagine que nous devons plutôt en

croire ſur cet article les Hiſtoriens du temps, plus certains ſans doute que ceux des ſiecles qui ont ſuivi. Nous avons vu par pluſieurs paſſages, que leur ſentiment étoit unanime à cet égard. En douter, ſeroit un pyrrhoniſme déraiſonnable.

Lady LOUISE.

J'avois auſſi entendu révoquer en doute le martyre de ſaint Pierre à Rome. Mais, ma *Bonne*, n'admirez-vous pas le zele de Monſieur le *Rabbin?* Il ſe fait le Chevalier d'une Religion qu'il connoît à peine, & qu'il défend pourtant très-bien.

Le RABBIN.

Voyez-vous, Madame, je me crois plus propre qu'aucune des perſonnes qui ſont ici, à diſcuter certains points, & cela préciſément à cauſe de mon ignorance. Je n'ai point apporté dans ces converſations aucun préjugé pour une communion, plutôt que pour une autre; je voulois être Chrétien, & je le voulois de bonne foi, parce que j'étois intimement convaincu que J. C. étoit le Meſſie. Si j'étois exempt de préjugé, je ne l'étois pas d'intérêt; j'en avois un, bien imperceptible à la vérité, mais qui n'étoit pas moins

réel. L'intérêt de ma fortune me fa
ſouhaiter que la Religion dominant
Pays fût la meilleure; & pour vous
ma confeſſion toute entiere, à ce n
d'intérêt ſe joignoit le cri de la nat
car j'entrevoyois que la Religion Ca
lique étoit plus auſtere & plus pénit
ſuivre que la réformée.

L'ANGLICAN.

Je ne vois pas, Monſieur, comm
vous pouvez avancer une telle pro
tion : l'abſolution abrege bien du
min aux Catholiques; au-lieu que
nous la confeſſion auriculaire n'eſt g
en uſage qu'à l'heure de la mort.

Le RABBIN.

La propoſition que j'ai avancée,
fort aiſée à prouver. Chez les Cat
ques il faut ſoumettre ſon eſprit ſo
joug d'une ſoumiſſion, ſalutaire à la
rité, mais toujours pénible à l'orgue
faut des jeûnes, des prieres, une obl
tion indiſpenſable d'aller à l'Egliſe
les Dimanches & les jours de F
L'aveu pénible & humiliant de ſes
bleſſes, non comme chez vous, où l'c
confeſſe en gros, & une fois ou deux
la vie; mais au moins une fois dans l
née. D'ailleurs, les Papiſtes ne prêc

renoncement à ſoi-même, le re-
ment aux plaiſirs, la mortification
is. Au-lieu que dans toutes les Com-
ns réformées, l'orgueil & la ſuperbe
prit humain eſt fort au large : cha-
ſt autoriſé à décider & à rejetter les
ns des autres. Point de mortifica-
corporelles, un jour de jeûne par
, point de Carême, de vœux. J'ai
u être ſollicité par la chair & par
en faveur de la réforme ; mais
e je vous l'ai dit, cela s'eſt fait d'une
re ſi ſecrete, que je pouvois paſ-
ur neutre. C'eſt avec cet eſprit dé-
le préjugés que j'ai examiné tout ce
été dit : j'en ai jugé par les lumie-
bon ſens, & comme j'aurois fait
autre matiere. Il eſt vrai que je ne
is pas contenté de ce qui s'eſt dit
ai regardé le parti que j'allois pren-
omme devant décider de mon éter-
& par conſéquent comme la choſe
mandoit le plus de ſoins. Je vous
erai, j'ai abandonné le ſoin de toute
affaire pour ne plus m'occuper que
e-là, à laquelle j'ai donné tout mon
. Au ſortir de nos converſations,
ſuis enfermé dans mon cabinet ; &
avoir demandé avec larmes les lu-
du Saint-Eſprit, j'ai lu & relu le
Evangile, j'ai vérifié avec ſoin tous

les paſſages allégués : j'ai converſé avec des hommes ſavants. Ne vous étonnez pas, ſi le fruit de mon application a été une conviction parfaite. Je puis dire actuellement, comme les Samaritains à la femme qui leur avoit annoncé Jeſus-Chriſt : Je crois maintenant, non ſur votre parole, mais ſur la parole de Jeſus : il a été fidele à ſes promeſſes ; & après m'avoir donné le deſir de chercher, il m'a encore accordé la faculté de trouver tout ce que je cherchois par le mouvement de ſa grace.

La BONNE.

Et la promeſſe de Jeſus ſe vérifiera en tous ceux qui, comme vous, ſeront fideles aux mouvements de cette grace, qui les invite à chercher. Concluons : la primauté de Pierre & celle de ſes Succeſſeurs vous paroît-elle être d'une date aſſez ancienne ? Croyez-vous encore qu'elle ſoit une invention de quelque homme ambitieux ?

Lady LOUISE.

Je ſuis ſatisfaite à cet égard ; mais je ſerois curieuſe de ſavoir ce que ces Meſſieurs auront à alléguer contre les autorités que vous avez citées.

Le CALVINISTE.

Vous ignorez, Meſdames, l'horrible abus que les Papes ont fait de cette primauté; vous fremiriez, j'en ſuis ſûr, ſi vous pouviez lire leur hiſtoire.

La BONNE.

Eh! qui vous diſpute, Monſieur, qu'il y ait eu des Papes qui aient abuſé de leur primauté? Mes diſcours ont-ils pu vous faire croire, que mon deſſein étoit de canoniſer tous les Succeſſeurs de ſaint Pierre? Leur privilege n'eſt pas l'impeccabilité, je vous l'ai déja dit: je dois pourtant vous faire ſouvenir qu'outre un très-grand nombre qui ont donné leur ſang pour Jeſus-Chriſt, il y en a eu beaucoup, non-ſeulement dont les mœurs étoient irréprochables, mais qui ont pratiqué les plus héroïques vertus. Mais on a la malignité de peſer ſur ceux qui ont déshonoré leur ſiege, & qui ſont en très-petit nombre en comparaiſon des autres, pendant qu'on ne dit pas un mot de ceux qui ſe ſont montrés de dignes Succeſſeurs des Apôtres.

Le RABBIN.

Je demanderois à Monſieur, s'ils étoient, ou plutôt s'ils ont été plus mé-

chants que les Scribes, les Pha
les Prêtres de ma Nation dans
que Jesus vivoit. Leur cœur ét
de la plus maligne envie, ils ét
pocrites & voleurs, puisque so
texte de leurs longues prieres,
roient le bien de l'Orphelin & d
ve. En un mot, ils étoient si m
que le Sauveur, le plus doux &
patient qu'il soit possible de co
ne pouvoit les supporter. Ils m
un Déicide, ou du moins la m
homme qu'ils ne pouvoient méc
pour un grand Prophete. C'est
d'eux que Jesus dit ces paroles
bles : *Les Scribes & les Phari
assis sur la Chaire de Moïse ; c'
quoi faites ce qu'ils vous disen
faites pas ce qu'ils font.*

La BONNE.

Votre remarque est très-juste
sieur. Jesus en proférant ces p
répondu par avance à l'objectio
fait Monsieur, & nous pouvon
pondre : les Papes sont assis sur l
de Pierre ; faites ce qu'ils vou
croyez ce qu'ils vous enseigne
ne faites pas ce qu'ils font : & pe
à la rigueur, n'examinez pas ce
cident conjointement avec le pl

nombre des Evêques, & à la tête de l'Egliſe. C'eſt ainſi que les Fideles l'ont toujours cru, & jamais la primauté du Pape n'a été diſputée que par ceux qui avoient intérêt de le faire, ou parce qu'ils vouloient ſecouer un joug ſalutaire pour relever l'autorité de leurs ſieges, ou parce que le Pape avoit condamné leurs erreurs. Quand vous voudrez, nous parlerons de la priere pour les morts.

Le RABBIN.

C'eſt pour ces Dames, au moins, que vous allez parler des points conteſtés : il me ſuffit, à moi, que vous ayiez prouvé par l'Evangile, l'infaillibilité de l'Egliſe, pour que je ne veuille rien examiner quand elle a décidé.

Le CALVINISTE.

En vérité, Monſieur, c'eſt une vraie manie que votre aveuglement. La prudence ne demande-t-elle pas que vous ſuſpendiez votre jugement ? Il eſt encore bien des articles ſur leſquels Mademoiſelle ne pourra jamais juſtifier ſon Egliſe, elle eſquive les plus difficiles. Par exemple, au-lieu de la priere pour les morts, erreur qui n'eſt dangereuſe que dans ſes conſéquences, elle n'a pas envie de vous parler de l'idolâtrie des Papiſtes, qui eſt pourtant une choſe avérée.

appercevoir. C'eſt que l'Égliſe
péri malgré les promeſſes de Jeſus-C
En effet, qu'étoit-elle devenue,
Égliſe, cette Épouſe qui devoit êtr
ſervée pure & ſans tache? Où fal
la chercher avant que Luther & C
l'euſſent reſſuſcitée? Où étoit-e
veille du jour où ces Héréſiarques
mencerent à prêcher la réforma
Luther auroit-il pu dire, en con
çant ſa prédication : Je ſuis dans l'
que les Apôtres ont fondée, j'a
d'eux ma miſſion; les vérités qu
ſeigne ont été crues depuis quinze
ans : je puis montrer une longue
de Paſteurs, dont le plus grand n
a enſeigné conſtamment comm

ſoumettois à ſes déciſions ; j'ai dit au Pape qu'il étoit le Chef de l'Égliſe, en vertu des paroles de Jeſus, *paiſſez mes brebis.* Je lui ai dit : Saint Pere, donnez la vie ou la mort. L'Egliſe, le Pape me condamnent; Et bien, je l'excommunie lui-même, je le hais, je le déteſte, auſſi-bien que l'Égliſe dont il eſt le Chef. Si elle dit qu'il faut communier ſous les deux eſpeces, je ſoutiendrai qu'on n'en doit recevoir qu'une. Si elle dit qu'une eſt ſuffiſante, je publierai qu'il en faut recevoir deux, ſeulement pour n'être pas du même avis.

Lady LOUISE.

Ah, ma *Bonne*, vous exagérez ! Il n'eſt pas poſſible que Luther, homme de bon ſens, ait dit une pareille ſottiſe.

La BONNE.

Je ſais bien que cela eſt bien difficile à croire, ma chere *Lady;* mais cela n'en eſt pas moins vrai. J'ai le paſſage par écrit, avec pluſieurs autres du même Luther & de Calvin. Je les ai fait traduire mot pour mot, & je réponds de la fidélité du Traducteur. Liſez vous-même, & ſi j'ai ajouté un ſeul mot, ces Meſſieurs le releveront.

Lady LOUISE.

Si un Concile ordonnoit, ou permettoit les deux eſpeces, en dépit du Concile, nous n'en prendrions qu'une, ou ne prendrions ni l'une ni l'autre, & maudirions ceux qui les prendroient.

Lady VIOLENTE.

Réparation d'honneur, Lady *Louiſe!* Vous la devez à ma *Bonne*, elle avoit adouci le paſſage; voilà le diſcours d'un fol enragé.

La BONNE.

Oh! ce n'eſt rien, Meſdames; il en a dit bien d'autres, & a eu la hardieſſe de dire dans un ſermon, où il ſe plaint de ceux qui, en ſuivant ſon exemple, vouloient établir de nouveaux dogmes: *Au reſte ſi vous continuez à vouloir faire les choſes par ces communes délibérations, je me dédirai ſans héſiter de tout ce que j'ai écrit & enſeigné: j'en ferai ma rétractation, & je vous laiſſerai là. Tenez-vous le dit pour une bonne fois. Et après tout, quel mal vous fera la Meſſe papale?*

Miſs DOROTHÉE.

Et il ne ſe trouva là aucune perſonne aſſez raiſonnable pour jetter un tel homme du

du haut en bas de la Chaire. Pouvoit-on ſe jouer plus impudemment de la Religion? Quoi! ſi ce qu'il avoit dit & écrit étoit vrai, il étoit prêt à ſe dédire par dépit. Les menaces qu'il en faiſoit, étoient une véritable apoſtaſie. Je vous l'avoue, j'ai cet homme en horreur.

La BONNE.

Il faut pourtant, malgré votre horreur, l'écouter encore. On lui avoit reproché de favoriſer quelques propoſitions de l'Hérétique Jean Huſſ. Il répond au Pape : *Tout ce que vous condamnez dans Jean Huſſ, je l'approuve. Tout ce que vous approuvez en lui, je le condamne. Voilà la rétractation que vous m'avez demandée; en êtes-vous content?*

Lady VIOLENTE.

Ces paroles ſont bien contradictoires à celles que vous nous avez fait lire, & que Luther écrivit au commencement de la diſpute. Il parloit alors de l'Egliſe & du Pape en des termes fort reſpectueux.

La BONNE.

Il ne tenoit qu'au Pape d'engager Luther à continuer ſur le même ton. Il n'avoit qu'à approuver ſes erreurs, il l'eût tenu perſonnellement infaillible à cette

condition. Il n'en demandoit pas même tant; il eût été content ſi on eût impoſé le ſilence des deux côtés ſur les queſtions qu'il avoit émues. Cette propoſition de Luther prouve évidemment qu'il ne regardoit point, comme néceſſaire au ſalut, cette réforme ſi vantée. Si l'Egliſe Romaine eût été véritablement idolâtre; ſi elle eût altéré, défiguré, anéanti la doctrine de Jeſus-Chriſt, & corrompu ſa morale, comme on l'a aſſuré depuis; en un mot, ſi le ſchiſme eût été néceſſaire au ſalut, tout accommodement eût été impie. Mais écoutez Luther parlant au Pape dans un de ſes Ecrits : *Mon petit Paul, mon petit Pape, mon petit Anon, allez doucement, il fait glacé; vous vous rompriez le col, une jambe, vous vous gâteriez, & on diroit : Que Diable eſt ceci! Comme le petit Pape s'eſt gâté!*

Lady MÉRY.

Miſs *Dorothée* vouloit qu'on mît Luther parmi les enragés. Je décide à le placer parmi les imbécilles. Que ce diſcours eſt ſot & plat!

La BONNE.

Il mérite aſſez bien les deux places. Ecoutez-le encore : *Le Pape eſt un loup poſſédé du malin eſprit. Il faut s'aſſembler*

contre lui de tous les Villages, & de tous les Bourgs. Il ne faut attendre ni la ſentence du Juge, ni l'autorité du Concile. Qu'importe, que les Rois & les Céſars faſſent la guerre pour lui! Celui qui fait la guerre ſous un voleur, la fait à ſon dam. Les Rois & les Céſars ne s'en ſauvent pas, en diſant qu'ils ſont Défenſeurs de l'Egliſe, parce qu'ils doivent ſavoir ce que c'eſt que l'Egliſe.

Miſs DOROTHÉE.

Il n'étoit pas bien difficile au moins de deviner qu'elle n'étoit pas chez Luther & chez ſes Sectateurs. Quel langage dans un homme qui ſe diſoit inſpiré de Dieu pour réformer l'Egliſe! Jeſus dit : *Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.* Quel agneau! juſte Ciel! Sa foi ne m'auroit pas tentée, je vous aſſure; la contradiction de ſa morale avec celle de Jeſus, auroit été pour moi un ſûr préſervatif.

Le RABBIN.

Dites-moi, en bonne vérité, Monſieur, ſi on eût mis Luther ſur la roue comme un Perturbateur du repos public, lui auroit-on fait une injuſtice? Pouvoit-on prêcher plus impunément la révolte contre les Puiſſances? & faut-il s'éton-

ner après cela, de ce qu'on a
France & ailleurs contre ſes Sect
La ſûreté du Royaume le deman

Le CALVINISTE.

Nous n'avons rien de commu
Luther, je vous l'abandonne.
avoir été tout ce qu'il a voulu, f
cela nous faſſe tort. J'en dis aut
Anglicans, qui n'ont rien de c
avec lui, non plus que nous. Vou
bien que Luther haïſſoit Henri V
qu'il traita ce Prince indignemen

Le LUTHÉRIEN.

Nous ſavons bien, Monſieur, qu
ces à Dieu, nous n'avons rien d
mun avec vous; mais ce n'eſt pa
faute : vous n'avez rien oublié p
trer dans notre Communion, & no
avons conſtamment refuſé.

La BONNE.

Pour que le déſaveu que vou
des excès de Luther pût avoir q
force, il faudroit que vos Réform
les Chefs de votre Egliſe, euſſen
comme vous. Ils ont au contraire
les plus grandes louanges à celui q
abandonnez aujourd'hui. Calvin
des vanteries continuelles de ce C

Réformés, les appelle *la ſainte jactance de Luther*. Il eſt ſelon lui la trompette qui a réveillé le monde. Enfin, comme on vient de vous le dire, on lui a toujours offert l'union : les Réformés ont refondu leur Confeſſion de Foi pour s'accommoder à ſa doctrine. Ils ont proteſté à la Diete de Vorms ou d'Augsbourg, je ne ſais laquelle, qu'ils adoptoient ſes ſentiments, à la reſerve de quelques articles de peu de conſéquence, qui ne regardoient pas le fond de la Foi, mais des choſes peu importantes. Offrir de communiquer avec les Luthériens, c'eſt reconnoître que leur doctrine eſt pure, qu'elle a été expliquée ſelon le propre ſens de Jeſus-Chriſt dans l'Evangile : que conſéquemment celui qui l'a rédigée eſt un homme inſpiré de Dieu. Ou bien, c'eſt conſentir à ſe joindre à une ſociété fondée par un impie, un ſéditieux, un emporté, toujours prêt à céder aux mouvements de ſa haine contre le Pape ; à un homme qui prenoit ſi peu l'Ecriture pour fondement de ce qu'il enſeignoit, qu'il menaçoit ſes Sectateurs d'abandonner ſa doctrine, & de ſe dédire ; qui diſoit qu'il ſe réconcilieroit avec ce Pape, qui ſelon lui, étoit ſi plein de Diables, qu'il en crachoit, qu'il en mouchoit, qu'il.... en vérité, Meſdames, je n'acheverai pas, la bienſéance

ne me permet pas de vous dire le reſte; à un homme qui faiſoit ſi peu d'état des dogmes qu'il avoit établis, qu'il étoit prêt à les abandonner, ou à les retenir, ſelon que le Pape les retiendroit ou les rejetteroit, & qui ne rougit pas des motifs qu'il donne de cette conduite bizarre : c'eſt ſeulement, dit-il, pour être en contradiction avec lui; à un homme enfin qui comptoit pour rien la morale évangélique.

Le CALVINISTE.

Je vais me ſervir contre vous d'un de vos arguments. Luther, comme vos Papes, n'étoit pas impeccable : il falloit l'écouter, faire ce qu'il diſoit, & ne pas imiter ſes emportements.

La BONNE.

Et dans quel endroit de l'Evangile avez-vous trouvé qu'il falloit obéir à Luther dans les choſes qu'il enſeignoit ? Etoit-il aſſis ſur la chaire de Moïſe, comme Jeſus le dit des Scribes & des Phariſiens ? Quel titre avoit-il ? Qui le lui avoit donné ?

Le LUTHÉRIEN.

Il dit lui-même que Dieu lui avoit donné le titre d'Eccléſiaſte de Wittemberg.

Lady LOUISE.

Pouvez-vous répéter cela ſérieuſement, Monſieur ? Jeſus ne nous a-t-il pas appris qu'on ne peut ſe rendre témoignage à ſoi-même ? Mais, ma *Bonne*, vous attaquez la morale de Luther ; eſt-ce à cauſe de ſon mariage avec cette Religieuſe, qui avoit quitté ſon Couvent en conſéquence de la nouvelle doctrine ? S'il n'avoit fait que cette ſottiſe, je la lui pardonnerois.

La BONNE.

Je n'aurois pas tant d'indulgence, ma chere. L'émule de ſaint Paul, qui ſe vantoit d'avoir été élu comme lui, par une vocation miraculeuſe, d'avoir reçu ſa miſſion immédiatement de Dieu, devoit être maître de ſes paſſions, ſur-tout dans un âge avancé. Les Apôtres qui étoient mariés, quitterent leurs femmes pour aller annoncer Jeſus-Chriſt par toute la terre. Les Apôtres du nouvel Evangile ont pris une méthode nouvelle, au-lieu de quitter leurs femmes, ils en ont pris. Mais ce n'eſt pas du mariage de Luther dont j'ai entendu parler, c'eſt de celui du Landgrave de Heſſe. Peut-être connoiſſez-vous ce trait, Meſdames ?

Lady LOUISE.

Je n'en ai jamais entendu parler, ma

Bonne, & vous me ferez plaiſir de prendre ce que c'eſt.

La BONNE.

Ce Prince, qui s'étoit fait Prot demanda à Luther & aux Chefs de forme, la permiſſion d'épouſer u conde femme, du vivant & du co ment de la premiere; & comme naçoit de ſe réconcilier avec l'Emp qu'il ſuppoſoit devoir lui obteni permiſſion du Pape; on la lui don n'eſt point ici un fait inventé à Cette permiſſion, ſignée de Lu des Principaux Chefs, ſubſiſte auſ que le contrat de mariage du Lan Voilà les nouveaux Apôtres.

BELESPRIT.

Pourquoi l'Egliſe Romaine n' pas le même eſprit d'accommod L'Angleterre ſeroit encore Catho

La BONNE.

Vous avez raiſon, mais la mo l'Egliſe Catholique eſt auſſi invari ſa Foi. Comparez, je vous prie, occaſion la conduite du Pape av des Réformés : le Souverain P inſtruit qu'il ne faut jamais faire pour en empêcher un autre, s'e

tout, plutôt que de conſentir à la caſſation d'un mariage qu'il croyoit légitime. Prieres, menaces, promeſſes, ſollicitations, rien ne peut l'ébranler. Luther, au contraire, Mélanchon & les autres, abandonnent la morale de l'Evangile; & par un attentat juſqu'alors inoui dans le Chriſtianiſme, ſignent la honteuſe permiſſion au Landgrave de ſe marier, ſa femme vivante encore. Et pourquoi? Pour un intérêt temporel, parce qu'il leur fait entendre qu'il pourroit bien les abandonner, s'ils la refuſent. Toute la précaution qu'ils prennent, c'eſt de demander que cet Acte ſoit ſecret, pour ne pas ſcandaliſer les Fideles.

Lady LOUISE.

Eſt-il poſſible qu'il reſte un ſeul Luthérien dans le monde après de tels excès! C'eſt une énigme que je ne puis comprendre; car dans tout l'Ancien Teſtament, nous ne trouvons point d'exemple que Dieu ait choiſi de tels gens pour annoncer ſa Loi.

BELESPRIT.

J'ai regardé l'aveuglement des hommes à cet égard, comme incompréhenſible: j'ai beaucoup voyagé, & j'ai trouvé, en Angleterre & ailleurs, des gens qui

avoient de la piété & du bon ſe
un mot, qui valoient mieux que
qui reſtoient de bonne foi dans l
gion Proteſtante. La pureté d
mœurs, leur charité pour le pr
les rendoient des modeles pour to
qui les connoiſſoient; d'ailleurs
toient pas des gens à ſe laiſſer me
le nez, dans leurs affaires les plu
munes. J'ai penſé depuis deux jo
lement, que cela n'avoit rien
ſurprendre. Ils ne connoiſſent ni l
formateurs, ni les dogmes qu'ils
ſeignés. Ils les croient, ſans e
dans toutes les calomnies qu'ils d
contre les Catholiques. Voilà la
l'énigme.

Mr. DE BONNEFOI.

J'ai fait l'heureuſe expérience
ficace de l'inſtruction. Après êt
reuſement rentré dans le ſein de
ſe, je me ſentis brûler d'un deſi
rant de procurer à mes parents,

& vous avez vu que c'étoit en effet mes premieres vues ; mon pere m'écrivit donc une Lettre foudroyante, par laquelle il me défendoit de paroître devant ſes yeux, qu'en qualité d'un pénitent qui veut réparer ſon apoſtaſie. Je m'adreſſai au Ciel pour lui demander ſes lumieres, & ce fut lui ſans doute qui m'inſpira.

J'avois ſouvent écrit à mon aïeul maternel pendant le temps où j'avois vécu dans ma famille ; mais depuis que j'avois oublié ce que je devois à Dieu, tous les ſentiments naturels ſembloient éteints en moi. Je m'apperçus heureuſement qu'ils n'étoient qu'aſſoupis ; & la grace m'ayant réhabilité, pour ainſi dire, dans les diſpoſitions naturelles que j'avois reçues du Ciel, je me reprochai vivement la douleur que mon ſilence, & encore plus mes égarements avoient dû cauſer à ce reſpectable vieillard ; car il paſſoit quatre-vingts ans, & jouiſſoit pourtant d'une ſanté parfaite. Je me rendis chez lui, & m'étant fait annoncer ſous le nom d'un Gentilhomme qui venoit d'Angleterre, je fus conduit dans ſa chambre ; car il étoit encore au lit. Il ouvroit la bouche pour me demander ce que je ſouhaitois de lui, lorſqu'il me vit à ſes pieds, où mon cœur oppreſſé ſe ſoulagea par une abondance de larmes. La nature l'inſ-

truiſit de ce que j'étois, avant qu'il eût eu le temps d'examiner la parfaite reſſemblance que j'avois avec ma mere : & m'ayant commandé de me lever, il me ſerra dans ſes bras, & s'écria : Graces éternelles te ſoient rendues, pere des miſéricordes, ſi tu conduis à mes pieds une brebis égarée, qui cherche à rentrer dans le bercail !

Ces paroles pouvoient s'appliquer également, & au déréglement de mes mœurs, & à mon changement de Religion; & comme j'ignorois s'il étoit inſtruit de cette heureuſe circonſtance de ma vie, je répondis de maniere à ne l'en point inſtruire s'il l'ignoroit; mais je me reprochai bientôt cette ſorte de déguiſement, & l'ayant prié de m'écouter ſans colere, je lui fis un récit fidele de tout ce qui m'étoit arrivé depuis le moment de mon ſéjour à Londres. Mon aïeul étoit un homme de bon ſens, il fut frappé des conſéquences inévitables de la tolérance, dont il avoit été grand partiſan juſqu'alors, & ne put ſe refuſer à cette concluſion que j'en avois tirée, que Dieu ſeroit indifférent pour la vérité ou le menſonge, s'il permettoit à chacun de croire ce qu'il jugeroit à propos; & que ce ſeroit en vain que Jeſus ſe fût fait notre Docteur, s'il étoit libre de croire,

on, les choſes dont il a daigné
inſtruire. Nous relûmes enſemble la
: Ecriture, & je lui prouvai aiſé-
qu'il falloit faire violence au texte
l'accommoder aux dogmes proteſ-
, au-lieu qu'ils étoient crus par les
oliques dans le ſens le plus naturel
'offre d'abord à l'eſprit. Ce bon
ard ne fut point rebelle à la grace,
us la douce conſolation de le pré-
r moi-même à l'Egliſe; car il vou-
'avoir pour parrain. Auſſi-tôt après
action, il écrivit à mes parents
nsieur de Soiſſons avoit obtenu la
de mon pere,) & il lui marqua qu'il
oit en toute ſûreté venir avec ſa
lui fermer les yeux, & embraſſer
s prodigue, parfaitement guéri de
reurs.

s parents crurent alors ſans héſiter
avois renoncé au Catholiciſme, &
la plus grande diligence pour ſe
e chez mon aïeul. Ils furent comme
tis, lorſqu'ils apprirent ſon change-
; mais comme il les aſſûra qu'ils reſ-
nt Proteſtants, s'ils le vouloient.

reur les dogmes impies qu'on lui bue ; ils furent auſſi-tôt Catholique déſabuſés.

J'avois obtenu le rétabliſſement les biens de mon pere ; ils avoier partagés entre des parents éloignés avoient toujours été Catholiques ; & ces familles, il y en avoit deux que reſtitution alloit réduire à la mend parce qu'elles étoient chargées d'en Je propoſai à mon pere de renonc leur faveur à la portion de mon h ge, qui leur avoit été adjugée, afi perſonne n'eût occaſion de s'affli notre retour à l'Egliſe. Cette actio ſabuſa tous ceux qui avoient regardé changement, comme un effet de l pidité, & me donna le moyen de poſer à ceux de ma famille, qui ét Proteſtants, de ſe prêter aux conv tions que je leur propoſois ſur la Reli Dieu bénit mes intentions, & mon a avant de s'endormir au Seigneur, ſatisfaction de ne pas laiſſer un ſeul teſtant dans ſa famille, qui étoit nombreuſe.

J'en conclus hardiment qu'il en r roit peu, s'ils avoient envie de s'inſt de bonne foi, & de juger par eux-m ſur une affaire ſi importante ; mais le niſtres qui ſavent cela auſſi-bien que

leur font regarder comme des tentations dangereuſes, tout ce qu'on peut leur dire de plus ſenſé à cet égard.

Miſs DOROTHÉE.

Je me ſouviens d'avoir oui raconter un fait aux Demoiſelles de Vins, que vous connoiſſez toutes, Meſdames. Leur grand-mere fut conduite à ſeize ans en Angleterre par ſes parents, qui quittoient d'aſſez beaux biens en France; & ils avoient quelques familles proteſtantes pour compagnes de leur fuite. Une Demoiſelle de dix-huit ans, qui avoit un bon eſprit, leur fit cette propoſition. Nous abandonnons nos biens, & aſſurément nous devons le faire, ſi c'eſt à la vérité que nous les ſacrifions : mais ſi nous voulons parler ſincérement, nous avouerons que nous ne connoiſſons ni la Religion que nos Peres ont quittée, ni celle pour laquelle nous abandonnons tout. A préſent que nous ſommes en liberté de faire un choix, faiſons un examen ſérieux ſur cette matiere. Prenons un Miniſtre & un Prêtre, & qu'ils nous inſtruiſent à fond des dogmes des deux Religions, & des cauſes de la ſéparation : nous choiſirons après cela avec connoiſſance de cauſe.

Lady VIOLENTE.

Cette fille parloit de bon ſens, & ap-

paremment que ceux auxquels elle parloit, accepterent ſa propoſition.

Miſs DOROTHÉE.

Vous n'y êtes pas, Madame : on la rejetta de la ſociété avec horreur, & on ne voulut jamais avoir de commerce avec elle.

Le CALVINISTE.

Parlez de bonne foi, Mademoiſelle. Souffriroit-on un tel examen parmi les Catholiques? Ne doivent-ils pas croire aveuglément?

La BONNE.

Nous n'avons qu'un ſeul point à examiner, Monſieur, ſavoir ſi nous ſommes dans l'Egliſe viſible à laquelle Jeſus a promis l'infaillibilité, & cet examen ne demande que la lecture des paſſages ſi courts que nous avons cités. Après cela, tout examen qu'on feroit en doutant, ſeroit ridicule. & une ſorte de renoncement à Jeſus-Chriſt, comme Monſieur le *Rabbin* vous le diſoit, il y a quelque temps; mais les Proteſtants peuvent examiner, on les a établis Juges de l'Ecriture, vous n'admettrez point de Tribunal. Ainſi quand un Miniſtre dit, *n'examinez point*, c'eſt comme s'il diſoit : Nous avons eu tort

d'examiner. Ne croyez pas à l'infaillibilité de l'Egliſe Catholique, mais croyez à la nôtre, quoique nous aſſurions que nous pouvons nous tromper.

Le CALVINISTE.

Je vous l'ai déja dit, Mademoiſelle. Nous avons des confeſſions de Foi que nous devons croire, & auxquelles il faut ſouſcrire.

La BONNE.

C'eſt une inconſéquence dans votre Doctrine, Monſieur. Vous ne pouvez avoir droit d'en agir ainſi, ſans reconnoître une autorité viſible, & ſans vous l'attribuer. Vous ne vous êtes ſéparés, que parce que vous avez refuſé de recevoir des Juges en matiere de Foi; que vous ſouteniez que tous les hommes étant faillibles, il étoit permis d'examiner leurs déciſions, & d'en appeller. Suivant ce principe, vous ne pouvez, ſans contredire les motifs & les prétextes de votre ſéparation; vous ne pouvez, dis-je, obliger perſonne à ſouſcrire à des confeſſions de Foi, dreſſées par des hommes ſujets à l'erreur, qui ne pouvoient prétendre à l'infaillibilité qui leur auroit été diſputée par le ſeul fait; car entre les deux confeſſions de Foi citées, il y en avoit cer-

tainement une de fauſſe. On en trouve juſqu'à dix-ſept chez vous, dans chacune deſquelles il y a toujours quelques articles contradictoires aux autres.

Le CALVINISTE.

Auſſi ne forçons-nous perſonne à les ſigner. Nous déclarons ſeulement que ceux qui refuſent de le faire, ne ſont pas de notre Communion.

La BONNE.

Dites les choſes par leur nom, Monſieur : tout le monde n'entendra pas que *communion*, *Egliſe*, ſont deux mots ſynonimes. Vous les chaſſez donc de votre Egliſe, qui, ſi elle eſt l'Egliſe de Jeſus, eſt cette arche hors de laquelle il n'y a pas de ſalut. Ne les déclarez-vous pas incapables d'enſeigner, de profeſſer, de poſſéder aucun bénéfice, comme vous avez fait à l'égard de *Petit-Pierre?* Vous les décrétez de priſe de corps, comme vous avez fait Rouſſeau. Vous les brûlez, comme vous avez fait Servet : & quand les Magiſtrats dans l'Egliſe Romaine, ont puni les Novateurs, vous avez crié, & vous criez tous les jours à la tyrannie.

Lady LOUISE.

Monſieur *l'Anglican*, répondez-moi,

je vous prie, d'une maniere positive. Je conçois fort bien que Luther & Calvin se sont ingérés eux-mêmes dans le ministere; qu'ils sont sortis de l'Eglise dans laquelle ils étoient nés, pour en former une nouvelle qui ne peut être celle de Jesus-Christ. Sommes-nous dans le même cas? Nous sommes-nous séparés de l'Eglise ancienne? Quels sont les articles en quoi nous différons des Catholiques? Sont-ils essentiels? Ne le sont-ils pas? Avons-nous varié depuis notre séparation? Comment pouvons-nous excuser notre schisme?

L'ANGLICAN.

Nous ne nous sommes point séparés de l'Eglise, Madame. Nous avons eu une suite de Pasteurs légitimes, & sans interruption depuis l'établissement de la Religion Chrétienne dans nos Isles. Nous différons des Catholiques Romains, en ce que nous avons rejetté toutes les pratiques superstitieuses que l'Eglise de Rome avoit adoptées, pour nous en tenir à la Foi des Apôtres: quant aux choses dans lesquelles on a varié depuis la réformation, elles sont de peu de conséquence, & la charité chrétienne a seule occasionné ces changements.

La BONNE.

A l'assurance avec laquelle Monsieur vous a répondu, ne gageroit-on pas que ce qu'il vient de dire est d'une telle notoriété, qu'il n'a jamais été contredit & prouvé faux ? Mais pour en revenir à notre vieille méthode (gênante à la vérité, mais sûre) il faut prouver, Monsieur, ce que vous venez de dire. Je m'offre de mon côté à prouver que rien n'est plus incertain que la suite de l'ordination chez les Anglicans. C'est un fait historique dont ces Dames seront Juges.

L'ANGLICAN.

Vous nous allez sans doute répéter une vieille calomnie, démentie par des Actes publics, & combattue même par un honnête homme de votre Communion, dans un Ouvrage solide. Le Pere Courailler (*a*) qui en est l'Auteur, est resté Catholique.

La BONNE.

Nous vous remercions du présent que vous nous en faites, & nous vous l'abandonnons, Monsieur. Nous n'y prétendons rien.

(*a*) Peut-être ce nom est-il mal rendu; mais tout le monde sait qu'il étoit Bibliothécaire de Sainte-Genevieve à Paris.

BELESPRIT.

Un Miniſtre me diſoit, il y a deux jours : Il n'en a pas aſſez fait pour être Proteſtant. Je lui répondis : Il en a trop fait pour être demeuré Catholique.

La BONNE.

Quoi qu'il en ſoit de ſa catholicité, la réponſe qu'on lui a faite eſt tout auſſi ſolide que ſon Ouvrage. Mais quand il ſeroit vrai, Monſieur, que vous ayez conſervé une ſuite de Paſteurs, ce ſont des membres ſéparés de leur Chef, qui ne peuvent avoir de vie. Avant d'entrer dans l'expoſition de cette diſpute, permettez-moi de vous demander, Monſieur, ſi vous diſputez à l'Égliſe le droit d'expliquer l'Écriture, c'eſt-à-dire, de décider entre deux ſens qui ſont oppoſés, lequel eſt le vrai.

L'ANGLICAN.

Nous admettons les premiers Conciles dans les choſes qui regardent la Foi, & par conſéquent nous rejettons toutes les erreurs qu'ils ont condamnées : mais nous ne nous ſommes jamais ſoumis dans les choſes qui regardent la diſcipline. La célébration de la Pâque en eſt un exemple. Nos Evêques ont été long-temps en op-

poſition avec l'Egliſe Romaine ſ
temps de ſon obſervation.

La BONNE.

Dites avec toute l'Egliſe répandu
le monde. Depuis le ſaint Conci
Nicée, toutes les Egliſes s'étoient
miſes au Décret qu'il avoit porté
égard. D'ailleurs, il ne faut pas êtr
éclairé pour comprendre que vos
ques avoient tort, comme ils le rec
rent dans la ſuite. Croyez-vous q
Egliſe particuliere ait droit de ſe d
guer des autres par certains uſages,
propre autorité ? Que diriez-vous ſ
vêque de Londres vouloit chang
Liturgie, & adminiſtrer les Sacre
autrement que les Archevêques d'
& Cantorbery ? Approuveriez-vous
conduite ?

L'ANGLICAN.

Non, il faut de l'uniformité da
Egliſes qui ſont de la même Commu
ainſi je ne déſapprouve pas qu'on
réglé à célébrer la Pâque dans le
jour, non plus que la Fête de No
lon le nouveau ſtyle. Mais ce n
pas ſur cet article ſeul que l'Angl
différoit des autres Egliſes, c'étoit
cipalement ſur l'autorité du Pape.

oit conſtamment de la recevoir, me vous pouvez le voir dans l'hiſ- de Rapin de Thoiras.

La BONNE.

ui eſt d'une partialité choquante, dit en paſſant, & qu'on ne doit lire n prenant la précaution de la véri- avec les autres Hiſtoriens. Quoi qu'il oit de ſon exactitude ſur les faits qu'il orte, je ne déciderai que ſur ce que venez de dire : ſi l'Egliſe Anglicane, otre aveu, différoit des autres Egli- n ce point, elle avoit tort. La pri- té du Pape, & ſon autorité, je vous prouvé, ſont de droit divin, puiſ- lles ſont fondées ſur la parole de . Elles ont été regardées comme s depuis les Apôtres. Mais il n'eſt vrai que votre Egliſe originairement éconnu l'autorité du Pape, elle qui oit ſa foi au zele de ſaint Grégoire . Enfin, elle ſe ſoumit, en ſuppo- , comme le dit votre Auteur, qu'il n temps où elle ne le fut pas. lle perſiſta dans cette ſoumiſſion pen- pluſieurs ſiecles, & ſe conforma à ſcipline de l'Egliſe univerſelle dans les points dont elle ne fut pas diſ- ée par le Pape. Voilà l'état où elle t avant la réformation. Qui l'a faite

cette réformation? Quels étoient ſes tifs? Quel changement a-t-il fait da Religion? Quel changement y a-t-o après lui? Enfin, quelles étoient les ſonnes qui ont fait ces changeme Avoient-elles pour cela une autorit gitime?

Lady LOUISE.

Vous pouvez paſſer, ma *Bonne* qui regarde la perſonne de Henri V nous le connoiſſons toutes, & ne l' mons guere.

La BONNE.

Il eût mérité votre eſtime, ſi ſon r avoit fini comme il avoit commen car ce Prince avoit de bonnes quali & paroiſſoit ſi attaché à l'orthodo qu'il mérita le titre de *Défenſeur a Foi.* Je dis qu'il paroiſſoit attaché Foi de ſes Peres; il l'étoit réellen avant qu'une paſſion malheureuſe ſe emparée de ſon ame. Qui doutoit m que lui de l'autorité du Pape, puiſ fit tant d'efforts pour en obtenir la c tion de ſon mariage? Il lui étoit ſo alors. Par quel crime le Souverain P tife a-t-il perdu, aux yeux de Henri qualité de Vicaire de J. C., & de ce de l'Egliſe Chrétienne? Il a refuſé d

pr

r à une paſſion folle & aveugle, qui
ıit à déshonorer une vertueuſe Prin-
, qui vivoit depuis vingt ans dans la
ſſion paiſible de ſon Etat. On ne
nier que toutes les démarches de
i contre le Pape, n'aient été une
ɜance, qu'il voulut tirer d'une fer-
louable. En bonne conſcience,
on reconnoître le doigt de Dieu
une conduite dictée par de pareils
ſs?

L'ANGLICAN.

ieu ſe ſert de tout pour accomplir
eſſeins, Mademoiſelle, & choiſit ſes
ıments d'une maniere fort oppoſée
s foibles lumieres. Ce que j'en dis
ſte, n'eſt pas pour juſtifier Henri,
comme le dit fort bien Monſieur
et dans l'Hiſtoire de la Réforma-
, crut toujours dans ſon cœur les
ions les plus extravagantes de l'E-
Romaine, telles qu'eſt la tranſubſ-
ıation, & les autres corruptions du
fice de la Meſſe. Il ſemble, ajoute
Auteur, dans tout ce qu'il a fait,
ne ſongeoit qu'à intimider le Pape,
en obtenir ce qu'il vouloit. Le vrai
de la réformation eſt Crammer,
ıevêque de Cantorbery; & pour me
r encore des termes de Monſieur

Burnet, ce Prélat peut être comparé aux Cyrilles, aux Athanaſes. Jamais peut-être Prélat de l'Égliſe n'a eu de plus grandes qualités, & moins de défauts.

La BONNE.

Ah, Monſieur! ne vous en fiez pas à Monſieur Burnet, tenez-vous-en à Henri VIII, je vous le conſeille en amie. Sur mon honneur, vous perdriez au change.

Lady LOUISE.

Voulez-vous conteſter l'éloge de Crammer, ma *Bonne?* J'ai toujours entendu parler de lui, comme d'un grand homme, & je l'ai cru tel ſur la foi d'autrui; car je ne ſais de ſon hiſtoire que ſa mort. On le regarde parmi nous, comme un Martyr, & il l'eſt en effet, s'il ſoutenoit une cauſe juſte, car la Reine Marie eut la cruauté de le faire brûler en haine de la Réformation.

La BONNE.

Vous jugerez de ce qu'il étoit par ſes œuvres. C'eſt une maniere de juger ſainement ſelon la parole de J. C. même, qui nous dit que nous devons connoître la bonté de l'arbre par les fruits qu'il porte. Au reſte, je ne vous dirai rien de Crammer qui ne ſoit tiré mot pour mot de

l'Hiſtoire de la Réformation par Burnet, cet Auteur qui le met au rang des Cyrilles, des Athanaſes.

„ L'an 1529 Crammer flatta la paſ-
„ ſion de Henri pour Anne de Boulen,
„ & fit un Livre contre la validité du ma-
„ riage de Catherine. Il étoit dès-lors en-
„ gagé dans les ſentiments de Luther,
„ & étoit le plus eſtimé de ceux qui les
„ ſuivoient. Anne de Boulen avoit auſſi
„ quelque teinture de cette doctrine :
„ tous ceux du même parti ſe déclare-
„ rent pour le divorce.

Miſs DOROTHÉE.

Avouez du moins, ma *Bonne*, que Monſieur Burnet eſt un Auteur bien véridique ; il ne cherche pas à nous en impoſer ſur les motifs qui engageoient tant de perſonnes à favoriſer le divorce. Crammer étoit à leur tête, & la bonne œuvre du mariage de Henri doit être regardée comme ſon ouvrage. Je vais enrégiſtrer toutes ces belles actions. Qu'en penſez-vous, Lady *Louiſe?*

Lady LOUISE.

Que vous ne valez rien, ma chere. Je ſuis pourtant de votre avis : ſaint Cyrille & ſaint Athanaſe n'étoient pas ſi bons Courtiſans que cet Archevêque, & la

reſſemblance promiſe entre ces grands Hommes, s'énonce mal dès le commencement. Mais, ma *Bonne*, nous rendrez-vous exactement le texte de Monſieur Burnet?

La BONNE.

Je le rendrai mot pour mot, Madame; mais je vous avertis de bonne foi d'une choſe. Lorſque Monſieur Burnet ſe contredit, (ce qui lui arrive ſouvent) ou qu'il eſt forcé de parler de certains faits déſavantageux à la cauſe qu'il défend, parce qu'ils ſont notoires, il les place avantageuſement, & dans le jour le plus propre. Je pourrai fort bien déranger l'ordre de ces faits, & les rapprocher, pour vous faire ſentir les contradictions, ce qui eſt abſolument néceſſaire; mais vous vous en apperceyrez, & vous pouvez d'ailleurs lire l'Ouvrage, & confronter tout ce que je vous aurai dit. J'en ai l'extrait que je vous remettrai.

Crammer fut envoyé à Rome pour ſolliciter l'affaire du divorce. Il paſſa de là en Allemagne, où il épouſa la ſœur d'Oſiandre, un des Chefs du parti Luthérien. Il avoit ſi bien déguiſé ſes ſentiments à Rome, que le Pape l'avoit fait ſon Pénitencier. Ce fut pendant ſon ſéjour en Allemagne que Henri le nom

Archevêque de Cantorbery. Crammer reçut les Bulles du Pape, & le desir d'être Archevêque l'emporta sur l'horreur de se souiller en prenant *le caractere de la bête*; car on parloit ainsi dans son parti.

A son Sacre, & avant de procéder à l'ordination, il fit le serment de fidélité qu'on avoit accoutumé depuis quelques siecles de faire au Pape. Remarquez, Mesdames, que ce serment étoit un double parjure, & contre le Pape qu'il trompoit, & contre son parti qu'il renioit; ce qui est indigne, non-seulement d'un Chrétien, mais encore d'un honnête homme.

L'ANGLICAN.

Vous ne dites pas tout, Mademoiselle. Monsieur Burnet assure qu'il ne fit pas ce serment sans scrupule, & que pour sauver la vérité, il protesta qu'il ne prétendoit pas se dispenser de ce qu'il devoit à sa conscience, au Roi & à l'Etat.

La BONNE.

Comme si ce serment engageoit à violer ces devoirs, qui doivent être sacrés pour tous les Chrétiens.

Lady MÉRY.

Cette restriction est contre la bonne foi, c'est se préparer un échappatoire,

& c'eſt de tous les vices celui que les honnêtes gens doivent le plus avoir en horreur; car il détruit la confiance, en donnant les moyens d'éluder la foi du ſerment, qui eſt ce que tous les hommes ont toujours regardé comme la choſe la plus ſacrée. Les autres Evêques mettoient-ils à ce ſerment les mêmes reſtrictions?

La BONNE.

Perſonne ne s'en eſt jamais aviſé, ma chere, parce que cela ſeroit ridicule. Qui ne ſait pas qu'aucune Puiſſance n'a droit d'exiger de nous des choſes contraires à la Loi de Dieu? Ce ſerment n'engage qu'à reconnoître la puiſſance ſpirituelle du Pape; & les Evêques ajoutent en le prêtant: *Saufs les droits de mon Ordre.* Or Crammer jura de reconnoître cette Puiſſance ſpirituelle, à laquelle il ne croyoit pas. Cela étoit ſi mal, que Monſieur Burnet n'a pas eu le courage de l'en juſtifier. *Il ſe ſervit*, dit-il, *d'un expe dient peu conforme à la ſincérité de ſi caractere; mais ſi cette conduite ne f pas ſuivant les regles de la plus auſte ſincérité, du moins on n'y voit aucu ſupercherie.*

Lady VIOLENTE.

Qu'appellera-t-on ſupercherie, ſ

en eſt point une? Peut-il y en avoir
ie plus atroce, que de jurer ce qu'on
e croit pas, & de ſe ménager les moyens
'éluder ſon ſerment par une proteſtation
onçue en termes équivoques? Ah,
Monſieur Burnet! ſi vous euſſiez été
Pape, vous n'auriez pas été fort difficile
pour la canoniſation; mais je n'aurois
pas de dévotion à vos Saints. Je ne voudrois pas même vivre avec d'honnêtes
gens de votre façon. Que deviendroit
la ſociété, ſi de pareilles maximes y
étoient reçues?

La BONNE.

Mais Crammer en prêtant ce ſerment,
fit d'autres déclarations contre leſquelles il ne réclama pas: comme de recevoir avec reſpect les Traditions des ſaints
Peres, & les conſtitutions du ſaint Siege
Apoſtolique; de rendre obéiſſance à ſaint
Pierre en la perſonne du Pape, & de ſes
Succeſſeurs, ſelon l'autorité canonique;
de garder la continence, à laquelle on
s'engage dans l'Egliſe Romaine dès le
Sous-Diaconat.

Le CALVINISTE.

Voilà un menſonge. On n'oblige point
ceux qui entrent dans les Ordres à faire
vœu de chaſteté.

La BONNE.

Que veulent donc dire ces paroles qu'on prononce à ceux qui vont recevoir cet Ordre : *Juſqu'à préſent vous êtes libre, mais vous allez ceſſer de l'être?* Nous en parlerons en ſon lieu : finiſſons ce qui regarde Crammer.

Il dit la Meſſe avec ſon Conſacrant le jour de ſon ordination, & continua de la dire pendant pluſieurs années; cette Meſſe que Monſieur Burnet appelle une corruption. Il fit plus, il ordonna des Prêtres; & en le faiſant, il leur donnoit le pouvoir *de changer, par leur ſainte bénédiction, le pain & le vin au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, d'offrir le ſaint Sacrifice de la Meſſe pour les vivants & les morts.* C'étoit contre tant d'actes contraires au Luthéraniſme qu'il falloit proteſter. Un Luthérien, tel que Crammer l'étoit alors, le devoit en conſcience, & cela étoit pour le moins auſſi important que de faire de ridicules exceptions au ſerment qu'il faiſoit, d'obéir au Pape.

Le CALVINISTE.

Ne pouvoit-on pas dire que la proteſtation contre l'obéiſſance au Pape, renfermoit indirectement celle qu'il eût dû faire contre des choſes qu'il regardoit

comme des erreurs, puiſque les Papiſtes croient toutes ces erreurs, ſeulement parce que le Pape ordonne qu'elles ſoient crues, & qu'il n'eſt plus permis d'examiner quand il a parlé ?

Le RABBIN.

Ah ! Monſieur, pouvez-vous parler ainſi, après tout ce que Mademoiſelle vous a dit par rapport à l'autorité du Pape ? Y a-t-il de la bonne foi, de la juſtice, à vouloir, malgré le déni d'une Egliſe, lui attribuer des ſentiments contre leſquels elle proteſte ?

Le CALVINISTE.

Je ſais que les François & pluſieurs autres n'admettent point l'infaillibilité du Pape ; mais demandez aux Evêques & aux Peuples d'Italie ce qu'ils en penſent. Ils regarderoient comme une héréſie la propoſition contraire.

La BONNE.

Non, Monſieur. Une héréſie chez nous, c'eſt le déſaveu d'un article de Foi, décidé par un Concile, ou un jugement porté par le Pape, & reçu du plus grand nombre des Evêques. Je vais me prêter, pour un moment, à votre ſuppoſition : qu'y gagneriez-vous, Monſieur, quand

tous les Evêques du monde regarderoient le Pape comme infaillible? Ce seroit dans sa Chaire, enseignant, commandant de croire un dogme qu'il assureroit être de Foi. Les Italiens n'ont jamais cru l'infaillibilité du Pape d'une autre maniere, & ils ont pour eux la probabilité, puisque depuis près de dix-huit siecles, il n'est point arrivé que le Pape ait enseigné l'erreur. Ce sentiment probable des Italiens n'a jamais été déclaré de Foi, & je vous ai déja dit qu'on peut croire le contraire sans être hérétique.

Le CALVINISTE.

Mademoiselle oublie qu'un Pape (je crois que c'est un Honorius; mais le nom n'y fait rien) a été Monothélite, qu'il fut accusé & jugé comme tel après sa mort. Il me semble même qu'on exhuma son cadavre, pour ne point le laisser dans la sépulture de ses Prédécesseurs.

La BONNE.

Je ne sais pas mieux que vous, le nom de ce Pape, & les circonstances de ce qui se passa après sa mort, qui m'ont échappées; mais voici ce que je sais parfaitement, & qui fait contre vous. C'est qu'on punit par cet arrêt la négligence qu'il avoit montrée à exterminer l'hérésie. On sup-

poſa qu'il avoit penché pour l'erreur, puiſqu'il n'avoit pas ſévi contre elle avec toute la vigueur qu'exigeoit ſa place. Supposons ce jugement juſte, pouſſons même les choſes juſqu'à croire qu'il étoit Monothélite dans le cœur, n'auroit-il pas été naturel qu'il eût canoniſé l'erreur dont il auroit été infeſté? Vous qui ſuppoſez dans les Catholiques une obéiſſance ſi aveugle au Pape, apprenez-moi comment l'Univers Chrétien ne devint pas Monothélite? Cet argument eſt ſans replique, Monſieur, même en ſuppoſant le plus déſavantageux au Pape.

Le CALVINISTE.

Mais ne nous avez-vous pas dit vous-même, qu'en votre particulier vous croyiez le Pape infaillible?

La BONNE.

Oui, Monſieur, comme je crois Philippe de Macédoine plus grand qu'Alexandre ſon fils : je le crois, non par la Foi, qui n'a rien décidé à cet égard, mais par des raiſons tirées d'une longue expérience. Mais il eſt de Foi, que le Pape eſt infaillible à la tête de l'Egliſe.

Lady LOUISE.

Je conçois à peu près ce que vous vou-

lez dire ; cependant j'aurois beſoin d'un exemple pour l'entendre parfaitement.

La BONNE.

Qu'eſt-ce qu'un Parlement en France ? C'eſt une ſociété chargée de rendre la juſtice au Peuple au nom du Roi. Cette ſociété a un Chef, qu'on appelle le premier Préſident. Suppoſons que Jeſus eût dit au Premier, qui eſt à la tête de ce Corps : J'établis ſur toi une Chambre inacceſſible à l'erreur ; car je ſerai avec elle juſqu'à la conſommation des ſiecles, & jamais l'injuſtice ne prévaudra contre elle. Qu'entendriez-vous par ces promeſſes, Lady *Louiſe* ?

Lady LOUISE.

Pluſieurs choſes, ma *Bonne*. D'abord que cette Chambre, pour être complette, ne devroit pas être ſans ce premier Préſident, parce qu'il eſt ridicule de ſuppoſer un édifice quelconque ſans qu'il y en ait un. Je penſerois encore que ce premier Préſident tout ſeul ne feroit pas cette Chambre, car des fondements ne font pas une maiſon, ils en font ſeulement une partie eſſentielle, mais ſi néceſſaire, que ſans elle le bâtiment ne peut ſubſiſter. J'en conclurois que deux choſes conſtitueroient cette Chambre ; le Préſident &

ſes Compagnons; & que toutes les fois que ce Corps rendroit un Arrêt ſouſcrit par le plus grand nombre, je ne pourrois le croire injuſte ſans accuſer J. C. d'avoir manqué à ſa promeſſe.

La BONNE.

Et votre concluſion ſeroit celle de tout être penſant, & croyant en Jeſus. Suppoſons qu'il ſe préſente une affaire épineuſe, & que le premier Préſident dans ſon Domeſtique, ou avec ſes amis particuliers, laiſſât tranſpirer ſon ſentiment ſur cette affaire, la tiendriez-vous pour décidée d'une maniere infaillible, en vertu des promeſſes de Jeſus?

Lady LOUISE.

Non, ma *Bonne*; j'attendrois qu'il eût prononcé un Arret à la tête de ſa Compagnie, & que le plus grand nombre des Membres de cette Compagnie eût ſouſcrit à cet Arrêt; parce qu'il me paroît que l'infaillibilité ne ſeroit promiſe qu'au Chef uni à ſes membres.

La BONNE.

Et s'il ſe trouvoit quatre-vingts des membres de cette compagnie qui ſouſcriviſſent à l'Arrêt, & que vingt fuſſent d'un avis contraire, s'aviſeroit-on de nommer

le Parlement, ce petit nombre de Réfractaires?

Lady LOUISE.

Non, assurément. C'est le plus grand nombre uni au Chef qui fait le Corps; & il seroit ridicule de penser autrement.

La BONNE.

Appliquez cet exemple, peut-être assez imparfait, à l'Eglise; car ma comparaison peut *clocher* sans que je m'en apperçoive; & vous aurez une idée juste de ce que nous devons croire par rapport au Pape. Cependant si ce Parlement étoit établi depuis près de dix-huit siecles, que jamais le premier Président, considéré même comme homme privé, n'eût raisonné de travers sur les affaires proposées, je pourrois, je crois, sans être accusée de pousser la crédulité trop loin, penser que la promesse de Jesus pourroit bien garantir ce Chef du Parlement de l'erreur, dans les choses qui regarderoient l'administration de la justice; car s'il prétendoit décider d'une question d'Architecture, de Poésie, ou d'une autre science, vous sentez que je ne lui devrois aucune croyance.

Le RABBIN.

Cela est aisé à concevoir. Et pour en

revenir à la comparaiſon de Jeſus-Chriſt, du temps d'Arius, les Evêques qui prirent ſon parti étoient bien des pierres qui avoient ſervi à l'édifice, mais elles s'en étoient ſéparées, & n'en faiſoient plus partie; car on ne dit pas, en parlant des pierres qui ſe ſont ſéparées d'une maiſon, ces pierres ſont la maiſon. On pourroit ſeulement dire : ces pierres, qui ont fait autrefois partie de la maiſon, n'en ſont plus, & ne peuvent l'être de nouveau, qu'au moment où elles ſeront réunies au bâtiment.

Miſs DOROTHÉE.

Si on peut dire cela de l'Arianiſme, qui eut d'abord un bon nombre d'Evêques pour lui, qui s'étendit ſi fort, & qui a brillé ſi long-temps, à plus forte raiſon pourra-t-on le dire des Luthériens, des Calviniſtes & des Anglicans, dont les commencements ont été ſi foibles. De ſimples Particuliers ſans miſſion, ſans autre pouvoir que celui qu'ils avoient reçu dans l'Egliſe Romaine, s'en ſéparent. Ce ſont des pierres détachées du bâtiment. Les Evêques Anglicans, en ſuppoſant qu'ils ſont vraiment des pierres de cet édifice ſpirituel, ont pu ſe réunir pour faire un bâtiment ſéparé, mais il n'aura point de fondement : Jeſus l'a poſé de ſa main

à ſon Egliſe Univerſelle : il eſt inébranlable ; au-lieu que les Anglicans ayant bâti ſur le ſable, leur édifice s'eſt trouvé expoſé aux vents des opinions humaines, ſans qu'ils aient le pouvoir de les réprimer, comme le prouve l'Evêque de ſaint Aſaph.

BELESPRIT.

D'ailleurs, il eſt notoire que les autres Egliſes ont profeſſé & enſeigné l'erreur. On peut l'affirmer au moment qu'on peut voir une ſeule variation dans leur doctrine. Si la premiere des Confeſſions de Foi étoit vraie, il ne falloit pas s'en écarter ; & on varioit, en le faiſant pour enſeigner l'erreur qui étoit contraire à ce qu'on avoit cru d'abord. Si au contraire la premiere confeſſion étoit telle qu'il ait été néceſſaire de la contredire, elle n'avoit pas été dictée par le Saint-Eſprit, qui ne peut errer.

L'ANGLICAN.

Mais, *Miſs*, on a ajouté dans l'Egliſe Romaine. Si votre âge vous avoit permis de lire les bons Auteurs, vous auriez vu que l'Egliſe Romaine a varié ſur les points fondamentaux. Faut-il vous répéter ce que Monſieur le *Calviniſte* vous a dit. La divinité de Jeſus-Chriſt a été peu

connue avant le Concile de Nicée, & le fut peu alors. J'en dis autant de celle du Saint-Eſprit, qui ne fut bien connue qu'à Chalcédoine. Les premiers Peres n'avoient pas même des ſentiments exacts ſur la Divinité. Les uns croyoient un Dieu matériel, les autres nioient ſon immutabilité, & croyoient qu'il pouvoit recevoir des changements. Par conſéquent les Catholiques ont tort de nous reprocher des variations, puiſqu'il eſt évident qu'il y en a eu de tout temps dans l'Egliſe.

Miſs DOROTHÉE.

Je hais les répétitions; elles me mettent de mauvaiſe humeur. Cependant je vous paſſe celle-ci. Vous tirez le rideau que vous n'aviez fait qu'entre-ouvrir. L'entendez-vous, Lady *Louiſe?* Ces Meſſieurs ne peuvent ſe ſoutenir que par des blaſphêmes; car il faut nommer les choſes par leur nom. Peut-on en proférer de plus énormes, que de dire que l'Egliſe, au ſortir des mains de Jeſus-Chriſt, pour ainſi dire, manquoit de cette Foi néceſſaire au ſalut, même dans les points fondamentaux?

Le RABBIN.

Et qui ſont ceux qui le diſent? Les mêmes qui nous ont aſſuré que l'Egliſe

des quatre premiers ſiecles étoit pure: quelle contradiction!

Lady LOUISE.

Quand je ne dis rien, je n'en ſuis pas moins attentive; mais je ne veux pas prendre le change, & perdre de vue le ſujet dont il étoit queſtion; nous en étions à Crammer, & franchement j'ai bien rabattu de l'idée qu'on m'avoit donnée de lui. Juſqu'à préſent, de l'aveu de Monſieur Burnet, il étoit un parjure & un traitre, qui trahiſſoit également les deux partis.

La BONNE.

Il faut vous apprendre, Madame, pourquoi Crammer, qui avoit proteſté en quelque maniere contre l'obéiſſance qu'il devoit au Pape, ne fit aucune proteſtation contre les autres articles qu'il juroit également? C'eſt que Henri VIII, qu'une proteſtation contre l'obéiſſance du Pape n'offenſoit pas, n'auroit pas pris les autres *en bonne part.* Il étoit déja dans les diſpoſitions prochaines à devenir brûleur, & le nouvel Evêque, qui connoiſſoit ſon attachement à tout le reſte de ce que Burnet appelle les abominations du Papiſme, ne vouloit pas s'expoſer à ſa colere. Voilà donc Crammer tout à la fois

Luthérien, marié, cachant ſon mariage, Archevêque ſelon le Pontifical Romain, ſoumis extérieurement au Pape, dont il s'étoit fait le Pénitencier, & cependant abhorant ſa puiſſance dans ſon cœur; diſant la Meſſe, qu'il croyoit une abomination; ordonnant des Prêtres, auxquels il donnoit le pouvoir de la dire. Reconnoiſſez-vous à cette conduite l'un des plus excellents Prélats qu'ait eus l'Egliſe, ſi on en croit Monſieur Burnet?

L'ANGLICAN.

Vous nous le diſiez, il y a quelques temps: les Saints ſur la terre ſont encore des hommes, ils ont des moments de foibleſſe, & Crammer n'en fut pas exempt. Vous ne pouvez nier qu'il n'eut de grandes parties, & qu'il ne montra du zele pour empêcher le Roi de continuer à vivre dans l'inceſte avec la Reine Catherine: il l'exhorta publiquement à faire ceſſer ce ſcandale qu'il donnoit à ſon Peuple.

BELESPRIT.

Vous ſoupçonnez ſans doute, Monſieur, que nous venons du Monomotapa ou des Antipodes, & que nous n'avons jamais entendu parler de l'Hiſtoire d'Angleterre. N'eſt-il pas vrai que le Jean-

Baptiſte moderne, en diſant à Henri VIII, il ne vous eſt permis de garder la femme de votre frere, riſquoit beaucoup? N'étoit-ce pas jouer une comédie, que de citer le Roi & la Reine à ſon Tribunal, pour caſſer leur mariage, pendant que Henri avoit déja épouſé Anne de Boulen en ſecret? Henri n'ayant pu obliger Catherine à comparoître, Crammer la condamna par contumace. Remarquez, Meſdames, qu'il prit dans la ſentence qu'il porta, la qualité de Légat du ſaint Siege.

L'ANGLICAN.

Le Peuple n'étant pas encore déſabuſé de la puiſſance du Pape, il fallut bien prendre cette qualité pour donner plus d'autorité à la ſentence.

La BONNE.

Comme s'il étoit permis à un Succeſſeur des Apôtres, pour quelque raiſon que ce ſoit, de ſe dire Légat de celui qu'il regardoit comme l'Ante-Chriſt. Cependant Henri, qu'on avoit flatté de quelque eſpérance, ſe ſoumit même après la ſentence de Crammer, à la déciſion du Pape: mais quand il vit qu'elle ne lui étoit pas favorable, il éclata, & Monſieur Burnet a la bonté de nous avouer *qu'il*

ne garda aucune mesure dans son ressentiment. Il commença de pousser à l'extrémité sa nouvelle dignité de *Chef Souverain de l'Eglise Anglicane sous Jesus-Christ.*

Le RABBIN.

Je voudrois bien savoir dans quel endroit de l'Evangile Henri & ses Adhérents avoient trouvé cette primauté. Saul, devenu Roi par l'ordre spécial de Dieu, disputa-t-il l'ordonnance des Sacrifices & des choses qui concernoient le ministere sacré, à Samuel? Ne fut-ce pas pour avoir anticipé sur le sacré ministere, en avançant le moment du sacrifice, sans attendre l'arrivée du Prophete, qu'il fut réprouvé de Dieu, & que David fut choisi en sa place?

La BONNE.

Les châtiments de Dieu par rapport à Henri ne furent pas moins terribles. Depuis cet attentat il devint plus semblable à une bête féroce qu'à un homme. Les deux plus grands Hommes de l'Angleterre devinrent ses victimes. Je parle du Chancelier du Royaume, Thomas Morus, & de Fischer, Evêque de Rochester, qui perdirent la vie sur un échafaud, pour avoir refusé de reconnoître la pri-

matie ſpirituelle du Roi. Monſieur E
avoue, *que la fin tragique de ces g*
Hommes, fut une tache ineffaçable
la vie de Henri: & il ajoute, *qu'il n*
pas donné lieu de croire que la cruu
fût naturelle, puiſqu'il n'avoit pe
vingt-cinq ans fait mourir que deux
pes pour crime d'Etat; mais dans l
nieres années de ſa vie, il ne gard
aucune meſure dans ſes exécutions.

Miſs DOROTHÉE.

Et que faiſoit alors l'Athanaſe n
ne, qui avoit pris le ton ſi haut dan
faire du divorce? Pourquoi ne di
pas hardiment au Roi: Il ne vous
permis de faire mourir des innoc
Henri ne faiſoit pas plus de grac
Luthériens qu'aux Catholiques :
ment pouvoit-il voir brûler ſes frere
ouvrir la bouche pour les défendr

BELESPRIT.

Il y faiſoit trop chaud, Mademc
Crammer, malgré toutes ſes belle
lités, n'étoit point friand de la cou
du martyre.

La BONNE.

Je n'ai pas fini. Monſieur Burne
apprend les cauſes de la férocité d

ri, en ces termes : *Ce Prince, soit qu'il ne pût souffrir qu'on le contredît, soit qu'il fût enflé du titre glorieux de Chef de l'Eglise, que les Peuples lui avoient déféré, soit que les louanges de ses flatteurs l'eussent gâté, se persuadoit que tous les Sujets étoient obligés de régler leur Foi sur ses décisions.*

BELESPRIT.

Voilà une époque fâcheuse pour la Réforme. Il est triste pour elle qu'on voie dans la personne de son Chef, les caracteres d'un Tyran. J'avouerai pourtant que si Henri eût été véritablement Chef de l'Eglise, il eût fallu respecter ses décisions, si elles eussent été approuvées du plus grand nombre des Pasteurs.

Lady LOUISE.

Cette supposition est ridicule. Le Peuple, dit Burnet, lui avoit déféré le titre de Chef de l'Eglise. Peut-on rien dire de plus absurde ? Le Peuple avoit-il ce droit ? Pouvoit-il ôter ce titre à celui auquel Jesus-Christ l'avoit donné ? Oh ! Monsieur Burnet, j'ai le regret le plus vif de n'avoir pas lu plutôt votre Histoire : en vérité, je commence à croire que je vous aurai de grandes obligations.

Lady VIOLENTE.

On nous parle ſans ceſſe d'un pouvoir uſurpé par le Pape : la date de cette uſurpation auroit au moins quinze cents ans. En voilà une bien récente que nous avallons ſans dire gare.

Le CALVINISTE.

Voilà de beaux principes que vous prenez ici, Madame ! Si le Gouvernement en étoit inſtruit, je doute qu'il remerciât Mademoiſelle.

Lady VIOLENTE.

Ce trait eſt digne de vous, Monſieur. Eſt-ce la faute de ma *Bonne*, ſi Monſieur Burnet a été ſincere ? Et puis, quel mal le Gouvernement recevroit-il, quand nous méconnoîtrions la primatie du Roi ? En ſeroit-il moins notre Souverain ? Je vous déclare, au contraire, que c'eſt pour avoir été à l'Ecole d'une Papiſte, que j'ai appris à reſpecter les Puiſſances. J'en pourrois dire bien long ſur cet article ; mais cela nous écarteroit trop de notre ſujet. Revenons à Henri.

L'ANGLICAN.

Il n'en doit pas être queſtion, Madame. Nous l'abandonnons, comme a fait l'Hiſ-

l'Hiſtorien dont nous parlons. Il n'innova rien, ou du moins peu de choſe. Il n'eſt queſtion ici que de Crammer qu'on confond malignement avec ce Prince. Il fut foible, à la vérité, mais c'eſt tout. Nous voyons que ſaint Pierre avoit fait pis.

Miſs DOROTHÉE.

Ce n'eſt point malignement, mais judicieuſement qu'on fait retomber les excès de Henri ſur l'Archevêque. Que ne s'oppoſoit-il avec vigueur à ce Prince, non en ſe révoltant, mais en Chrétien, en lui diſant la vérité aux dépens de ſa vie, comme l'avoit fait Fiſcher? Eſt-il difficile de deviner qu'il étoit un de ces flatteurs qui l'avoient gâté? Vous rappellez très-mal-à-propos la chûte de ſaint Pierre. Quelle comparaiſon d'une faute qui ne dura qu'un moment, à celle dans laquelle on perſévere bien des années?

La BONNE.

Nous n'en ſommes pas réduites à deviner, que Crammer étoit un de ces flatteurs dont parle Monſieur Burnet; on pourroit en jurer, en remarquant la ſuite des faits. La paſſion de Henri pour Anne de Boulen ne dura que trois ans. Devenu amoureux de Jeanne de Seymour,

il voulut se débarrasser de sa seconde femme, comme il avoit fait de la premiere : il lui supposa donc des crimes. Vous sentez, Mesdames, que je n'ai nul intérêt à justifier la mere de votre Elisabeth : ainsi je ne dois pas être suspecte, lorsque je dirai, qu'après l'examen le plus exact, je ne l'ai trouvée coupable que de légéreté & d'imprudence. Henri ne se contenta pas de chercher à lui faire perdre la vie avec l'honneur ; la haine qu'il avoit conçue contre la mere, s'étendit jusques sur son innocente fille. Pour déclarer Elisabeth bâtarde, comme il en avoit le dessein, il falloit avancer deux faits, dont l'un détruisoit absolument l'autre.

Elisabeth ne pouvoit être regardée comme bâtarde, qu'en déclarant nul le mariage que son pere avoit contracté avec sa mere. Pour faire mourir Anne de Boulen, il falloit prouver qu'elle avoit profané la sainteté du mariage, en déshonorant le Roi son époux par des adulteres : s'il n'y avoit pas de mariage légitime, le crime d'adultere ne pouvoit avoir lieu, cela est clair. Crammer sut allier ces contradictoires. Anne étoit condamnée au feu : on lui fit entendre que le seul moyen d'obtenir quelque adoucissement à cette terrible sentence, étoit de parler conformément à ce que le Roi exigeoit d'elle.

i ne ſent que des aveux faits en de eilles circonſtances ſont nuls? Cette ɔrtunée confeſſa donc, non-ſeulement crimes qu'elle n'avoit pas commis it-être; mais elle déclara encore qu'elle ɔit contracté précédemment un mariage ɔc Milord Perci.

L'ANGLICAN.

Cette circonſtance juſtifie Crammer. fut à lui qu'Anne de Boulen fit cet ɔu : pouvoit-il révoquer en doute un : avoué par la coupable?

La BONNE.

Vous adoptez l'excuſe que Monſieur ırnet fournit à ce héros; mais elle n'eſt s valable. Oui, Monſieur Crammer uvoit, & devoit révoquer ce fait en ute. Lui-même, avec l'Archevêque Yorck, avoit reçu le ſerment de Per-, qui avoit proteſté qu'il n'y avoit ja-iis eu de contrat, pas même de pro-ɔſſe de mariage entre lui & Anne. Pour ıdre ce ſerment plus ſolemnel, il reçut communion après ſa déclaration, en éſence des principaux du Conſeil, ſou-itant que la réception de ce Sacrement t ſuivie de ſa damnation éternelle, s'il oit été dans un engagement de cette ıture.

Lady LOUISE.

Et après un ferment ſi terrible
mer oſa déclarer nul le mariage
ſous prétexte qu'Anne étoit dé
Non-ſeulement il abandonna la
tant de lâcheté, mais il ſe fit
tre de la paſſion du Roi contre I
allons, c'eſt un miſérable, indi
compté parmi les honnêtes g
dis d'après & avec Lady *Violet*
ſieur Burnet n'eſt pas délicat ſi
ges, & il faut aller bride en m
liſant. De bonne foi, peut-il r
ner, comme un des plus grand
un homme tel que Crammer?
échappé à la juſtice de Marie,
eût dû l'immoler à la mémo
mere. Continuez, s'il vous p
Bonne.

La BONNE.

Je ne vous dirai plus rien de
Pendant la vie de Henri, il ſo
tout ce que voulut ce Prince, é
tit à le voir en poſſeſſion de t
torité ſpirituelle; car, je le répe
faiſoit périr ſans miſéricorde
qui refuſoient de ſouſcrire les ſi
de Foi qu'il avoit dreſſés, &
donna aux Evêques de publier

BELESPRIT.

Vous n'en ſerez pas quitte pour cette généralité, Mademoiſelle. Je ſuis perſuadé que ces Dames, auſſi-bien que moi, ſont piquées d'avoir été la dupe des louanges qu'on a prodiguées à Crammer. Il faut nous le peindre en détail.

La BONNE.

Que ne liſez-vous l'hiſtoire de la Réformation? Vous y verriez que le Roi ayant épouſé en quatriemes noces Anne de Cleves, & s'en étant dégoûté, parce qu'il aimoit Catherine Howard, fit rompre ce mariage, ſous prétexte qu'elle avoit été fiancée étant mineure. Ce fut encore Crammer qui caſſa ce mariage. Monſieur Burnet en a honte, & avoue que *Henri n'avoit jamais eu une marque plus éclatante de la complaiſance aveugle de ſes Eccléſiaſtiques; car ils ſavoient que ce contrat prétendu, dont on faiſoit le fondement du divorce, n'avoit rien qui portât atteinte à ce mariage.* Mais remarquez, Meſdames, que Crammer & les autres Eccléſiaſtiques qui porterent cette ſentence, aſſurerent *qu'ils l'avoient portée en repréſentant le Concile univerſel, & que ce que le Roi demandoit étoit juſte, véritable, honnête & ſaint.* Comment

juſtifie-t-il ſon Cyrille, ſon Athanaſe, qui préſidoit à cette aſſemblée, & qui en porta le réſultat au Parlement? C'eſt, dit-il, que *craignant que ce ne fût une entrepriſe formée pour le perdre, il fut de l'avis général.*

Lady VIOLENTE.

Voilà une excuſe qu'on auroit dû ſuggérer aux Martyrs. Aſſurément ils euſſent évité le deſſein qu'on avoit de les faire périr, s'ils euſſent été de l'avis général. Monſieur Burnet ſe ſeroit contenté de cette excuſe; & malgré leur apoſtaſie, les eût placés parmi les héros Chrétiens. Malheureuſement je doute qu'une telle excuſe ſoit recevable au Tribunal de Dieu. Dites-nous, ma *Bonne*, ce que c'étoit que les ſix articles de Henri. Eſt-ce le dogme que croit aujourd'hui l'Egliſe Anglicane?

La BONNE.

Tranquilliſez-vous, ma chere, vous n'y êtes pas encore: il a fallu un temps conſidérable, & bien des changements, avant d'en venir à ce qu'on croit ou à ce qu'on doit croire aujourd'hui.

Dans le premier article, Henri décide ſur la tranſubſtantiation, c'eſt-à-dire, qu'il ordonne de croire qu'au mo-

ment où le Prêtre prononce les paroles, que J. C. a dites dans la Cene : *Ceci eſt mon corps*, le pain & le vin diſparoiſſent abſolument, & ſont changés au propre Corps & au propre Sang de Notre Seigneur J. C.

Dans le ſecond, il ordonne la communion ſous une ſeule eſpece.

Dans le troiſieme, il décide que les Prêtres ne peuvent pas ſe marier.

Il établit dans le quatrieme, la néceſſité de garder les vœux.

Dans le cinquieme, il autoriſe les Meſſes particulieres, & dans le ſixieme la néceſſité de la confeſſion. Notez, Meſdames, qu'il y avoit peine de mort contre ceux qui combattroient opiniâtrément ces articles, & de priſon pour les autres, à la volonté du Roi.

Lady VIOLENTE.

Selon ces Articles, Henri VIII n'a jamais ceſſé d'être Catholique : vous ne pouvez ſans injuſtice le rejetter de votre Communion.

La BONNE.

Vous le garderez parmi vous, s'il vous plaît, Madame. Il n'en eſt pas de notre Egliſe comme de la vôtre. Les Catholiques, convaincus que l'Egliſe dans

laquelle ils ont le bonheur d'être, eſt l'organe du Saint-Eſprit, reçoivent ſans exception tout ce qu'elle enſeigne; car qui pourroit, ſans impiété, entreprendre de réſiſter au Saint-Eſprit, & appeller de ſes déciſions? Chez vous, ma chere, chacun a la liberté de croire à ſa mode; & cela eſt raiſonnable, puiſque la réformation a pour fondement, que tous les hommes peuvent ſe tromper, & que chacun peut interpréter l'Ecriture.

L'ANGLICAN.

C'eſt une fauſſeté, Mademoiſelle. Je vous l'ai déja dit: pour être de l'Egliſe Anglicane, il faut croire les trente-neuf Articles de Foi.

La BONNE.

Oh! qu'il y auroit peu d'Anglicans, ſi on ne pouvoit l'être qu'à cette condition! Je gagerois bien qu'il n'y en auroit pas cinquante dans la Ville de Londres qui vouluſſent les ſigner de bon cœur, parmi ceux qui les entendent; car il y en a un grand nombre qui les ſigneroient ſans les lire, & qui ſouſcriroient l'Alcoran avec la même ignorance: & en cela les Anglois ſont de bon ſens (je parle de ceux qui refuſeroient de ſigner en connoiſſance de cauſe.) Les variations de

votre Egliſe indiquent qu'elle n'eſt pas celle de Jeſus, & il n'y a que celle-là qui mérite une obéiſſance aveugle, parce qu'elle eſt la ſeule, à laquelle les promeſſes de l'infaillibilité ont été faites. Toutes les fois que votre Egliſe exigera de la ſoumiſſion, elle rappellera qu'au moment de ſa ſéparation de l'Egliſe Romaine, elle lui devoit l'obéiſſance qu'elle exige, & qu'ainſi ſa ſéparation eſt une rebellion manifeſte.

Miſs DOROTHÉE.

Comment Crammer put-il ſe réſoudre à ſigner tous ces articles, lui qui étoit Luthérien depuis long-temps?

La BONNE.

Il ſouſcrivit à tout, ma chere, & ne leva le maſque que ſous le Regne d'Edouard, Fils de Henri. Ce Prince étoit ſous la tutele du Duc de Sommerſet, ſon Oncle. Ce Duc, de concert avec Crammer, abolit le ſix articles, & en propoſa de nouveaux qui leur étoient oppoſés. Je ne vous en dirai rien, Meſdames, parce qu'ils n'ont pas été le dernier mot de votre Egliſe, & que tout a été changé une autre fois. Je vais finir par la mort de Crammer. Il avoit ſigné l'Acte par lequel le jeune Roi vouloit ôter la Couronne à

Marie, & ſoutenoit le parti de l'Uſurpatrice, Jeanne de Suffolk. Marie étant montée ſur le Trône, Crammer fut mis en priſon pour crime de rebellion & d'héréſie. Marie lui pardonna le premier, & le condamna à mort pour le ſecond.

Lady MÉRY.

Avouez, ma *Bonne*, que cela étoit bien cruel à Marie, de faire une loi pour condamner à mort les perſonnes qui n'étoient pas de la Religion. Je vous avoue que cela ſeul me dégoûteroit d'être Catholique.

La BONNE.

Ce ne fut point Marie qui porta cette Loi, ma chere; elle avoit été faite, & exécutée ſous Henri. Son Fils Edouard avoit marché ſur ſes traces, & Crammer lui-même avoit ſouſcrit à la condamnation de Jeanne de Kent, & de George de Parc, brûlés pour cauſe d'héréſie. Il avoit même déterminé le Roi à refuſer la grace de Jeanne de Kent; car il y étoit diſpoſé : il fut traité comme il avoit fait traiter les autres.

Lady LOUISE.

Ce que vous nous dites, eſt-il bien ſûr, ma *Bonne?* Quoi! Le Roi Edouard

avoit fait mourir quelqu'un pour cauſe de Religion! Quoi! Ce Prince, ſi pieux, n'avoit point caſſé les cruelles Loix de ſon Pere, & Marie les trouva ſubſiſtantes! Seroit-il poſſible que Crammer ſe fût prêté à ces cruautés? Ah! s'il eſt vrai qu'il ait conſenti à une ſeule ſentence de mort pour cauſe de Religion, cela mettroit le dernier trait à l'indignité de ſon caractere : il méritoit la mort.

La BONNE.

Il en avoit fait bien d'autres, ma chere. Les Loix de l'Egliſe défendent aux Eccléſiaſtiques de ſigner une ſentence de mort, fût-elle la plus juſte du monde : cependant Crammer ſigna la ſentence du frere du Duc de Sommerſet, que ce Régent fit condamner, ſans qu'il lui eût été permis de ſe défendre ; ce qui eſt contraire à toutes les Loix divines & humaines. Monſieur Burnet nous aſſure qu'il *ſouſcrivit avec peine.* Belle excuſe! Parce qu'on commet un crime avec peine, le commet-on moins, en eſt-on moins criminel, & peut-on nous donner un homme qui mépriſe ainſi ſes remords, pour un homme religieux, pour un grand perſonnage? Sa mort va achever de vous prouver combien il eſt indigne des louanges qui lui ont été prodiguées.

Crammer ſe voyant condamné, abjura ſes erreurs, qu'il regardoit pourtant comme des vérités, comme la ſuite le fera voir; & l'abjuration qu'il ſigna, étoit conçue dans des termes qui marquoient la plus vive douleur de s'être laiſſé ſéduire. Voyant que cette démarche étoit inutile, il ſe rétracta : *mais enſuite*, ajoute Monſieur Burnet, *ayant de foibles eſpérances d'obtenir ſa grace, il ſe laiſſa perſuader de mettre au net ſon abjuration, & de la ſigner de nouveau : puis appréhendant d'être brûlé, malgré ce qu'il avoit fait, il écrivit ſecrétement une confeſſion ſincere de ſa croyance, & la porta avec lui lorſqu'on le mena au ſupplice.*

Miſs DOROTHÉE.

Il faut avouer que ce Crammer étoit une ame bien baſſe, un homme qui ſe faiſoit un jeu du ſerment, de la Religion, & de ce qu'il y a de plus ſacré parmi les hommes. Mais convenons en même temps que Burnet eſt un effronté & un mal-adroit menteur avec ſes éloges. En bonne juſtice, il auroit fallu l'obliger de faire amende honorable la corde au col, à ſaint Cyrille, & à ſaint Athanaſe, pour avoir oſé leur comparer un tel coquin.

La BONNE.

Et ce qu'il y a de plus eſſentiel à re-

marquer, Meſdames, c'eſt que ſelon Monſieur Burnet lui-même, Dieu vous a choiſi d'étranges Réformateurs : un Duc de Sommerſet, qui renverſant les Loix les plus ſacrées, fait périr ſon propre frere, ſans lui permettre de ſe défendre : un Crammer, qui renie ſa foi pendant un grand nombre d'années; qui ſacrifie à ſa ſûreté, ſon amie, ſa bienfaictrice; qui abandonne une jeune Princeſſe innocente; qui ſe fait le Miniſtre des paſſions de ſon Roi, juſqu'à le marier, & le démarier deux fois au gré de ſon caprice. C'étoit donc à de pareilles gens que Dieu avoit réſervé les lumieres qu'il refuſoit depuis tant de ſiecles à ſon Egliſe ! Mais, non; Monſieur Burnet vous en impoſe, quand il vous préſente ces hommes comme Réformateurs de l'Egliſe. Tout ce qu'ils avoient fait, fut renverſé, & l'Egliſe Anglicane n'a pris une forme conſtante, que ſous Eliſabeth. Par l'ordre de cette Princeſſe tout fut changé.

Le RABBIN.

Des changements en matiere de Foi, cela fait horreur. Dieu ſeroit donc comme les hommes, ſujet à la mutation. Les objets de notre Foi ſeroient muables comme lui. Cela révolte.

La BONNE.

Vous avez raiſon, Monſieur; je le répéterai ſans ceſſe. Une ſeule variation dans les matieres de la Foi eſt la marque de l'homme. Il eſt bien temps, Meſdames, de tenir la parole que j'ai donnée, de réfuter les calomnies dont on nous accable : j'ai voulu le faire pluſieurs fois; la converſation nous a emportées ſur des ſujets non moins importants, & qu'il falloit approfondir. S'il vous reſte quelque choſe à deſirer ſur ce que nous avons traité, vous ſerez toujours maîtreſſes de me propoſer vos difficultés. S'il ne vous en reſte aucune, nous confondrons la premiere fois la calomnie qui nous accuſe d'être idolâtres dans le culte que nous rendons aux Saints, & dans le reſpect que nous portons aux Images. Il faut vous prouver que toutes ces pratiques viennent des Apôtres, & vous en montrer l'innocence.

TROISIEME JOURNÉE.

Lady LOUISE.

JE ſerai pour vous aujourd'hui, ma *Bonne*, une redoutable adverſaire. Je viens armée d'un grand nombre d'objec-

ions; & pour ne rien oublier, je les ai
uiſes par écrit.

Je commencerai par vous objecter le
remier Précepte du Décalogue. Dieu dé-
:nd expreſſément de faire aucune image
ui tende à le repréſenter. Cependant
:s Papiſtes, au mépris de cette défenſe,
ultiplient les images & les adorent.

La BONNE.

Avant d'entrer en matiere, Madame,
ermettez-moi de vous faire une queſ-
on. Dieu peut-il ſe contredire lui-mê-
ie, c'eſt-à-dire, peut-il commander une
hoſe, & la défendre dans le même
:mps?

Lady LOUISE.

Je crois, ma *Bonne*, qu'il faut faire
ne diſtinction. Il y a des choſes eſſen-
ellement bonnes ou mauvaiſes par leur
ature. Celles-là ſont commandées ou
éfendues pour toujours; car Dieu étant
ſouveraine juſtice, ne peut ceſſer d'ai-
er & de commander ce qui eſt bon,
: haïr & de défendre ce qui eſt mauvais.
y a des choſes qui ne ſont pas mau-
uiſes de leur nature, mais qui le devien-
:nt par rapport à de certaines circonſ-
nces. Ainſi quand Dieu défendit aux
ifs d'épouſer des femmes étrangeres,

ce n'eſt pas que la choſe fût mauvaiſe de ſa nature; mais elle le devenoit, eu égard au caractere des Iſraélites, qui étoient fort enclins à l'idolâtrie : il falloit donc leur ôter les occaſions prochaines d'y tomber, & une femme idolâtre étoit une de ces occaſions. Enfin, il y a des choſes que Dieu nous commande, ou nous défend, ſans que nous puiſſions en découvrir d'autres motifs que celui d'éprouver notre obéiſſance : mais dès là qu'il le fait, il faut croire fermement que cela eſt bon, juſte & raiſonnable. L'idée de ſa ſouveraine perfection produit celle-là.

La BONNE.

Et ſi vous voyez que Dieu eût défendu une choſe dans un temps, & qu'il la commandât dans un autre, que penſeriez-vous de cette choſe?

Lady LOUISE.

Qu'elle ne peut être miſe dans la claſſe de celles qui ſont mauvaiſes par leur nature; mais que Dieu a eu de bonnes raiſons pour la défendre dans un temps, & la commander ou la permettre dans un autre.

La BONNE.

D'après ces principes que la droite rai-

ſon vous a dictés, je conclus que la défenſe de faire des images n'eſt pas de droit divin, c'eſt-à-dire, que les images ne ſont pas mauvaiſes de leur nature; ſans quoi Dieu n'auroit pas pu commander à Moïſe de faire placer deux Chérubins ſur l'arche, & d'élever le ſerpent d'airain dans le déſert. Cette défenſe de faire des images étoit motivée, comme celle d'épouſer des femmes étrangeres, par la paſſion effrénée des Juifs pour l'idolâtrie : Dieu vouloit leur ôter les occaſions, même les plus éloignées, d'y tomber. Si quelqu'un s'aviſoit de faire des images qui repréſentaſſent la Divinité, ce ſeroit une extravagance, puiſque ce qui n'a point de forme, ne peut être repréſenté; mais on peut, par des ſignes extérieurs & ajuſtés à nos idées, nous rappeller quelques attributs de la Divinité. Ainſi on voit dans quelques-unes de nos Egliſes, un triangle, c'eſt-à-dire, une figure géométrique compoſée de trois parties parfaitement égales entre elles : parce que cela nous rappelle l'idée de la parfaite égalité qui ſe trouve entre les perſonnes divines, qui font l'adorable Trinité. De même, pour rappeller l'idée de l'éternité de Dieu, on peint un vieillard. Le danger de l'idolâtrie eſt paſſé; nous n'avons pas à cet égard, le

même penchant que les Juifs, & par conſéquent le motif de la défenſe ayant ceſſé, la défenſe ceſſe auſſi. En effet, dès les premiers ſiecles de l'Egliſe, nous voyons les images & les abus que quelques-uns en faiſoient.

Le CALVINISTE.

Je voudrois bien ſavoir où vous nous trouverez des images dans les premiers ſiecles. Ne nous alléguerez-vous point le portrait de Marie fait par ſaint Luc, ſans qu'il ſoit dit dans aucun endroit qu'il ait été Peintre? ou bien une hiſtoire que perſonne ne croit plus, quoiqu'elle ait été crue par les Anciens, d'une certaine image donnée par Jeſus-Chriſt lui-même, à un Prince d'Edeſſe?

La BONNE.

Il y a bien des choſes que preſque perſonne ne croit aujourd'hui, du moins parmi celles qui ſe piquent d'eſprit & de philoſophie, & qui n'en reſtent pas moins vraies pour être niées. Notre ſiecle a le privilege de mieux ſavoir les choſes qui ſe ſont paſſées il y a dix-ſept cents ans, que ceux qui étoient contemporains, ou qui vécurent peu de temps après. Oh! nous avons bien de l'eſprit, nous autres. Quoi qu'il en ſoit de ce portrait de

la ſainte Vierge, qu'on a cru peint par ſaint Luc dans les premiers ſiecles, & que nous devinons être apochryphe dans le nôtre ; ce n'eſt pas de lui dont je voulois parler, mais de l'image du bon Paſteur qui étoit ſur les calices. Les Catholiques ont toujours cru comme aujourd'hui, qu'il n'y a point de péché irrémiſſible dans cette vie : Tertullien, devenu Montaniſte, diſoit, en leur reprochant cette Foi : *C'eſt en vain qu'ils ont gravé ſur les vaſes ſacrés la figure du bon Paſteur.* Tertullien vivoit au commencement du troiſieme ſiecle ; il s'étoit ſéparé des Catholiques, & n'eût pas cherché à leur épargner le reproche, ou d'idolâtrie ou d'innovation, s'ils l'euſſent mérité. Il n'en dit pas un mot, & ne leur reproche que la foi qu'ils ont dans le bon Paſteur qui court après la brebis égarée : figure dont Jeſus s'eſt ſervi lui-même pour exciter la confiance du pécheur, quelque énormes que fuſſent ſes crimes.

Lady LOUISE.

Monſieur le *Calviniſte*, voilà un paſſage qui me frappe. Si les images ſont une erreur, elle eſt bien ancienne dans l'Egliſe.

Le CALVINISTE.

C'étoit ſi bien un abus, Madame,

qu'un des Peres, dont j'ai oublié le nom, déchira un rideau qui étoit dans une Egliſe, parce qu'on avoit peint ſur ce rideau une figure de Jeſus-Chriſt ou de quelque Saint : je ne me rappelle pas les circonſtances du fait, qui eſt réel.

La BONNE.

Je ne vous le diſpute pas, Monſieur, & je vous dirai que pareille choſe arrive de nos jours. Je connois un Curé très-Catholique, qui a obtenu de ſon Evêque la permiſſion d'ôter une image de la ſainte Vierge, à laquelle on rendoit un culte ſuperſtitieux. On abuſe de tout, & Jeſus nous apprend qu'il ne faut pas arracher l'ivraie, de crainte d'emporter en même-temps le bon grain. Mais il y a une injuſtice criante à mettre ſur le compte de l'Egliſe des abus qu'elle déteſte, qu'elle condamne, & contre leſquels elle s'éleve avec force.

Lady LOUISE.

Mais, ma *Bonne*, puiſqu'on voit que le Peuple abuſe des images, pourquoi les leur laiſſer? Pourquoi ne pas jetter dehors cette pierre de ſcandale? Je conçois que les perſonnes éclairées n'adorent pas les images; mais les ignorants peuvent fort bien tomber dans cet abus :

ils y mettent leur confiance, & ne peuvent deviner qu'il faut s'élever aux objets que les images repréſentent, & que l'honneur qu'on leur rend eſt relatif. Je parle des images de Jeſus-Chriſt; car pour celles de Marie & des Saints, comme nous ne leur devons aucun culte, à plus fort raiſon n'en devons-nous point aux images qui les repréſentent.

La BONNE.

Les perſonnes les plus ignorantes, celles même qui ne ſavent pas lire, les gens de la Campagne, ne ſont point reçues à la premiere Communion ſans ſavoir leur Catéchiſme : or voici ce qu'il leur apprend à cet égard.

Doit-on adorer les images? Non. Nous ne reconnoiſſons en elles aucune divinité, ni aucune vertu, & l'honneur, que nous leur rendons, ſe rapporte aux objets qu'elles repréſentent. Vous voyez, Madame, que ce n'eſt pas la faute de l'Egliſe, ſi on abuſe des images; mais en abuſe-t-on autant que vous vous le perſuadez? Nullement.

Lady LOUISE.

Quand il n'y auroit qu'une ſeule perſonne qui abuſât des images, il faudroit les retrancher. A quoi ſervent-elles?

La BONNE.

Elles ſervent à exciter notre piété, & à réveiller & appliquer nos ſens, en nous rappellant le ſouvenir des Myſteres, ou des vertus des Saints qu'elles repréſentent. Les images ſont les Livres des ſtupides & des ignorants. Le Marquis de Bouillé Breton, après avoir été le modele des Officiers Chrétiens pendant quarante ans, ſe retira en Baſſe-Bretagne, réſolu de conſacrer le reſte de ſa vie à l'inſtruction de ſes compatriotes, gens qui n'ont, pour ainſi dire, que la figure humaine, & dont la ſtupidité eſt au deſſus de toute expreſſion. Après s'être employé pendant pluſieurs années, très-inutilement, à leur faire comprendre les vérités de la Religion, il fut convaincu de leur incapacité à être inſtruits par les oreilles, & ſon zele lui ſuggéra un moyen de les inſtruire par les yeux. Il fit graver tous les événements de la vie de Jeſus, & parvint à faire paſſer dans leurs ames, au moyen de ces eſtampes, les inſtructions dont ils avoient beſoin.

Lady LOUISE.

Permettez-moi de vous dire, ma *Bonne*, que le bien qu'on peut tirer des images n'eſt pas comparable au mal qui réſulte de leur abus.

La BONNE.

On abuſe de l'Ecriture ſainte, Mada-
e, puiſque ce ſont les mauvaiſes inter-
étations qu'on lui donne, qui ont pro-
it toutes les héréſies : faut-il pour cela
rancher la lecture de l'Evangile ? On
uſe de la ſainte communion : Jeſus ſa-
it que Judas en la prenant, mangeoit
condamnation & ſon jugement. Pour-
oi la lui donnoit-il ? Pourquoi permet-
u'on la donne aux méchants ? L'Egliſe
end les plus grandes précautions pour
pêcher les communions indignes ; après
la elle n'eſt point reſponſable de l'a-
s qu'on fait d'un Sacrement inſtitué
ur donner la vie, & qui donne ſou-
nt la mort : elle ſe garde bien de pri-
r les Fideles du bien ineſtimable que
ſus leur a laiſſé, parce qu'il exiſte un
and nombre de mauvais Chrétiens qui
abuſent. J'en dis autant des ima-
s (proportion gardée :) elles ſont uti-
à un grand nombre, & on ne peut
priver de ce ſecours, à cauſe du pe-
nombre qui en abuſe. Tout ce qu'elle
ut faire & qu'elle fait en effet, eſt de
n inſtruire ſes enfants à ce ſujet, pour
pêcher qu'ils ne tournent en poiſon
remede qui peut fixer la légéreté de
r eſprit dans la priere, & exciter leur
té & leur dévotion.

Le CALVINISTE.

Vous n'êtes pas ſincere, Mademoiſelle, quand vous cherchez à réduire à un petit nombre ceux des Papiſtes qui adorent les images. N'eſt-ce pas une pratique générale chez vous, d'adorer la Croix le jour du Vendredi ſaint ?

La BONNE.

Nous adorons la Croix comme Abraham adora les Anges. Je m'en tiens pour le préſent à cet exemple, & je pourrois vous prouver par vingt endroits de l'Ecriture ſainte, qu'elle atteſte qu'on adore les Rois. Que ſignifie cette expreſſion, Monſieur ? Dites-le ſur votre conſcience, ou plutôt demandez-le à Monſieur le *Rabbin*.

Le RABBIN.

Adorer dans le langage ſacré, ſignifie *ſaluer*, *faire la révérence*. On la faiſoit ſouvent chez les Hébreux, en ſe mettant à genoux, en ſe proſternant. Chez les Japonnois, on la fait en pouſſant ſes pantoufles en dehors. En Europe, en pliant le corps & les genoux : en un mot, chaque Peuple a ſa formule pour ſaluer.

La BONNE.

Remarquez, Meſdames, que les geſtes

tes & les paroles n'ont d'autres ſignifications, que celles dont on eſt convenu. Je vous en donnerai un exemple très-frappant. On ne ſe met communément à genoux qu'en priant. Auſſi nous reprochez-vous de prendre cette poſture devant les images, comme ſi c'étoit un acte, un ſigne d'idolâtrie; & vous dites que cette poſture, étant le ſigne attribué à l'adoration, nous la rendons au bois & au plâtre. Si cette poſture ne pouvoit être priſe que comme un acte d'idolâtrie, on eſt donc idolâtre en Angleterre & en Eſpagne, lorſque les Rois & les Reines mangent en public. Vous ſavez, comme moi, qu'on les ſert à genoux, ſans que jamais perſonne ſe ſoit aviſé de ſe ſcandaliſer de cet uſage.

Lady MÉRY.

On ſait bien que c'eſt une cérémonie, qui ne ſignifie point du tout qu'on les adore : les plus ignorants ſont inſtruits de cela.

La BONNE.

J'adopte votre réponſe; elle eſt juſte, ma chere : les geſtes & les paroles n'ont de ſignifications, que celles dont on eſt convenu dans les ſociétés. Or dans l'Egliſe Romaine tout le monde ſait que ſe

mettre à genoux devant une image, n'eſt pas un ſigne d'adoration, mais de reſpect : on y ſait, & on y enſeigne auſſi les différentes ſignifications du mot *adorer*.

Le CALVINISTE.

Mais on ne met pas les Rois d'Angleterre & d'Eſpagne ſur l'Autel, comme on y met le Pape après ſon exaltation ; vous ne pouvez nier, Mademoiſelle, que les Cardinaux vont alors l'adorer les uns après les autres : peut-on concevoir une plus grande impiété ?

La BONNE.

Vous ignorez, Monſieur, qu'après le couronnement ou l'élection de l'Empereur, (je ne ſais lequel,) on commet cette impiété prétendue. On le met ſur l'Autel, & c'eſt là que les Electeurs & les autres viennent lui rendre hommage. Qui jamais a eu la penſée de regarder cette cérémonie comme un acte d'idolâtrie, non plus que celle qui ſe fait à l'exaltation du Pape ? Permettez-moi de vous le dire, Monſieur, & de vous le dire ſans fiel. Ce n'eſt pas là le ſeul exemple de la prévention & de la haine de ceux qui cherchent à prévenir les ſimples contre la Religion Catholique : j'en pourrois citer cent preuves. Madame Chamier,

le nom eſt célebre dans la réforme,
t préſent d'un Chapelet, & d'une
t de nacre de perle, que ſon fils
apportés de Rome. Le Miniſtre
hamps, ſon gendre, qui eſt le plus
ête homme du monde, mais auſſi le
oppoſé à la Religion Catholique,
ſieur Deſchamps, dis-je, lui fit un
ule de ce préſent, en lui diſant,
le ſeroit coupable de tous les péchés
lâtrie que je commettrois en ado-
cette Croix. Je le priai de me dire
onſcience, s'il étoit perſuadé que je
rois le culte divin à ce ſigne de no-
alut. Il avoua qu'il ne me croyoit
apable de cet excès dans lequel une
rante tomberoit. C'étoit pourtant
qu'il en accuſoit, & non pas une
ante : Pourquoi ? C'eſt que nourri
ſon enfance dans l'idée de l'idolâ-
dont on nous accuſe, le préjugé le
guoit malgré ſa raiſon & ſes lu-
es.

Lady LOUISE.

ais quels ſont les motifs de cette cé-
onie ſinguliere de mettre le Pape &
pereur ſur l'Autel ? Cet uſage eſt-il
en ?

La BONNE.

ès les premiers temps, Madame,

quand on faiſoit la cérémonie d'inſtaller ou de ſacrer un Evêque, c'étoit ſur le tombeau de ſon Prédéceſſeur, & ordinairement on inhumoit les Evêques ſous l'Autel. Voilà l'origine de cette cérémonie. L'Autel, en cette occaſion, étoit regardé, non comme Autel, mais comme ſépulchre. J'ignore pourquoi on y met l'Empereur.

Lady MÉRY.

Je liſois, il y a quelque temps, dans un de nos Livres, qu'il y avoit eu des Catholiques aſſez impies, pour enſeigner qu'il falloit adorer le ſoleil, la mer, &c. Je m'arrêtai toute ſurpriſe, n'ayant jamais entendu une telle impiété; & ſi j'en étois reſtée là, j'aurois admis cette calomnie; car on a peine à ſe perſuader qu'il y ait des gens qui pouſſent l'impudence juſqu'à alléguer comme vrais, des faits dont on peut démontrer la fauſſeté. Heureuſement je continuai ma lecture, & je trouvai cette application : *Les Papiſtes croient ſe juſtifier, en diſant que c'eſt Dieu qu'ils adorent dans les œuvres admirables de ſa toute-puiſſance.*

Miſs DOROTHÉE.

Vous ne pouvez nier, ma *Bonne*, que vous ne m'ayiez élevée dans cette ido-

lâtrie, ſi c'en eſt une; car vous m'avez dit qu'il falloit ſe ſervir de la vue des objets ſenſibles, pour s'élever au Créateur, & l'adorer dans ſes œuvres. Peut-on faire une telle querelle aux gens, & n'eſt-il pas naturel de penſer que, quand on en eſt réduit là, c'eſt avouer tacitement qu'on n'a rien de réel à reprocher?

La BONNE.

Vous connoiſſez Miſs *Elin*, Meſdames; elle avoit dix-ſept ans, & avoit été très-bien inſtruite, puiſque ſon pere tient une grande école à Kingſton, & que ſon grand-pere étoit Miniſtre & Confeſſeur (comme on parle chez les Proteſtants.) Etant chez moi, elle trouva par hazard dans un coffre un Catéchiſme Catholique, & elle eut la curioſité de le lire. Elle vint me trouver enſuite, & me témoigna ſa ſurpriſe d'y avoir lu tous les préceptes du Décalogue; parce que depuis qu'elle étoit au monde, elle avoit entendu dire que les Catholiques avoient retranché le ſecond Commandement.

Lady LOUISE.

J'aurois été tout auſſi étonnée qu'elle, ma *Bonne*; ce retranchement paſſe pour une vérité conſtante parmi nous. Tout ce que je connois de Miniſtres,

me l'ont atteſté : je l'ai entendu
cher ; ſeroit-il poſſible que ce fût un
ſans fondement ?

La BONNE.

Que cela ſoit faux, ma chere, n
Ouvrages de piété, où le Décalogue
imprimé en entier, en font foi ;
comme les préceptes du Décalogue
longs, & qu'il y a des gens ſi ſtup
qu'on a peine à les leur faire retenir
les a mis dans une ſorte de vers fort c
pour ceux qui manquent de méme
& dans preſque tous les Catéchiſm
ſont couchés d'abord en entier, &
en abrégé. D'ailleurs vous avez c
en deux le premier précepte du D
logue ; & comme de ce premier vo
faites deux, cela vous fait onze C
mandements, pendant que nous
comptons que dix, parce que nous a
laiſſé pour un le premier dans tou
longueur.

Lady LOUISE.

Dites-moi, je vous prie, ma *B*
comment vous rendez en vers le pr
article du Décalogue.

La BONNE.

*Un ſeul Dieu tu adoreras, & ai
parfaitement.* Il eſt bien ſenſible

on ne doit adorer que Dieu ſeul, on ne doit pas adorer les Saints & les Images : l'homme le plus borné comprend cela, & il faudroit que les Miniſtres fuſſent bien ſtupides pour ne le pas entendre : auſſi je ne les accuſe pas de cette ineptie ; mais je ne puis les ſauver du reproche de mauvaiſe foi. Ils ſavent bien à quoi s'en tenir ſur cet article ; mais ils ſavent en même temps, que ceux auxquels ils débitent cette calomnie, les en croient ſur leur parole, ſans chercher à vérifier le fait. Une telle accuſation eſt bien propre à donner horreur de la Catholicité, & c'eſt tout ce qu'ils prétendent.

Mr. DE BONNEFOI.

Permettez-moi d'égayer la converſation par un trait comique. Une fille de vingt-huit ans, mais qui n'avoit demeuré à la Ville que quelques mois, voulut entrer comme Domeſtique chez une Dame Catholique : auſſi-tôt toutes ſes parentes & amies s'efforcerent de l'en diſſuader, par la crainte, diſoient-elles, qu'elle ne fût forcée d'adorer les idoles de ſa maîtreſſe. Cette fille leur promit de quitter ſa condition, ſi on la vouloit obliger à faire quelque choſe contre ſa conſcience ; & comme ſa maîtreſſe ne lui demanda rien qui fût contraire à la Loi de Dieu,

elle y resta tranquillement, non sans gémir en secret du grand nombre d'idoles qu'elle voyoit dans cette maison : elles y étoient fort négligées, & cela la surprenoit ; car quoiqu'elle fût attentive à tous les mouvements de sa maîtresse, elle ne s'apperçut jamais qu'elle leur rendît aucun culte. Il faut vous apprendre ce qu'elle prenoit pour des idoles, c'étoit de fort belles pagodes de la Chine, que le frere de la Dame lui avoit apportées de cette Contrée, & qui étoient placées sur les cheminées, les cabinets & les armoires. Un jour que la Dame étoit sortie, cette servante, en balayant, donna un grand coup de son balet contre une armoire ; aussi-tôt la pagode branla la tête, & levant une de ses mains fit un geste menaçant ; ce qui épouvanta tellement cette pauvre fille, qu'elle se sauva dans la rue, en criant que l'idole de Madame l'avoit menacée. A ces cris, la canaille s'assembla, & délibéroit d'enfoncer la porte, lorsque la maîtresse de la maison parut. Elle fut long-temps sans comprendre le motif des injures qu'on lui prodiguoit, & lorsqu'elle sut de quoi il étoit question, la frayeur qu'elle avoit eue ne put l'empêcher de rire. Elle demanda la permission aux plus apparents de cette troupe, de rentrer dans sa mai-

ſon; car ſa porte étoit aſſiégée; promettant de leur donner ſatisfaction dans la minute. Effectivement elle parut à ſa fenêtre avec la pagode, qui, ayant été pouſſée, recommença ſes mouvements. Comme ces ſortes de figures ſont communes à Londres, on fit de grandes huées contre la pauvre ſervante, qui rentra toute capote dans la maiſon. Cet événement comique en produiſit un fort heureux: cette fille avoua à ſa maîtreſſe, qu'elle la croyoit idolâtre auſſi-bien que tous les Papiſtes; on la déſabuſa, & indignée des menſonges calomnieux dont on l'avoit bercée ſur cet article, elle ſe douta qu'on n'avoit pas été plus ſincere ſur le reſte: elle demanda à être inſtruite, & finit par être Catholique. C'eſt d'elle-même que je tiens ce fait; car après la mort de ſa maîtreſſe, elle vint en France, & entra chez mon Pere, où elle eſt encore.

Le BONNE.

Cette hiſtoire ne me ſurprend pas, Monſieur. Je ſais, à n'en pouvoir douter, que les Miniſtres nous donnent pour idolâtres.

Le CALVINISTE.

Et vous l'êtes en effet. N'a-t-on pas défini dans le ſecond Concile de Nicée,

qu'on devoit adorer les images du même culte qu'on rend à la conſubſtantielle Trinité? Le fait eſt ſi notoire, qu'il ne peut être révoqué en doute. Le Concile aſſemblé à Francfort, du temps de Charlemagne, ne voulut jamais recevoir ce Concile à cauſe de cette impiété. Le Pape même, quoique intéreſſé à ſoutenir ce qui s'étoit fait à Nicée, ne fit rien pour obliger les Peres aſſemblés à Francfort d'y ſouſcrire. Cependant, malgré cette impiété manifeſte, vous tenez l'aſſemblée faite à Nicée comme un Concile écuménique : le nierez-vous ?

La BONNE.

Je n'ai garde, Monſieur; car je ferois un menſonge. Je fais gloire d'adopter les ſentiments de mon Egliſe par rapport à ce Concile, & je ſuis charmée que vous ayez allégué contre moi ce trait d'hiſtoire : cela fera voir à ces Dames avec quelles précautions il faut examiner toutes les accuſations que vous formez contre nous, quelque apparentes qu'elles ſoient.

Le CALVINISTE.

Quoi ! vous oſeriez dire que le Concile de Francfort ne rejetta pas l'aſſemblée de Nicée à raiſon du blaſphême que j'ai cité.

La BONNE.

J'en conviens avec vous, Monſieur. La queſtion eſt de ſavoir ce que l'on définit à Nicée, & d'en juger par les Actes mêmes de ce Concile. Vous verrez, en les liſant (remarquez que je ne dis pas en les examinant; car la choſe eſt ſi claire qu'elle n'a pas beſoin d'examen:) vous verrez, dis-je, que ce ſaint Concile a décidé préciſément le contraire de ce qu'on lui attribua à Franefort par l'ineptie d'un Copiſte. Mais je dois auparavant inſtruire ces Dames de ce qu'étoient les Iconoclaſtes.

L'an 686 deux Juifs promirent à Yezid, Caliphe des Sarraſins, qu'il regneroit heureuſement pendant quarante ans, pourvu qu'il forçât tous les Chrétiens qui vivoient ſous ſa domination, à briſer toutes les images de Jeſus-Chriſt, de la ſainte Vierge, & des Saints. Le crédule Caliphe excita à cette occaſion une perſécution, qui auroit ſans doute coûté la vie à un grand nombre de Fideles; mais il mourut la même année, en dépit de la Prophétie. Le Fils de ce Prince, qui regna après lui, voulut faire périr les deux Impoſteurs: ils s'échapperent, & vinrent dans l'Aſie mineure, où ils prédirent à un jeune Mercier, nommé Co-

non, qu'il deviendroit Empereur; & ils le prierent, quand leur prédiction seroit accomplie, de promettre de leur accorder une grace qu'ils lui demanderoient alors, & sur laquelle ils ne voulurent pas s'expliquer.

Lady LOUISE.

Seroit-il possible qu'un événement qui avoit si peu de vraisemblance, ait eu son accomplissement?

La BONNE.

N'êtes-vous pas convenue, en lisant l'histoire de Tarquinius & de Servius-Tullius, que ces sortes de prédictions engagent ceux auxquels elles sont faites, à prendre les moyens nécessaires pour les faire réussir? Ce qui arriva à ces deux Rois des Romains, arriva aussi à Conon. Il abandonna son commerce, changea son nom en celui de Léon, & se fit soldat; & pour hâter la fortune qui lui étoit promise, il fit de si belles actions, qu'il s'éleva aux plus grandes places, & parvint enfin au Trône Impérial.

BELESPRIT.

On regarderoit d'abord cette histoire comme un Roman, tant elle paroît éloignée de la vraisemblance; mais si on

examine bien les circonſtances du temps dans lequel elle eſt arrivée, elle n'a plus rien d'incroyable. Il n'y avoit alors aucune loi fixe pour la ſucceſſion à l'Empire. Le choix de l'Empereur, qui ſe choiſiſſoit un collegue, avoit mis pluſieurs fois ſur le Trône des hommes dont la naiſſance étoit obſcure : d'autres n'y étoient parvenus que par des révoltes, ſans aucun droit réel, & même ſans prétextes. Ils enlevoient la Couronne Impériale à un homme, qui, comme eux, n'avoit eu d'autre titre que la loi du plus fort pour dépouiller leur Prédéceſſeur. Léon pouvoit donc, ſans folie, eſpérer de réaliſer la prédiction des deux Impoſteurs. Il étoit courageux, & penſa que ſes belles actions pourroient diminuer la diſtance que ſa naiſſance obſcure mettoit entre le Trône & lui.

La BONNE.

Ces réflexions ſont judicieuſes, Monſieur; mais Léon ne les fit pas, & ſe crut en quelque ſorte redevable de ſa Couronne aux deux Impoſteurs, qui lui avoient donné le premier eſpoir d'y parvenir : ils le ſommerent de ſa parole, & ce fut pour y ſatisfaire qu'il déclara la guerre aux ſaintes Images. Le Peuple de Conſtantinople donna dans cette occa-

ſion des preuves d'un zele qui n'étoit pas ſelon la ſcience : quelques femmes voyant un homme monter à une échelle pour outrager une image de J. C., placée par l'ordre de l'Empereur Conſtantin, tirerent l'échelle, aſſommerent cet impie, & cette révolte fut imitée en pluſieurs endroits.

Lady MÉRY.

Mais, ma *Bonne*, s'il y avoit du mal à outrager & à abattre les images, c'étoit une bonne action de l'empêcher.

La BONNE.

Reconnoiſſez, Meſdames, un des plus beaux caracteres de la Religion Chrétienne, dans ce que je vais vous rappeller, quoique je vous l'aie déja dit pluſieurs fois. Il n'eſt jamais permis de ſe révolter contre les Puiſſances, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Léon, qu'on a ſurnommé l'*Iſaurien*, faiſoit abattre les images ; tant pis pour ceux qui lui obéiſſoient, & pour lui auſſi : ils faiſoient mal aux yeux de ceux qui regardoient l'honneur qu'on rend aux images, comme légitime ; mais les Fideles n'étant pas les Juges de l'Empereur, & de ceux qui lui obéiſſoient, ils ne devoient pas s'ingérer de les en punir, & il ne leur é

permis, & recommandé, que de ne pas les imiter. Se révolter étoit contre la Loi de Dieu, qui commande expreſſément aux Chrétiens d'être ſoumis aux Puiſſances, ſelon l'exemple que Jeſus leur a donné à ce ſujet.

Lady LOUISE.

Oui, aux Puiſſances légitimes; mais Léon étoit un uſurpateur : cela ne diſpenſoit-il pas de l'obéiſſance qu'il exigeoit?

La BONNE.

Eh! qui ſe fera juge des droits du Prince, Madame? Ce ne ſera pas un Chrétien inſtruit dans l'école de J. C. & des Apôtres. Quel droit Tibere avoit-il à l'Empire Romain? N'étoit-ce pas une République, qu'Octave n'avoit aſſervie, qu'en verſant des torrents de ſang? Ce premier Empereur Romain ne pouvoit tranſmettre à ſon Succeſſeur un droit qu'il n'avoit pas lui-même : cependant Jeſus non-ſeulement n'a jamais dit une ſeule parole capable d'exciter à la révolte contre lui; mais encore il lui a payé le tribut.

Quand ſaint Pierre & ſaint Paul nous ordonnent d'être ſoumis aux Puiſſances, c'étoit du temps de Néron, le plus mé-

chant de tous les hommes, & qui avoit uſurpé l'Empire ſur Britannicus.

Le CALVINISTE.

Les Papes qui ſe diſent Succeſſeurs de Pierre, n'ont pas été de ce ſentiment; ils ont prétendu avoir droit de diſpoſer des Couronnes.

La BONNE.

Ils avoient tort, Monſieur, & cela montre qu'ils n'étoient pas impeccables: cependant leur tort n'étoit pas auſſi grand que vous pouvez-vous l'imaginer. C'étoit la faute des Princes, qui leur avoient donné ce droit dans des temps, où ils croyoient que cela convenoit à leurs intérêts préſents. Mais cela n'appartient point à notre ſujet, dont nous ne devons point nous écarter.

Léon l'Iſaurien fut plus irrité qu'intimidé de la réſiſtance du Peuple: il appella à ſon Palais les perſonnes les plus conſidérables, & voulut les forcer à promettre, qu'elles renonceroient à honorer les images. Sur leur refus, il les fit tourmenter de la maniere la plus cruelle: on leur arrachoit les yeux, on coupoit les mains à quelques-uns, & on fuſtigeoit les autres. Il y en eut qu'on envoya en exil, d'autres qu'on priva de leurs biens

Il y avoit à Conſtantinople un célebre College, où l'on avoit raſſemblé une nombreuſe Bibliotheque; car on y comptoit plus de trois cents mille volumes. Il y avoit dans ce College des Profeſſeurs d'un mérite diſtingué; & celui qui étoit à leur tête, étoit un homme auſſi ſaint & pieux que ſavant. Léon eſſaya de les gagner, & quoique cet Empereur fût d'une ignorance craſſe, il entreprit de convaincre ces hommes ſavants dans la diſpute, en alléguant à tort & à travers quelques paſſages de l'Ecriture, qu'on lui avoit appris par cœur. Ces Docteurs lui prouverent, que le culte des images, de la maniere dont il étoit pratiqué dans l'Egliſe, ne pouvoit être contraire à ce que nous devons à Dieu, & qu'il avoit toujours été en honneur parmi les Fideles. Voyant qu'il ne pouvoit ni les gagner, ni leur répondre, ce barbare les fit enfermer dans leur College, où l'on mit le feu par ſon ordre. Ainſi ils furent brûlés avec cette ſuperbe Bibliotheque, ce qui fut une perte irréparable pour les Lettres.

Lady MÉRY.

Oh le vilain homme! Je ne déſapprouve pas qu'il ait voulu ôter les images: car je ne ſais pas encore s'il avoit tort ou raiſon de le faire; mais que lui

avoient fait ces pauvres Livres, brûler ainſi impitoyablement?

La BONNE.

L'amour que Lady *Méry* p Livres, lui fait compter pour rie de treize hommes illuſtres; & je tée de croire qu'elle eût pardc ſupplice à Léon, s'il avoit é Bibliotheque.

Lady LOUISE.

Pourriez-vous nous dire quell les raiſons que ces Docteurs o à Léon en faveur de leur doctr

La BONNE.

Je réſerve à vous en parler ſerai arrivée au temps du ſeptie cile. Il faut finir ce que j'ai co Léon, trouvant dans ſaint C Patriarche de Conſtantinople, cle à ſon impiété, le fit malt enſuite l'exila: peu de temps fauteurs de Léon l'étranglerén lieu de ſon exil. Cependant tot dent frémit en apprenant les Léon, & le Pape ayant aſſemblé cile, y confirma la Tradition d par rapport aux images. Il fit plu monstrances à l'Empereur, qui,

déférer, continua de faire des Martyrs. Après ſa mort, ſon fils Conſtantin, ſurnommé Copronyme, enchérit ſur l'impiété & les cruautés de ſon pere. Ce Prince avoit une forte doſe de déréglement dans l'eſprit; vous en jugerez par ce ſeul trait. Un de ſes plaiſirs étoit de ſe frotter tout le corps de fiente de cheval, & il obligeoit ſes favoris d'en faire autant; ce qui fit ajouter à ſon premier ſurnom, celui de Chevalin. Son Pere s'étoit contenté de faire la guerre aux Images; celui-ci attaqua le culte des Saints & de Marie, dont il défendit de célébrer les Fêtes. Il fit auſſi prendre les reliques des Saints, qu'il fit jetter à terre, & l'on cracha deſſus.

Le RABBIN.

Avouez, Meſdames, que ceux qui ont imité ce Prince dans ſon horreur pour les reliques, ont eu un ſale Réformateur.

La BONNE.

N'inſultons perſonne, s'il vous plaît, Monſieur. Contentons-nous de vérifier les faits, & laiſſons aux gens ſenſés le ſoin d'en tirer les conſéquences. Conſtantin, voulant affermir ſes erreurs, aſſembla un Conciliabule, où il préſida. On en faiſoit les Décrets au Palais Impérial; & l'on abolit le culte des images.

Le CALVINISTE.

Qu'il me ſoit permis de faire quelques remarques à mon tour, Meſdames. Il plaît à Mademoiſelle d'appeller ce ſeptieme Concile, un Conciliabule; ſur quoi eſt-elle fondée pour lui donner cette odieuſe dénomination? Doit-elle en être crue ſur ſa parole?

La BONNE.

Non, Monſieur; cela ne ſeroit pas juſte. D'abord il ne peut être appellé *écuménique*, puiſqu'on n'y vit que des Evêques d'Orient, qui aſſurément ne faiſoient pas le plus grand nombre. En ſecond lieu, tout ce qu'on y avoit fait, fut reconnu pour abuſif dans un Concile véritablement écuménique; mais quand ces deux raiſons ne parleroient pas en ma faveur, il y auroit une autre choſe, qui prouveroit invinciblement ce que j'avance. Jamais cette aſſemblée ne peut être regardée comme légitime, puiſqu'elle attaqua l'autorité des premiers Conciles, que vous recevez comme nous. Or l'Egliſe Romaine n'a jamais varié dans ſon attachement à la doctrine des Conciles généraux. Et la premiere choſe qu'elle a faite dans ceux qui ont ſuivi, eſt de proteſter qu'elle s'en tient à ce que les Peres de ces Conciles ont cru & enſeigné.

Le CALVINISTE.

L'on fit la même proteſtation dans ce ncile de Conſtantinople, & l'on adopta Foi de ceux qui l'avoient précédé.

La BONNE.

Cette proteſtation eût été impie, ſi les ıges euſſent été une idolâtrie, comme le décida ſous les yeux, & par l'or- de l'Empereur. Dites-moi, Monſieur, Conciles n'avoient-ils pas été aſſem- s dans des Egliſes où il y avoit des ıges? Le Grand Conſtantin n'en avoit- as mis pluſieurs dans ſa Ville Impé- e? Si elles euſſent été des idoles, les es de ces premiers Conciles auroient variqué, en les laiſſant ſubſiſter, & oient engagé l'Empereur à ôter ces rres de ſcandale. Je pourrois vous faire nter la palinodie, s'il en étoit beſoin, ſujet de cette aſſemblée que vous te- maintenant comme un Concile, où ſidoit l'Eſprit-Saint.

Lady LOUISE.

Et pourquoi ce ménagement, ma *Bon-* Ne ſommes-nous pas ici pour dire t ce qui pourra ſervir à nous éclairer?

La BONNE.

Ne vous en prenez pas à moi, Mon-

ſieur, ſi je vous fais tomber en contradiction avec vous-même. Souvenez-vous que cette aſſemblée a dit anathême, à tous ceux qui rejettent l'interceſſion de la ſainte Vierge & des Saints. Si vous prétendez que le Saint-Eſprit y préſidoit, avouez donc que vous vous êtes élevés contre le Saint-Eſprit, lorſque vous avez rejetté ce qu'il a décidé lui-même.

La perſécution contre les images continua juſqu'au Concile légitime, aſſemblé par l'ordre de l'Impératrice Irène, & fut tenu à Nicée, & on commença par y traiter de la cauſe des Evêques qui avoient ſouſcrit au Conciliabule. Enſuite on examina les paſſages de l'Ecriture, que les Iconoclaſtes citoient pour appuyer leurs ſentiments, & qui ſont les mêmes que les Proteſtants alleguent aujourd'hui, en confondant le culte avec l'image. Le Concile, avant de former ſon Décret, prouva par l'autorité des Peres, l'ancienneté de l'honneur que l'on rend aux images dans l'Egliſe, & démontra que les paſſages allégués, loin de détruire ce culte, l'autoriſoient, comme je vais vous l'expliquer dans un moment.

Le CALVINISTE.

Vous ſeriez bien habile, Mademoiſel-

Mais pourquoi remettre cette preuve
n autre temps?

La BONNE.

.e crédit, que je vous demande, n'eſt
pour quelques minutes : je ne veux
vous rapporter un paſſage d'un des
es de l'Egliſe Grecque; c'eſt de ſaint
n Damaſcene, illuſtre par ſa naiſſan-
par la faveur de ſon Souverain, par
ſcience profonde, & ſur-tout par ſa
teté. Il fut lui-même martyr de la
ſe qu'il défendoit; car le Caliphe ſon
tre lui fit couper une main, qu'il re-
vra miraculeuſement. Mais quelque
r je vous raconterai ſon hiſtoire: voici
ment il s'explique.

Il y a de deux ſortes d'adorations : Celle nous rendons à Dieu, qui ſeul eſt adole par ſa nature, & qui s'appelle La-. Il y en a une autre que nous rendons, uſe de Dieu, à ſes amis & à ſes ſerurs, comme quand Joſué & David rerent des Anges; ou aux Princes que u a établis, comme quand Jacob adora frere Eſaü, & quand Joſeph fut adoré ſes freres : Enfin il y a une adoration n'eſt qu'un honneur rendu réciproque-t, comme entre Abraham & les enfants 'émor.

oignez à ce paſſage celui dans lequel

l'Ecriture nous dit, qu'Abraham adora les Anges, & vous ſerez parfaitement convaincues, Meſdames, que le mot, *adorer*, a pluſieurs ſignifications, ſelon les perſonnes dont il eſt queſtion.

Le CALVINISTE.

Pour ce qui eſt du paſſage que vous avez cité en dernier lieu, ſi vous aviez lu Abbadie, vous verriez que ce Proteſtant ſi ſavant, ſi eſtimé, & qui mérite tant de l'être, ſoutient que ce ne furent pas des Anges qui apparurent à Abraham, mais Dieu même.

La BONNE.

J'ai lu l'Ouvrage que vous citez, Monſieur : & en le liſant, quoique je fuſſe très-jeune, je n'ai pu m'empêcher d'admirer la force du préjugé. Abbadie partout profond Logicien, déraiſonne pitoyablement dans cet endroit. Pourquoi tordre l'Ecriture pour la tirer à ſon ſens? Prenons-la comme le Saint-Eſprit l'a dictée. Elle nous dit expreſſément, que ce fut des Anges que Dieu envoya au Patriarche, & qu'il les adora; au-lieu qu'en parlant de quelques autres circonſtances de ſa vie, elle nous donne à entendre que Dieu ſe communiqua à lui ſans milieu, pour ainſi dire.

Le

Le RABBIN.

Meſſieurs les Proteſtants ne parlent que du reſpect qu'on doit avoir pour la ſainte Ecriture; cependant ils s'écartent de ſon ſens naturel toutes les fois que cela leur eſt commode. Nous n'avons jamais parmi nous entendu ces paſſages, autrement que les Catholiques.

La BONNE.

Je vais à préſent vous rapporter le Décret du Concile, & je vous prie, Meſdames, d'en peſer toutes les ſyllabes.

On explique ainſi le mot, adoration. *Adorer, ſaluer, ſont le même en grec.* Proskunein *ſignifie baiſer ou ſaluer avec grande affection: car le mot* kunein *ſignifie baiſer, & la propoſition* pros *marque le degré du ſentiment qui accompagne l'action. Nous trouvons la même expreſſion dans la ſainte Ecriture: il eſt dit que David ſe proſterna trois fois ſur le viſage, & adora trois fois Jonathas, & le baiſa. Saint Paul dit que Jacob adora le haut du bâton de Joſeph. Ainſi ſaint Grégoire le Théologien dit:* Honorez Bethléhem, & adorez la crêche. *Ainſi quand nous ſaluons la croix, & que nous chantons:* Nous adorons la croix, Seigneur, nous adorons la lance qui a percé votre

côté; *ce n'eſt manifeſtement qu'un ſalut, un baiſer, puiſque nous les touchons de nos levres. Que ſi on trouve ſouvent dans l'Ecriture & les Peres, le mot* d'adoration *pour le culte de Latrie & en eſprit, c'eſt que ce mot a pluſieurs ſignifications: car il y a une adoration mêlée d'honneur, d'amour & de crainte, comme quand nous adorons votre Majeſté. Il y en a une de crainte ſeule, comme quand Jacob adora Eſaü. Il y en a une d'actions de grace, comme quand Abraham adora les enfants de Heth à l'occaſion de la ſépulture de Sara. C'eſt pourquoi l'Ecriture voulant nous inſtruire, dit*: Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & ne *ſerviras* que lui ſeul. *Elle met le mot d'adoration indéfiniment comme un terme équivoque, qui peut convenir à d'autres; mais elle reſtreint à lui ſeul, le ſervice que nous ne rendons qu'à lui ſeul.*

Miſs DOROTHÉE.

Après toutes ces explications, convenez, Meſdames, qu'il y a bien de la mauvaiſe foi à accuſer les Catholiques d'être idolâtres.

La BONNE.

Pour en être encore plus convaincues, écoutez le reſte de ce qui fut décidé dans

le Concile, qu'on accuſe d'avoir enſeigné l'idolâtrie.

Nous déclarons par notre Décret, que comme on expoſe par-tout la figure de la Croix, on doit auſſi expoſer dans les Egliſes, ſur les vaſes, ſur les ornements ſacrés, ſur les murailles, dans les tableaux, dans les maiſons & dans les rues, les ſaintes & vénérables Images; ſoit en peinture, ſoit à la moſaïque, ou celles qui ſont faites de quelque autre maniere convenable. Nous déclarons auſſi que nous prétendons comprendre ſous ce nom d'Images, tant celles de J. C. notre Seigneur, notre Dieu & notre Sauveur, que celle de notre Dame, la ſainte & immaculée Mere de Dieu, des vénérables Anges & de tous les Saints. Car plus on les voit ſouvent dans leurs images, plus ceux qui les regardent & les contemplent, ſont excités au ſouvenir des originaux, & ſont touchés d'un plus ardent deſir de s'unir à eux, & de témoigner la vénération qu'ils ont pour eux, en baiſant leurs images, & en les révérant par une adoration d'honneur & de reſpect, en telle ſorte néanmoins, qu'on ne leur rende nullement le culte de latrie *que demande notre foi, & qui ne convient qu'à la nature divine; mais qu'auſſi-bien qu'à la figure de la Croix, aux Livres ſacrés des ſaints Evangiles,*

& aux autres ſaints monuments, on leur puiſſe offrir de l'encens & des lumieres pour les honorer ſelon l'ancienne *& dévote coutume de l'Egliſe : car l'honneur qu'on rend à l'image, paſſe à l'original; & celui qui l'adore, adore en elle la perſonne qui eſt peinte.*

Le RABBIN.

Voilà un décret bien clair & bien net, & qui diſtingue clairement deux choſes importantes : La premiere, que nulle créature ne peut partager avec Dieu l'honneur que nous lui devons, le culte & l'adoration qu'on appelle de *Latrie*, pour me ſervir du mot conſacré à cet uſage. La ſeconde, que l'honneur qu'on rend aux images, eſt relatif aux objets qu'elles repréſentent.

Le CALVINISTE.

Je vous ai déja dit, Meſdames, que les Décrets de ce prétendu Concile, firent horreur aux Evêques de France aſſemblés à Francfort, qui refuſerent abſolument d'y ſouſcrire, & que le Pape Adrien ne leur fit pas un crime de cette rejection. Enfin, Calvin nous a fait voir que les Evêques d'Eſpagne penſoient à ce ſujet comme ceux de France, puiſque dans le Concile d'Eliberis, il fut défendu

de faire peindre des images ſur les murailles des Egliſes. Que répondrez-vous à cela, Mademoiſelle ?

La BONNE.

Que le Concile de Nicée, celui de Francfort, celui d'Eliberis, & le Pape Adrien ont été du même ſentiment ſur les images ; je puis le prouver ſans faire de grands efforts. Il n'eût tenu qu'à vous, Monſieur, de vous procurer les mêmes lumieres ; mais quand on veut reſter dans un ſentiment devenu cher, on néglige d'approfondir les choſes qui pourroient le détruire. Commençons par le Concile de Francfort.

Il faut remarquer auparavant, Meſdames, que les images, en elles-mêmes, ne ſont ni bonnes ni mauvaiſes : tout dépend de l'intention de celui qui les regarde, & des diſpoſitions dans leſquelles il ſe trouve. Un amant qui regarde le portrait de ſa maîtreſſe, le voit avec des tranſports que n'éprouve point un indifférent ; il lui parle comme s'il pouvoit l'entendre, il le baiſe, il voudroit l'avoir toujours préſent. Jamais perſonne ne s'eſt aviſé de penſer que ces marques d'affection s'adreſſent au mêlange des couleurs répandues ſur la toile : on ſait, ſans qu'on le diſe, qu'elles ont pour ob-

jet la perſonne repréſentée. Si par hazard cette perſonne étoit, ou mariée, ou conſacrée à Dieu, aſſurément l'application à regarder ce portrait ſeroit criminelle. Elle ſeroit une choſe ni bonne ni mauvaiſe pour un indifférent, une conſolation permiſe pour une épouſe, un enfant, qui regarderoient le portrait d'un mari ou d'un pere. J'en dis autant des ſaintes images: elles ſont utiles pour ceux qui en font un uſage légitime; mais on peut en abuſer, comme on abuſe auſſi de toutes les choſes ſaintes : venons à ce qui regarde le Concile de Francfort.

Si quelqu'un venoit nous dire qu'on doit rendre aux images le même culte que l'on rend à la ſainte Trinité, nous lui dirions de tout notre cœur, anathême. Et bien! voilà ce que firent les Peres à Francfort. Cette impiété avoit-elle été dite à Nicée? Non ſans doute; mais ceux qui étoient aſſemblés à Francfort, le crurent; & leur mépriſe, à cet égard, étoit excuſable, parce qu'elle étoit fondée ſur celle du Copiſte des Actes de Nicée.

Les Actes de Nicée étoient écrits en Grec; & comme le plus grand nombre des Peres de Francfort n'entendoit pas cette Langue, il fallut les traduire : celui auquel on en donna le ſoin, fit une grande bévue.

Conſtantin, Evêque de Conſtance en Chypre, en parlant des Lettres de Taraiſe aux Patriarches d'Orient, dit : *Je ſouſcris à cette Doctrine, & ſuis du même ſentiment, en embraſſant avec honneur les ſaintes & vénérables Images. Et je défere l'adoration de Latrie à la ſeule ſuperſubſtantielle & vivifiante Trinité, & j'excommunie ceux qui ont un autre ſentiment.*

Voici la tradition de cette ſignature telle qu'on la préſenta au Concile de Francfort.

Je reçois & embraſſe avec honneur les ſaintes & vénérables Images ſelon le ſervice d'adoration, que je rends à la conſubſtantielle & vivifiante Trinité. Vous ſentez bien, Meſdames, que les Peres de Francfort durent avoir ce blaſphême en horreur.

Lady LOUISE.

Mais étoit-il juſte qu'ils condamnaſſent tout le Concile, à cauſe qu'un des Membres qui le compoſoit étoit dans l'erreur ?

La BONNE.

Non, Madame : auſſi ne rejetterent-ils pas ce Concile préciſément à cauſe du ſentiment qu'on prêtoit à l'Evêque de

Chypre, mais parce qu'ils ne trouverent point dans les Actes, qu'aucun des Peres ſe fuſſent élevés contre cette impiété : d'où ils conclurent que malgré le Décret qui y avoit été porté, ces Peres avoient au moins toléré l'idolâtrie, puiſqu'on n'avoit rien dit contre le blaſphême prononcé par un de ſes Membres, & en conſéquence, que le Saint-Eſprit n'avoit point préſidé dans cette aſſemblée. Les Peres de Francfort, en refuſant d'y ſouſcrire, étoient véritablement d'accord avec les Peres de Nicée, puiſqu'ils défendirent de rendre aux Images l'honneur qui n'eſt dû qu'à Dieu.

Lady LOUISE.

Je ſuis ſatisfaite ſur cet article : mais vous avez encore à nous dire, pourquoi on défendit les peintures dans les Egliſes au Concile d'Eliberis.

La BONNE.

Si on vous avoit tout dit, Madame, vous ne me feriez pas cette queſtion. Il eſt vrai qu'on défendit à Eliberis de ne rien peindre ſur les murailles des Egliſes ; mais ce Décret expliquoit les motifs de cette défenſe, & la bonne foi ne permettoit pas de vous les taire.

Nous défendons, dirent les Peres de

ce Concile, de ne rien peindre ſur les murailles des Egliſes, parce que l'humidité venant à les gâter, il ſeroit indécent, qu'ainſi défigurées, elles fuſſent l'objet de la vénération des Fideles.

BELESPRIT.

Je ne m'attendois pas à celui-là. Comment donc ? Ce Concile, qu'on nous cite comme contraire aux Images, nous prouve au contraire que les Eſpagnols, comme tout le reſte de l'Egliſe, recevoient ce culte, & décidoient qu'il falloit honorer ces Images, quand elles étoient entieres.

La BONNE.

Voilà, Monſieur, comme on abuſe de la crédulité de ceux qui négligent de vérifier les accuſations qu'on fait contre nous. On a fait grand bruit d'un paſſage de ſaint Grégoire, qui, écrivant à un Evêque de Marſeille, dit : Qu'il ne faut pas briſer les Images ni les adorer, comme on adore la ſainte Trinité. Nous en diſons autant ; le Concile de Francfort en dit autant ; & il ajoute, qu'on ne contraint perſonne à révérer les Images : nous diſons auſſi la même choſe ; nulle variation dans la Doctrine de l'Egliſe.

Lady LOUISE.

Sans doute qu'il a été queſtion de l'honneur qu'on rend aux Images dans le Concile de Trente. Comment s'exprime-t-il à cet égard?

La BONNE.

Le ſaint Concile enjoint aux Evêques de veiller à ce que les Paſteurs enſeignent au Peuple, qu'on doit retenir les Images, & leur rendre l'honneur qui leur appartient : non pas qu'on croie qu'il y ait en elles aucune Divinité, ni aucune vertu, ni qu'on doive leur rien demander, ou mettre en elles ſa confiance : mais parce que l'honneur que nous leur rendons, ſe rapporte aux objets qu'elles repréſentent; en ſorte, ajoute le Concile, *que par les Images que nous baiſons, & devant leſquelles nous nous proſternons, nous adorions J. C., & nous révérions les Saints. De plus, il faut que les Evêques prennent grand ſoin d'enſeigner, que par les hiſtoires des ſacrés Myſtères de notre Rédemption, exprimées par des peintures ou par d'autres images, le Peuple eſt inſtruit & confirmé dans les articles de la Foi, pour les répéter ſouvent, & pour en rappeller le ſouvenir, & qu'on recueille un grand fruit des ſaintes Images, non-ſeulement*

parce que le Peuple eſt averti par-là des dons de Dieu, & des bienfaits qu'il a reçus de J. C., mais auſſi d'autant que les miracles qu'il a plu à Dieu de faire par les Saints & leurs ſalutaires exemples, ſont propoſés aux yeux des Fideles, afin qu'ils en rendent graces à Dieu, qu'ils imitent leur vie, & qu'ils ſoient animés à aimer & ſervir Dieu, à l'adorer, & à pratiquer les exercices de piété; & ſi quelqu'un enſeigne ou tient quelque opinion contraire à ces Décrets, qu'il ſoit anathéme.

Le RABBIN.

Et remarquez, s'il vous plaît, que cet anathême tombe ſur ceux qui abuſent des Images, comme ſur ceux qui les briſent & les rejettent.

La BONNE.

Voici ce que le ſaint Concile ajoute conformément à ce que vous venez de dire.

Au reſte, ſi quelques abus ſe gliſſoient parmi ces ſaintes & ſalutaires obſervations, le ſaint Concile deſire extrêmement qu'on les aboliſſe entiérement, de ſorte qu'on n'expoſe aucune Image qui puiſſe donner aux ignorants quelque occaſion d'erreur; que quand pour l'utilité du ſimple Peuple, on peindra les hiſtoires qui ſont racontées

dans la ſainte Ecriture, on ne manque pas de lui faire entendre qu'on ne prétend pas pour cela figurer la Divinité comme ſi elle pouvoit être vue des yeux du corps, ou qu'on la pût exprimer par des couleurs, ou par des images. Davantage, que toutes ſuperſtitions ſoient ôtées dans la vénération des Saints, des reliques, & de l'uſage des Images : que l'on rejette bien loin tout gain déshonnête, ſur-tout qu'on évite tout ce qui pourroit être laſcif, en ſorte qu'on ne peigne point, ou qu'on ne pare point les Images d'une maniere déshonnête, en leur donnant une beauté peu modeſte : qu'on n'abuſe point des ſolemnités des Saints, ni des viſites de leurs reliques, pour faire des feſtins ou des débauches; comme ſi les Fêtes en l'honneur des Saints, ſe célébroient par ces ſortes de diſſolutions. Enfin, que les Evêques veillent là-deſſus avec tant de ſoins, qu'on ne voie rien de meſſéant, de déréglé, de profane, ou de déshonnête, puiſque la ſainteté doit être le propre de la Maiſon de Dieu.

Lady VIOLENTE.

Avouez, Meſſieurs, qu'on ne peut pouſſer plus loin, que ne l'a fait le Concile, les précautions pour empêcher qu'on n'abuſe des pratiques qu'il recommande, & qui, dans le fond, peuvent être utiles.

Je vous assure que je ne puis voir un Crucifix sans m'attendrir.

La BONNE.

Ce n'est pas tout, Madame. Ecoutez encore les Peres de Trente : *Et afin que toutes ces choses s'observent plus fidélement, le saint Concile déclare qu'il n'est permis à aucune personne de mettre ou de faire exposer en aucun lieu, ni dans aucune Eglise, quelque exemptes qu'elles puissent être, aucune Image nouvelle, qui ne soit approuvée de l'Evêque, ni d'admettre de nouveaux miracles ou recevoir de nouvelles reliques, sans l'approbation de l'Evêque, lequel ayant pris à cet égard l'avis des Théologiens, & d'autres personnes pieuses, fera ce qu'il jugera être conforme à la vérité, & propre à nourrir la vraie piété des Fideles : & quand il s'agira d'extirper quelques abus, ou douteux, ou difficiles, ou qu'il faudra résoudre quelque importante question sur toutes ces choses, que l'Evêque ne détermine rien de lui-même, mais qu'il attende sur ce point la sentence du Métropolitain, & des Evêques comprovinciaux dans un Synode provincial, en sorte néanmoins qu'on n'ordonne rien de nouveau ou d'inusité jusqu'alors dans l'Eglise, sans avoir consulté le Pape.*

Voilà, Meſdames, ce qu'a décidé le ſaint Concile de Trente au ſujet des Images : jugez vous-même s'il a, de quelque maniere que ce ſoit, enſeigné l'idolâtrie, ou même s'il l'a tolérée. J'en appelle à votre raiſon ſur ce ſujet.

Le RABBIN.

J'ai entendu avec un ſingulier plaiſir les pieces juſtificatives de la Doctrine de l'Egliſe Romaine au ſujet des Images ; & de tout ce qui a été dit, Je conclus 1°. que la vénération des Images eſt une tradition apoſtolique, puiſqu'on la trouve établie au temps de Tertullien, c'eſt-à-dire, plus de cent ans avant Conſtantin, puiſque cet Empereur, ſi docile aux inſtructions des Evêques, en mit un grand nombre à Conſtantinople, ſoit dans les rues, ſoit dans les Egliſes, & que dans celles où ſe tinrent les premiers Conciles, il y avoit des Images ; ce que les Peres n'auroient point ſouffert, ſi c'eût été une impiété, ou même une nouveauté. Je trouve auſſi que la Doctrine de l'Egliſe n'a pas varié à ce ſujet, & qu'au-lieu d'être contredite par les Conciles de Francfort & d'Eliberis, ils l'ont confirmée : le paſſage de ſaint Grégoire confirme auſſi la pratique de l'Egliſe à ce ſujet ; enfin l'Egliſe Romaine eſt parfaitement juſti-

fiée dans mon esprit, de l'idolâtrie qu'on lui attribue, & rien de plus injuste que de l'accuser des abus qu'elle déteste, & contre lesquels elle a pris toutes les précautions que la sagesse la plus éclairée peut dicter.

Lady LOUISE.

J'en reviendrai toujours à ce que j'ai dit au commencement. J'accorde que l'honneur que l'on rend aux Images dans l'Eglise Romaine, n'est point idolâtre dans son institution; que cette Eglise a pris les précautions les plus sages pour retenir ce culte dans de justes bornes; mais on les a franchies, ces bornes: le Peuple, faute de lumieres, a outré l'honneur qu'on leur rend: enfin cela nous scandalise. Pourquoi ne pas ôter cette pierre de scandale? Le Concile de Francfort n'a-t-il pas décidé qu'on ne doit forcer personne à honorer les Images? N'est-ce pas convenir que l'honneur qu'on leur rend n'est pas essentiel, & qu'on peut être sauvé, & être même très-bon Catholique, sans avoir jamais honoré aucune Image?

La BONNE.

J'avoue que l'honneur qu'on rend aux Images n'est point essentiel, & qu'on peut être sauvé sans cela; mais on ne peut être sauvé hors de l'Eglise de Jesus-Christ,

& il eſt eſſentiel de croire que, ſelon la parole de ſon divin Chef, elle ne peut tomber dans l'erreur. Or ceux qui refuſent d'honorer les Images, parce qu'ils regardent comme idolâtre l'honneur qu'on leur rend, accuſent donc l'Egliſe d'enſeigner & de permettre une impiété; ils nient ſon infaillibilité : donc ils doutent des promeſſes de Jeſus, & on ne peut être ſauvé ſans croire que le ciel & la terre paſſeront, mais que les paroles de ce divin Sauveur ne paſſeront point. Vous dites que l'Egliſe auroit dû d'elle-même abolir des uſages qui ne ſont pas eſſentiels, & qu'il falloit les ſacrifier au bien de la paix. Vous ignorez, Madame, qu'elle ſe fait gloire de ne rien innover, ſûre qu'elle a reçu de Dieu même, par la bouche des Apôtres, tout ce qu'elle croit; elle ſe croiroit coupable de toucher aux bornes qui ont été poſées, parce que ce ſeroit s'élever contre le Saint-Eſprit. Mais, dites-vous, on abuſe des Images. Il faut retrancher les abus, & laiſſer la choſe; c'eſt ce que Jeſus-Chriſt a recommandé expreſſément, lorſqu'il dit qu'il ne faut pas eſſayer d'arracher l'ivraie, crainte de nuire au bon grain.

Mr. DE BONNEFOI.

Il y a encore une bonne raiſon de ne

point s'écarter de cet uſage, qui vient des Apôtres, comme on l'a prouvé.

Le CALVINISTE.

Je vous arrête là, Monſieur. C'eſt une ſuppoſition gratuite de votre part, & je la nie.

Mr. DE BONNEFOI.

Fort mal-à-propos, Monſieur. Tertullien vous a fait voir qu'on mettoit ſur les calices l'image du bon Paſteur dès le temps de la perſécution : c'étoit le ſeul lieu où l'on pût les mettre alors, puiſque les Chrétiens n'avoient point de Temple; mais auſſi-tôt qu'ils en eurent, vous y voyiez des Images, ſans qu'aucun des Peres aient crié à l'impiété, eux qui étoient ſi attentifs à relever les moindres innovations, & qui auroient eu alors une bonne raiſon de s'élever contre les Images, dans un temps ſi voiſin de l'idolâtrie, & où les Païens étoient en danger de ſe méprendre ſur le culte qu'on rendoit aux Images. Je reviens à ce que je voulois dire.

Où en ſerions-nous, s'il ne tenoit qu'aux particuliers de s'élever, tantôt contre un article, & tantôt contre un autre? On verroit chez nous ce que Mélanchthon déplore chez les Proteſtants, des variations perpétuelles.

La BONNE.

C'eſt ce que le Pape diſoit aux premiers
:onoclaſtes, qui demandoient un Con-
ile pour finir les troubles qui s'étoient
:levés à cet égard. *Qui cauſe ces trou-*
bles? C'eſt vous qui avez innové. L'E-
gliſe étoit en paix depuis ſon origine ſur
cet article: Pourquoi avez-vous remué les
bornes poſées par nos Peres? Demeurez
en paix, & le trouble finira.
J'en dis autant à tous les Novateurs:
laiſſez au Saint-Eſprit le ſoin de gouver-
ner l'Egliſe de J. C. Votre lôt eſt de
vous ſoumettre & de croire, d'après les
paroles de votre Maître, qu'elle eſt in
faillible. Je le dirois à un Evêque, q
voudroit remuer les anciennes bornes,
plus forte raiſon à des particuliers ſa
miſſion, tels qu'étoient Luther, Cal
& les autres Réformateurs. L'Egliſe f
ſiſtoit le mois, la ſemaine, la jou
avant qu'ils euſſent conçu & publié
dogmes; elle étoit tranquille: ils n'av
qu'à ſe taire, tout reſtoit en pai
n'avoient pas plus de droit de rom
ſilence, que ne l'avoient eu ava
Arius & tant d'autres.

Le CALVINISTE.

Vous partez toujours d'un

que nous nions; qui eſt, qu'il eſt ſûr que l'Egliſe Romaine eſt celle de J. C.

La BONNE.

Vos Réformateurs ne l'ont pas toujours nié, & à propos de cela, je me ſouviens de cette Confeſſion de Foi de Luther que je vous ai promiſe. Je l'ai retrouvée. Luther la donna dix-ſept ans après le commencement des querelles, & quatre ans après la Confeſſion d'Augsbourg : on la trouve dans ſon *Traité de la Meſſe privée.* Il dit, en parlant de l'Egliſe Romaine, contre laquelle il étoit ſi outré, qu'il diſoit qu'elle étoit le ſiege de l'Antechriſt : *qu'elle étoit la véritable Egliſe, le ſoutien, la colonne de la vérité, & le lieu très-ſaint. En cette Egliſe*, continue-t-il, *Dieu conſerve miraculeuſement le Baptême, le texte de l'Evangile dans toutes les Langues, la rémiſſion des péchés, & l'abſolution, tant dans la Confeſſion, qu'en public; le Sacrement de l'Autel vers Pâques, & trois ou quatre fois dans l'année, quoiqu'on en ait arraché une eſpece au Peuple, la vocation & l'ordination des Paſteurs, la conſolation dans l'agonie, l'image du Crucifix, & en même-temps le reſſouvenir de la mort & paſſion de J. C. Le Pſeautier, l'Oraiſon dominicale, le Symbole des Apô-*

tres, le Décalogue, plusieurs Cantiques pieux en Latin & en Allemand. Et un peu après, il dit : *Où l'on trouve les Reliques des Saints, là sans doute a été & est* encore *la vraie Eglise de Jesus-Christ; là sont demeurés les Saints : car les institutions & les Sacrements de J. C. y sont, excepté une des especes arrachée par force. C'est pourquoi il est certain que J. C. y a été présent, & que le Saint-Esprit y conserve la vraie foi & sa vraie connoissance dans ses élus.*

Lady LOUISE.

Pour la seconde fois, ma *Bonne*, je vous prie de ne pas vous fâcher, je ne prétends en aucune maniere douter de votre bonne foi; mais vous n'entendez pas l'Allemand, & vous pouvez avoir été trompée par une fausse traduction. Je conclus hardiment, ou que Luther n'a point écrit ce que vous venez de rapporter, ou qu'il ne doit pas rester un seul Luthérien. Au reste ce que j'en dis est sans intérêt, vous le savez. Nous n'avons rien de commun avec Luther.

La BONNE.

J'ai cité l'Ouvrage où Luther parle ainsi, Madame; vous pouvez le faire traduire. Monsieur le Luthérien, ai-je cité faux?

Le LUTHÉRIEN.

Non, Mademoiſelle. Lady *Louiſe* ne fait pas réflexion aux dernieres paroles. Ce n'eſt que dans les élus que Dieu conſerve la vraie Foi. Après tout, quand Luther auroit mal parlé, il n'y auroit rien de ſurprenant : il étoit homme, & tout homme peut errer.

Lady LOUISE.

Pitoyable réponſe, Monſieur ! C'eſt dans l'Egliſe Romaine que Luther dit poſitivement que Jeſus a été & eſt encore. Vous dites qu'il étoit ſujet à l'erreur : & bien ! nous en convenons, & nous ajoutons que dès là il n'étoit point un homme inſpiré de Dieu. Il n'avoit point de miſſion; ceux auxquels Dieu en a donné une particuliere, parlent par l'inſpiration du Saint-Eſprit. Qui ſe trompe ſur un point ſi important, peut ſe tromper dans un autre.

La BONNE.

Vous diſiez, il n'y a qu'un moment, Madame, que ſi Luther avoit prononcé cette confeſſion de Foi, il ne devroit pas y avoir un ſeul Luthérien. Mais, ma chere, croyez-vous que les Luthériens aient plus de ſoin de s'inſtruire que les An-

glicans ? En bonne conſcience, connoiſ-
ſiez-vous votre Religion avant nos entre-
tiens ? Savez-vous combien les articles
de votre Foi ont varié depuis le commen-
cement de votre réforme ? Monſieur Bur-
net dans ſon hiſtoire de la réformation,
gémit de ce que les choſes qui concer-
noient la Religion, étoient abandonnées
à des Séculiers. Il nous apprend que les
Evêques demandoient, qu'au moins ils
fuſſent conſultés avant qu'on décidât les
articles qu'on devoit propoſer à croire,
& à faire croire au Peuple, & qu'ils fu-
rent déboutés d'une demande ſi juſte. Sa-
vez-vous qu'Eliſabeth ordonna qu'on re-
glât la Foi, non, ſelon l'Ecriture, les Peres
& les Conciles, mais de maniere qu'ils
fuſſent propres à ne point effaroucher les
Catholiques, ſans mécontenter ceux des
autres communions ; & que c'eſt de là que
naiſſent les équivoques qu'on y trouve ?
Savez-vous que pendant bien des années,
le Chef de la Religion Anglicane n'étoit
pas de cette communion, & qu'il étoit
Luthérien ? Vous ignorez toutes ces cho-
ſes & mille autres : pourquoi voulez-vous
que les autres en ſachent plus que vous

Miſs DOROTHÉE.

Un jour que je citois cette confeſſion
Luther à Madame la Baronne de Mu

hauſen, elle m'aſſura que très-certainement il n'avoit point écrit cela, & qu'il n'avoit jamais anathématiſé ceux qui nioient la préſence réelle. Vous le ſavez; cette Dame eſt Allemande, & je crus d'abord qu'elle avoit lu les Ouvrages en original, & qu'ils avoient été mal traduits: quelle fut ma ſurpriſe, lorſqu'elle me dit, non-ſeulement qu'elle n'avoit pas vu l'original, mais encore qu'elle ne vouloit pas le lire, parce qu'elle ſavoit qu'il étoit impoſſible qu'il eût parlé ainſi!

Le RABBIN.

Véritablement la choſe me paroît incompréhenſible. Sans ces mots, par leſquels il reproche deux fois le retranchement de la coupe, j'aurois cru qu'un Catholique auroit écrit les paroles citées.

La BONNE.

J'y aurois été trompée comme vous. Revenons à notre ſujet. Tout Catholique dira toujours: Jeſus a promis que ſon Egliſe n'enſeigneroit jamais l'erreur. Elle enſeigne qu'on doit honorer les Images; donc le culte des Images eſt permis.

Mr. DE BONNEFOI.

Parlons maintenant en Proteſtants, &

demandons-nous à nous-mêmes, mais de bonne foi, l'impreſſion que font ſur nous les Images. Je vous défie de regarder attentivement un Crucifix bien travaillé, ſans être attendries, Meſdames. Le degré de votre attendriſſement ſera celui de votre piété. Quelles ſeront les ſuites de ce mouvement qu'on peut appeller involontaire? Votre cœur s'élevera vers Jeſus mourant; peut-être ſi votre piété eſt vive, verſerez-vous des larmes. Or ſi je vous diſois: Pourquoi pleurez-vous ſur ce bois, ſur ces couleurs? Vous me répondriez avec indignation: je penſe bien à ce bois & à ces couleurs; c'eſt le ſouvenir de ce que Jeſus a ſouffert pour moi, qui me fait verſer des larmes. Si je vous ſoutenois que vous avez fait un acte d'idolâtrie en pleurant; vous ne daigneriez pas même vous juſtifier, tant l'accuſation vous paroîtroit abſurde après la réponſe que vous m'auriez faite: mais ſi vous me voyiez baiſer les pieds de ce Crucifix, m'agenouiller, vous ſeriez ſcandaliſée. N'aurois-je pas droit de me ſervir de votre réponſe, & de vous dire: Je ne penſe ni à ce bois, ni à ces couleurs, mais à Jeſus, qui eſt mort pour moi? Et ne m'alléguez pas le danger de l'abus où cette pratique expoſe. Demandez au Payſan le plus ſtupide: Mon ami, croyez-vous

vous que c'eſt ce morceau de bois qui eſt venu au monde, & qui eſt mort pour vous? Il n'y en a pas un ſeul qui ſe trompe en répondant.

Lady LOUISE.

Je l'accorde pour les images de Jeſus; je crois bien que le ſentiment de ſon cœur le porte au Sauveur & non au bois; mais je crois auſſi pouvoir dire que le ſentiment de ſon cœur ſera le même pour les images de Marie & des Saints, que pour celle de Jeſus; & vous m'avouerez que ce ſera une vraie idolâtrie.

La BONNE.

Sans doute que l'honneur qu'il rendra à l'image, ſera relatif au ſentiment de ſon cœur, c'eſt-à-dire, qu'il ſera proportionné au degré d'eſtime, d'amour, de reſpect, & de gratitude qu'il a pour l'original. Remarquez, Madame, que je vous parle du ſentiment du cœur, & non pas de l'expreſſion. Le Payſan ſtupide peut ſe tromper ſur la ſignification des mots, mais non ſur le ſentiment.

Lady LOUISE.

Comment donc voulez-vous qu'il comprenne la différence du culte qu'il doit à Dieu, & de celui qu'il peut rendre à Marie & aux Saints?

les diverſes paroles, il ont de
réelle, que ſuivant le ſentiment
occaſionne : il y en a qui ſont p
ment de ſtyle. Vous dites, & vot
vez à une Dame : Je ſuis votre ſer
Vous ſentez bien, & elle auſſi,
n'eſt qu'une formule, qui n'entraî
lement les devoirs de la ſervitud
Payſan, quelque groſſier qu'on le
ſe, ne ſeroit pas la dupe de cette é
ſion, & vous diroit franchement :
votre ſerviteur, tant que vous
commanderez rien qui me gêne. M
avoit écrit ces paroles à un Prince
croiroit ſtrictement obligatoires. I
roit cette obligation moindre po
perſonnes d'un rang inférieur, &
n'auroit rien à attendre : en un
c'eſt le degré d'élévation des per

mière de s'exprimer, & elle eſt la
ême pour tout le monde.
Le Payſan le plus groſſier a entendu
re mille fois en ſa vie, que c'eſt Dieu
ui lui a donné la vie, qui la lui conſer-
, qui peut ſeul lui accorder tous les
ens ſpirituels & temporels : que Jeſus-
hriſt eſt mort pour lui, & qu'il a ſouf-
rt toutes ſortes de maux pour le déli-
er de l'enfer, qu'il ſera ſon Juge. Cette
ſtruction produira chez lui une ſomme
: ſentiments qui ſeront en raiſon de ſa
apacité, & Dieu ne lui en demande pas
avantage. Les actes de Religion qu'il
ra à l'extérieur, auront pour ame les
ntiments de ſon cœur. Or, comme on
e lui aura rien dit de ſemblable par
pport à Marie & aux Saints, il n'aura
as les mêmes ſentiments : plus il eſt ſtu-
ide, moins il penſe par lui-même; plus
s ſentiments ſeront conformes à ce
u'il aura entendu : que ſi vous le ſup-
oſez d'une ſtupidité ſi grande qu'il ap-
roche de l'automate, il n'eſt non plus
ſceptible d'un acte d'adoration, que
'un acte d'idolâtrie.

Lady MÉRY.

Puiſque nous voilà tombés ſur l'arti-
le des Saints, pourquoi les priez-vous,
a *Bonne?* Ne vaudroit-il pas mieux s'a-

dreſſer directement à J. C.? N'eſt-ce pas lui faire injure d'employer les prieres des Saints pour obtenir des graces? J'ai oui dire que cela étoit ruiner la médiation du Sauveur, que c'étoit nous créer des bienfaiteurs, nous qui en avons un tout-puiſſant.

La BONNE.

Je vais d'abord vous répondre en Catholique. Je prie Marie & les Saints, parce que l'Egliſe m'enſeigne que c'eſt une pratique ſalutaire, & que cette Egliſe, qui ne peut ſe tromper, l'a pratiqué ainſi depuis ſon établiſſement. Après cette réponſe, je vous ferai une queſtion. Pourquoi recommandez-vous dans vos Chaires les malades, & les Chrétiens qui ſont dans quelque peine, aux prieres des Fideles? Pourquoi m'avez-vous dit cent fois : Ma *Bonne*, priez Dieu pour moi? Eſt-ce qu'il ne faudroit pas tout d'un coup s'adreſſer à Jeſus-Chriſt ſeul? N'eſt-ce pas ruiner ſa médiation, & lui donner des compagnons? N'eſt-ce pas nous créer des bienfaiteurs auprès de Dieu, pendant que nous en avons un tout-puiſſant?

Lady MÉRY.

En vérité, ma *Bonne*, me voilà bien attrapée : je n'ai jamais fait cette réflexion,

qui pourtant me paroît naturelle; car ſi nos prieres, qui dans le fond ne valent pas grand-choſe, peuvent engager Dieu à accorder quelques graces à nos freres les Chrétiens; à plus forte raiſon, les prieres de la ſainte Vierge & des Saints, qui valent beaucoup plus que les nôtres, lui ſeront-elles beaucoup plus agréables, & auront plus d'efficace. Jeſus ne peut pas être plus offenſé de l'un que de l'autre.

Le CALVINISTE.

Oui, ſuppoſé qu'ils les entendent. Mais ſur quoi fonder cette ſuppoſition, puiſque l'Ecriture ne le dit en nul endroit?

Lady LOUISE.

Pour moi, je ne crois pas qu'on ſache dans le Ciel ce qui ſe paſſe ſur la terre, la félicité des Saints en ſeroit troublée. Comment une mere, qui verroit ſes enfants dans le crime, & le chemin de l'enfer, pourroit-elle être heureuſe?

La BONNE.

Voilà deux objections qu'il faut réſoudre. Vous dites, Monſieur, que nous ne voyons pas par l'Ecriture, qu'on ſache dans le Ciel ce qui ſe paſſe ſur la terre. Vous avez ſans doute oublié que Jeſus-

Christ nous assure qu'il y aura plus de joie dans le Ciel pour un pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt dix-neuf justes qui n'en ont pas besoin. On ne se réjouit point d'une chose qu'on ignore : donc on connoît dans le Ciel la conversion des pécheurs, & la persévérance des justes; cela est clair. J'avoue que les Saints n'ont pas cette connoissance par leur nature, ils la tiennent de Dieu, de quelque maniere que ce soit; mais enfin, ils l'ont, puisqu'ils se réjouissent de la conversion du pécheur.

Lady LOUISE.

Je n'en puis douter après les paroles de Jesus, & je ne puis comprendre qu'ils puissent être heureux avec cette connoissance.

La BONNE.

C'est que vous jugez de leurs dispositions, par celles dans lesquelles vous êtes aujourd'hui. En nous dépouillant de cette robe de chair, nous serons aussi dépouillés de tous les sentiments, de toutes les liaisons de la chair. Nous aurons pourtant des amis, des parents dans le Ciel, & ce seront ceux qui, comme nous, jouiront de la béatitude. L'ame bienheureuse, dépouillée de tout intérêt propre,

ie verra plus rien qu'en Dieu, n'aimera plus rien qu'en lui, n'aura plus d'autre intérêt, d'autres ſentiments que les ſiens: ſes perſécuteurs, ſes bourreaux même, entrés dans la grace de Dieu, ſeront ſes freres, ſes amis : ceux qui portoient ces qualités ſur la terre, s'ils ſont dans la diſgrace de Dieu, ſeront dans la ſienne : en un mot, tout autre intérêt que celui de la gloire de Dieu, ceſſera. C'eſt ſur cette ſainte paſſion, que je crois aux Bienheureux pour la gloire du Créateur, que je croirois perſuadée que les Saints dans le Ciel, ſont occupés à prier pour nous, quand même l'Egliſe ne me l'auroit pas enſeigné.

Lady LOUISE.

Cela me paroît naturel. Quand j'aime parfaitement une perſonne, je ſuis plus occupée de ſes intérêts que des miens. Tout ce qui peut lui procurer quelque plaiſir ou quelque avantage, fait l'objet de mes deſirs : en un mot, je m'oublie pour elle.

La BONNE.

Les Saints dans le Ciel, aimant Dieu incomparablement plus que vous ne faites vos amis, l'aimant de toute la capacité de leur ame, oublient leur propre

exiſtence pour ne s'occuper que de l'objet de leur amour : ils le louent ſans ceſſe, pour les biens qu'ils en ont reçus, & pour tous ceux que ſa bonté répand ſans ceſſe ſur les créatures : ils ſouhaitent ardemment ſa gloire; & participant ſelon leur capacité à ſes divines perfections, ils aiment les hommes, qui ſont ſur la terre, comme Dieu les aime : ils lui demandent ſans interruption miſéricorde pour les pécheurs, & perſévérance pour les juſtes. Leurs prieres ſont infiniment agréables à Dieu, parce qu'ils les offrent au nom de Jeſus, parce qu'elles ont la charité pour principe, parce qu'elles ſont faites par des perſonnes qui lui ſont infiniment agréables; & ces prieres ſont d'autant plus précieuſes à ſes yeux, que le degré de la charité qui les produit eſt plus parfait. Voilà, je le répete, ce que je croirois, quand l'Egliſe ne m'auroit rien appris ſur cet article, parce que la droite raiſon me l'enſeigne.

Miſs DOROTHÉE.

Cela eſt ſi vrai, que nous nous ſentons pouſſées machinalement à prier les perſonnes que nous croyons pieuſes, à nous recommander à Dieu, ſans nous aviſer de craindre qu'il ſoit offenſé de la confiance que nous avons en elles.

La BONNE.

Il n'y en a aucune de vous, Meſdames, qui n'ait ſenti cette confiance aux prieres des bonnes ames. C'eſt donc une grande injuſtice dans ſes Proteſtants, de nous faire un crime de notre confiance dans la Mere de Dieu, & dans les Saints qui ſont ſes amis, pendant qu'ils ont eux-mêmes confiance aux prieres des Fideles qui vivent ſur la terre, quoique ces prieres ſoient faites dans un état d'imperfection, bien éloigné de celui des Saints.

Le CALVINISTE.

Mais nous ne prions pas les Fideles de nous accorder les graces dont nous avons beſoin. D'ailleurs, j'admire comment il vous plaît de nous donner pour réelles, vos imaginations ſur ce que les Saints ſont dans le Ciel.

Miſs DOROTHÉE.

Vous nous donnez bien les vôtres ſur cet article & ſur mille autres. Voulez-vous reconnoître un Tribunal? Alors on ne raiſonnera plus ſur les choſes qu'il aura décidées, & on mettra une bride à ſon imagination: mais ſi vous prétendez qu'il n'y a point d'autorité capable de

déterminer le ſens de l'Ecriture, vous n'avez pas droit de brider l'imagination d'un autre, quelque ſingulieres que ſoient les opinions qu'il lui plaiſe d'enfanter: eſprit propre pour eſprit propre, eſt-ce que celui de ma *Bonne* ne vaut pas bien le vôtre? Quelle raiſon aurois-je de lui préférer celui de Luther, de Calvin, & même de tous les hommes enſemble? Je me moque de leurs déciſions, de leurs interprétations: ils ſe ſont fait Chefs de ſectes; je marcherai ſur leurs traces, & je ſaurai bien leur répondre s'ils le trouvent mauvais.

Le CALVINISTE.

Je n'ai jamais vu un tel orgueil dans une petite fille de cet âge. Quelle préſomption!

Miſs DOROTHÉE.

Je ne préſume point trop de ma capacité. Eſt-ce donc une choſe ſi difficile de ſe faire Chef de Secte? Le premier Miniſtre de France, à Meaux, ne fut-il pas un cardeur de laine? Que faut-il faire pour être en droit de dogmatiſer chez vous? Chercher les matériaux dans la ſainte Ecriture, & il y a de l'étoffe. Pourvu que j'appuie mes opinions, quelque extravagantes qu'elles ſoient, d'une

douzaine de paſſages iſolés, ſéparés de leur tout, tordus, mal entendus, j'aurai des ſectateurs.

La BONNE.

Ce que dit Miſs *Dorothée*, Meſdames, vous fait rire, & vous paroît outré; cependant il n'eſt malheureuſement que trop poſſible. N'avons-nous pas vu, dans ce ſiecle, une Madame Guyon réuſſir dans le projet extravagant que *Miſs* vous propoſe? Voilà l'état où les Réformateurs ont mis la Religion, en enlevant les bornes poſées par nos Peres; l'Ecriture eſt au pillage, chacun y voit ce qu'il veut.

BELESPRIT.

Il y a plus, & je remarque une contradiction bien ſinguliere dans la conduite de ces Meſſieurs. Ils ont commencé par établir que chaque homme peut entendre l'Ecriture, & qu'en voulant en ôter l'interprétation à chaque individu, le Pape & les Evêques exercent une tyrannie inſupportable qu'ils ont dû anéantir. On croiroit après cela, que chacun chez eux pourroit marcher ſur les traces de leurs Réformateurs, croire & enſeigner à ſa mode; point du tout: ils chaſſent & dépouillent ceux qui entendent,

l'Ecriture autrement qu'eux. C'eſt un deſpotiſme bien plus dur, que celui qu'ils reprochent à l'Egliſe Romaine; car ils uſent d'un droit qu'ils ſoutiennent ne pouvoir appartenir à perſonne.

La BONNE.

Ce que vous dites, eſt vrai, Monſieur, & je défie qu'on y faſſe une bonne réponſe. J'ai en horreur les impiétés de Jean-Jacques, & de Petit-Pierre; ils ont attaqué les fondements de la Religion, & on devoit ſévir contre eux en Pays Catholiques; mais dans tous les Pays proteſtants on n'avoit pas droit de les punir. Leur doctrine n'eſt pas plus pernicieuſe que celle de Luther & de Calvin, qui, par leurs dogmes ſur la juſtification, me montrent en Dieu un tyran barbare, qui force les hommes au péché pour acquérir le droit de les punir. Erreur pour erreur, j'aime mieux celle de Petit-Pierre, qui ne peche que parce qu'il outre les idées qu'il a de la bonté de Dieu, ſans réfléchir ſur les idées que le Créateur nous donne lui-même de ſa juſtice. Voilà ce que je répondrai toujours à un Proteſtant, toutes les fois qu'il trouvera à redire à ce qu'il appellera mes imaginations. Mais s'il falloit rendre raiſon de ce que j'ai dit ſur la félicité des Saints,

à un homme qui reconnoît un Tribunal, je tiendrois un autre langage, & je lui dirois : Toute l'Ecriture eſt pleine de paſſages, qui prouvent ce que j'ai avancé; l'Egliſe, qui me l'enſeigne, ne peut errer, & j'ai la ſatisfaction de voir que ce qu'elle a décidé à cet égard, eſt parfaitement conforme à l'Ecriture & aux idées que ma raiſon m'avoit données. Cependant je le crois plus ſûr le témoignage de l'Égliſe, que ſur celui de ma raiſon.

Le CALVINISTE.

Voilà une ſortie par laquelle vous évitez de répondre à ma queſtion. Vous demandez des graces aux Saints : Dieu ſeul peut en accorder.

La BONNE.

Que répondre à des calomnies qui ſe détruiſent par la ſeule inſpection des Livres qui contiennent nos Offices & nos Prieres, approuvées par l'Egliſe ? Il y a par-tout, en parlant aux Saints, *priez pour nous.* Toutes ces prieres ſe terminent par ces paroles : *Au nom de Jeſus, par Jeſus.* L'Egliſe publie que Dieu ſeul eſt le diſpenſateur des graces, que les mérites de Jeſus-Chriſt ſont ſurabondants pour les mériter; & lorſque nous nous adreſſons aux Saints, ce n'eſt que pour

les prier d'offrir à Dieu, pour nous, ces divins mérites, afin que le don étant agréable par lui-même, la perſonne qui l'offre le ſoit auſſi.

Le RABBIN.

Et il n'y a pas de pratique plus autoriſée dans la ſainte Ecriture, comme on l'a prouvé. Combien de fois n'a-t-il pas pardonné à mes peres à la Priere de Moïſe? Ce Légiſlateur des Juifs, inſpiré de Dieu pour leur donner des Loix, le prioit juſqu'à l'importunité, ce ſemble. Avons-nous dans le Nouveau Teſtament des exemples qui s'accordent à autoriſer cette doctrine?

La BONNE.

Oui, Monſieur, Jeſus avança l'heure de ſon premier miracle, à la priere de Marie, ſa ſainte Mere.

Le CALVINISTE.

Voilà qui eſt ſingulier. J'allois vous citer cet exemple & quelques autres paſſages, pour vous prouver la fauſſeté de votre opinion. Jeſus alors parla à Marie d'une maniere extrêmement dure, & prouvoit bien qu'il n'approuvoit pas la liberté qu'elle prenoit. *Femme, qu'y a-t-il entre vous & moi*, lui dit-il? *mon heure n'eſt pas venue.*

La BONNE.

Voilà comment on trouve dans la ſainte Ecriture tout ce qu'on veut y voir. Arrêtons-nous à ce paſſage.

Lady MÉRY.

Si j'oſois, je dirois qu'il me ſcandaliſe. Car enfin, Jeſus qui étoit Dieu, étoit auſſi homme; & ſelon mes petites lumieres, qu'il me ſoit permis de dire, qu'en cette qualité il avoit des devoirs à remplir, des vertus à pratiquer.

Lady LOUISE.

Vous oubliez qu'il étoit Dieu, ma chere. Peut-on dire ſans impiété que Dieu avoit des devoirs à remplir?

Lady MÉRY.

Vous voilà devenue Neſtorienne, ou Eutychienne, & je ne ſais lequel; vous confondez les deux natures en J. C.; ſans doute qu'il avoit des devoirs, comme homme. Il devoit à Dieu, en cette qualité, l'adoration, le reſpect, l'amour. Il devoit auſſi, en qualité d'homme, conſerver ſon être, & ſatisfaire aux beſoins de la nature. Il devoit l'obéiſſance aux Puiſſances établies, le ſupport aux foibles, l'inſtruction aux ignorants. Il devoit le

ſacrifice de ſa vie à la juſtice de
Il eſt vrai que c'étoit volontaireme
s'étoit offert pour être notre vi
mais cette acceptation de la mort
voit faite par obéiſſance, autant c
amour pour nous. *Jeſus*, dit l'A
s'eſt rendu obéiſſant juſqu'à la mo
à la mort de la croix.

Lady LOUISE.

Cela eſt ſingulier. Rien de plu
que ce que vous avez annoncé, n
re; cependant du premier coup
cela me paroiſſoit un blaſphême,
que je conſidérois Jeſus ſeulemen
me Dieu, ſans penſer qu'il étoit h

La BONNE.

Voilà une bévue qu'on a ſouve
te, ma chere *Lady :* elle a fait na
grand nombre d'héréſies, ſur-tout l
niſme, parce qu'on attribuoit à Jeſ
entier, des choſes qui ne lui conve
que ſelon l'humanité. Il faut donc
guer ſoigneuſement les opératio
deux natures en J. C., ce qu'il fa
qu'il dit comme Dieu, d'avec ce
fait, & ce qu'il dit comme homme.
faute d'avoir fait cette diſtinction
Monſieur le *Calviniſte* trouve que
déſapprouva la priere de Marie. C'

le même défaut que Lady *Méry* a été tentée d'être ſcandaliſée de cette parole. Mais, ma chere, expliquez-nous pourquoi vous en avez été choquée?

Lady MÉRY.

C'eſt que je n'aurois pas voulu répondre à ma mere ſur ce ton; c'eſt qu'il me ſemble que Jeſus, comme homme, étoit comptable à Marie de tous les ſentiments que nous devons à nos parents, & même au delà. N'eſt-il pas vrai que nos devoirs à l'égard de nos peres & meres, ſont de droit divin, c'eſt-à-dire, qu'il n'y a aucune puiſſance qui puiſſe nous diſpenſer de les remplir? Ce commandement, *honore ton pere & ta mere*, a été donné à tous les hommes ſans exception. Jeſus-Chriſt s'eſt montré rigide obſervateur des cérémonies légales qu'il venoit abolir: à plus forte raiſon nous a-t-il donné l'exemple de l'obſervation des commandements qu'il venoit confirmer. Il a donc rempli parfaitement les devoirs de fils, & jamais fils ne dut plus à ſa mere, parce qu'il n'y en eut jamais qui eut une ſi grande dette d'amour à payer. Marie aimoit parfaitement, uniquement ſon adorable Fils: elle ne partageoit point avec un pere mortel l'amour qu'elle lui devoit. Elle l'aimoit d'un amour naturel, parce qu'elle

l'avoit porté dans ſes entrailles, q
l'avoit nourri de ſon lait : il étoit ſa
d'une maniere plus particuliere que
ne ſommes la chair de nos meres ;
tiroit ſon humanité d'elle ſeule. Ell
moit d'un amour de juſtice ; car il
le plus beau & le plus parfait des en
des hommes, & ces qualités hum
forcent à l'amour. En effet, Jeſus fut
de tous ceux dans leſquels l'envie n
natura point les ſentiments naturels.
l'aimoit d'un amour de reconnoiſſa
ce n'étoit point un hazard aveugle
l'avoit rendue ſa mere, il l'avoit
ſie entre toutes les créatures ; il l'
comblée de ſes plus rares faveurs.
cevez, ſi vous le pouvez, l'amour
telle Mere pour un tel Fils ; elle, do
paſſions réglées n'occaſionnoient au
diſtraction, en ſorte que toute ſa
cité d'aimer étoit employée à aime
Fils. D'après l'amour de Marie po
ſus, faites-vous une idée du retour d
ſus pour ſa mere ; lui qui avoit le
le plus juſte & le plus tendre, lui q
trouva jamais rien dans ſa mere qu
capable d'altérer ſa tendreſſe. Il l'ai
donc infiniment comme homme. J
plus ; en cette qualité il la reſpecto
l'honoroit, il lui obéiſſoit. Cette répo
qui d'abord m'a paru choquante,

donc un ſens que j'ignore ; car elle ne peut jamais avoir été prononcée dans celui qui m'avoit bleſſée.

La BONNE.

Votre concluſion eſt très-naturelle, ma chere : mais comment donc ? Vous avez parlé comme un Docteur.

Lady MÉRY.

J'ai dit, ce me ſemble, ce que la raiſon dictera toujours, quand on réfléchira ſans préjugé. Je n'en conclus pas pourtant qu'il faille prier Marie ; j'attends de vous des raiſons ſuffiſantes pour me déterminer à cet égard.

La BONNE.

Dites-moi, ma chere, croyez-vous qu'une choſe qu'on a faite ſous les yeux de Jeſus, & qu'il n'a pas trouvée mauvaiſe, qu'il n'a pas défendue, puiſſe être condamnée & trouvée mauvaiſe par les hommes ? Croyez-vous que J. C. ait négligé de nous inſtruire ?

Lady MÉRY.

Je regarderois cette penſée comme injurieuſe à Jeſus. D'ailleurs, nous voyons par l'Evangile, qu'il reprenoit les Apôtres, & même le Peuple, toutes les fois

qu'ils agiſſoient mal, comme il les juſtifioit quand on les accuſoit mal-à-propos.

La BONNE.

Concluez-en, ma chere *Lady*, qu'il n'y a point d'homme en droit de dire que c'eſt un crime de s'adreſſer à Marie, puiſqu'on l'a fait en ſa préſence ſans qu'il l'ait trouvé mauvais. Les Proteſtants nous diſent tous les jours: Pourquoi vous adreſſez-vous à la ſainte Vierge & aux Saints pour les prier de demander à Jeſus pour vous, des choſes que vous pouvez lui demander à lui-même? Ils ſavent apparemment mieux que notre divin Légiſlateur, les choſes qui ſont convenables ou non. Jeſus étoit préſent aux noces de Cana, on pouvoit s'adreſſer à lui; on ne le fait pas, on s'adreſſe à ſa mere. S'il ſe fût trouvé là un Proteſtant, il auroit dit à ceux qui ſe plaignirent de manquer de vin: Vous avez tort de vous adreſſer à Marie; pourquoi n'allez-vous pas tout de ſuite à Jeſus? Ce qu'il auroit trouvé mauvais, Jeſus l'approuve.

Le CALVINISTE.

Il l'approuva ſi peu, qu'il fit à Marie la réponſe que Lady *Méry* a trouvée dure.

La BONNE.

Parce que ni vous, ni elle, ne l'avez

pas approfondie. Le ſeul moyen de nous inſtruire à cet égard, eût été de refuſer nettement ce que Marie lui demandoit, & il fait tout le contraire, puiſqu'il avance ſon premier miracle en faveur de ſon interceſſion. Cela eſt poſitif. Mon heure n'eſt pas encore venue, lui dit-il, & cependant il fait le miracle.

Lady LOUISE.

Vous me faites faire une réflexion, qui ne m'étoit jamais venue dans l'eſprit. On voit par la conduite de Marie, qu'elle comprit le ſens de la réponſe de Jeſus, & qu'elle connut qu'il avoit exaucé ſa demande.

La BONNE.

Cela eſt clair; elle ne dit point à ceux qui avoient demandé ſon interceſſion, j'ai été refuſée; mais, *faites ce qu'il vous dira.* Pourquoi Jeſus accompagne-t-il la grace qu'il lui accorde de ces paroles: *Femme, qu'y a-t-il entre vous & moi?* C'étoit pour notre inſtruction, Meſdames. Il vouloit nous faire comprendre, que ce n'étoit point comme homme qu'il alloit commander à la nature; c'étoit comme s'il eût dit à Marie: Ce n'eſt pas en qualité de votre fils que je vais changer les éléments; ſi je n'avois que

la nature que j'ai prise dans votre sein, ils ne m'obéiroient pas : c'est comme Dieu, par le pouvoir de ma Divinité ; & sous ce point de vue, nous n'avons rien de commun ensemble. Marie n'ignoroit pas cette importante vérité ; mais il étoit à propos que nous en fussions instruits. Voilà pourquoi Jesus emploie le nom de femme, & qu'il le substitue à celui de mere. Or, comme dans cette occasion, il a la bonté de distinguer à nos yeux ce qu'il fait comme Dieu, de ce qu'il fait comme homme, il n'eût pas manqué, je le répete, à nous apprendre qu'il trouvoit mauvais qu'on employât la médiation de sa mere, & nous eût commandé de nous pourvoir immédiatement auprès de lui. Il ne l'a pas fait. Donc il n'en étoit pas offensé.

Lady MÉRY.

Mais pourquoi cette explication, qui me paroît si naturelle, ne m'étoit-elle jamais venue dans l'esprit ?

La BONNE.

C'est qu'on y avoit mis autre chose ; pleine de la fausse idée qu'il étoit injurieux à Jesus qu'on s'adressât à sa mere, vous cherchiez dans les paroles du Sauveur, une preuve du mécontentement

qui ne pouvoit pas y être, puiſqu'il exauça ſa priere.

Lady LOUISE.

Il y a encore deux autres endroits dans l'Evangile, qui me paroiſſent durs à l'égard de Marie. Une femme élevant ſa voix au milieu du Peuple, s'écria: *Heureuſes les mamelles qui vous ont alaité!* Il répondit à cette femme. *Dites plutôt: Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, & qui la pratiquent*: & une autre fois, lorſqu'on lui dit que ſa mere & ſes freres étoient dehors, qui le demandoient, il dit: *Qui ſont ma mere, & qui ſont mes freres? Et étendant la main ſur ſes Diſciples, il ajouta: Voici ma mere, voici mes freres; car quiconque fait la volonté de mon Pere qui eſt dans le Ciel, celui-là eſt ma mere, mon frere & ma ſœur.* Sans doute qu'il y a un ſens caché à ces paroles. Le connoiſſez-vous?

La BONNE.

Ce ſens n'eſt point caché, Madame; au contraire, il eſt très-clair lorſqu'on l'examine. La réponſe que Jeſus fit à cette femme, eſt la plus grande louange qu'il put donner à ſa mere. Qui a jamais mieux fait la volonté de Dieu que Marie? Qui a jamais mieux connu & pra-

tiqué ce qui étoit enſeigné par la divine parole? Or Marie eſt plus heureuſe d'avoir écouté & pratiqué la parole de Jeſus, que d'être ſa mere ſelon la chair. Remarquez, Meſdames, que Jeſus aimoit trop ſa mere pour lui donner des louanges & des applaudiſſements : la juſtice, il eſt vrai, l'engageoit à la louer; mais il le fait d'une maniere cachée. Il nous apprend par-là le prix de l'obéiſſance aux volontés de ſon Pere céleſte, puiſque le mérite de cette obéiſſance éleve plus Marie, que ſa maternité divine.

Mr. DE BONNEFOI.

Je crois que la ſeconde parole ou réponſe de Jeſus renferme encore une utile leçon aux perſonnes conſacrées au ſaint Miniſtere. Elles ne doivent plus avoir d'autres parents que les Peuples qu'elles ſont chargées d'inſtruire. Le pere, la mere, les freres, les ſœurs d'un bon Curé, ſont ſes Paroiſſiens. Or s'il faut que l'homme évangélique renonce à ſa propre famille, pour laquelle il doit être cenſé mort, lorſqu'il eſt queſtion de ſon miniſtere, combien eſt-il contraire à l'eſprit de ſon état de ſe charger d'une femme & d'une troupe nombreuſe d'enfants, dont l'éducation & la fortune prendront le temps conſacré à ſes devoirs?

La

La BONNE.

Nous parlerons de cet article en ſon lieu, Monſieur. Il faut préſentement finir ce que nous avons commencé.

Lady LOUISE.

Je vous prie de me dire, ma *Bonne*, ſi la dévotion à la ſainte Vierge eſt bien ancienne dans l'Egliſe.

La BONNE.

Je défie à aucun Proteſtant d'en trouver l'époque. Saint Ambroiſe, parlant d'une Martyre, dit : *Cette Fille vierge demanda le ſecours d'une Vierge pour obtenir la patience dans les tourments.* Reſſouvenez-vous, Meſdames, je le répete pour la vingtieme fois, de ce qui eſt arrivé toutes les fois qu'on a voulu innover en matiere de Religion : il s'eſt élevé un cri, & on diſoit : Nos Peres n'ont point cru cela. Si la dévotion à Marie n'avoit pas été établie du temps des Apôtres, on ſe ſeroit ſoulevé contre le premier qui auroit voulu l'introduire, comme on le fit contre celui qui voulut lui diſputer le titre de Mere de Dieu. Dès le temps de Conſtantin, on voit des Egliſes conſacrées à Dieu, ſous l'invocation de la ſainte Vierge.

Le RABBIN.

Je ſuis abſolument neuf ſur cette matiere ; ainſi je vous prie de m'apprendre quel culte l'Egliſe rend à Marie & aux Saints.

La BONNE.

Un culte abſolument relatif à la Divinité. Comme Marie a eu les plus grands rapports avec Dieu qu'une pure créature puiſſe avoir, les honneurs qu'elle lui rend ſont de beaucoup ſupérieurs à ceux qu'elle rend aux autres Saints, qui n'ont pas eu des rapports ſi immédiats avec la Divinité. L'Egliſe honore en elle le Temple vivant de la Divinité : pendant neuf mois elle a eu avec Jeſus l'union la plus étroite qu'il ſoit poſſible d'imaginer dans la nature. Pleine de grace avant l'Incarnation, qui pourroit exprimer l'océan de graces dont elle a été comme ſubmergée pendant les neuf mois que ſon Dieu habitoit en elle? L'Arche d'alliance étoit une choſe ſi ſainte, qu'Oza, pour avoir eu la hardieſſe d'y porter la main, mourut ſur le champ. Cependant l'Arche n'étoit qu'une figure, & Marie poſſédoit réellement ſon Dieu. Tous nos reſpects & notre vénération pour elle ſont fondés ſur ces ti-

; c'eſt Jeſus qui en eſt le principe. and j'honore Marie, la créature diſ- oit : je ne vois en elle que la fille du e par excellence, la Mere du Fils, pouſe du Saint-Eſprit ; je lui ſais gré voir nourri mon Sauveur, de l'avoir vé avec des ſoins inexprimables, d'a- r conſenti à être ſa mere, & enfin de voir immolé au ſalut des hommes, la croix.

Lady LOUISE.

Ah! ma *Bonne*, vous en dites trop. eu n'a pas demandé le conſentement Marie pour la mort de ſon adorable s ; il n'avoit pas beſoin de ſon aveu, l'Ecriture ne dit rien qui le faſſe ſup- ſer, comme vous l'aſſurez.

La BONNE.

Non, Madame, quand on la lit ſans ention. Il attendit ſon conſentement ur accomplir en elle le grand myſtere l'Incarnation, & lui envoya un Ange ur le lui demander. Ce ne fut qu'au ment où elle donna ce conſentement, e le Saint-Eſprit deſcendit en elle, ur y former le corps ſacré où la Divi- é s'unit dès le premier moment de ſa rmation. *Je ſuis la Servante du Sei- eur, qu'il me ſoit fait ſelon votre pa- le*, dit-elle à l'Ambaſſadeur céleſte,

Lady LOUISE.

Qu'a de commun ce conſenter
qu'elle donna alors, avec celui que
ſuppoſez ? Ils ſont indépendants l'u
l'autre.

Miſs DOROTHÉE.

Je penſe que Marie avoit lu l'Ec
re, & connoiſſoit le ſort de celui c
elle alloit être mere.

La BONNE.

Et vous penſez juſte, ma chere. L'A
ſalua Marie pleine de grace. Où il
plénitude, il n'y a pas de vuide ; elle a
donc toutes les graces, tous les don
toutes les faveurs réunies en ſa per
ne ; celles des Patriarches & des Pro
tes : comment n'auroit-elle pas com
le ſens de l'Ecriture ? Elle avoit lu c
Iſaïe, que l'Homme adorable, dont
lui propoſoit d'être la mere, devoit
chargé de nos iniquités, qu'il paroît
défiguré, ſemblable à un lépreux ſur
bre de la croix ; c'eſt de Dieu, ſouff
& mourant, qu'elle veut bien deven
mere : ſon ſacrifice commença au
ment de l'incarnation ; ſes bras furer
premier autel, où Jeſus nous donn
prémices de ſon ſang adorable
la circonciſion. Elle renouvella ce ſ

fice d'une maniere particuliere, le jour de la préſentation au Temple. Glorieux Siméon, vous tranſperçâtes dès-lors ſon tendre cœur du glaive de la douleur la plus amere. Vous lui rendez ſon fils, mais c'eſt pour le préparer à la mort : elle ne remporte la victime, que pour la mettre en état d'être ſacrifiée. Pleine de la prédiction du ſaint Vieillard, elle voit les gouttes de lait qu'elle lui fait ſucer, ſe changer en autant de gouttes de ſang qui couleront un jour à ſes yeux ſur l'arbre de la croix.... Vous pleurez, Lady *Louiſe !*

Lady LOUISE.

Une penſée, qui m'a ſaiſie, fait couler mes larmes. Quelle ſeroit ma déſolation, ſi on m'aſſuroit que mon fils, que j'aime avec tant de tendreſſe, périroit un jour ſur un échafaud : on auroit beau me repréſenter la gloire de donner ſon ſang pour le ſalut de la Patrie, (car je ſuppoſe que tout ſon crime ſeroit ſa fidélité) je ſerois inconſolable. Cette penſée empoiſonneroit tous les moments de ma vie, & je ne pourrois jetter les yeux ſur mon enfant, ſans jetter des larmes ameres. Ah ! que Marie a payé chérement l'honneur ineſtimable d'être la mere d'un Dieu !

La BONNE.

Mourir ſur un échafaud, eſt une choſe

amere à la nature; mais de combien de terribles circonſtances la mort de Jeſus a-t-elle été accompagnée? Marie les prévoyoit bien ces circonſtances; car quand on lui diſputeroit la grace des Prophetes, on ne pourroit ſuppoſer qu'elle n'eût pas l'intelligence de l'Ecriture, où toutes ces circonſtances étoient prédites. En falloit-il tant pour former en elle une ſource inépuiſable des plus vives douleurs? Ainſi au milieu des graces & des faveurs les plus relevées, la vie de Marie fut une vie de croix & de tourments; mais elle fut cette femme forte, que les vents de l'adverſité ne pouvoient ébranler. Elle fut préſente au ſacrifice ſanglant que fit Jeſus ſur l'arbre de la croix. Elle y étoit debout, dit l'Ecriture. Quel courage! Que faiſoit-elle aux pieds de la croix? N'en doutons point, Meſdames, elle offroit ſon Fils au Pere éternel, comme une victime parfaite, pour réparer ſa gloire, & ſauver les pécheurs. Oh! que les hommes lui devinrent chers, en voyant combien ils l'étoient à ſon Fils, & en comptant, pour ainſi dire, chacune des douleurs qu'il ſouffroit pour les racheter! Ce qu'elle fit alors aux pieds de la Croix, elle le fait ſans ceſſe dans le Ciel, elle prie ſon divin Fils pour le ſalut de ces hommes qui lui ont tant coûté. Croyez qu'elle eſt ſouvent

exaucée, puiſque Dieu nous eſt repréſenté dans l'Ecriture, comme toujours prêt à ſe laiſſer toucher par les prieres & les mérites de ſes Serviteurs.

Le CALVINISTE.

Dites par les prieres, & non par les mérites; ce mot choquera toujours ceux qui ſavent, que quand nous avons fait tout ce qui dépendoit de nous, nous devons nous regarder comme des ſerviteurs inutiles.

La BONNE.

Je m'en tiens à l'Ecriture-Sainte, Monſieur, c'eſt notre convention. Quand Dieu promit à Abraham la grace des cinq Villes condamnées à périr par le feu, s'il pouvoit y trouver ſeulement dix Juſtes, ce n'étoit pas par les prieres de ces Juſtes qu'il auroit été fléchi, puiſqu'ils ignoroient le décret porté, & la condition ſous laquelle Dieu vouloit bien le révoquer : c'étoit uniquement en conſidération de leur juſtice, qui auroit mérité la grace des autres. Reprenons notre ſujet.

Rien de plus ridicule que d'annoncer que Jeſus ſe tient offenſé des prieres qu'on fait à Marie, puiſqu'on ne l'honore que par rapport à lui : on ne pourroit, ſans folie, dire qu'un Roi s'offenſe des hon-

neurs qu'on rend à un Ambaſſadeur qui le repréſente; plus on honore le Repréſentant, plus on marque de reſpect & d'égards à celui qui eſt repréſenté.

Miſs DOROTHÉE.

Le plus grand nombre des Seigneurs connoiſſent à peine leurs domeſtiques, & ne s'en ſoucient guere; cependant ſi on oſoit en inſulter un couvert de leurs livrées, ils ſe tiendroient offenſés, & tiennent compte des honneurs qu'on leur rend.

Lady LOUISE.

Il y a une comparaiſon bien plus naturelle. Vous m'aimez; une perſonne que vous ne connoiſſez ni d'Eve ni d'Adam, vient vous rendre viſite, & s'annonce comme un parent ou un ami. L'amitié que vous me portez vous engage à le bien recevoir, à le bien traiter, à lui rendre ſervice; n'aurois-je pas bonne grace à me fâcher de cette bonne réception, dont je ſerois le motif?

La BONNE.

Il y auroit de l'extravagance à vous en fâcher. Par la même raiſon je ſuis ſûre que Dieu ne peut être offenſé des honneurs que je rends à ſa Mere, & aux Saints,

puiſque je ne les honore qu'à cauſe de lui ; & que mes reſpects & ma confiance dans leurs prieres, eſt en proportion de l'amour qu'il leur porte, ſans qu'il y ait rien qui ne lui ſoit rapporté.

Le RABBIN.

Je ſuis perſuadé qu'il n'y a aucun Proteſtant raiſonnable, qui ne fût ſatisfait des explications que vous venez de donner ſur ce point, comme ſur bien des autres : je crois remarquer depuis nos conférences, qu'on ne diſpute que faute de s'entendre, & que dans le fond vous êtes d'accord. Les Proteſtants ne crient pas plus haut contre les abus, que l'Egliſe Romaine.

La BONNE.

Cela eſt extrêmement vrai, Monſieur. Ils ne haïſſent l'Egliſe & ſes membres, qu'à raiſon des ſentiments qu'ils n'eurent jamais.

L'ANGLICAN.

L'expreſſion eſt trop forte, Mademoiſelle. Nous ne haïſſons point les Catholiques, & j'aurois très-mauvaiſe opinion d'une Communion qui voudroit inſpirer de la haine pour quelque homme que ce fût.

La BONNE.

C'eſt des dogmes qu'on nous attribue, Monſieur, & non de nos perſonnes que vous avez horreur; mais le pas eſt gliſſant, & parmi chez nous comme chez vous, le Peuple & l'ignorant paſſent les juſtes bornes. La Religion oblige à déteſter les erreurs, & à aimer les errants : ce ſont des freres malades & morts, mais qui peuvent reſſuſciter & guérir. Le contraire de ce Commandement, fait par la Religion, n'arrive que trop ſouvent; la haine contre l'héréſie tombe ſur l'Hérétique.

Le RABBIN.

Et ceux, qui pour nourrir cette haine dans les Peuples, attribuent à leurs adverſaires des ſentiments qu'ils n'eurent jamais, & qu'ils déteſtent, ſont reſponſables de tous les péchés que commettent à cette occaſion les ignorants & les ſimples.

La BONNE.

Les Héréſiarques, dans tous les temps, ont été dans l'uſage d'empoiſonner les pratiques de l'Egliſe, pour juſtifier leur déſertion & leur ſchiſme : ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que ceux qui

les ont ſuivis, les en ont cru aveuglément ſur leur parole, eux qui nous accuſent d'une foi aveugle pour nos Paſteurs.

Le CALVINISTE.

Ne nous en faites pas un crime, Mademoiſelle. Nous vivons au milieu des Catholiques ; qu'avons-nous à faire de chercher les dogmes de votre Egliſe, pendant que vos uſages les déſignent ? Avouez que la confeſſion, telle qu'elle ſe pratique communément, enhardit le pécheur à commettre le crime, par la facilité d'en obtenir le pardon.

BELESPRIT.

Qu'apellez-vous facilité, Monſieur ? on voit bien que vous ne vous êtes jamais confeſſé ; ne diroit-on pas que chez les Proteſtants, il faut faire les choſes les plus pénibles pour eſpérer le pardon de ſes péchés ? On les confeſſe à Dieu, & on en fait autant chez les Catholiques ; c'eſt par-là qu'il faut commencer : mais après ce commencement, il y a une fin qui n'eſt point du tout agréable à la nature, c'eſt qu'il faut les confeſſer au Prêtre. Cette prétendue facilité diſparoît alors : j'en ſais quelque choſe, moi qui vous parle. Je viens de faire une confeſſion générale, dont j'avois grand beſoin,

& je vous assure que j'ai sué en plus d'un endroit. Il est bien pénible d'aller se montrer à nud, d'avouer qu'en plusieurs occasions où l'on affectoit d'être homme de bien, où l'on faisoit sonner bien haut les mots d'honneur & de probités, on n'étoit qu'un franc coquin & un misérable. Il faut s'être bien confessé, pour savoir si ce moyen de rentrer en grace avec Dieu est une source de relâchement. Pour moi, je publierai, à la louange de ce Sacrement, qu'il m'a ôté comme un poids dont j'étois suffoqué, qu'il m'a donné la connoissance de moi-même, & l'amour-propre n'y a rien gagné; enfin, qu'il m'a donné une facilité de me corriger, que je n'eusse jamais cru possible: mes mauvaises habitudes, quelque invétérées qu'elles fussent, ont cédé presque du premier coup. Cependant je n'ai point encore reçu l'absolution: on me la fait attendre, comme cela est juste, & j'en espere les plus heureux effets. Quand je pourrois renoncer à croire tout ce que l'Eglise Catholique enseigne, je ne pourrois jamais douter que la pénitence ne soit un Sacrement: la grace que j'ai reçue, est trop sensible.

Le CALVINISTE.

Nous passerions volontiers l'article de la confession, quoiqu'on puisse dire que

ſur cent hommes, il n'y en a pas deux qui aient l'idée des diſpoſitions dont on a parlé, & qui la rendroient ſalutaire. Mais combien, ſe fiant aux Indulgences, croient qu'il ſuffit de marmotter quelques prieres, pour devenir tout-à-coup blanc comme la neige? Combien, qui ſe nourriſſent orgueilleuſement d'une confiance hardie, & croient que Dieu eſt obligé de leur donner le Ciel à cauſe de leurs œuvres, tandis que le ſalut nous eſt donné gratuitement par l'application que la Foi nous fait des mérites de Jeſus-Chriſt? Combien, enfin, parmi les Catholiques, qui adorent Marie & les Saints, comme ils font l'adorable Trinité? Dites donc que toutes ces gens-là ne ſont pas Catholiques, ou que les dogmes de l'Egliſe Romaine, s'ils ne ſont pas erronés, conduiſent à l'erreur.

La BONNE.

Non, Monſieur, je ne dirai pas cela, & je vous répondrai. 1°. Que l'abus d'une bonne choſe ne doit point en faire abolir l'uſage: il faut travailler à détruire les abus, & laiſſer la choſe. 2°. Que l'ignorance parmi les Catholiques n'eſt pas portée au point que vous vous le perſuadez; j'en ai fait l'expérience. Il y a un grand nombre de gens qui ne ſavent pas

s'exprimer, quoiqu'ils penſent juſte, & leurs réponſes peuvent avoir donné lieu aux fauſſes idées des Proteſtants : mais parmi ces perſonnes, il en eſt peu dont le ſentiment ſoit d'accord avec l'expreſſion ſur quantité de ſujets.

Adorez-vous la ſainte Vierge, demandois-je, il y a quelque temps, à un animal portant face humaine ? Oui, Madame, me répondit-il d'un air niais. Cela eſt fort bien, lui dis-je, pour ne le pas troubler. Mais qui aimez-vous le mieux, du bon Dieu, ou de la ſainte Vierge ? Oh ! c'eſt le bon Dieu, me répondit-il. Et qu'eſt-ce qui vous a créé, & mis au monde ? Le bon Dieu. Puiſque c'eſt le bon Dieu qui vous donne tout, que demandez-vous à la ſainte Vierge ? Qu'elle m'obtienne de Dieu, la grace d'être bon, & de gagner ma vie. J'ajoutai : Il ne faut donc pas dire, que vous adorez la ſainte Vierge, mais que vous la priez de prier pour vous, & de vous obtenir de Dieu les graces dont vous avez beſoin ; car Marie eſt la plus ſainte des créatures ; mais enfin, c'eſt une créature comme vous, & il ne faut pas adorer la créature, mais Dieu ſeul. On entend bien cela, me dit-il : elle n'eſt pas comme le bon Dieu ; mais je crois qu'il l'aime beaucoup, parce qu'elle eſt ſa mere ;

& moi, je l'aime auſſi à cauſe de cela.

Si vous aviez interrogé cet homme le lendemain, il vous eût peut-être répondu encore qu'il adoroit Marie; il s'étoit habitué à ce mot; mais il diſtinguoit très-bien, malgré ſa groſſiéreté, ce qu'il devoit au Créateur, d'avec ce qu'il devoit à la créature. Vous avez vu combien le ſaint Concile de Trente recommande aux Evêques de veiller ſur l'inſtruction; & malgré les préjugés à cet égard, le plus grand nombre des Curés s'acquittent dignement de leur emploi. Ceſſez donc d'accuſer l'Egliſe Romaine des abus qui ſont inévitables, tant que les choſes les plus ſaintes auront à être pratiquées par des hommes.

Le RABBIN.

Il y avoit des abus dans l'obſervation de l'ancienne Loi, comme il y en a dans celle de la nouvelle. Le Sabbat étoit ſaint; cependant on abuſoit de la défenſe d'y faire des œuvres ſerviles, & on faiſoit un crime à Jeſus de faire des miracles en ce jour. Dieu avoit certainement prévu qu'on abuſeroit du ſerpent d'airain : cependant il ordonna à Moïſe de l'élever. Les Juifs abuſoient du vœu & du ſerment, lorſqu'ils s'engagerent à tuer ſaint Paul, Jephté à ſacrifier ſa fille, Hé-

rode à faire couper la tête à ſaint Jean-Baptiſte; falloit-il pour cela retrancher le vœu & le ſerment?

La BONNE.

A ces exemples on peut en ajouter mille autres: mais il eſt temps de nous ſéparer, Meſdames. Nous parlerons la premiere fois du grand point qui nous ſépare, je veux dire de la préſence réelle. Demandons bien d'ici à ce temps, les lumieres du Saint-Eſprit, non-ſeulement pour connoître la vérité, mais encore pour avoir le courage de la ſuivre.

Fin du cinquieme Tome.

LES AMÉRICAINES, OU LA PREUVE DE LA *RELIGION CHRÉTIENNE* PAR LES LUMIERES NATURELLES.

Par Madame LE PRINCE DE BEAUMONT.

TOME VI.

Seconde Edition, revue & corrigée.

A LYON, & se vend A LIEGE,

Chez { J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur de SON ALTESSE, & Libraire.
J. VAN DEN BERGHEN, Libraire, à Bruxelles.

M. DCC. LXXI.

rode à faire couper la tête à ſa
Baptiſte; falloit-il pour cela re
le vœu & le ſerment?

La BONNE.

A ces exemples on peut en
mille autres: mais il eſt temps de
parer, Meſdames. Nous parlero
miere fois du grand point qui nc
re, je veux dire de la préſenc
Demandons bien d'ici à ce ter
lumieres du Saint-Eſprit, non-ſe
pour connoître la vérité, mais
pour avoir le courage de la ſuiv

Fin du cinquieme Tome.

LES AMÉRICAINES, OU LA PREUVE DE LA *RELIGION CHRÉTIENNE* PAR LES LUMIERES NATURELLES.

Par Madame LE PRINCE DE BEAUMONT.

TOME VI.

Seconde Edition, revue & corrigée.

A LYON, & se vend A LIEGE,

Chez { J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur de SON ALTESSE, & Libraire. J. VAN DEN BERGHEN, Libraire, à Bruxelles.

M. DCC. LXXI.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

LES AMÉRICAINES, OU LA PREUVE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

Par les lumieres naturelles.

PREMIERE JOURNÉE.

La BONNE.

NOus devons aujourd'hui, Meſdames, parler des Sacrements, qui ſont reconnus comme tels dans l'Egliſe Catholique. J'ai à vous prouver qu'elle n'a rien innové à cet égard, & qu'on voit ces Sacrements reçus & pratiqués dans l'Egliſe dès ſon origine. Rappellez-nous,

Lady *Méry*, la ſignification du mot *Sacrement.*

Lady MÉRY.

C'eſt, en général, un ſigne ſenſible, par lequel une choſe inviſible eſt ſignifiée ; & comme les Sacrements de la Loi nouvelle donnent la grace, il faut néceſſairement qu'ils aient été inſtitués par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui ſeul peut la donner.

Le CALVINISTE.

Selon cette définition, qui eſt très-juſte, que vont devenir les ſept Sacrements de l'Egliſe Romaine ? Car il eſt notoire par l'Evangile, que Jeſus n'en a établi que deux, qui ſont le Baptême & la ſainte Cene. L'Evangile, qui nous marque expreſſément l'inſtitution de ces deux Sacrements, nous auroit parlé des autres s'ils euſſent exiſté.

Le RABBIN.

Je ne ſais pas s'il eſt vrai que l'Evangile ne diſe rien des cinq autres Sacrements, mais je ſais que ſaint Jean nous avertit très-expreſſément, que tout ce que Jeſus a dit & a fait, n'a point été écrit. Nous l'avons déja remarqué, Monſieur ; ainſi quand même il ſeroit vrai que l'Evangile ne dit rien de ces Sacrements, il n'en faudroit pas conclure qu'ils n'euſ-

ſent pas été inſtitués par J. C. Votre Egliſe reconnoît que la Foi des quatre premiers ſiecles a été pure. Tout ce qu'on devoit croire & faire dans ce temps, avoit donc été établi par Jeſus-Chriſt, & nous avoit été tranſmis par les Apôtres, ſoit qu'il eût été écrit ou non. Mademoiſelle *Bonne* s'eſt engagée de vous prouver que l'Egliſe n'a jamais varié, & qu'elle croit conſtamment ce qu'on croyoit dans ces premiers ſiecles; c'eſt là ſeulement de quoi il eſt queſtion aujourd'hui : il ne vous reſte qu'à nous prouver, ou qu'elle cite les faits d'une maniere infidelle, ou que l'Egliſe dans ſon origine étoit gâtée, ſouillée, corrompue, & que par conſéquent les promeſſes que Jeſus lui avoit faites étoient fauſſes & illuſoires. Dans le premier cas, il faut néceſſairement vous faire Catholique. Dans le ſecond, vous devez vous faire Juif, & abjurer le Chriſtianiſme. Au reſte je vous le répete; cette diſcuſſion n'eſt pas pour moi : l'Egliſe Catholique m'apprend qu'il y a ſept Sacrements, je le crois ſans héſiter.

La BONNE.

Je loue la ſimplicité de votre Foi, Monſieur, & par la grace de Dieu, la mienne eſt auſſi aveugle & auſſi forte; mais cela ne n'empêchera pas d'entrer dans la

discussion que j'ai promise, parce qu'il faut à ces Dames quelque chose de plus qu'à nous, jusqu'au moment où elles reconnoîtront l'autorité de l'Eglise, comme nous avons le bonheur de le faire.

Miss DOROTHÉE.

Grand merci, ma *Bonne!* Vous nous prenez donc pour des personnes dépourvues de sens; car la parole de Jesus, sur l'infaillibilité de l'Eglise, est formelle.

La BONNE.

Je l'avoue, ma chere; mais comme ces Dames, & ceux qui par la suite liront nos conférences, auront à combattre les préjugés enracinés par l'éducation, la charité Chrétienne nous fait une loi de pousser nos preuves jusqu'à la démonstration.

BELESPRIT.

Ajoutez qu'il est bien satisfaisant, après avoir plié son esprit par la Foi à croire des vérités qu'on croyoit seulement sur la parole de Jesus, de trouver que la raison, éclairée par la connoissance de la Divinité, nous engageroit à croire ces vérités, quand nous n'aurions pas le secours de la révélation. Je rends mal ce que j'ai dans l'esprit; aidez-moi, Mademoiselle.

La BONNE.

Ce que vous dites, me paroît clair. Par exemple, dès que je ſuis une fois convaincue que Jeſus veut ſincérement le ſalut de tous les hommes, il s'enſuit deux choſes : qu'il a connu les moyens les plus efficaces de nous aſſurer les mérites de ſon Sang, de nous aider à lever les obſtacles qui nous empêcheroient de profiter de ces moyens. N'eſt-il pas tout naturel à ma raiſon, de penſer qu'aucun des moyens de ſalut ne manque aux hommes ? Ce que ma raiſon me dicte, l'Egliſe me l'enſeigne : elle l'a cru pendant près de dix-huit ſiecles ; elle l'a toujours enſeigné : elle s'eſt élevée avec force contre ceux qui vouloient attaquer ces précieux dogmes, ſources de notre conſolation. Qu'il m'eſt aiſé après cela de me ſoumettre à cette Egliſe, & de croire des vérités ſi ſatisfaiſantes ! Que font les Hérétiques en voulant m'ôter ces moyens de ſalut ? Ils veulent m'appauvrir, me dénuer de mes vraies richeſſes. Quand il n'y auroit que cette raiſon, en faudroit-il davantage pour dire qu'ils ſont les ennemis du genre-humain ?

Le CALVINISTE.

Oui, ſi on vous ôtoit des biens réels ;

mais ſi ces Sacrements ſont d'inſtitution humaine, avouez qu'ils ne peuvent donner la grace : en vous les ôtant, loin de vous cauſer un vrai préjudice, on vous fait un très-grand bien, puiſque c'eſt vous ôter les fondements d'une confiance fauſſe & illuſoire.

La BONNE.

C'eſt ce que l'examen va confirmer ou détruire. Commençons par le Sacrement de la Confirmation.

Il eſt notoire par la ſainte Ecriture, que les Apôtres, après avoir baptiſé les nouveaux Chrétiens, leur impoſoient les mains, & qu'ils recevoient le Saint-Eſprit. Simon le Magicien étoit bien perſuadé de l'exiſtence de ce Sacrement, lui qui offrit à ſaint Pierre une ſomme d'argent pour obtenir le pouvoir de donner le Saint-Eſprit par l'impoſition des mains. Cette hiſtoire ſeule ſuffiroit pour prouver que la Confirmation eſt un Sacrement. On y voit une choſe viſible, qui eſt l'impoſition des mains, & une inviſible, qui eſt la réception du Saint-Eſprit.

BELESPRIT.

J'y remarque encore une troiſieme choſe. C'eſt que toutes ſortes de perſonnes

voient pas le pouvoir de donner le nt-Eſprit par l'impoſition des mains; alloit pour cela un caractere particu-, & c'étoit ce caractere que Simon uloit acquérir avec de l'argent.

La BONNE.

Vous avez raiſon, Monſieur. Ce ca-tere ne pouvoit être donné que par Apôtres; mais j'ai remis cette remar-au temps où nous parlerons du ſixieme Sacrements, qui eſt celui de l'ordi-ion des Paſteurs légitimes.

Le CALVINISTE.

Cette impoſition des mains, que fai-ent les Apôtres, étoit-elle accompa-ée du chrême & des ridicules cérémo-s dont on ſe ſert dans l'Egliſe Ro-ine? D'ailleurs, examinez quelle étoit uite de cette impoſition des mains: ion des langues, celui de prophétie, ui des miracles. Pouvez-vous dire que hoſe ſoit la même aujourd'hui, puiſ-elle ne produit pas les mêmes effets?

La BONNE.

Eh! qui vous a dit, Monſieur, que Chrétiens ne recevoient pas alors ile ſacrée qu'on nomme chrême? Ne voyons-nous pas établie dès les pre-

miers ſiecles de l'Egliſe ? Prétendons-nous mieux ſavoir ce que les Fideles ont fait, ont reçu, ce que les Apôtres ont donné, que ceux qui étoient, pour ainſi dire, leurs contemporains, & qui avoient vécu avec leurs Diſciples ? Or ces Evêques de la primitive Egliſe ſe ſervoient du ſaint chrême ; c'eſt un fait reconnu de vos Auteurs, comme des nôtres.

Le CALVINISTE.

Vous confondez, Mademoiſelle ; j'avoue bien que dès-lors on avoit introduit la cérémonie de marquer avec le chrême ceux qu'on baptiſoit ; mais c'étoit ſi peu ce que vous appellez le Sacrement de Confirmation, que les ſimples Prêtres pouvoient la donner, au-lieu que, ſelon votre Egliſe, il n'y a que les ſeuls Evêques qui puiſſent donner la Confirmation.

La BONNE.

Je ne ſaurois croire que ce ſoit ſérieuſement que vous faſſiez cette objection : liſez, Monſieur, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, celle des Conciles, les Ecrits des Peres conſidérés ſeulement comme Hiſtoriens ; vous y verrez en cent endroits, que les Canons ordonnent que celui qui a été baptiſé ſoit préſenté à l'Evêque pour recevoir l'onction. Dans la queſ-

tion du Baptême des Hérétiques, il eſt dit expreſſément que ceux qui ont été baptiſés au nom de la ſainte Trinité, doivent ſe préſenter à l'Evêque, pour recevoir de lui l'onction. L'eſprit de l'Egliſe dans cette ſeconde onction, n'étoit pas équivoque, & un des Peres, dont j'ai oublié le nom, attribue la chûte de Tertullien, à ce qu'il ne l'avoit pas reçue; parce que la grace de ce Sacrement eſt de nous confirmer dans la Foi par la réception du Saint-Eſprit. Quant à votre ſeconde objection, voici ma réponſe. Vous prétendez que la Confirmation n'a aucun rapport avec l'impoſition des mains, donnée, ou plutôt faite par les Apôtres, parce qu'elle n'eſt pas ſuivie des mêmes effets. Il n'eſt point prouvé par la ſainte Ecriture, que la réception du Saint-Eſprit fut toujours accompagnée de ces dons extérieurs & miraculeux. Secondement, ces dons n'étoient point pour ceux qui les recevoient, mais pour conduire à Jeſus-Chriſt les Peuples auxquels ils devoient annoncer l'Evangile, qui, pour croire, avoient beſoin de ces marques frappantes de la toute-puiſſance de Dieu. Enfin, je ne doute pas que de nos jours, Dieu ne renouvelle de temps en temps ces merveilles chez ceux auxquels l'Evangile eſt annoncé pour la premiere fois.

Le CALVINISTE.

N'allez-vous pas nous citer les miracles de vos Miſſionnaires dans le Nouveau Monde, & dans les Indes? Mais je vous avertis que nous tenons pour faux tout ce qui nous vient par ce canal. Qui ne connoît les motifs de ces ſortes de gens, qui ne vont dans ces Régions inconnues, que par ambition, & que pour acquérir des richeſſes?

Miſs DOROTHÉE.

Ne jugez pas, & vous ne ſerez pas jugé. Voilà bien le cas, Monſieur, d'appliquer ce précepte de J. C., dont vous avez eu la bonté de nous faire ſouvenir. Les actions de ces gens-là, ſont bonnes en elles-mêmes; laiſſez à Dieu le jugement de leurs motifs.

La BONNE.

Ne nous écartons point de notre ſujet, je vous prie. Le Saint-Eſprit n'avoit pas été promis aux ſeuls Fideles de la primitive Egliſe, mais à tous les Chrétiens en général; & nous voyons par la pratique conſtante de tous les ſiecles, que les Fideles ont cru depuis les Apôtres, que cette faveur leur étoit accordée par l'impoſition des mains de l'Evêque; cette

impoſition étant le ſigne ſenſible de ce Sacrement, ces Meſſieurs n'ont à nous oppoſer que des conjectures dénuées de vraiſemblance contre des faits; & en diſpute réglée, même pour les affaires temporelles, une affirmation l'emporte ſur dix négations.

Lady LOUISE.

Je ne comprends pas du tout ce que vous venez de dire, ma *Bonne*; ayez la bonté de nous l'expliquer.

La BONNE.

Un homme d'honneur & de bon ſens vous aſſure qu'il vient d'être témoin d'un événement ſingulier. Dix perſonnes qui viennent du même endroit, vous aſſurent qu'elles n'en ont point entendu parler. La choſe pour cela n'en ſera pas moins crue de ceux qui connoiſſent le premier témoin, parce qu'il eſt plus aiſé de penſer que certaines circonſtances ont dérobé la connoiſſance de ce fait aux perſonnes qui l'ignorent, que d'imaginer qu'une perſonne, telle que je l'ai dite, voulût ſe déshonorer par un menſonge. Les Livres ſacrés m'apprennent que du temps des Apôtres, le Saint-Eſprit deſcendoit ſur ceux auxquels on impoſoit les mains; je vois les Evêques de

la primitive Egliſe impoſer les mains à la même fin : cette pratique s'eſt perpétuée juſqu'à nous. Voilà, ce me ſemble, des affirmations trop poſitives, pour qu'elles puiſſent être infirmées par les négations de ces Meſſieurs.

Miſs DOROTHÉE.

Outre que les dons extérieurs, comme celui des miracles, &c..... étoient en quelque ſorte néceſſaires dans le temps de la primitive Egliſe, je crois voir encore une autre cauſe de la ceſſation de ces effets miraculeux, qui ſuivoient la réception du Saint-Eſprit dans la Confirmation. Les premiers Chrétiens le recevoient au ſortir des eaux du Baptême : leur innocence & leur ferveur n'oppoſoient aucun obſtacle aux dons du Saint-Eſprit, qu'ils reçevoient avec plénitude. Les diſpoſitions avec leſquelles on le reçoit aujourd'hui, étant de beaucoup inférieures à celles qu'on y apportoit alors, il ne faut pas s'étonner ſi les effets en ſont différents.

L'ANGLICAN.

On ne vous nie pas l'ancienneté de cette pratique ; elle eſt ſalutaire, c'eſt le renouvellement des promeſſes du Baptême : auſſi nous l'avons conſervée ; mais

nous n'accordons point qu'elle ſoit un Sacrement.

La BONNE.

Comme le refus que vous faites de la recevoir pour telle, n'eſt point fondé, que je vous défie de me prouver que la promeſſe de recevoir le Saint-Eſprit ait été bornée aux premiers Fideles, je ſuis autoriſée à rejetter votre négation.

Le RABBIN.

Et la raiſon vous en fait une loi indépendamment de l'autorité de l'Egliſe. Je vois une pratique qui vient des Apôtres, & conſéquemment de Jeſus : j'y trouve, comme dans le Baptême, un ſigne ſenſible, une grace inviſible; je ſuis donc autoriſé à la regarder comme un Sacrement, puiſqu'elle a les caracteres qui le conſtituent : cela eſt clair.

La BONNE.

Je ne vous parlerai point du Sacrement de Pénitence, dont nous avons traité amplement; voyons celui de l'Extrême-Onction.

Le CALVINISTE.

N'allez-vous pas nous rappeller à l'Epitre de ſaint Jacques, que nous ne re-

cevons pas, comme ayant été écrite par lui?

La BONNE.

Nous avons déja prouvé bien des fois, Monſieur, qu'il y a beaucoup de choſes que vous ne recevez pas, & qui n'en ſont pas moins recevables. Saint Auguſtin, dans ſon *Traité de la Foi & des œuvres*, reconnoît cette Epitre. Le Pape ſaint Innocent, Rufin, Sozomene, Auteurs très-contemporains, par comparaiſon à Luther & à Calvin, nous aſſurent que cette Epitre étoit regardée, long-temps avant eux, comme venant de ſaint Jacques: leur témoignage vaut bien le vôtre. *L'eſprit*, diſent vos Synodes, *nous a fait diſtinguer que cet Ouvrage & pluſieurs autres ne ſont pas écrits par inſpiration, qu'ils ne ſont pas écrits par ceux auxquels on les attribue.* Mais le même eſprit a décidé à Dordrecht, que les plus grands crimes ne pouvoient faire perdre la grace aux Prédeſtinés, & qu'il leur en ôtoit ſeulement le ſentiment. Or je vous le demande, étoit-ce le Saint-Eſprit qui a porté cette belle déciſion?

Le RABBIN.

Je ſuis de bonne compoſition. Suppoſons, pour un moment, que cette Epitre n'a pas été écrite par ſaint Jacques,

jours faudroit-il dire qu'elle ſeroit d'un teur contemporain des Apôtres, puiſ- on la lui a attribuée, que l'uſage de xtrême-Onction a été établi en con- uence de cet écrit. Voilà la ſuppoſi- n la plus favorable à votre ſentiment.

Le CALVINISTE.

l n'y auroit plus de diſpute, ſi l'E- ſe Romaine le donnoit comme tel, s en faire un Sacrement.

Le RABBIN.

Cette pratique, Monſieur, ſelon l'ex- ſſion de l'Epitre, donne la grace. Or it ce qui donne la grace eſt d'inſtitu- n divine, Jeſus ſeul pouvant la don- . Cette grace eſt donnée par un ſigne érieur & ſenſible; elle eſt donc un Sa- ment ſelon la définition de vos Caté- ſmes. Or ſeroit-il poſſible qu'aucun des ôtres, qu'aucun des Peres, qu'aucun Conciles, ne ſe fût inſcrit contre une émonie qu'on préſentoit comme Sa- ment, quoiqu'elle ne fût que d'inſti- on humaine? Voyez avec quel ſoin Apôtres, les Peres & les Conciles evoient contre toutes les nouveautés s des choſes bien moins importantes celle-là. Ont-ils laiſſé établir & pra- ier cette cérémonie, ſans déſabuſer

les Fideles; ils ont trahi leur miniſtere, & l'Egliſe des premiers temps n'a point été pure, c'eſt-à-dire, pour parler comme il faut & conſéquemment, qu'il n'y a jamais eu d'Egliſe.

Lady LOUISE.

Pour couronner ces preuves hiſtoriques par une qui ſoit plus encore à notre uſage, expliquez-nous, ma *Bonne*, quelle eſt la fin de l'Extrême-Onction, & des autres choſes que vous nommez Sacrements? Si cette fin eſt digne de Dieu, c'eſt un grand préjugé pour ces cérémonies.

La BONNE.

Rien de plus digne de la bonté infinie de Dieu, & de ſon amour pour l'Egliſe, que l'inſtitution des ſept Sacrements: vous en allez juger vous-même. Le Baptême ſanctifie notre entrée dans la vie Chrétienne, en nous faiſant enfants de Dieu, & en nous enrichiſſant des dons ſpirituels. La Confirmation nous revêt des armes du ſalut pour combattre nos ennemis inviſibles. La ſainte Euchariſtie nous apporte le germe de l'immortalité, nourrit notre ame tout le temps de notre vie, & nous offre un moyen admirable de commencer à jouir de Dieu dans le temps, comme nous eſpérons de le faire

dans l'éternité bienheureuſe. Le Mariage ſanctifie l'état le plus commun dans le Chriſtianiſme, il nous fournit les graces néceſſaires pour adoucir la peſanteur des chaînes de cet état, pour élever chrétiennement des enfants à l'Egliſe, & des Citoyens au Ciel. L'Ordre nous donne des Paſteurs pour nous conduire dans les pâturages, qui ſeuls donnent la vie éternelle, & nous indiquer le lieu où nous devons chercher le dépôt de la Foi, que Jeſus a mis en ſûreté entre leurs mains: c'eſt à la ſucceſſion légitime de ces Paſteurs, que nous reconnoiſſons ceux qui le ſont légitimement; c'eſt elle qui nous apprend à les diſtinguer d'avec les mercenaires. Le ſeul moment de la mort, moment le plus important, puiſqu'il décide de notre éternité, n'auroit-il pas des ſecours particuliers, & qui lui fuſſent propres? La ſageſſe & la bonté infinie, la richeſſe ſans bornes, ſe devoient le plan le plus grand & le plus magnifique dans l'établiſſement de ſon Egliſe; or ce dernier des Sacrements devoit entrer dans ce plan. L'onction, qui s'applique ſur nos ſens, eſt le ſigne extérieur & ſenſible du ſang de Jeſus-Chriſt, qui nous eſt donné pour achever de purifier notre ame des ſouillures qu'elle a contractées par les ſens dans le cours de ſon pélé-

rinage. Quoi de plus digne de la bonté de Dieu, que cette fin? Quoi de plus propre à exciter en nous la douleur de nos péchés, notre reconnoiſſance envers ce Dieu libéral & miſéricordieux? Cette cérémonie ne paroît lugubre qu'à ceux dont la foi n'eſt pas bien vive, & rien ne peut être plus conſolant pour les vrais Chrétiens. Un pauvre malade voit, pour ainſi dire, les cataractes de la miſéricorde de Dieu s'ouvrir en ſa faveur : ſi l'enfer conjuré n'oublie rien en ce moment pour le perdre, les ſecours ſe multiplient en ſa faveur, & lui fourniſſent par l'application des mérites & du Sang de Jeſus-Chriſt, une force ſuffiſante pour ſortir victorieux de ce combat. Ah! ce Sacrement eſt digne de Dieu, & dès-là, lorſque l'Egliſe me le préſente, comme lui ayant été donné par Jeſus, mon eſprit ſe plie ſans peine à croire qu'il l'a inſtitué.

Le CALVINISTE.

Comme s'il avoit beſoin de cette momerie & cette onction faite avec de l'huile, pour nous appliquer les mérites du Sang de J. C!

La BONNE.

Comme s'il avoit beſoin d'eau dans le

Baptême, de pain & de vin dans l'Euchariſtie, pour réaliſer les graces qu'il vouloit nous faire! Les hommes ne ſe déshabitueront-ils point de vouloir contrôler les œuvres de Dieu, & de fixer la maniere dont il nous diſtribue ſes graces, ſelon leur imagination petite & étroite?

Lady LOUISE.

Si la Religion Catholique n'eſt pas la meilleure, avouez du moins, Monſieur, qu'elle eſt la plus conſolante. Que d'abondants ſecours ceux de cette Communion n'ont-ils pas, qui nous manquent! Ajoutez à tous, ceux dont ma *Bonne* vient de nous faire le détail, ceux que nous procure le Sacrement de Pénitence qu'elle a oublié, & qui me paroît le plus conſolant de tous. Qui peut ſe flatter d'avoir la contrition parfaite, c'eſt-à-dire, cette horreur du péché, qui n'a que l'amour divin pour principe? Un Catholique qui fait tout ce qui eſt en ſon pouvoir, pour s'exciter à la douleur, eſt obligé de croire que la grace du Sacrement ſupplée à ce qui lui manque: que cela eſt ſatisfaiſant! Mais que dire de ceux qui ſont perſuadés qu'ils reçoivent réellement J. C. dans l'Euchariſtie, qui croient que ſans ceſſe ſur nos Autels il s'offre à ſon Pere, & qu'ils peuvent à

chaque inſtant ſe proſterner à ſes pieds, comme la Magdelaine ? Il faut le répéter, la réforme nous a bien appauvries.

Miſs DOROTHÉE.

Ecoutez, ma chere. Tous ces Meſſieurs conviennent qu'un Catholique peut ſe ſauver; quand ils pouſſeroient la mauvaiſe humeur juſqu'à le nier, comme ils le devroient raiſonnablement, tant qu'ils accuſeront l'Egliſe Romaine d'avoir altéré la doctrine de J. C. comme elle a, diſent-ils, corrompu ſa morale; quand, dis-je, ils le nieroient, ils n'ont rien avancé juſqu'à ce moment qui puiſſe jetter le moindre nuage ſur la juſtification que ma *Bonne* a faite de la doctrine de ſon Egliſe. Ainſi nous ne riſquons rien à prendre le parti d'entrer dans une Communion où l'on trouve le ſalut & des ſecours ſi abondants.

Le RABBIN.

Ajoutez un autre motif à celui-là. C'eſt que vous rentrerez dans une Communion qui a été celle de vos aïeuls, dans une Communion, où Jeſus lui-même s'eſt rendu reſponſable de votre Foi, & dans laquelle vous entrerez ſur ſa parole. Continuez, Mademoiſelle, à nous faire voir que l'Egliſe Romaine ne croit aujour-

oi ſur les Sacrements, que ce qu'elle
ru depuis les Apôtres. Il doit être ſur-
t queſtion du point le plus conteſté,
ſt-à-dire, de la préſence réelle dans
ſainte Euchariſtie.

La BONNE.

Avant d'entrer en matiere, voyons
qu'on penſe à cet égard chez les au-
s. Les Luthériens croient que le Corps
le Sang de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt
nt véritablement dans l'Euchariſtie
ec l'eſpece du pain & du vin. Les Cal-
iniſtes diſent qu'il n'y eſt que ſpirituel-
nent & en figure; & les Catholiques,
e le pain & le vin diſparoiſſant au mo-
nt de la conſécration, il n'en reſte
is que les apparences, ſous leſquelles
vrai Corps & le vrai Sang de Jeſus ſont
:hés. Ils le croient d'abord, parce que
:gliſe, qui leur commande de le croire,
peut enſeigner l'erreur. Ils ont cette
i en ſecond lieu, parce que la ſainte
:riture s'explique clairement ſur cet ar-
le. Ils le croient enfin, parce que ce
ſtere eſt tellement digne de Dieu,
'ils auroient peine à concevoir qu'il
ût pas opéré ces prodiges en faveur
ſon Egliſe; & ſi leur raiſon ne peut
r ſervir pour comprendre la maniere
ffable dont Jeſus ſe rend préſent dans

cette foi a de pénible, cela est
ble ; la raison humaine ne pourro
foiblit cette Foi.

La Bonne.

Si vous m'aviez bien entend
ne feriez pas cette objection. Il fau
sieur, distinguer deux choses dans
tere de l'Eucharistie. La manie
il existe, les causes pour lesquelle
te. Je viens de vous dire, que la
re dont Jesus se rend présent da
charistie, passe ma raison, est co
par mes sens, & est contraire
les idées reçues par les Savants,
est question des sciences. Il faud
verser toutes mes idées, & ren
toutes mes notions, pour croire c
sence réelle, me disoit un Minis

faite, & elle fut faite? Sa parole eſt , il peut faire ce qu'il veut. Il n'eſt queſtion d'examiner s'il a pu faire les miracles qui s'operent ſur nos els; mais s'il l'a voulu.

Le CALVINISTE.

quoi vous amuſez-vous, Mademoi- ? Tout le monde ici confeſſe la e-puiſſance de Dieu; il n'eſt queſ- que de ſavoir s'il a voulu renverſer es les loix de la nature, pour inſti- le Sacrement de la Cene, comme les holiques le croient.

La BONNE.

'allois dire, lorſque vous m'avez in- ompue, que la ſeule choſe que nous ns à approfondir, eſt de ſavoir ce l a voulu nous donner en inſtituant ucharistie. Nous cherchons à connoî- ce qu'il a voulu faire alors, par les iſions de l'Egliſe; vous rejettez cette orité pour vous en tenir à l'Ecriture- ute : je n'ai garde de rejetter cette uve, elle m'eſt trop avantageuſe. J'y ute encore la foi de tous les Peres, e tous les Chrétiens, depuis les Apô- jusqu'à nous; le plus grand nombre ujours crû, comme l'Egliſe Romai- la préſence réelle dans l'Euchariſtie.

aient le même ſens; car un paſſa
peut aiſément être mal entendu,
ce dont il s'agit en fait preuve.

La Bonne.

Les paroles ont un ſens fixe,
ſieur, qu'on ne peut chercher à
ner ſans témérité. Si celui qui me
a dans ſon eſprit un ſens contrai
lui que m'offre ſon expreſſion;
ou qu'il ne connoiſſe pas le ſens d
dont il ſe ſert, ou qu'il ait un
formel de me tromper. On ne pe
ſuppoſer de pareil dans notre div
veur. Donc les paroles dont il s'
dans l'inſtitution de la ſainte Eu
tie, doivent être entendues, co
les a dites, dans leur ſens naturel
a dit : *Prenez & mangez*, ceci

i eſt un billet de cent louis, que je
s ai fait; vous auriez droit de m'ac-
r de mauvaiſe foi, ſi ce papier ne
tenoit pas effectivement ce billet.
ıs dit : *Ceci*, ce que je vous préſente,
non corps. Ou il parloit contre la vé-
, ou c'étoit véritablement ſon corps.
e lui eût pas été plus difficile de di-
Cela eſt la figure de mon corps, ſi
ctivement il n'y eût eu que cela.

Le CALVINISTE.

Que n'achevez-vous tout le paſſage,
demoiſelle ? Jeſus n'ajouta-t-il pas :
ites les fois que vous ferez ces choſes,
es-les en mémoire de moi ? Ces dernie-
paroles expriment clairement, que la
mmunion n'eſt que le ſouvenir de la
rt & paſſion de Jeſus.

Le RABBIN.

'ai beau tourner & retourner ces pa-
es, il ne m'eſt pas poſſible de com
ndre comment elles peuvent autoriſer
Proteſtants à nier la préſence réelle;
elles ne peuvent l'infirmer ni de près
le loin. Rendons ce que je dis ſenſi-
par un exemple.
e ſuis prêt à partir pour un grand
/age; j'aſſemble mes amis, & je leur
me un ſouper. A la fin du repas je

mets une bourſe pleine d'or ſur la table, & je les prie de s'aſſembler une fois chaque ſemaine pour faire un pareil ſouper, dont je veux que les fraix ſoient payés avec l'or qui eſt dans cette bourſe. Croyez-vous que ma volonté fût bien expliquée?

Lady VIOLENTE.

Je ne crois pas qu'elle pût l'être plus formellement & plus clairement.

Le RABBIN.

Mais ſi j'ajoutois: Toutes les fois que vous ferez cela, ſouvenez-vous de moi; croyez-vous que ces dernieres paroles puſſent changer le ſens des premieres, que mes amis en puſſent conclure que je n'ai donné cette ſomme que pour qu'ils ſe raſſemblaſſent; afin de penſer au dernier ſouper que nous aurions fait enſemble, ſans en faire un réel.

Lady VIOLENTE.

Cela ſeroit ridicule: vous les avez priés de faire un ſouper tel que celui que vous leur avez donné. Qu'ils penſent à vous en le prenant, ou qu'ils n'y penſent pas, le ſouper n'en ſera pas moins réel; ſeulement ils ſeront des ingrats s'ils vous oublient.

Miſs DOROTHÉE.

L'exiſtence d'une action ne dépend pas le ce qu'on penſe en la faiſant. Lady *Louiſe*, vous me donnâtes, il y a trois ıns, un joli bonnet, & je me rappelle rès-bien que vous partiez pour un voyage ıui devoit durer un an. Vous me dîtes, :n me le donnant : Toutes les fois que ous le mettrez, cela vous fera ſouvenir le moi. Ces dernieres paroles ſignifioient-:lles, que vous n'aviez pas deſſein que e ne miſſe pas ce même bonnet, & que ous entendiez que je le fiſſe deſſiner pour ne coëffer avec ſa figure ?

Lady LOUISE.

J'aurois été ridicule. Je me rappelle ue vous le mîtes ſur le champ, & que e vous dis : Toutes les fois que vous vous :oëfferez avec ce bonnet, vous penſerez ı moi.

Miſs DOROTHÉE.

Je conçois que vous vouliez deux cho-ès. La premiere étoit l'action de mettre e bonnet. La ſeconde, que je me ſou-inſſe de vous en le mettant. J'ai pu fai-e, & j'ai fait effectivement ces deux ctes indépendamment l'un de l'autre; ar je dois vous confeſſer que je me ſuis

pluſieurs fois parée de votre préſent ſans penſer à vous, ſans que le défaut de ma mémoire ait anéanti l'acte que je faiſois en me coëffant. Je ne me coëffois pas moins réellement quand je penſois à vous.

Lady LOUISE.

Cet exemple trivial me fait comprendre qu'il n'y a pas de ſens commun à entendre par ces paroles, *en mémoire de moi*, que l'action commandée ne fut qu'une repréſentation, une figure. Jeſus faiſoit une action. C'étoit de donner à ſes Diſciples une choſe qu'il appelloit ſon corps. Donc c'étoit ſon corps; car le menſonge n'a jamais ſouillé ſa bouche. Il ajouta : *Faites ceci*, l'action que je fais. Si on lui eût demandé, quelle action? Il ne pouvoit répondre, qu'en mettant le nom à la place du pronom; mais quelque ſimples que fuſſent les Apôtres, ils ne firent pas une queſtion ſi extravagante; l'eſprit le plus borné pouvoit entendre cela du premier coup.

Le CALVINISTE.

Jeſus a dit : Je ſuis la porte, je ſuis le chemin, je ſuis la vigne. Faut-il prendre ces paroles à la lettre, ou au ſens figuré? Si ce ſont des façons de parler

qui étoient alors d'uſage, pourquoi Jeſus n'auroit-il pas employé la figure dans l'inſtitution de la ſainte Euchariſtie, & donné au ſigne le nom de la choſe, comme il l'a fait en d'autres occaſions?

La BONNE.

Cette objection eſt au moins plus plauſible que la premiere; cependant il eſt aiſé de la réſoudre. Saint Jean nous dit poſitivement, qu'avant le ſouper dans lequel il inſtitua la ſainte Euchariſtie, il dit à ſes Diſciples: *Juſqu'à préſent je vous ai parlé en parabole; mais maintenant je vais vous parler clairement, & ſans parabole.* Remarquez qu'il étoit queſtion alors d'un Sacrement, & que les figures n'euſſent pas été convenables alors. Jeſus eût expliqué ſes propres paroles, ſi elles euſſent été figurées, comme il le fit à Nicodeme, qui avoit pris à la lettre ces mots: qu'il falloit renaître une ſeconde fois, pour entrer dans le Royaume de Dieu. *Eſt-ce que je pourrois rentrer dans le ſein de ma mere*, dit-il? Jeſus ajouta tout de ſuite, pour le tirer de peine: *Quiconque ne renaît pas de l'eau, & du Saint-Eſprit, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu*; & par-là, lui fait entendre qu'il avoit parlé d'une maniere allégorique.

Lady LOUISE.

Cela étoit bien digne de Jesus. Il eût pitié de Nicodeme : il l'instruisit. Il me semble que la même bonté l'eût engagé à expliquer à ses Apôtres le sens des paroles citées, s'il eût voulu parler en figure.

Le CALVINISTE.

C'est que vous supposez que les Apôtres prirent ces paroles à la lettre, au-lieu qu'ils connurent très-bien que c'étoit une allégorie, sans quoi ils n'eussent pas manqué de faire leurs objections, & de dire comme Nicodeme : *Comment cela se fera-t-il?* Ils ne le firent pas, comme cela étoit naturel. Pourquoi ? C'est qu'ils ne trouverent dans ces paroles, que le sens que nous avons saisi, & qui n'avoit rien qui dût les surprendre. S'ils les avoient compris dans le sens que les Catholiques les entendent, ils n'auroient pas manqué de faire ces objections, que Jesus auroit eu la charité de résoudre, comme Lady *Louise* l'a fort bien remarqué.

Miss DOROTHÉE.

En ce cas les Apôtres auront enseigné la sainte Eucharistie à la Calviniste; ainsi il ne sera pas possible à ma *Bonne*,

de trouver dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, aucuns veſtiges de la préſence réelle.

Lady VIOLENTE.

Monſieur le *Calviniſte*, voilà ce que j'ai entendu dire de plus ſatisfaiſant juſqu'à préſent, contre la préſence réelle dans le Sacrement : en effet, puiſque les Apôtres ne ſe récrierent pas contre l'étonnante propoſition de manger le corps de leur Maître, il eſt hors de doute qu'ils comprirent parfaitement que ce n'étoit qu'une figure; ſans quoi leur eſprit ſe ſeroit révolté, & ils auroient accablé Jeſus d'un grand nombre d'objections, eux qui lui en faiſoient ſur les choſes les plus ſimples & les plus claires.

Lady LOUISE.

Ah! ma *Bonne*, comment vous tirerez-vous de ce mauvais pas? J'ai peine à comprendre que vous puiſſiez le faire à votre avantage. Il eſt certain qu'il n'y a rien de plus révoltant que de penſer qu'en prenant un morceau de pain, on mange le corps d'une perſonne vivante. Je l'ai entendu dire pluſieurs fois, ſans que mes oreilles puſſent s'y accoutumer, & cela eſt toujours nouveau pour moi, cela révolte mes ſens & ma raiſon. Je

la preſence reelle ſoulève les ten
raiſon : je conviens du premier, &
le ſecond. Mes ſens me diſent bie
n'y a que du pain dans l'Eucha
mais ma raiſon me dit qu'il ſeroit ri
de m'en rapporter à leur témoi
lorſque Jeſus a parlé : elle ajoute
Mademoiſelle *Bonne* diſoit, il n'y a
moment : qu'il ne faut jamais s'ar
la difficulté d'une choſe, quand i
des œuvres du Tout-Puiſſant. N'eſ
vrai que nos corps, détruits par la
ne ſont pas anéantis, & qu'ils n
que changer de forme, de mode,
à-dire, de maniere d'exiſter. Quel
tamorphoſe n'a pas ſubie le corp
dam depuis ſa mort ? Sa cendre dil
au plus tard au temps du déluge
peut-être produit depuis ce temp

dans des corps d'hommes, qui, détruits à leur tour, auront produit d'autres corps. L'eſprit ſe perd en penſant à l'infinité de ces métamorphoſes; cependant nous croyons tous qu'à un ſeul acte de la volonté de Dieu, ces parties ainſi diviſées ſe raſſembleront pour former le corps d'Adam une ſeconde fois, & que ce corps ſera auſſi parfait, auſſi integre, qu'il étoit au ſortir des mains du Créateur. Les ſens ſe révoltent contre cette foi, que la raiſon admet au moment où elle s'eſt convaincue de la toute-puiſſance de Dieu. C'eſt en conſéquence de cette conviction, que je n'examine point le *comment* de la ſainte Euchariſtie, de l'Incarnation, de la Rédemption, & des autres Myſteres. Lorſque Dieu parle, ma raiſon ſe tait, ou plutôt elle me dit qu'il eſt raiſonnable d'en croire à la parole de celui qui ne peut ni ſe tromper, ni me tromper, & qui eſt, qui a été, & qui ſera toujours en état de faire ce qu'il promet, ſans qu'il lui en coûte autre choſe que de le vouloir. Il n'y a, j'eſpere, aucune perſonne ici qui ne convienne de ce que je viens de dire. Il ne peut donc être queſtion entre nous, que de bien entendre les paroles de Jeſus, & d'expliquer ce qu'il a voulu dire. Je bénis Dieu, de ce que ma ſoumiſſion à l'Egliſe me diſpenſe de cet

examen; mais ceux qui n'ont pas le bonheur de la reconnoître pour infaillible, peuvent examiner, pourvu que ce ne ſoit que ſur l'intention de Jeſus, & non ſur la poſſibilité de la choſe; car il ſeroit ridicule que cet examen eût pour but, de ſavoir ſi la choſe, à raiſon de ſa difficulté, eſt poſſible à Dieu.

Le CALVINISTE.

Mademoiſelle *Bonne* a bien de l'obligation à Monſieur le *Rabbin*. Tout ce beau raiſonnement ramene à la foi aveugle des Papiſtes, & la diſpenſe de répondre à l'objection que je lui ai faite, & à laquelle je lui défie de répondre rien de ſatisfaiſant. Eſt-il poſſible qu'un homme d'eſprit comme vous, Monſieur, puiſſiez croire l'infaillibilité d'une Egliſe qui ſe trompe dans un tel point?

Le RABBIN.

Ce n'eſt pas mon affaire, Monſieur. J'oſe dire que c'eſt celle de Jeſus, & permettez-moi cette expreſſion, je lui défie de me condamner pour lui avoir obéi.

La BONNE.

Monſieur le *Calviniſte*, vous vous trompez dans les deux points que vous venez d'avancer. Il n'eſt pas vrai que je cherche à éluder la réponſe à votre objec-

tion. Il n'eſt pas vrai que cette réponſe ſoit impoſſible : J'ajoute, il n'eſt pas vrai même qu'elle ſoit difficile. Mettons votre objection dans toute ſa force.

La propoſition de manger un corps humain, quand on ne voit qu'un morceau de pain, eſt ſi révoltante, que les Apôtres ont dû ſe récrier, quand ils l'ont entendue : ils ne l'ont pas fait dans la Cene ; vous en concluez qu'ils n'ont pas cru recevoir réellement le corps de leur Maître, mais ſeulement la figure de ce corps. Je vais vous prouver qu'ils ne durent point être ſurpris le ſoir de la Cene, parce que Jeſus n'avoit pas attendu juſqu'alors pour leur apprendre, qu'il leur donneroit cette preuve de l'excès de ſon amour. La premiere fois qu'ils entendirent parler de l'Euchariſtie, ils imiterent Nicodeme, & dirent : *Comment nous donnera-t-il ſa chair à manger ?* Il faut vous rapporter cet Evangile : examinez, Monſieur, ſi je le fais bien.

Jeſus dit : Je ſuis le pain vivant qui ſuis deſcendu du Ciel : ſi quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, & le pain que je donnerai eſt ma chair pour la vie du monde.

Les Juifs donc diſputoient entre eux en diſant : Comment celui-ci peut-il nous donner ſa chair à manger ?

Lady VIOLENTE.

J'avoue bonnement mon défaut de mémoire, ou plutôt d'attention. J'ai lu deux cents fois cet endroit de l'Evangile ſans y avoir réfléchi. C'eſt dans ce temps que les Apôtres, ainſi que les Juifs, entendirent parler pour la premiere fois de ce Myſtere, qu'ils proférerent ces paroles qui marquoient leur ſurpriſe & leur incrédulité. Ils en furent même ſi ſcandaliſés, autant que je me le rappelle, que pluſieurs des Diſciples abandonnerent Jeſus à cette occaſion.

La BONNE.

Vous ne vous trompez pas, Madame; ſur quoi je vous prie de faire quelques réflexions. Rien n'étoit caché à Jeſus: il connut que ces paroles dégoûteroient pluſieurs de ſes Diſciples, & cependant il les dit. N'étoit-il pas venu ſur la terre pour ſauver les hommes? A-t-il rien épargné pour les attirer à lui? Nicodeme, comme nous le diſions tout-à-l'heure, ne put comprendre les paroles de Jeſus, & en fut ſcandaliſé. Voilà préciſément le cas des Diſciples dans cette occaſion; ils diſent *le comment* de Nicodeme. N'eſt-il pas naturel de penſer que notre divin Sauveur aura la mê-

me condeſcendance pour eux, qu'il eut pour ce Sénateur? Ils en étoient plus dignes, ce ſemble; car ils avoient le courage de ſuivre publiquement Jeſus, au-lieu que Nicodeme rougiſſoit de lui, & n'étoit ſon Diſciple qu'en ſecret. Ne devoit-il pas leur dire: Ce n'eſt pas ma chair réelle que je vous donnerai, mais la figure de ma chair? Ce ſeul mot les auroit fixés dans leur vocation, & auroit empêché leur perte. Qu'en penſez-vous, Lady *Louiſe*?

Lady LOUISE.

Je n'ai pas cet endroit de l'Evangile préſent à ma mémoire; mais ſi j'écoute l'idée que j'ai conçue de la charité du Sauveur, je ne doute nullement qu'il ne ſe ſoit expliqué en cette occaſion de la maniere la plus claire & la plus préciſe, puiſqu'il étoit queſtion du ſalut de ces pauvres gens. Ils n'étoient pas coupables de ſe révolter contre une realité qui ne devoit pas exiſter. Ainſi, ma *Bonne*, ce ſera ſur la conduite que Jeſus tint avec eux, que je vais régler ma foi par rapport à l'Euchariſtie.

La BONNE.

Vous demandez la réponſe de Jeſus dans cette occaſion, Madame. Elle ne peut être plus préciſe & plus forte.

En vérité, en vérité je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ſi vous ne buvez ſon ſang, vous n'aurez point la vie en vous. Voyez s'il y a là un ſeul mot qui ſente la figure.

Miſs DOROTHÉE.

Comment donc, ma *Bonne !* Jeſus atteſte ſa préſence réelle par deux ſerments. Je n'avois jamais peſé ces paroles.

La BONNE.

Et pour lever toute tentation de doute, il s'explique de ſix manieres différentes, plus fortes les unes que les autres. Ecoutez-le parler, Meſdames : *Celui qui mange ma chair & boit mon ſang, a la vie éternelle, & je le reſſuſciterai au dernier jour. Ma chair eſt* véritablement *viande, & mon ſang eſt* véritablement *breuvage.*

Lady VIOLENTE.

Je me rends, ma *Bonne. Véritablement* eſt le contraire du mot *figure :* l'un fait diſparoître l'autre, & Monſieur le *Rabbin* a bien eu raiſon de dire, que ſi la préſence réelle étoit une erreur, Jeſus ne pourroit la lui imputer, puiſqu'elle ſeroit une ſuite néceſſaire de ces paroles *véritablement.* Elles excluent abſolument le ſens figuré.

La BONNE.

Quelque fortes que ſoient ces paroles, emble que Jeſus n'en ſoit pas content, it il a ſoin d'ôter tout ſujet de les inter- ter mal ; c'eſt pourquoi il ajoute : *Celui i mange ma chair, & boit mon ſang, neure en moi, & je demeure en lui.*

Lady LOUISE.

Je le dis, comme Miſs *Dorothée*, je i jamais peſé ſur la force de ces pa- es ; elles écraſent l'incrédulité.

La BONNE.

Ce n'eſt pas tout, Madame. Jeſus ajou- : *Comme mon Pere, qui eſt vivant, m'a oyé, & que je vis par mon Pere, de me celui qui me mange, vivra auſſi par i.*

Lady LOUISE.

Ainſi il ne faut non plus douter de la ſence réelle, que de la miſſion de Je- . Pouvoit-il s'exprimer d'une maniere s forte ? Ah ! ſans doute il avoit en e ceux qui de nos jours ont nié ſa pré- ce : c'étoit pour nous, Meſdames, 'il a déclaré ce grand Myſtere d'une niere ſi expreſſe ; quel excès de bonté !

Le CALVINISTE.

Ne voyez-vous pas que Jeſus parle en parabole en cette occaſion. Par ſa chair, il entend la participation de ſes mérites.

La BONNE.

Mais auroit-il été beſoin de tant d'atteſtations pour nous dire qu'il nous appliqueroit dans l'Euchariſtie les mérites de ſa mort & paſſion. Cela ne ſouffroit aucune difficulté ; l'eſprit n'auroit pas de peine à le croire, les ſens n'en ſont pas révoltés ; nous croyons bien que dans le Baptême, les mérites de J. C. nous ſont donnés.

Mr. DE BONNEFOI.

Calvin a ſi bien ſenti qu'il y a dans l'Euchariſtie quelque choſe de plus que dans le Baptême & les autres moyens, dont Dieu ſe ſert pour nous appliquer les mérites de Jeſus-Chriſt, qu'il ſe récrie ſans ceſſe ſur le don ineffable que Dieu nous a fait en nous donnant ce Sacrement. C'eſt, ſelon lui, un miracle, un don ineſtimable : il ne ſait quels termes employer pour nous faire ſentir cette grande libéralité, cette magnificence de Dieu.

La BONNE.

Les Suiſſes, avec leur bon ſens, n'ont

pu digérer ce qu'il dit à cette occaſion, & ne veulent pas admettre l'ombre d'un miracle dans l'Euchariſtie : On nous donne du pain, diſoient-ils, nous recevons du pain, il n'y a rien là que de naturel. Il eſt vrai que dans le moment où nous recevons ce pain, Jeſus nous rend participants de ſon divin Corps d'une maniere ſpirituelle; mais il en fait autant dans le Baptême, dans la priere; & tout ce qu'ils ont accordé, c'eſt que l'Euchariſtie eſt le ſouvenir de la paſſion de Jeſus-Chriſt. Cela ne renferme aucun miracle.

Miſs DOROTHÉE.

L'Evangile que vous nous avez cité, n'eſt pas fini, autant qu'il peut m'en ſouvenir.

La BONNE.

Non, ma chere; & je vais continuer à vous rapporter les paroles de Jeſus.

Le pain, que je vous donnerai, eſt ma chair qui eſt immolée pour vous. Le vin, que vous boirez, eſt mon ſang, qui eſt répandu pour vous. Remarquez, Monſieur, que je rapporte ces paſſages mot pour mot, comme ils ſont dans vos traductions : dans les nôtres, il y a, *qui ſera immolé, répandu pour nous.* Mais com-

me cela revient au même, j'ai voulu ſuivre votre traduction pour éviter toute diſpute.

Miſs DOROTHÉE.

Pourquoi, ma *Bonne*, a-t-on mis au préſent un événement qui n'étoit pas encore arrivé ?

La BONNE.

Devant Dieu, Meſdames, tout eſt préſent, & il n'y a pas de ſucceſſion de temps. C'eſt pour s'accommoder à nos idées, que le Saint-Eſprit marque quelquefois les temps; cela même n'eſt pas toujours, comme nous pouvons le voir en pluſieurs endroits. Saint Jean, en parlant de Jeſus, le nomme l'agneau qui a été immolé dès le commencement du monde.

Miſs DOROTHÉE.

Les paroles que vous avez citées, m'ont fait naître une penſée aſſez bizarre. On dit qu'il y a des Hérétiques qui ont ſoutenu, que Jeſus n'avoit pas été réellement crucifié, & que les Juifs avoient exercé leur fureur ſur un corps fantaſtique : je trouvois leur idée extravagante; actuellement je change d'avis, & je dis : Ils ont raiſon. Jeſus n'a pas été vraiment crucifié.

Lady LOUISE.

Eh! d'où vous vient, je vous prie, une idée auſſi extravagante?

Miſs DOROTHÉE.

Faut-il le demander, Madame? Sur la ſainte Ecriture d'une part, & ſur la Foi de votre Egliſe de l'autre. Jeſus n'a-t-il pas dit : *Le pain que je vous donnerai, eſt mon corps, ma chair, qui ſera crucifiée pour vous. Le vin que vous boirez, eſt mon ſang, qui eſt, ou qui ſera répandu ?* Si l'un & l'autre ne ſont dans l'Euchariſtie qu'en figure, il eſt clair que ſon corps n'a été crucifié, & ſon ſang répandu qu'en figure; car Jeſus nous aſſure bien poſitivement, que nous ne recevrons que ce qui a été crucifié, & que ce qui ſera crucifié ſera reçu. Avez-vous quelque choſe à répondre à cela, Madame?

BELESPRIT.

A ce que je vois, les Proteſtants ſont d'une date beaucoup plus ancienne que je ne me l'étois imaginé; car je liſois hier dans les Epitres de ſaint Ignace, qu'il précautionnoit les Fideles contre les Hérétiques, qui diſoient, que J. C. n'avoit été crucifié qu'en figure. Or ſaint Ignace fut martyriſé dans le ſecond ſiecle de l'E-

gliſe; & à propos de ſaint Ignace, qui avoit vécu avec ſaint Polycarpe, diſciple de ſaint Jean, j'ai écrit pluſieurs endroits de ſes Epitres, propres à nous inſtruire de ce qu'on penſoit alors ſur l'Euchariſtie, la Tradition, & pluſieurs autres points conteſtés aujourd'hui.

La BONNE.

Vous nous les lirez quand nous aurons fini l'article où nous en ſommes. La préſence réelle qui ſcandaliſe les Proteſtants, ſcandaliſa auſſi les Diſciples du Seigneur. Pluſieurs l'abandonnerent à cette occaſion, & Jeſus, loin de leur donner alors les explications que Calvin a fait paroître de nos jours, les laiſſa s'éloigner de lui, & ſe perdre.

Le CALVINISTE.

Ce fut leur faute aſſurément; il n'y avoit pas lieu de ſe méprendre au ſens des paroles de Jeſus, puiſqu'il les expliqua auſſitôt, en diſant: *La chair ne ſert de rien, c'eſt l'eſprit qui vivifie. Les paroles que je vous ai dites, ſont ſpirituelles, & donnent la vie.* Il eſt clair que ces paroles donnent la vie à ceux qui les entendent d'une maniere ſpirituelle, & dans un ſens figuré; elles ne ſont dures que pour les Papiſtes, qui n'ont garde de peſer ſur

:es dernieres paroles, que la plupart mê-ne ne ſavent pas non plus que vous, Meſdames.

Miſs DOROTHÉE.

Et comment voudriez-vous que les Pa-piſtes & les autres les euſſent devinées, puiſqu'aſſurément elles ne ſont pas dans l'Evangile, comme vous les avez citées. Il n'y eut jamais : *Ces paroles ſont ſpiri-tuelles*; mais, *ces paroles ſont eſprit & vie*; cela change abſolument le ſens.

Le CALVINISTE.

C'eſt ce que je nie. Et que dire du commencement de ce paſſage? *La chair ne ſert de rien, c'eſt l'eſprit qui vivifie.*

Miſs DOROTHÉE.

Que la chair y eſt, puiſqu'elle ne ſert de rien ſans l'eſprit, cela eſt clair. Je vous fais préſent d'un inſtrument, dont vous avez entendu jouer avec plaiſir; & com-me je ſais que vous ne connoiſſez pas cet inſtrument, qui eſt un violon, ſi vous voulez, & que celui que je vous donne n'eſt pas monté, je vous avertis, qu'en l'état où il eſt, il ne peut produire ces ſons enchanteurs qui vous ont ravi, & je vous dis: Ce violon ne vous ſervira de rien en cet état. Il faut des cordes, un

archet, & une main habile pour le toucher. Seroit-on bien venu à dire, que ces paroles ſignifieroient, que je ne donne pas le violon?

Lady VIOLENTE.

Non ſans doute. Une preuve que vous le donnez réellement, c'eſt que vous avertiſſez qu'il ne ſervira de rien ſi on n'y ajoute autre choſe. Il ſeroit ridicule de dire : Ce violon ne vous ſervira de rien, ſi je ne vous le donne pas. Ainſi ces paroles de Jeſus, loin de préſenter à mon eſprit un ſens figuré, y portent la plus forte idée de la réalité; & pour me ſervir auſſi d'un exemple : Je vous donne une bourſe pleine de billets de banque, pour acheter une maiſon; comme la bourſe eſt belle, & que vous la regardez uniquement ſans penſer à ce qu'elle contient, je vous dis : Prenez-y garde, cette bourſe ne vous ſervira de rien pour votre achat, ce ſont les choſes qu'elle contient. Quelque temps après, vous voudriez nier en juſtice d'avoir reçu cette bourſe; & pour appuyer votre négation, vous allégueriez les paroles que je vous ai dites en vous la donnant, & vous diriez aux Juges : Elle ne m'a pas donné la bourſe; car elle m'a dit, en me la préſentant: Cette bourſe ne vous ſervira de rien.

rien. Les Juges admettroient-ils cette belle preuve?

Le CALVINISTE.

Les comparaiſons ſont rarement bonnes; & les vôtres, Meſdames, ſont injurieuſes à Jeſus-Chriſt. Oſeriez-vous dire que ſa chair adorable ne ſerviroit de rien, ſi elle étoit réellement dans l'Euchariſtie?

Lady LOUISE.

Eh! pourquoi pas, Monſieur? Saint Paul nous le dit bien, puiſqu'il aſſure que ceux qui la reçoivent indignement, boivent & mangent leur jugement & leur condamnation; c'eſt bien pis que de dire les paroles citées. Sans doute, la ſainte Euchariſtie ne donne pas la vie à ceux qui la reçoivent comme un pain ordinaire, à ceux qui ne s'arrêtant qu'au témoignage de leurs ſens, n'y veulent voir que ce qu'ils apperçoivent. Pour que la ſainte Euchariſtie donne la vie, il faut la recevoir avec l'eſprit, en même temps qu'on la reçoit, qu'on la touche par les ſens. C'eſt dans l'eſprit que ſe forme la foi de la préſence réelle, & il faut l'avoir pour être vivifié; voilà, ce me ſemble, le ſeul ſens naturel qu'on puiſſe donner aux paroles de Jeſus.

L'ANGLICAN.

S'il étoit vrai que ce ſens fût
turel, vous l'auriez apperçu d'a
Madame, au-lieu que juſqu'à c
vous n'y aviez vu que la figure.

Lady LOUISE.

C'eſt que juſqu'à ce jour je n
vu que par les yeux d'autrui, & q
vois formé ma Foi ſur ce qu'on
ſoit, & non ſur ce qui étoit écrit

La BONNE.

Pour achever de vous convai
Meſdames, nous allons finir le di
de Jeſus dans cette occaſion : exa
en ſoigneuſement toutes les circo
ces. Nous avons vu que les Juifs di
avec étonnement : Comment nou
nera-t-il ſa chair à manger! A cette
tion Jeſus, dont la miſſion étoit d'
gner les Juifs, confirme la vérité c
étonne, de la maniere la plus affi
ve; il l'appuie par deux ſerments
cutifs; il choiſit les termes les plu
& les moins ſuſceptibles d'équivo
Ma chair eſt véritablement viand
mot *véritablement* exclut abſolum
figure, & il faut renverſer tout
idées qui ſont attachées à ce mot

blement, pour y ſoupçonner *figurément*. Ces deux mots ſont auſſi contraires l'un à l'autre, que le *oui* & le *non*, *blanc* & *noir*. Les Diſciples le comprirent bien, puiſqu'ils répondirent : *Ces paroles ſont dures, & qui pourra les écouter?* S'il eût été queſtion d'une union ſpirituelle, en figure, leur réponſe eût été ridicule : cette ſorte d'union ne ſouffroit aucune difficulté. Quand Jeſus avoit dit : Je ſuis la vigne, la porte, le chemin, les Diſciples n'avoient pas répondu, *ces paroles ſont dures*. Pourquoi ? C'eſt qu'ils comprenoient fort bien que les unes étoient une figure, & les autres une réalité qui avoit beſoin des plus grands miracles pour être opérée. C'eſt de la poſſibilité de ces miracles qu'ils doutoient.

Le CALVINISTE.

Voilà encore une de vos imaginations, & ſur quoi la fondez-vous, s'il vous plaît ?

La BONNE.

Sur la réponſe de Jeſus, Monſieur, elle eſt poſitive. *Cela vous ſcandaliſe : que ſera-ce ſi vous voyez le Fils de l'homme monter au Ciel, où il étoit auparavant?*

Lady LOUISE.

Vous avez bien raiſon de dire que les paroles de Jeſus étoient déciſives pour la préſence réelle. C'étoit un miracle que Jeſus promettoit, & pour en montrer la poſſibilité, il allegue un autre miracle, & prédit ſon Aſcenſion. Tournez ces paroles comme vous le voudrez, je vous défie d'y trouver un autre ſens raiſonnable que celui-ci. Il vous paroît contre l'ordre de la nature qu'un corps puiſſe être multiplié, reſſerré, mangé. Eſt-il moins ſurprenant de voir un corps, qui de ſa nature eſt peſant, s'élever en l'air par lui-même. Toutes les regles de la peſanteur ne ſeront-elles pas violées en cette occaſion? Vous verrez l'un, croyez l'autre. Il eût été ridicule d'alléguer un miracle pour prouver la poſſibilité d'une union ſpirituelle & en figure; dans cette ſeconde union, il n'y avoit rien d'incroyable.

BELESPRIT.

Vous faites, ce me ſemble, trop d'honneur aux Diſciples, d'attribuer leur incrédulité ſur l'Euchariſtie, à un raiſonnement produit par la connoiſſance des Loix naturelles: en avoient-ils la plus petite idée? Pauvres ignorants, ils n'étoient

choqués que de l'idée de manger un corps humain.

Miſs DOROTHÉE.

Comme ſi les Loix de la nature n'étoient pas connues des ignorants comme des ſavants! Le plus ſtupide Payſan conçoit fort bien qu'il faut un miracle auſſi grand, pour qu'une pierre ſe ſoutienne toute ſeule en l'air, que pour qu'une perſonne ſoit en même temps dans deux endroits différents. On n'a pas beſoin d'avoir étudié pour cela.

Le CALVINISTE.

Suppoſons pour un moment qu'un Payſan groſſier puiſſe comprendre qu'une pierre ne peut ſe tenir en l'air toute ſeule, vous avouerez que les paroles de Jeſus étoient bien moins claires. Si je n'y apperçois pas le ſens que Mademoiſelle y veut trouver, ils devroient l'y voir moins que moi : ils étoient moins inſtruits ; & ſi j'oſe le dire, d'après le témoignage qu'ils ſe ſont rendu eux-mêmes, ils étoient trop idiots, trop ſtupides.

Le RABBIN.

D'où je conclus que Jeſus leur auroit expliqué très-clairement, qu'il ne ſeroit

mangé qu'en figure, s'il avoit eu deſſein de ne ſe donner qu'ainſi, puiſque les paroles que vous citez, n'étoient pas, ſelon vous, capables d'effacer les idées de réalité, que le diſcours précédent avoit fait naître chez eux; car aſſurément ils prirent les paroles de Jeſus à la lettre. *Comment nous donnera-t-il ſa chair à manger?* En voici une autre preuve. Les Apôtres n'entendoient pas Jeſus plus que le Peuple, lorſqu'il leur dit certaines paraboles; mais ils avoient grand ſoin de lui en demander la ſignification en particulier. Pourquoi donc ne lui dirent-ils pas, Maître, que veut dire cette parabole, que vous nous donnerez votre chair à manger? La raiſon en eſt claire, c'eſt qu'ils comprirent très-bien, que ce n'étoit ni une parabole, ni une figure; mais une réalité.

Le CALVINISTE.

Voyons-nous dans l'Evangile, qu'ils aient demandé à Jeſus ce que ſignifioient ces mots: Je ſuis la porte, je ſuis la vigne. Non ſans doute; quelque ſtupides qu'ils fuſſent, ils ſentoient la figure.

Le RABBIN.

Je le crois comme vous, Monſieur, mais ici ils ne la ſentoient pas; leurs paroles en ſont foi, & encore plus la dé-

ſertion de pluſieurs d'entre eux. Ceux qui reſterent diſoient comme les autres : *Ces paroles ſont dures.* Donc, encore une fois, ils ſentoient la réalité.

Mr. DE BONNEFOI.

Il eſt certain qu'ils eurent alors cette idée dans l'eſprit; ſi elle eût été fauſſe, il étoit naturel que Jeſus eût rectifié cette idée au moment de l'inſtitution du Sacrement, par quelques paroles bien poſitives. Ce qu'il dit en leur donnant le Sacrement, eſt tel, qu'il faut abſolument qu'il en réſulte de trois choſes l'une : ou que Jeſus cherchoit à les tromper; ou qu'il vouloit ménager aux hommes le moyen d'anéantir l'Evangile, en tournant en allégorie ſes paroles les plus poſitives; ou enfin, qu'il eût intention de leur donner ſon Corps & ſon Sang véritablement, réellement, & pourtant d'une maniere miraculeuſement accommodée à leur foibleſſe. Dites-moi, Monſieur le *Calviniſte*, diſputez-vous à Jeſus ſa toute-puiſſance, & ſuppoſez-vous au moins que s'il eût voulu ſe donner à nous corporellement dans la ſainte Euchariſtie, il l'ait pu? Oſeriez-vous dire que cela lui étoit impoſſible?

Le CALVINISTE.

Je dirois preſque oui, Monſieur, puiſ-

que l'abſurde, le contradictoire ne peuvent jamais arriver à l'exiſtence. Dieu étant la ſouveraine raiſon, ne peut vouloir en même temps deux contraires. Or il eſt abſurde qu'un même corps ſoit multiplié à l'infini, qu'il ſoit mangé vivant ſans être briſé, que les loix de la nature ſoient violées en cent manieres différentes, comme il faut ſuppoſer qu'elles le ſont en croyant la réalité. D'ailleurs de quelle utilité ſeroient de pareils miracles? La mort & paſſion de J. C. a ſatisfait pleinement pour toutes nos fautes, & nous a mérité tous les ſecours poſſibles pour le ſalut. Ce ſeroit donc à crédit, & inutilement qu'il renverſeroit toute la nature.

La BONNE.

Vous taillez en un moment tant de beſogne, qu'il faut la diviſer pour ne la pas embrouiller. Que penſez-vous de ces objections, Meſſieurs?

BELESPRIT.

D'abord, Monſieur, vous prenez pour regle du poſſible ou de l'abſurde vos propres lumieres, ſans réfléchir aux bornes étroites que Dieu leur a données. Tout, ou preſque tout, eſt énigme dans l'univers: les génies les plus tranſcendants paſ-

ſent leur vie à bâtir des ſyſtêmes, pour expliquer les cauſes des effets qu'ils voient, qu'ils touchent; & le fruit le plus réel de leurs études, eſt l'aveu, ou plutôt la preuve de leur ignorance. Certainement nous ſommes formés, & nous prenons notre accroiſſement dans le ſein de nos meres; ſaurions-nous ſans la Foi, le pourquoi de notre exiſtence? En pouvons-nous dire le comment? Les diſputes des Savants font foi de l'incertitude de leurs connoiſſances à cet égard. Pourrions-nous aſſigner ſûrement les cauſes de l'électricité, dont nous ſavons les effets qui ſont miraculeux en apparence: après tous les examens poſſibles, ne faut-il pas en revenir à dire: C'eſt peut-être ceci, c'eſt peut-être cela? Comment l'aimant attire-t-il le fer? Depuis tant des ſiecles que nous connoiſſons ſes effets, avons-nous pu concevoir, comment un corps très-peſant de ſa nature, déroge aux loix communes, pour s'élever en l'air? Si l'on eût ſuppoſé la veille de la découverte de l'aimant, qu'une telle choſe fût poſſible, vous vous ſeriez écrié à l'abſurde. Après ces preuves de notre ignorance, oſerions-nous décider de ce qui eſt véritablement abſurde, ou de ce qui ne l'eſt que par rapport à nous? Cela ſeroit bien téméraire.

Le RABBIN.

Je dirois volontiers à ceux qui veulent ainſi meſurer la puiſſance de Dieu : Apprends-moi, pauvre petit grain de pouſſiere, où tu étois quand il t'a tiré du néant, ainſi que ce vaſte univers ? Créer de rien, eſt le prodige le plus incompréhenſible. Voulez-vous nier la ſainte Euchariſtie? Niez auſſi le Myſtere de la ſainte Trinité, & tous les autres : ils ſont auſſi incompréhenſibles que celui-là.

Miſs DOROTHÉE.

Ma *Bonne*, cela me fait ſouvenir de ce qui vous arriva dans un carroſſe public; racontez-le à ces Dames.

La BONNE.

Je fus fort ſurpriſe de trouver dans cette voiture une Demoiſelle qui me ſalua en françois par mon nom, & qui me dit, qu'elle étoit charmée de faire le voyage avec moi, qu'elle m'eſtimoit depuis longtemps; mais qu'elle étoit ſurpriſe qu'une perſonne d'eſprit comme moi pût être Papiſte. J'ouvrois la bouche pour lui répondre, lorſque je fus prévenue par un homme de fort bonne mine, qui lui dit: Eh ! croyez-vous, Mademoiſelle, que

les Chryſoſtômes, les Auguſtins, les Ambroiſes, & pour parler des temps moins éloignés, les Gerſons, les Thomas Morus, & tant d'autres, aient été des ſtupides & des ignorants? Je laiſſai cette fille aux priſes avec cet homme, dont je n'ai jamais ſu le nom, & je n'eus pas un mot à ajouter à tout ce qu'il lui dit en faveur de la Religion Catholique. Vous croyez ſans doute, qu'il étoit dans notre Communion, comme j'en fus perſuadée alors. Point du tout. Je ne ſais par quel hazard je lui fis une queſtion conſéquente à l'opinion que j'avois de lui; quelle fut ma ſurpriſe, lorſqu'il me répondit: Je ſuis *chercheur*, Madame; c'eſt-à-dire, que je n'ai point encore fixé mon choix en matiere de Religion, quoique je les aie aſſez examinées pour les connoître à fond. Mon choix ſeroit bientôt fait, ſi mon cœur ne contrarioit point mon eſprit; car les Catholiques me paroiſſent les ſeuls raiſonnables. Luther & Calvin devroient faire main baſſe ſur tous les Myſteres, ou les admettre tous. Y a-t-il rien de plus ridicule, que de vouloir m'obliger à croire le Myſtere de la Trinité, celui de l'Incarnation, & les autres, pendant qu'on en nie un, qui n'a rien de plus incompréhenſible, ſous prétexte qu'on ne peut le comprendre?

Lady VIOLENTE.

Je ne ſais pourquoi mon eſprit a plus de peine à ſe plier à croire le myſtere de l'Euchariſtie, que tous les autres qui ſont pourtant tout auſſi contraires à mes notions : Un Dieu en trois perſonnes parfaitement égales & diſtinctes, qui ne ſont pourtant qu'un ſeul Dieu ? Un Dieu, que le ciel & la terre ne peuvent contenir, & qui, au moment de l'incarnation ſe renferme dans un corps : Un Dieu ſouffrant, mourant ; tout cela eſt auſſi incompréhenſible qu'un Dieu caché ſous l'apparence du pain ; cependant ce dernier myſtere ne me trouve pas une foi aveugle, comme les autres.

La BONNE.

En voulez-vous ſavoir la raiſon, Madame ? C'eſt que vous avez cru longtemps les autres par préjugé, & parce que perſonne ne vous en diſputoit la réalité. Si votre foi avoit eu pour fondement l'autorité de la parole de Dieu, vous croiriez l'Euchariſtie auſſi facilement que les autres myſteres ; car dans le fond, il n'eſt pas plus incompréhenſible.

Miſs DOROTHÉE.

Nous n'avons raiſonnablement qu'un

ſeul parti à prendre, accablées, comme nous le ſommes, ſous le poids des prodiges de la toute-puiſſance de Dieu : c'eſt de nous proſterner dans la pouſſiere de notre ignorance, pour faire hommage à ſa ſageſſe & à ſon ſouverain pouvoir. Ne levons point un œil profane juſqu'à ſon Sanctuaire, pour examiner ce qu'il nous aſſûre ; car nous en ſerions aveuglés, beaucoup plus qu'en voulant fixer le ſoleil.

Le CALVINISTE.

Eh bien! Meſdames, je vous accorde qu'il a pu inſtituer l'Euchariſtie, comme l'entendent les Papiſtes. Qu'en conclurez-vous?

La BONNE.

Je vous demanderai dans cette ſuppoſition, de quels termes il ſe ſeroit ſervi pour nous annoncer le prodige d'amour qu'il eût voulu opérer en notre faveur? En auroit-il pu trouver de plus forts?

Le CALVINISTE.

Il nous eût avertis poſitivement, que ce qu'il alloit dire n'étoit point en parabole, en figure; il l'eût dit de la maniere la plus forte, & n'eût point ajouté : *Faites ceci en mémoire de moi.* Ces paroles

marquent clairement que l'Euchariſtie n'eſt que l'application des mérites de Jeſus-Chriſt, qui nous eſt faite par le ſouvenir & la mémoire que nous en faiſons.

La BONNE.

Jeſus a pris les deux premieres précautions que vous exigez pour prendre ces paroles au ſens litéral. Il avertit ſes Apôtres avant la Cene, que déſormais il va leur parler clairement & ſans parabole. Secondement, il emploie le mot *véritablement*, lorſqu'il parle de l'Euchariſtie; & au moment de l'inſtitution, il ſe ſert des paroles les plus ſimples & les moins ſujettes à explication. *Prenez & mangez, ceci eſt mon corps. Puis prenant le calice, & rendant graces, il le leur donna, & ils en burent tous, & il leur dit : Ceci eſt mon ſang, le ſang de la nouvelle alliance, qui eſt répandu pour pluſieurs pour la rémiſſion des péchés.*

BELESPRIT.

En vérité ces paroles me frappent, comme ſi je ne les avois jamais entendues, & il n'y a pas moyen d'y réſiſter. Quel eſt ce ſang que les Apôtres burent, quel eſt ce corps qu'ils mangerent? Celui qui devoit être immolé, répandu pour nous.

Miſs *Dorothée* a raiſon, ſi ce corps & ce ſang n'ont été donnés qu'en figure, le corps de Jeſus n'a été immolé, & ſon ſang répandu qu'en figure, & non point réellement. L'objection que vous tirez de ces paroles, *faites ceci en mémoire de moi*, eſt pitoyable. Qui a jamais penſé que le ſouvenir d'une perſonne en faiſant une action, pût anéantir l'exiſtence de cette action? Elle ſe peut faire avec ce ſouvenir, elle peut ſe faire ſans ce ſouvenir. Il eſt vrai qu'alors elle ſe feroit mal; mais elle n'en ſeroit pas moins faite.

La BONNE.

Il ſeroit impoſſible de trouver des paroles plus claires. Auſſi les Chrétiens des premiers ſiecles les ont-ils entendues comme nous les entendons. Auſſi les Grecs, malgré leur héréſie & leur ſchiſme, n'ont point varié ſur la foi de la préſence réelle. Ils n'ont jamais cru recevoir la figure du corps & du ſang de J. C.; mais ſon vrai corps & ſon vrai ſang, comme je vous le prouverai par les écrits des Peres qui vivoient dans les premiers ſiecles de l'Egliſe. A leur témoignage, je joindrai celui d'un homme qui ne peut être ſuſpect, & qui vivoit dans le ſeizieme ſiecle. C'eſt celui de Luther.

Lady VIOLENTE.

Le témoignage de Luther n'eſt bon que pour des Luthériennes ; vous ſavez, ma *Bonne*, que nous ne le ſommes pas.

La BONNE.

Luther a toujours été regardé par Calvin, comme un homme inſpiré de Dieu, & ſuſcité pour rétablir l'Egliſe : vous ne pouvez nier qu'il n'ait été ennemi de la nôtre, & en conſéquence il n'a pas cherché à nous flatter. Le témoignage avantageux d'un ennemi eſt d'un grand poids, Madame, & celui de Luther a d'autant plus de force, qu'il avoue lui-même qu'il eût été ravi qu'on lui eût fourni le moyen de nier la réalité ; mais il ajoute qu'il eſt écraſé ſous le poids de ces paroles, *ceci eſt mon corps ;* & quelque examen qu'il en ait pu faire, il n'a jamais compris qu'on pût les interpréter d'une maniere figurative. Son témoignage ſera la preuve de la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, juſqu'à la conſommation des ſiecles.

Lady LOUISE.

Je vous demande pardon, ma *Bonne :* mais j'ai oublié la différence qu'il y a entre le Catholique & le Luthérien ſur cet article.

La BONNE.

Luther a enſeigné qu'après la conſécration, le Corps & le Sang de J. C. ſont réellement avec le pain dans l'Euchariſtie, pour être la nourriture de nos ames: mais par une inconſéquence, que les Calviniſtes lui ont reprochée, il a aboli la Meſſe, en conſéquence d'une conférence qu'il eut avec le Diable, dans laquelle cet Eſprit de ténebres lui fournit les motifs qui devoient l'exciter à ce retranchement.

Lady LOUISE.

Quelle extravagance! Voilà une de ces choſes que je ne puis ſouffrir: les Catholiques ont tant de choſes qu'ils peuvent raiſonnablement reprocher à Luther; pourquoi adopter une fable auſſi dépourvue de vraiſemblance?

La BONNE.

Que ce ſoit une fable ou une réalité, je m'en lave les mains, Madame. C'eſt Luther lui-même qui nous aſſure de ce fait dans un de ſes Ouvrages; s'il ment, ce n'eſt pas à moi qu'il faut vous en prendre.

Miſs DOROTHÉE.

Puiſque nous parlons de la Meſſe, ap-

prenez-moi, je vous prie, ce que
C'eſt l'horreur de tous les Proteſ
ſur quoi eſt-elle fondée?

La BONNE.

Je n'ai jamais rien lu à ce ſuje
chere; mais nous avons dans nos I
des communes Prieres, toutes cell
ſe font à la Meſſe; ainſi je vous
querai tout uniment ce que le Prê
à l'Autel, & l'intention de l'Egliſe
ce ſacrifice.

Le CALVINISTE.

Vous entendez donc le latin, M
moiſelle *Bonne*; car les prieres de
Meſſe, & toutes les autres ſe fo
latin. Dans votre Egliſe on a la
de prier Dieu dans une langue q
plus grand nombre des Chrétiens
tend pas.

Le RABBIN.

Vous oubliez, Monſieur, que M
moiſelle vous a déja dit, que to
Livres de prieres ſe trouvent expli
traduits en françois pour ceux qui
tendent pas le Latin. Mais telle
force de la prévention : vous re
toujours ſur ce qui a été dit cont
Catholiques, malgré les preuves
vous a données du contraire.

La BONNE.

Rappellez-vous, Meſdames, les ſacrifices que Dieu avoit ordonnés aux Juifs dans la Loi ancienne. Ils ſe rapportoient tous à ces quatre fins : Adorer Dieu, lui demander pardon des péchés, le remercier des graces reçues, & lui demander celles dont on avoit beſoin. Ces quatre ſacrifices ſe nommoient : le premier, holocauſte ; le ſecond, propitiatoire ; le troiſieme, euchariſtique ; & le quatrieme, impétratoire. Dieu avoit promis par ſes Prophetes, un nouveau Sabbat, de nouvelles Fêtes, de nouveaux Sacrifices : celui qui s'offre chaque jour ſur nos Autels, les comprend tous. Ce ſacrifice non ſanglant eſt le même que celui que Jeſus a offert une fois ſur l'arbre de la croix ; & ce divin Sauveur y eſt en même temps le Prêtre & la victime. Il vient s'acquitter pour nous de tous les devoirs que nous devons à Dieu, & que nous ne pourrions lui rendre ſans lui, que d'une maniere très-imparfaite.

D'abord le Prêtre invoque la ſainte Trinité, à laquelle ce ſacrifice va être offert, puis il répete un Pſeaume avec ſon Répondant. Enſuite il ſe confeſſe à Dieu, aux habitants du ciel & de la terre ; & en s'avouant pécheur, il les conjure de s'u-

nir à lui pour obtenir pour lui la miſéricorde du Seigneur. Le Prêtre étant monté à l'Autel, demande à Dieu qu'il ait pitié de nous; & il répete ſix fois la même priere. Puis il récite le Cantique des Anges, *Gloire ſoit à Dieu dans le ciel, &c....* fait pluſieurs prieres pour demander le ſecours de Dieu, le remercier des graces qu'il a faites à ſes ſerviteurs; & toutes ces prieres finiſſent toujours par ces paroles : *Par les mérites de Jeſus-Chriſt.* Enſuite on lit une leçon tirée de l'ancien Teſtament, ou des Epitres des Apôtres. Puis le Prêtre avant de lire l'Evangile, prie le Seigneur de purifier ſon cœur & ſes levres, comme il fit celle du Prophete Iſaïe avec un charbon de feu. Après l'Evangile, on lit le Symbole de Nicée, puis le Prêtre offre le pain, & prie Dieu de bénir ces dons, qui lui ſont offerts en témoignage de notre ſervitude & de notre dépendance, pour être changés au Corps & au Sang de J. C. En mêlant l'eau avec le vin dans le Calice, il prie Dieu que par le Myſtere de ce vin, & de cette eau, nous obtenions la grace d'avoir part un jour à la divinité de Jeſus-Chriſt, qui a daigné ſe faire participant de notre humanité. Il invoque le Saint-Eſprit, pour qu'il béniſſe ce ſacrifice préparé pour la gloire de la Divi-

nité. Il lave ſes doigts en récitant un Pſeaume, fait une nouvelle offrande à la ſainte Trinité, & invite le Peuple à s'unir à lui pour offrir à Dieu ce ſacrifice pour ſa gloire, l'utilité des aſſiſtants, & le bien de toute l'Egliſe.

Après cela il invite les Fideles à élever leurs cœurs à Dieu, à lui rendre grace, & à s'anéantir devant Dieu, comme les Eſprits céleſtes qui chantent : *Saint, Saint, Saint, eſt le Dieu des Armées.* Juſqu'à la conſécration, il dit pluſieurs prieres pour recommander à Dieu les beſoins des Fideles, le remercier des graces qu'il a faites aux Saints, unir leurs mérites à ceux de Jeſus par leſquels ils ont triomphé. Après avoir prononcé les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, il éleve le Corps & le Sang de Jeſus pour le faire adorer au Peuple, s'avoue pécheur, & demande miſéricorde ; puis il répete à haute voix la priere du Seigneur, dit trois fois : *Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde, ayez pitié de nous.* Après quelques prieres, pour ſe préparer à la communion, il répete trois fois les paroles du Centenier, & prie Dieu que le Corps & le Sang de Jeſus gardent ſon ame pour la vie éternelle. Le reſte de la Meſſe eſt employé en actions de grace, & elle finit par le commencement du ſaint Evan-

gile de St. Jean. Examinez préſentement, Meſdames, s'il y a là quelque choſe qui ne ſoit pas propre à élever à Dieu.

Lady LOUISE.

Au contraire, ma *Bonne*, il me ſemble que tout cela porte à Dieu. Que trouvez-vous donc à redire à la Meſſe, Meſſieurs?

Le CALVINISTE.

C'eſt qu'elle eſt une invention de l'Egliſe Romaine, directement oppoſée à l'Ecriture-Sainte. Saint Paul nous avertit que Jeſus en s'immolant, a abrogé tous les autres ſacrifices, parce que le ſien a parfaitement rempli toutes les fins pour leſquelles le ſacrifice a été établi. Prétendre avoir beſoin aujourd'hui d'un nouveau ſacrifice, c'eſt accuſer d'inſuffiſance celui que Jeſus a offert ſur la croix.

La BONNE.

A Dieu ne plaiſe, Monſieur, que nous croyions avoir beſoin d'un nouveau ſacrifice! Celui qui s'offre ſur nos Autels, eſt le même que celui de la croix. Même Prêtre, même victime, mêmes fins; il n'y a de différence entre eux, ſinon qu'il a commencé à être offert d'une maniere ſanglante, & qu'il ſe perpétue d'une

ıaniere non ſanglante. Notre Pontife eſt ternellement Prêtre, ſelon l'ordre de Melchiſedech, dit l'Ecriture; il ne ceſ-ıra jamais d'offrir à Dieu ce que nous ıi devons, & ce que nous ſommes in-ıpables de lui rendre comme il faut, il n'étoit notre Prêtre & notre offrande.

Le RABBIN.

J'ai lu cette Epitre de ſaint Paul, dont Monſieur parle, & il faut conſidérer u'elle eſt adreſſée à nos Peres, qui étoient ıtrêmement attachés aux ſacrifices de ı Loi ancienne, & qui avoient peine à ɔmprendre que l'immolation de Jeſus-Chriſt pût les ſuppléer.

La BONNE.

Ce que nous penſons à cet égard, a ɔujours été cru dans la primitive Egli-ı, & bientôt je vous ferai voir que l'E-iſe n'a rien innové à cet égard. Les an-ens Peres ſe ſervoient, comme nous, ı mot *ſacrifice*, & l'offroient pour les ivants & pour les morts.

Le RABBIN.

J'eus hier une converſation avec le ibliothécaire des Freres Moraviens, ıi eſt bon Luthérien, & qui pourtant ne ıut ſouſcrire au retranchement que Lu-

ther a fait de la Meſſe. Une Religion ſans ſacrifice, diſoit-il, eſt un corps ſans ame. Les Chrétiens manqueroient de ce qu'ont eu les Patriarches dans la Loi de nature, & les Juifs dans la Loi écrite ; c'eſt-à-dire, de rendre à Dieu tous les jours, le culte qu'ils lui doivent journellement.

La BONNE.

Je le répete, Monſieur; la grande preuve de l'eſprit dans lequel ſaint Paul a dit les paroles que vous avez alléguées, c'eſt la pratique conſtante de l'Égliſe. Or il ne tombe pas ſous les ſens, que des hommes venus dans le ſeizieme ſiecle, aient mieux ſu ce qui ſe pratiquoit du temps des Apôtres, que ceux qui avoient vécu avec leurs diſciples. Les Apôtres ont fondé le Chriſtianiſme dans tout le monde, ou par eux-mêmes, ou par leurs diſciples, qu'ils y ont envoyés; & quoique l'Egliſe ait droit de changer ce qui n'eſt que de pure diſcipline, elle ne le fait que par des raiſons extrêmement importantes, en ſorte que nous voyons les mêmes pratiques obſervées religieuſement de l'un à l'autre hémiſphere. Quant aux choſes qui regardent la Foi, on apperçoit une unité de ſentiments, d'autant plus frappante, que les différents Peuples avoient des mœurs tout-à-fait oppoſées.

ées. Dans toutes les Egliſes, en quelque ndroit qu'elles fuſſent, nous trouvons ue les Fideles s'aſſembloient pour re- evoir le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt; ue cette communion étoit précédée, omme celle que nous faiſons aujourd'hui, le l'offrande des dons qui devoient être hangés. Nous trouvons les mêmes prie- es quant au ſens, que celles qui ſe fai- oient, il y a quatorze cents ans. Les Pe- es appelloient cette offrande, ces prie- es & cette communion, Sacrifice. Com- ment des nouveaux venus, des gens ſans miſſion & ſans titre, viendront-ils nous diſputer des biens que nous poſſédons de- puis tant de ſiecles?

TOLÉRANT.

Il y auroit un moyen d'abréger ces diſputes, qui dans le fond, ſont ennuyeu- ſes, ſi Mademoiſelle vouloit parler ſin- cérement, là comme ſi elle étoit prête à mourir, & à paroître devant Dieu: je crois bien qu'elle eſt de bonne foi, qu'elle s'efforce de croire; mais croit-elle, dans le fond, la préſence réelle? Non, je ne puis me le perſuader: les ſens, & encore plus la raiſon s'oppoſent à cette foi, quoi qu'en diſe Monſieur le *Rabbin*. Com- bien de Catholiques ſont dans le même cas?

donc vous déclarer mes vrais ſen
J'en atteſte ce Dieu vengeur du
Après cela, ſi vous refuſez de me
je n'ai rien à ajouter.

Je me ſuis, dès mon enfance,
tumée à cultiver ma raiſon, c'eſt
que j'ai été Philoſophe avant d
noître la ſignification de ce mo
les choſes les moins importantes
loit me convaincre pour me déte
inacceſſible à la crainte, on n'eût
de moi l'aveu d'une choſe, qu
croyois pas, quand on eût dû m
en pieces. J'ai compté pour rien
qu'on m'a dit de la Religion juſ
que je l'euſſe examinée : tout ce
vous ai dit depuis le commencer
nos converſations, eſt le fruit
examen : notez que je l'avois fa

qu'elle m'offre à croire, il n'y en a point eu dont j'aie été plus intimément convaincue, que de celle de la préſence réelle : elle étoit ſi vive en moi, que je différai ma premiere communion long-temps au delà de celui qui eſt fixé. Je n'avois acquis cette conviction que dans l'Evangile ; & ce n'eſt que depuis que nous nous aſſemblons, que j'ai cherché dans l'Hiſtoire les preuves de la foi des premiers Chrétiens ſur l'Euchariſtie ; c'étoit uniquement par rapport à vous, Meſdames : ma foi n'avoit pas beſoin de cette confirmation. Elle eſt telle, que je pourrois imiter ſaint Louis. Oui, Meſſieurs, ſi on me diſoit que Jeſus paroît viſiblement ſur nos Autels, je vous inviterois à courir admirer ce prodige ſans être tentée de vous ſuivre. Le miracle n'ajouteroit rien à ma foi.

BELESPRIT.

Il me ſemble pourtant qu'elle devroit acquérir un nouveau degré de vivacité par le témoignage des ſens.

La BONNE.

Tenez, Monſieur, votre propoſition me paroît égale à celle d'un homme, qui me propoſeroit d'allumer une chandelle pour aider à la lumiere du ſoleil. Mes

ſens m'ont ſi ſouvent trompée, que je n'ai pas la ſottiſe de les mettre en parallele avec la parole de Dieu, qui m'eſt préſentée par l'Egliſe qu'il en a faite dépoſitaire.

Lady LOUISE.

Vous êtes bien heureuſe d'avoir cette foi! Que ne puis-je devenir aſſez Philoſophe pour l'acquérir!

La BONNE.

Doucement, s'il vous plaît, Madame. Je n'ai pas dit que je devois ma foi à la philoſophie: Dieu me garde de proférer un tel blaſphême. La Foi eſt un don de Dieu, & je reconnois que je lui dois la mienne; toutes mes études & celles de tous les hommes enſemble ne pourroient conduire juſques-là. Voici ce que fait la philoſophie: elle écarte les obſtacles de la Foi, qui ſont la ſottiſe, le préjugé, une crédulité ſans motifs, une obſtination d'eſprit & de cœur, qui fait qu'on refuſe de s'inſtruire crainte d'être éclairé. L'ame purgée, guérie de ces maladies, en devient plus propre à faire profiter le bienfait de la Foi infuſe que nous avons reçue dans le Baptême, & à l'augmenter avec le ſecours des graces journalieres, que Dieu nous donne à cet effet.

BELESPRIT.

Savez-vous, Mademoiſelle, qu'il me faudroit une foi bien vive, pour croire à ces heureux effets de la philoſophie? Ce n'eſt pas celle de nos jours au moins, qui les produit; le plus grand nombre des Philoſophes ont peu de Religion: j'ai été aſſez initié parmi eux pour en parler avec certitude. Sous le beau prétexte de s'en tenir à la Religion naturelle, ils anéantiſſent toute Religion.

La BONNE.

Je ne pourrois vous répondre ſur cela, ſans ſortir de notre ſujet; nous en raiſonnerons quelque jour. Tout ce que je puis vous dire à préſent, c'eſt qu'on avilit le nom de philoſophe, en le donnant à des perſonnes, qui aſſurément en mériteroient un autre. Le premier effet de la bonne Philoſophie eſt de nous faire connoître, combien il eſt raiſonnable de ſoumettre nos ténebres aux clartés de la révélation. La mienne m'a enſeignée qu'on ne peut ſans folie ſe refuſer aux preuves de la divinité de cette révélation, & c'eſt d'elle que me vient la fermeté de ma foi ſur tous les myſteres, mais ſur-tout ſur celui de l'Euchariſtie.

Lady LOUISE.

Avez-vous des raiſons particulieres de croire ce myſtere, plus fermement que les autres ?

La BONNE.

C'eſt que j'en connois clairement les raiſons. Rappellez-vous, Meſdames, tout ce que nous avons dit en parlant du Myſtere de l'Incarnation : nous ſommes convenues qu'il étoit ſi digne de Dieu, ſi propre à remplir les fins que le Créateur a eues en tirant l'Univers du néant, que nous avons oſé en conclure, que Jeſus-Chriſt ſe ſeroit incarné indépendamment du péché d'Adam, ſeulement pour ſanctifier les hommages des hommes, & rendre à Dieu un culte digne de lui. Tout ce que nous avons dit à l'égard de ce myſtere, peut s'appliquer à celui de l'Euchariſtie. La terre eût été bien dénuée, ſi elle eût été privée de ce moyen d'adorer, d'aimer, de remercier parfaitement ſon Auteur. Quoi de plus digne du zele que Jeſus a pour la gloire de ſon Pere, que l'inſtitution de ce Sacrifice perpétuel! Quoi de plus digne que l'amour qu'il porte aux hommes! Il leur offre à chaque inſtant un moyen facile de s'appliquer les mérites de ſon ſacrifice ſur la croix, en

offrant à ſon Pere ce ſacrifice non ſanglant. Il n'eſt point de moment, ni le jour, ni la nuit, où Jeſus ne ſoit offert à ſon Pere pour ſolliciter ſa miſéricorde, & appaiſer ſa juſtice.

Le RABBIN.

J'ai pris la hardieſſe d'entrer dans une Chapelle Catholique, & d'y aſſiſter à la Meſſe. Au moment où le Prêtre leva l'Hoſtie pour l'offrir à nos adorations, je fus ſaiſi d'un ſentiment qui me remplit de conſolation. Je voyois, par les yeux de ma foi, notre Médiateur ſuſpendu entre le ciel & la terre, pour arrêter la foudre prête à tomber ſur nos têtes criminelles. Ah! ſans lui, nos crimes avanceroient le moment de la deſtruction de cet Univers.

Mr. DE BONNEFOI.

Que cette idée eſt belle, qu'elle eſt conſolante, & que nous ſommes heureux qu'elle ſoit confirmée par la Foi! L'oſeroit-on dire! Il manqueroit quelque choſe à l'œuvre magnifique de Dieu, par rapport aux hommes, ſi ſon amour ne lui avoit pas fait opérer ce dernier prodige. Que je plains ceux qui refuſent de croire une vérité ſi conſolante.

La BONNE.

Ajoutez, Monſieur, & qui refuſent de participer aux tréſors ineſtimables qui nous ſont communiqués dans la ſainte Euchariſtie. Il y a deux choſes dans la Religion Catholique, que je crois comme ſaint Thomas crut la réſurrection du Sauveur : il n'eût pu en douter quand il l'eût voulu, puiſqu'il avoit touché ſon divin Corps. Ces deux choſes ſont : que le ſang de Jeſus-Chriſt nous eſt appliqué au moment de l'abſolution du Prêtre, & que la grace du Sacrement de Pénitence aide au ferme propos. La ſeconde eſt la préſence réelle de Jeſus, & l'abondance des graces qu'il communique dans la ſainte Communion. L'effet de ces deux Sacrements eſt plus ſenſible ſur mon ame, qu'un bon repas ne l'eſt ſur mon corps quand j'ai bien faim. J'avoue, Meſdames, que cette derniere preuve n'eſt que pour moi : je ne la mets ſous vos yeux que comme un aiguillon pour exciter votre curioſité. Eſſayez de faire une bonne communion, précédée d'une bonne confeſſion, pour voir ſi je vous trompe.

Lady LOUISE.

Je le voudrois de tout mon cœur, & je demande tous les jours à Dieu avec

nes, de me donner ſon Saint-Eſprit
ır faire un bon choix. Nous verrons
qu'il m'inſpirera à la fin de nos con-
ɜnces. En attendant je vous prie de
dire, ma *Bonne*, ſi le Prêtre & les
iſtants communient à toutes les Meſ-
& tous les jours, & ſi vous gardez le
n conſacré.

La BONNE.

Les Chrétiens de la primitive Egliſe
ɑmunioient chaque fois qu'ils aſſiſ-
ɜnt à la Meſſe, & il ſeroit à ſouhai-
que nos mœurs fuſſent aſſez pures pour
imiter; mais il y a bien peu de per-
nes qui le faſſent ſi ſouvent. Nous ne
ions point le pain conſacré, car il n'y
us de pain après la conſécration; mais
s gardons le ſacré Corps ſous les ap-
ɜnces du pain. Voilà une différence
ſe trouve entre les Luthériens & nous.
ne croient la préſence réelle qu'au
nent de la communion, ſans pouvoir
s donner une raiſon ſatisfaiſante de
e façon de penſer. Nous ne conſer-
s l'Euchariſtie que ſous l'eſpece du

Le CALVINISTE.

t on ne vous la donne non plus que
cette ſeule eſpece, contre le pré-

cepte formel de Jeſus-Chriſt, & la pratique de tous les temps; comme s'il étoit permis, ſous quelque prétexte que ce ſoit, de changer quelque choſe dans ce qui eſt d'inſtitution divine.

La BONNE.

La Synagogue avoit bien changé quelque choſe dans la maniere de manger l'Agneau Paſchal; quoique Dieu eût ordonné lui-même, par la bouche de Moïſe, qu'on devoit prendre ce repas myſtérieux debout, un bâton à la main, nous voyons que les Juifs le mangeoient aſſis, & même couchés ſur des lits, à la maniere des Aſiatiques.

Lady VIOLENTE.

En vérité, ma *Bonne*, je penſe que les Juifs faiſoient en cela une grande faute, puiſqu'ils déſobéiſſoient à Dieu.

La BONNE.

Non, Madame: on ne pourroit le dire ſans blaſphême, puiſqu'il eſt certain que Jeſus le mangea ainſi, ſans quoi ſaint Jean n'auroit pu repoſer ſur ſon ſein.

Lady LOUISE.

Je n'avois jamais fait cette remarque, non plus que Lady *Violente*. Ah! çà,

ma *Bonne*, nous voilà ſuffiſamment inſtruites des ſentiments de l'Egliſe Romaine par rapport à l'Euchariſtie, il faut nous prouver à préſent qu'on croyoit ce qu'elle croit dans les premiers ſiecles.

Miſs DOROTHÉE.

Je puis commencer cette preuve à ma maniere. J'ai lu dans l'Hiſtoire des perſécutions, qu'on accuſoit les premiers Chrétiens d'un crime étrange. On diſoit donc que dans leurs aſſemblées ils prenoient un petit enfant, qu'ils couvroient de farine, & qu'enſuite ils le coupoient par morceaux pour le manger. Quelle pouvoit être l'origine d'une telle accuſation, ſinon la ſainte Euchariſtie, dont apparemment les Païens avoient entendu parler?

La BONNE.

L'Egliſe dans les premiers ſiecles gardoit un profond ſecret ſur l'Euchariſtie, pour des raiſons qui ne ſont pas venues à ma connoiſſance. Les Catéchumenes ſortoient du lieu où l'on célébroit avant qu'on eût commencé les ſaints Myſteres, & ce n'étoit qu'au ſortir des eaux du Baptême qu'ils aſſiſtoient à la Meſſe, où ils recevoient la ſainte Communion pour la premiere fois.

TOLÉRANT.

Ce que vous dites, eſt-il bien prouvé, Mademoiſelle? Voilà la premiere fois de ma vie que j'en entends parler.

La BONNE.

Cela eſt bien naturel, Monſieur. Quand on eſt perſuadé qu'on peut être ſauvé indépendamment de ce qu'on croit, ce n'eſt guere la peine de s'inſtruire. Je vous donnerai des témoins des premiers ſiecles; d'ailleurs, ces Meſſieurs ſavent que je dis vrai.

Quelque grand que fût le ſecret qu'on gardoit ſur la ſainte Euchariſtie, il y a lieu de préſumer que les Fideles ſe permettoient d'en parler entre eux, ſans prendre les précautions ſuffiſantes pour empêcher leurs eſclaves Païens d'entendre leurs converſations. Ces eſclaves étoient donc autoriſés dans l'accuſation qu'ils portoient contre leurs maîtres, & c'eſt une preuve certaine de la foi qu'avoit alors l'Egliſe par rapport à la ſainte Euchariſtie.

Lady MÉRY.

Mais, pourquoi continuoit-on à faire un myſtere d'une choſe qui ſcandaliſoit des Païens, & autoriſoit la perſécution?

Le RABBIN.

On ne le garda pas long-temps, Madame. Saint Juſtin, Philoſophe & Martyr, dès l'an 150, compoſa une apologie des Chrétiens, qui fut préſentée aux Empereurs, & dans laquelle il parle clairement des Sacrements. Rien de plus notoire & de plus public qu'un diſcours de cette nature. Voici comment il s'explique.

„ Nous expliquerons maintenant de
„ quelle maniere nous ſommes conſa-
„ crés à Dieu, & renouvellés en J. C.,
„ de peur que l'on ne croie que nous
„ le diſſimulons par malice. Ceux qui
„ ſont perſuadés de la vérité de notre
„ doctrine, & qui promettent de me-
„ ner une vie qui y ſoit conforme, nous
„ les obligeons à jeûner, à prier, à de-
„ mander à Dieu la rémiſſion de leurs
„ péchés paſſés, & nous prions & jeû-
„ nons avec eux. Enſuite nous les ame-
„ nons au lieu où eſt l'eau, & ils ſont
„ régénérés en la maniere que nous l'a-
„ vons été : car ils ſont lavés dans l'eau
„ au nom du Seigneur Dieu, Pere de
„ toutes choſes, & de N. S. J. C. cru-
„ cifié ſous Ponce-Pilate, & du Saint-
„ Eſprit qui a prédit par les Prophetes
„ tout ce qui regardoit J. C. Nous ap-

„ pellons cette ablution, *illumination*,
„ parce que les ames y ſont éclairées.

Lady LOUISE.

Il me ſemble qu'en ce temps, on plongeoit celui qui devoit être baptiſé, trois fois dans l'eau. Monſieur *l'Anglican*, pourquoi avons-nous quitté cet uſage qui étoit établi par Jeſus-Chriſt même, & par les Apôtres?

L'ANGLICAN.

L'eſſence du Baptême, eſt que celui qui eſt baptiſé ſoit touché avec l'eau dans le temps qu'on prononce les paroles, & il eſt indifférent qu'il ſoit plongé ou aſpergé.

Lady LOUISE.

Ainſi vous reconnoiſſez, Monſieur, que l'Egliſe a l'autorité de changer les uſages les plus anciens, quand ils ne ſont pas de l'eſſence de la choſe. Ma *Bonne* nous l'avoit dit; mais j'ai été bien aiſe de l'entendre de votre bouche. Continuez, s'il vous plaît, ma *Bonne*, le diſcours de ce ſaint Philoſophe.

La BONNE.

„ Après cette ablution, nous ame-
„ nons le nouveau Fidele; & admis,

„ comme nous disons, au nombre des
„ freres, nous l'amenons, dis-je, au
„ lieu où ils sont assemblés pour prier
„ en commun, & avec attention, tant
„ pour eux, que pour l'illuminé, &
„ pour les autres, en quelque part qu'ils
„ soient: afin qu'ayant connu la vérité,
„ nous puissions par les *œuvres*, & par
„ l'observation des Commandements, ar-
„ river au salut éternel.

BELESPRIT.

Sur mon honneur, Messieurs, vous devriez récuser ce témoin. Ce saint Justin, malgré sa philosophie, étoit un franc Papiste. Il ignoroit absolument les dogmes de Calvin par rapport à la régénération du Baptême; car il ne dit point qu'il étoit le signe de la régénération, mais qu'il la produisoit. Vous voyez aussi combien les Chrétiens de son temps avoient la manie de jeûner, manie que je croyois une nouveauté scandaleuse, quand j'ai vu avec quel soin les Réformés l'ont exclue; mais ce qu'on ne peut lui passer, c'est son sentiment sur les œuvres. Comment donc! il leur attribue le salut. Je le répete, cet homme étoit Papiste.

Le RABBIN.

Je vois avec une satisfaction incroyable, que dès l'an 150, l'Eglise croyoit

ſur le Baptême, la Foi & les œuvres, ce qu'elle croit encore aujourd'hui. Continuez, s'il vous plaît, à la juſtifier contre les calomnies, dont on l'accable en l'accuſant d'enſeigner une doctrine nouvelle. Des nouveautés, qui ont plus de ſeize ſiecles de notoriété, ne peuvent venir que des Apôtres, puiſque ceux qui les publioient, avoient vécu avec les diſciples des Apôtres, & que la doctrine, expoſée dans cette apologie, ne fut pas contredite.

La BONNE.

„ Les prieres finies, nous nous ſaluons par le ſaint baiſer. (Remarquez, „ Meſdames, que les hommes étoient à „ l'Egliſe dans des lieux ſéparés) puis „ on préſente à celui qui préſide aux „ freres, du pain, & une coupe de vin „ & d'eau. Les ayant pris, il donne „ louange & gloire au Pere par le nom „ du Fils & du Saint-Eſprit, & lui fait „ une longue action de graces pour ces „ dons dont il nous a gratifiés. Après „ qu'il a achevé les prieres & l'action „ de graces, tout le Peuple aſſiſtant, „ dit, *Amen*, c'eſt-à-dire, en Hébreu, „ *Ainſi ſoit-il.*

Mr. DE BONNEFOI.

Vous ignorez ſans doute, Meſdames,

combien Luther étoit cabré contre cette partie de la Messe, qu'on appelle *Offertoire*, dans laquelle on offre à Dieu avec action de graces, les dons qui vont être consacrés. Qu'il s'en prenne à l'Eglise des premiers siecles, où cette pratique étoit établie. La Messe est de la plus haute antiquité; car on ne peut la méconnoître dans l'apologie de saint Justin.

Le CALVINISTE.

Quelle imagination! Cela ressemble-t-il à cet amas de ridicules cérémonies, dont les Papistes ont chargé leur Messe?

Mr. DE BONNEFOI.

Quand l'Eglise Romaine auroit changé quelques-unes des cérémonies qui étoient en usage de ce temps-là, ne m'avez-vous pas dit qu'elle avoit le droit de le faire, quand elles n'étoient pas essentielles? Ne l'imitez-vous pas dans les changements qu'elle a faits à la maniere d'administrer le Baptême? Donc vous ne croyez pas ce changement criminel. Je vois dans la description de saint Justin, l'offrande des dons qui doivent être consacrés, de longues prieres qui accompagnent cette offrande, le concours du Prêtre, & du Peuple dans cette action, le baiser de

paix ; & je trouve toutes ces choſes dans la Meſſe que l'on dit aujourd'hui.

Le RABBIN.

Je vais vous communiquer une réflexion qui vous échappe. Saint Juſtin parle à un Païen, & ne cherche ni à lui prouver la vérité des choſes dont il parle, ni à lui en faire connoître tout le détail. Il ne cherche qu'à lui prouver, que les aſſemblées des Chrétiens n'ont rien de criminel ; & pour cela, il lui expoſe de gros en gros, pour ainſi dire, ce qui s'y paſſe ; c'eſt tout ce qui convenoit à ſon deſſein.

La BONNE.

Votre réflexion en produit une autre. Dans les témoignages que je vais vous donner de la perpétuité de la Foi ſur la préſence réelle, vous ne trouverez pas un ſeul mot de controverſe, comme ſur la divinité de J. C., ſur la maternité divine, ou ſur les autres points diſputés par les Hérétiques. Ce n'eſt que par occaſion, & en inſtruiſant les Fideles que les Peres en parlent.

Miſs DOROTHÉE.

Et j'en conclus que ce point n'a point encore été conteſté. On ne s'eſſ

point de prouver une choſe, dont tout le monde eſt d'accord, une choſe claire; mais on éclaircit celle qui eſt douteuſe, & on donne des raiſons pour affirmer celle qui eſt conteſtée.

Lady LOUISE.

Cette raiſon eſt très-bonne, ma chere; nous ne diſputons point avec les Catholiques ſur la vérité de l'Incarnation; on ne trouveroit dans nos Auteurs aucune controverſe ſur ce point : pourquoi? C'eſt qu'on en eſt d'accord dans toutes les Communions. Le ſilence ſur un article de Foi eſt donc une preuve qu'il eſt généralement reçu, & quand on en parle, ce n'eſt que pour exciter la piété des Fideles, & nullement pour faire naître une foi qu'ils ont déja. Continuez, s'il vous plaît, ma *Bonne*.

La BONNE.

„ Enſuite ceux que nous appellons „ *Diacres*, diſtribuent à chacun des aſ„ ſiſtants le pain & le vin & l'eau con„ ſacrés par l'action de graces, & ils en „ portent aux abſents.

Le CALVINISTE.

Peut-on dire plus poſitivement, que le pain & le vin étoient après la conſécration ce qu'ils étoient auparavant?

La BONNE.

Doucement, Monſieur. Saint Juſtin n'a pas fini. Votre remarque prouve ſeulement combien il eſt aiſé d'en impoſer aux ignorants, en ne citant que quelques lambeaux des paſſages des Anciens. Ces Dames en conviendront après avoir entendu le diſcours entier.

„ Nous appellons cette nourriture, „ *Euchariſtie*, & il n'eſt permis à per- „ ſonne d'y participer, s'il ne croit la „ vérité de notre doctrine, s'il n'a été „ lavé par la rémiſſion des péchés, & la „ nouvelle vie, & s'il ne vit conformé- „ ment aux préceptes de Jeſus-Chriſt. „ Car nous ne les prenons pas comme „ un pain commun, & comme un breu- „ vage ordinaire. Mais comme par la „ parole de Dieu, Jeſus-Chriſt s'eſt fait „ chair, & a pris la chair & le ſang pour „ notre ſalut; ainſi la nourriture ſancti- „ fiée par la priere de ſon Verbe, de- „ vient la chair & le ſang du même Je- „ ſus-Chriſt incarné; elle qui deviendroit „ notre chair & notre ſang par le chan- „ gement qui arrive à la nourriture. En- „ ſuite, nous nous rappellons ces choſes „ en mémoire les uns aux autres.

Le RABBIN.

Si vous n'êtes pas ſatisfait de ce té-

moignage, je ne ſais ce qu'on pourroit dire de plus fort & de plus poſitif. Saint Juſtin, pour préparer les eſprits au miracle de l'Euchariſtie, cite celui de l'Incarnation; il nous aſſure que de même que le Verbe s'eſt fait chair par la parole de Dieu, de même auſſi le pain & le vin conſacrés deviennent la chair & le ſang de J. C. On ne peut donc nier la réalité dans l'Euchariſtie, ſans nier auſſi l'union du Verbe avec la nature humaine.

Le LUTHÉRIEN.

Et comme le Verbe, en s'uniſſant à la chair, n'a pas détruit la chair, de même Jeſus en s'uniſſant au pain, le laiſſe ſubſiſter.

La BONNE.

Saint Juſtin ſemble avoir prévu l'abus que vous faites de ces paroles; & pour le prévenir il ajoute, en parlant des choſes conſacrées : Elles qui *deviendroient* notre chair & notre ſang, par le changement qui arrive à la nourriture. Perſonne n'ignore la ſignification du futur conditionnel *deviendroit :* le futur poſitif eſt *deviendra.* Vous mangez un morceau de pain; je dis poſitivement : Ce pain deviendra votre nourriture. Vous n'avez

pas de pain, ou vous ne voulez pas en manger; je ne puis plus employer le futur abſolu, & dire: Le pain que vous n'avez pas, *deviendra* votre nourriture; il faudroit dire: Le pain, ſi vous en aviez, *deviendroit* votre nourriture. Ce mot, *deviendroit*, marque l'abſence du pain.

Miſs DOROTHÉE.

Et comme ſi ſaint Juſtin avoit voulu répondre à toutes les objections des Hérétiques de notre temps, il ajoute: *Nous nous rappellons ces choſes en mémoire les uns aux autres.* Voilà deux actions bien diſtinctes. La réception du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt; & *enſuite*, peſez ce mot, *enſuite*, le ſouvenir que le Sauveur a exigé des Fideles en communiant.

BELESPRIT.

Je vous ai promis de vous communiquer ce que j'ai traduit des Lettres de ſaint Ignace, qui fut martyriſé l'an de Jeſus 107. Ces Epitres ont été reconnues de toute l'Egliſe en tous les temps, & vous les regardez comme réelles auſſi-bien que nous. Voici comment il s'exprime dans la Lettre qu'il écrivit aux Philadelphiens, peu de temps avant ſon martyre.

„ Ne vous trompez pas, mes freres : „ ſi quelqu'un ſuit l'auteur d'un ſchiſ- „ me, il n'aura point de part au Royaume „ de Dieu : ſi quelqu'un ſuit une doc- „ trine étrangere, il ne s'accorde pas „ avec la paſſion de Jeſus-Chriſt. Pre- „ nez donc garde d'uſer d'une ſeule Eu- „ chariſtie ; car il n'y a qu'une ſeule „ chair de Jeſus-Chriſt.„ Lorſqu'il eſt queſtion de ce Sacrement, vous voyez que le mot de *chair* de Jeſus revient tout naturellement, ſans qu'il arrive jamais qu'on emploie celui de figure.

La Bonne.

On trouve dans ces Epitres la confirmation de preſque tous les points de doctrine que nous croyons aujourd'hui, mais il ne faut pas nous écarter du point ſur lequel nous ſommes. Saint Irénée, qui vivoit dans le ſecond ſiecle, avoit dans ſa jeuneſſe été inſtruit par ſaint Polycarpe, diſciple de ſaint Jean. Il fit un Ouvrage contre les héréſies, à l'occaſion des hérétiques de ſon temps; il y fait une mention particuliere de leurs erreurs. Si la foi de la préſence réelle avoit été attaquée alors, il n'auroit pas manqué de nommer par qui elle l'eût été. Si, au contraire, cette doctrine n'eût pas été univerſellement reçue, il eût compté

ſaint Juſtin parmi ceux qui vouloient introduire une opinion nouvelle. Ce n'eſt donc que par occaſion que ſaint Irénée parle de l'Euchariſtie, & voici ce qu'il en dit, en parlant des Hérétiques :

„ Comment pourront-ils être aſſurés „ que le pain de l'Euchariſtie eſt le „ corps de leur Seigneur, & le calice „ ſon ſang, s'ils ne le connoiſſent pas „ pour le fils du Créateur ? Et comment „ diſent-ils que la chair, qui eſt nourrie du corps & du ſang du Seigneur, „ eſt ſujette à la corruption, & ne reçoit „ pas la vie ? „ Il dit encore : " Comme le pain qui vient de terre, recevant l'invocation divine, n'eſt plus un „ pain commun, mais l'Euchariſtie, „ compoſée de deux choſes, l'une terreſtre & l'autre céleſte ; de même nos „ corps, en recevant l'Euchariſtie, ne „ ſont plus corruptibles, mais ont l'eſpérance de l'immortalité.

Le LUTHÉRIEN.

Vous l'entendez de vos oreilles. Il y a deux choſes dans l'Euchariſtie, l'une terreſtre, qui eſt le pain ; l'autre céleſte, qui eſt le Corps de Jeſus-Chriſt : Luther en le diſant, n'avoit fait qu'adopter le ſentiment de ſaint Irénée, ou plutôt de l'Egliſe.

La

La BONNE.

Il falloit donc dire que l'Euchariſtie
ntenoit trois choſes, dont deux étoient
reſtres, & l'autre céleſte ; car le corps
J. C., quoiqu'il fût le corps d'un Dieu,
ſtoit pas moins une choſe terreſtre, une
oſe qui venoit de la terre. Ceux qui
ulent qu'avec le corps de J. C. & ſa
ivinité, le pain reſte encore, doivent y
outer cette troiſieme choſe, dont ſaint
ınée ne parle pas.

Miſs DOROTHÉE.

Monſieur le *Lutherien*, je ne ſuis pas
ıe ſavante, au contraire on peut, ſans
e faire tort, dire que je ne ſuis qu'un
ıfant, mais malgré ma jeuneſſe & mon
norance, j'ai une ame à ſauver comme
s vieillards & les ſavants. Je trouve dans
Evangile, que celui qui n'aura pas la
oi, ne ſera pas ſauvé; donc pour ſau-
er mon ame je dois avoir la Foi. Si
en crois chaque homme en particulier,
me dira que la Foi eſt dans la Reli-
ion qu'il profeſſe : or ma petite raiſon
ıe dit, que ſi un de ces hommes dit vrai,
:s autres mentent. Que voulez-vous
u'une fille de mon âge faſſe en pareil
as?

Le LUTHÉRIEN.

Qu'elle liſe l'Ecriture ſans s'embarraſſer de ce que diſent les hommes, & qu'elle forme ſa foi ſur les paroles de Jeſus.

Miſs DOROTHÉE.

Vous êtes un homme de bon conſeil, Monſieur, & je veux le ſuivre; c'étoit pour avoir l'occaſion de le prendre, que j'ai fait cet écart. Je m'en tiens donc à l'Evangile; & comme Jeſus ne dit pas, ce pain eſt la figure de mon corps, ou ce pain eſt mon corps, je ne crois non plus le pain dans l'Euchariſtie après la conſécration que la figure. Je croirois cette vérité quand tous les autres hommes la nieroient, & quand on ne trouveroit pas un ſeul paſſage chez les Anciens pour l'appuyer, parce que le témoignage de Jeſus me ſuffit: jugez avec quel plaiſir je vois mon ſentiment appuyé par l'autorité de l'Egliſe, qui l'a toujours cru ainſi. Elle canoniſe mes ſentiments qui ſont ceux de tous les Peres, à ce que ma *Bonne* a promis de nous prouver; & elle nous a déja tenu ſa parole: car rien de plus poſitif que les paſſages allégués.

Le CALVINISTE.

Comme ſi ſaint Juſtin & les autres

étoient infaillibles ! d'ailleurs, c'eſt une viſion que de croire trouver la Meſſe dans les paroles de ce Martyr.

Lady LOUISE.

Ne confondons rien, s'il vous plaît, Monſieur. Mademoiſelle ne vous a pas promis de vous prouver l'infaillibilité des Peres des premiers ſiecles; mais bien de vous faire voir par leur témoignage que l'Egliſe dans tous les temps a cru ſur la réalité ce qu'elle croit aujourd'hui. D'ailleurs, ſi j'en crois les idées que ma *Bonne* m'a données de la Meſſe, ſon eſſence conſiſte dans l'offrande des dons qui doivent être conſacrés, dans cette conſécration, & dans la conſommation de la victime offerte. Or je trouve ces trois choſes dans le diſcours de ſaint Juſtin; donc j'y trouve la Meſſe.

Lady VIOLENTE.

Et ce qui rend le témoignage de ce Martyr beaucoup plus fort, c'eſt la circonſtance dans laquelle il le rend. N'eſt-il pas vrai qu'il cherche à prouver à l'Empereur, que les Chrétiens ſont innocents des crimes dont on les accuſe, & qu'ils ne méritent pas les ſupplices qu'on leur faiſoit ſouffrir? Un des crimes dont on accuſoit les Chrétiens, étoit de ſe nour-

rir de chair humaine : si saint Justin n'eût écouté que la fausse prudence du siecle, il eût caché avec soin la Foi de l'Eglise par rapport à la sainte Eucharistie ; car cette Foi rappelloit l'idée des repas odieux dont on les accusoit ; à plus forte raison se seroit-il donné de garde d'attribuer à l'Eglise des sentiments qu'elle n'auroit pas eus, & qui pouvoient lui porter un grand préjudice.

La BONNE.

Le même saint Justin fit une seconde apologie, dont j'avois oublié de vous parler, & où il dit que la sainte Eucharistie est ce sacrifice pur, qui devoit être offert à Dieu du levant au couchant parmi les Gentils, suivant la prédiction de Malachie.

Saint Irénée rapporte aussi cette prédiction de Malachie. Voici ses paroles : „ Jesus-Christ conseilla à ses Apôtres „ d'offrir à Dieu les prémices de ses créa„ tures, non comme s'il en avoit besoin, „ mais afin qu'ils eussent l'avantage de „ la reconnoissance. Il prit du pain, qui „ est l'ouvrage du Créateur, & rendant „ graces, il dit : *Ceci est mon Corps* ; & „ de même, prenant le calice, qui est „ selon nous l'ouvrage du Créateur, il „ déclara que c'étoit son Sang, & en-

„ ſeigna la *nouvelle* oblation du nouveau
„ Teſtament ; & que l'Egliſe, ayant reçu
„ des Apôtres, offre à Dieu par tout le
„ monde, ſuivant ce qui eſt dit dans Ma-
„ lachie. *Du levant au couchant mon Nom*
„ *eſt glorifié entre les Nations & en tous*
„ *les lieux où l'on offre en mon Nom la vic-*
„ *time & le ſacrifice pur.*

Le RABBIN.

L'eſprit de l'Egliſe eſt parfaitement connu & expoſé dans ce paſſage. C'eſt une oblation *nouvelle*. Elle eſt donc autre que celle qui fut offerte par Melchiſedech : celle-là étoit de pain & de vin ; ſi celle de l'Egliſe étoit la même, on ne l'appelleroit pas nouvelle. Saint Irénée remarque que le Prophete parle de *victime*, *de ſacrifice pur*. Or ce mot de *victime* ne pourroit s'appliquer au pain & au vin, ſans renverſer les idées attachées aux mots. Par victime, chez toutes les Nations, on a toujours entendu le ſacrifice d'une créature vivante, qui dans l'holocauſte étoit entiérement détruite, & dans les autres ſacrifices ſervoit à la nourriture du Prêtre & des aſſiſtants.

Le CALVINISTE.

Et que deviennent les paroles de ſaint

Paul, qui assure que Jesus-Christ ne s'est immolé qu'une fois ?

Le RABBIN.

Et que deviendroient les paroles de Malachie, s'il falloit entendre, comme vous le faites, celles de saint Paul ? Pouvez-vous dire que vous êtes ce Peuple qui offre ce sacrifice perpétuel du levant au couchant ? Votre nom étoit à peine connu, lorsque des milliers de Prêtres accomplissoient, au Japon, la prédiction de Malachie. Vous offrez le pain & le vin une fois chaque mois ; cela ressemble-t-il à un sacrifice perpétuel ? Rappellez-vous ce que je vous ai dit sur les paroles de saint Paul : elles doivent être expliquées à ceux auxquels il les adressoit, & qui vouloient associer les Sacrifices de l'ancienne Loi avec l'unique Sacrifice de la nouvelle.

Mis DOROTHÉE.

Pourquoi saint Irénée, en parlant du Calice, dit-il qu'il est *selon nous* l'ouvrage du Seigneur ?

La BONNE.

A cause des Hérétiques Manichéens, ou de ceux dont ces Hérétiques ont tiré leur origine ; car je ne me souviens pas

ſi on les nommoit ainſi en ce temps. Ces gens-là admettoient deux principes dans le monde. Ils tenoient l'un pour l'Auteur & le Créateur du bien, & l'autre du mal; & ils diſoient que le vin étoit l'ouvrage du mauvais principe.

Miſs DOROTHÉE.

Je remarque avec quelle exactitude ſaint Irénée releve cette erreur, & j'en conclus qu'il n'auroit pas oublié celle de la préſence réelle, ſi c'en eût été une; mais je crois qu'on a déja fait cette remarque, auſſi-bien que la ſuivante, que je vais expoſer dans un nouveau jour. On étoit ſi éloigné dans la primitive Egliſe de multiplier les objets de la Foi, qu'on étoit obligé d'en voiler une partie pour ne pas rebuter les Païens. Les Cathécumenes même n'étoient admis à la parfaite connoiſſance de l'Euchariſtie, qu'après leur baptême, & on employoit un temps conſidérable à les convaincre de la toute-puiſſance de Dieu, & de l'infaillibilité des promeſſes de J. C. avant de leur découvrir ce prodige de ſon amour pour les hommes. Si l'Euchariſtie n'avoit été qu'une figure, à quoi bon ce myſtere, toutes ces précautions?

Lady LOUISE.

Ne pourroit-on pas dire, que les Au-

teurs que vous avez cités, n'ont point été contredits, parce qu'il y avoit alors peu d'Ecrivains, & que ce peu étoit assez occupé à combattre les hérétiques... mais non. La présence réelle, si elle eût été une erreur, eût attiré leur attention, tout comme les autres. Hélas! ma *Bonne*, me voici réduite à chercher des objections.

La BONNE.

Et quand on en est là, Madame, c'est qu'il n'y en a point de réelles. L'Eglise avoit alors de grands hommes, Pantenus, qui étoit à la tête de l'école d'Alexandrie; saint Clément, à qui l'on a donné le surnom d'*Alexandrin*, & qui succéda à Pantenus, dont il avoit été le disciple. A Rome, Rodon écrivit plusieurs Livres contre l'hérétique Marcion, Candede, Apion, Héraclite, Maxime & Tertullien. Nous allons parler des Auteurs du troisieme siecle.

Nous trouvons d'abord Origene, qui nous apprend que la prédication étoit suivie de la célébration de l'Eucharistie. Voici ses paroles: " Personne ne doit ouir „ la parole de Dieu, qu'il ne soit sanc„ tifié de corps & d'esprit; car il doit en„ trer peu après au festin nuptial, il doit „ manger la chair de l'Agneau, & boire

„ la coupe de ſon ſang. „ Il dit ailleurs ;
„ Vous qui avez accoutumé d'aſſiſter
„ aux ſaints Myſteres, vous ſavez avec
„ quelles précautions & quel reſpect
„ vous recevez le corps du Seigneur, de
„ peur qu'il n'en tombe la moindre par-
„ tie : car vous vous croiriez coupable,
„ & avec raiſon, ſi par votre négligence
„ il s'en perdoit quelque choſe.

Lady LOUISE.

A peine ai-je formé une objection, qu'elle eſt détruite de la maniere la plus victorieuſe : ce paſſage me paroît déciſif en faveur de la préſence réelle. Si on ne recevoit Jeſus que ſpirituellement, à quoi bon tant de précautions pour empêcher qu'il ne ſe perde quelque partie du pain ? Car enfin, ce pain, pour être le ſymbole du corps de Jeſus-Chriſt, n'en ſeroit pas moins un pain ordinaire. Eſt-on coupable pour laiſſer tomber à terre quelques miettes de pain ? Il me ſemble même que ces paroles font entendre que le corps de Jeſus eſt non-ſeulement ſous le pain en entier, mais dans la plus petite parcelle. Le croyoit-on ainſi alors ? Le croit-on encore aujourd'hui ?

La BONNE.

Oui, Madame. Mais nous ne croyons

pas que Jeſus ſoit ſous le pain : Il a diſparu, il n'en reſte que les apparences.

Lady LOUISE.

Je l'entends ainſi, ma *Bonne;* mais l'habitude du langage & des ſens entraîne dans le diſcours, & fait qu'on emploie des expreſſions qui ne répondent pas exactement à la penſée; ce qui ne peut tirer à conſéquence, quand on eſt convenu des choſes dont on parle. Je ſuis perſuadée que c'eſt la terre qui tourne, & non pas le ſoleil; cependant il m'arrive tous les jours de dire, le ſoleil marche bien vîte, & choſes ſemblables. On dit le terme qui correſpond à ce qui paroît aux yeux, & non à ce qu'on a dans l'eſprit.

Miſs DOROTHÉE.

Il paroîtroit naturel qu'Origene & les autres euſſent employé cette expreſſion *avec le pain*, qui vous vient ſi naturellement. Il falloit que la foi de la préſence réelle fût bien fortement établie & bien vive, puiſqu'en dépit du témoignage de leurs ſens, ils ne faiſoient pas la même mépriſe que Lady *Louiſe.* Ce n'eſt pas que la choſe eût nui à la cauſe que ma *Bonne* défend; car comme *Lady* le remarque fort bien, quand la choſe a été bien exprimée la premiere fois, on peut

employer le ſigne ſans que cela tire à conſéquence.

Lady VIOLENTE.

Je vous demande pardon, ma chere; j'étois à moitié diſtraite, & n'ai pas trop bien compris ce que vous venez de dire.

Miſs DOROTHÉE.

Je dis que quand une fois on eſt convenu que c'eſt la terre qui tourne & non pas le ſoleil, on peut, ſans nuire à la vérité qu'on a établie, dire, que le ſoleil s'arrêta à la parole de Joſué. Voici un autre exemple. Jeſus dit poſitivement aux Apôtres, en leur préſentant le Calice: *Prenez & buvez, ceci eſt mon ſang.* Il ne doit reſter aucun doute après l'atteſtation de Jeſus; & s'il dit enſuite: *Je ne boirai plus avec vous ce fruit de la vigne*, on ſent bien qu'il emploie le nom du ſigne de ſon ſang.

La BONNE.

C'eſt pourtant ſur ces paroles que les Calviniſtes s'appuient pour nier la préſénce réelle, & les Luthériens pour nier la tranſubſtantiation. C'eſt bien dommage qu'ils ſoient venus ſi tard, ils auroient éclairé les Peres des quatre premiers ſiecles, & tous ceux qui les ont

ſuivis. Ils ſavoient ce paſſage auſſi-bien que ces Chefs de Sectes, & ne ſe ſont pourtant point aviſés de douter des vérités que ces derniers venus combattent. Je vais continuer mes preuves; c'eſt encore Origene qui va parler.

„ Quand vous participez au feſtin in-
„ corruptible; quand vous mangez &
„ buvez le corps & le ſang du Seigneur:
„ alors le Seigneur entre ſous votre toit.
„ Vous donc, vous humiliant, imitez
„ le Centenier.

Le RABBIN.

Je ne crois pas qu'il y ait aucune vérité mieux atteſtée dans toute la Religion Chrétienne: eſt-ce donc là un de ces dogmes nouveaux, qu'on accuſe l'Egliſe Romaine d'avoir établis? En vérité ceux qui l'ont dit, ont bien compté ſur l'ignorance de ceux auxquels ils parloient: cependant on les croit ſur leurs paroles, ſans recourir aux ſources: continuez, s'il vous plaît, à nous les découvrir.

La BONNE.

Saint Cyprien parle peu de la ſainte Euchariſtie, la préſence réelle n'étant alors combattue par perſonne: cependant il releve un abus, qui s'étoit introduit de ſon temps, par quelques Prêtres,

qui, craignant qu'on ne les reconnût pour Chrétiens à l'odeur du vin, ne mettoient que de l'eau dans le Calice. Il dit à cette occasion. " Comme le vin relâche l'esprit & le délivre de la tristesse, ainsi en buvant le sang du Seigneur, nous perdons la mémoire du vieil homme.

Voici de nouvelles preuves de la foi de la présence réelle, dans l'histoire de saint Athanase. Il étoit accusé, comme vous le savez, d'avoir fait briser un Calice par un de ses Prêtres : voici ce qui fut dit par les Evêques Egyptiens, qui le justifioient.

" Puisqu'il n'y avoit point d'Eglise dans le lieu où l'on dit que cet excès s'est commis, ni de Prêtre pour sacrifier, que le jour ne le demandoit pas, n'étant pas un Dimanche ; comment donc y auroit-on brisé une coupe mystique ? Elle ne se trouve que chez les Prêtres légitimes ; ils ont droit de la présenter aux Peuples, eux qui l'ont reçue selon la regle de l'Eglise. Que si celui qui brise un Calice est un impie, celui-là l'est bien davantage qui profane le corps de J. C.

Mr. DE BONNEVOI.

Toujours le corps, & jamais la figu-

re; jamais cette expreſſion ne s'échappe des levres des Peres, parce que jamais l'idée de la figure ne leur étoit venue dans l'eſprit, & qu'au contraire celle de la réalité y avoit fait de profondes traces.

Le RABBIN.

Et le moyen que cela fût autrement, après la maniere dont la ſainte Ecriture s'exprime à cet égard. Je lis actuellement les Epitres de ſaint Paul, & cette lecture auroit ſuffi pour me convaincre de la réalité, quand même je n'aurois jamais lu que cela. Dites-moi, Monſieur le *Calviniſte :* Que reçoit-on dans l'Euchariſtie ſuivant votre opinion? Comment la reçoit-on?

Le CALVINISTE.

On reçoit ſpirituellement le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt; cette union ſpirituelle produit tous les effets que produiroit une réception corporelle, elle nous fait participer d'une maniere ineffable aux mérites de la mort & paſſion de Notre Seigneur, qui nous ſont appliqués dans l'Euchariſtie; & cette réception ſpirituelle, cette application ſe fait par la foi.

Le RABBIN.

Ainſi ceux qui n'ont pas cette foi qui

produit cette réception ſpirituelle, cette application, ne reçoivent rien du tout?

Le CALVINISTE.

Ils reçoivent leur jugement, ils boivent & mangent leur condamnation, ſelon l'Apôtre ſaint Paul.

Le RABBIN.

Je comprends très-bien les paroles de ſaint Paul dans le ſens des Catholiques, & dans ce ſens les paroles de Jeſus, quand il dit : *La chair ne ſert de rien, c'eſt l'eſprit qui vivifie.* Mais il m'eſt impoſſible d'y rien entendre dans le ſens que vous y donnez, Monſieur. Si la foi rend préſent les dons abſents, ceux qui manquent de la foi, ne reçoivent rien, n'abuſent de rien, puiſqu'il n'y a rien en effet. Comprenez-vous cela, Meſdames?

Lady LOUISE.

Aſſurément, Monſieur, eſt-ce que les Catholiques croient que Jeſus eſt réellement reçu par les indignes, par ceux qui n'ont pas la foi?

La BONNE.

Non-ſeulement les Catholiques le croient, mais les Proteſtants le croient

auſſi, c'eſt-à-dire, qu'ils uniſſent deux choſes contradictoires, l'abus des graces du Sacrement, de la réception ſpirituelle, & la non réception de ces graces. Or comme Monſieur vous l'a fait remarquer, il n'y a rien de réel ſelon eux dans le Sacrement; la foi ſeule y rend comme préſentes les choſes abſentes; or ſans la foi, il n'y a rien de préſent, qu'un morceau de pain; on n'abuſe donc que d'un morceau de pain : or cet abus mérite-t-il les terribles paroles de ſaint Paul, qui non-ſeulement diſent, que ceux qui mangent le corps du Seigneur ſans s'être éprouvés eux-mêmes, boivent & mangent leur condamnation; mais qui attribuent à ce ſacrilege les maladies & les morts ſubites? Encore une fois dans l'opinion proteſtante, ils ne peuvent ſe rendre coupables du corps du Seigneur, qui n'y eſt pas.

Lady VIOLENTE.

Cela eſt clair; mais ſi Jeſus eſt réellement ſous les eſpeces & apparences du pain & du vin, ceux qui le reçoivent indignement, méritent tous les anathêmes prononcés par ſaint Paul. D'ailleurs, Monſieur le *Calviniſte*, permettez-moi de vous faire une réflexion. Ne pouvons-nous pas participer aux mérites de la mort & paſſion de Jeſus, par la foi, dans tous

les temps? A quoi ſert donc le ſaint Sacrement de l'Euchariſtie, s'il ne nous donne rien de plus particulier? Je ne conçois pas ſon utilité.

Mr. DE BONNEFOI.

Votre bon ſens vous a fait une objection, que nous faiſons tous les jours aux Proteſtants. Liſez les écrits des Peres; vous y verrez qu'ils ne parlent jamais de la ſainte Euchariſtie qu'avec des tranſports d'étonnement, d'admiration, de reconnoiſſance & d'amour: c'eſt, ſelon eux, le miracle des miracles, la plus grande preuve que Dieu pût nous donner de ſon amour. Calvin les a copiés dans leurs expreſſions, comme on vous l'a déja dit. Or tous ces ſentiments ne peuvent s'expliquer naturellement que par la préſence réelle. Dans le reſte il n'y a point de miracle; il n'y a rien que Dieu ne nous ait donné en pluſieurs autres manieres différentes.

Le RABBIN.

Que de raiſons pour appuyer la foi de la réalité, dont les preuves, depuis ſaint Paul, ſe ſont perpétuées par la Foi de l'Egliſe juſqu'à nous! Tertullien écrivant contre les Hérétiques, qui nioient que Jeſus en s'incarnant eût pris une chair

réelle, en donne pour preuve ces paroles: *Le pain que je vous donnerai, eſt ma chair:* il n'avoit garde d'entendre la figure de la chair, ç'auroit été donner gain de cauſe aux Hérétiques qu'il attaquoit, dont l'héréſie conſiſtoit à dire que Jeſus n'avoit pris que la figure de la chair.

Mr. DE BONNEFOI.

Dans ſon Traité de la chair contre les Valentiniens, il releve la dignité de la chair par les Sacrements, & dit:

„ On lave la chair pour purifier l'a-
„ me; on oint la chair pour conſacrer
„ l'ame; on fait ſur la chair le ſigne de
„ la croix pour fortifier l'ame: on met
„ la chair à l'ombre par l'impoſition des
„ mains, afin que l'ame ſoit éclairée par
„ l'eſprit. La chair mange le corps & le
„ ſang de Jeſus-Chriſt, afin que l'ame
„ ſoit engraiſſée de Dieu même.

Le RABBIN.

Voilà donc comme l'on penſoit l'an 203, ſur les trois Sacrements, de Baptême, de Confirmation & d'Euchariſtie! car on ne peut méconnoître la Confirmation dans cette expreſſion. *On met la chair à l'ombre par l'impoſition des mains;* voilà le ſigne ſenſible. *Afin que l'ame ſoit éclairée par l'eſprit.* Cette illumination eſt la grace inviſible.

L'ANGLICAN.

Permettez-moi, Monſieur le *Calviniſte*, de vous faire remarquer en paſſant, combien vous avez tort de nous faire un crime de l'uſage du ſigne de la croix dans le Baptême : vous voyez qu'il étoit en uſage dès le temps de Tertullien, & c'eſt une injuſtice d'autant plus grande de nous le reprocher, que nous l'avons purgé de toutes les ſuperſtitions du Papiſme.

Mr. DE BONNEFOI.

Qu'appellez-vous les ſuperſtitions du Papiſme? Savez-vous bien que les premiers Chrétiens employoient ce ſigne plus ſouvent que les Catholiques d'aujourd'hui & dans les mêmes intentions? Ils faiſoient le ſigne de la croix ſur leur nourriture & ſur eux-mêmes avant de prendre leurs repas, comme nous le faiſons aujourd'hui; ils le faiſoient dans les tentations, perſuadés que ce ſigne de notre ſalut étoit tout propre à faire fuir le Diable, que Jeſus avoit terraſſé par ſa croix; ils s'en ſervoient pour opérer des miracles. De quel droit, s'il vous plaît, Meſſieurs, cherchez-vous à anéantir des pratiques auſſi anciennes que l'Egliſe? Les Calviniſtes le rejettent abſolument, les An-

glicans l'ont relégué dans l'adminiſtration du Baptême. Il faudra donc abolir ou conſerver les pratiques anciennes ſelon votre gré.

Lady LOUISE.

Eh! de quelles ſuperſtitions peut-on accompagner une pratique auſſi ſimple? Dans quel eſprit faites-vous le ſigne de la croix, ma *Bonne?*

La BONNE.

Monſieur vous l'a dit. Nous faiſons par cette action une profeſſion publique & ſolemnelle d'être les diſciples d'un Dieu crucifié. Nous accompagnons ce ſigne de ces paroles: *Au nom du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit.* En un mot, nous tenons cette pratique des premiers Chrétiens. Julien l'Apoſtat ayant uſé d'artifice pour joindre quelques cérémonies païennes à une libéralité qu'il faiſoit aux ſoldats, les plus éclairés la refuſerent; d'autres la reçurent ſans y faire attention. L'heure du dîner étant venue, ces derniers, ſelon la coutume, firent le ſigne de la croix. Vous n'avez plus droit de faire ce ſigne, leur dirent ceux qui avoient refuſé la gratification, vous n'êtes plus Chrétiens, vous avez renoncé à Jeſus-Chriſt. Ces pauvres gens qui n'avoient pas eu

cette intention, rapporterent l'argent au Prince avec une grande abondance de larmes, & en demandant la mort qu'il leur refusa.

Je pourrois à cet exemple en joindre cent autres; mais nous devons continuer à parcourir les premiers siecles de l'Eglise, pour vous prouver qu'elle ne s'est jamais écartée de la Foi qu'elle professoit en ce temps-là.

Et puisque nous en sommes à Tertullien, je vous ferai remarquer, qu'étant devenu Montaniste, il écrivit un Traité sur le jeûne, pour justifier les jeûnes excessifs que pratiquoient ceux de cette secte; & reproche aux Catholiques qu'ils ne reconnoissent d'autres jeûnes d'obligation, que ceux qui précédoient la Pâque, & que l'on a depuis appellé Carême. Ce jeûne duroit jusqu'au soir, & on ne mangeoit qu'après le coucher du soleil; au lieu que dans les jeûnes de dévotion on mangeoit un peu plutôt. Il remarque qu'il y en avoit, qui pendant ce jeûne s'abstenoient non-seulement de la chair & du vin, mais des fruits vineux & succulents; d'autres qui jeûnoient au pain & à l'eau, quoique ces deux dernieres abstinences ne fussent pas de précepte. Voilà ce que Tertullien appelle le relâchement des Chrétiens, & auquel il vouloit ajouter. Ju-

gez de ce qu'il auroit penſé, s'il eût vu les Réformateurs s'élever contre le jeûne & l'abſtinence, comme ſi cette pratique eût été ignorée dans les premiers ſiecles de l'Egliſe.

Lady LOUISE.

Je ne reviens point de voir un homme, tel que Tertullien, abandonner une Foi qu'il avoit ſoutenue avec tant de force.

La BONNE.

Il tomba dans un écueil oppoſé à celui des Réformateurs de notre temps: ceux-ci ont retranché de la Religion tout ce qui étoit pénible à la nature, le jeûne, le célibat des Prêtres, les vœux de Religion, en un mot, toutes les pratiques gênantes. Celui-là faiſoit du joug de l'Evangile un eſclavage inſupportable, &, comme je vous l'ai dit, croyoit qu'il y avoit des péchés irrémiſſibles après le Baptême, contre la parole expreſſe de Jeſus-Chriſt.

Lady LOUISE.

C'étoit ſans doute des péchés énormes dont il entendoit parler.

La BONNE.

Non, ma chere. Il comprenoit juſ-

qu'aux impatiences journalieres. Malgré l'héréſie de Tertullien, l'Egliſe conſerve ſes Ouvrages, où il rend compte de ce qui étoit généralement reçu de ſon temps.

Lady LOUISE.

Permettez-moi une objection. Tertullien s'eſt aſſurément trompé, lorſqu'il a cru qu'il y avoit dans cette vie des péchés irrémiſſibles ; ne pourroit-on pas dire qu'il s'eſt également trompé dans tout le reſte ? Peut-on compter ſur le témoignage d'un tel homme ?

La BONNE.

Beaucoup plus que ſur celui d'un autre, Madame, puiſqu'il ne peut être accuſé de vouloir flatter l'Egliſe, dont il abandonnoit la doctrine ſur la rémiſſion des péchés ; d'ailleurs, de quoi eſt-il queſtion dans tous les paſſages que je vous ai cités ? Eſt-ce des ſentiments des Peres dont je parle ? Nullement ; ce ſont des témoignages hiſtoriques que je tire de leurs Ecrits, pour vous prouver quelle étoit alors la doctrine de l'Egliſe.

Mr. DE BONNEFOI.

Voici un autre paſſage de Tertullien, où il nous donne ſon propre ſentiment : mais ce ſentiment étoit fondé ſur des faits

connus & reçus comme vrais. Les ſoldats qui recevoient des couronnes de laurier pour aller prendre des gratifications, les mettoient ſur leur tête; un d'eux la tint à ſa main: & comme le Préfet lui en demanda la raiſon, il dit qu'en qualité de Chrétien il ne pouvoit la porter. Ainſi il fut mis en priſon après avoir été dégradé. Quelques-uns le blâmoient de s'être découvert & expoſé ſans raiſon, & diſoient que ces couronnes étoient indifférentes par elles-mêmes, & que c'étoit exciter la perſécution à propos de rien.

Lady LOUISE.

Je ſerois volontiers du ſentiment de ceux-là. Quel mal y avoit-il à porter cette couronne? Cela ne ſignifioit rien.

Mr. DE BONNEFOI.

Eh! que ſignifioit de jetter quelques grains d'encens dans le feu? Quoi qu'il en ſoit du cas de ce ſoldat, Tertullien approuva ſon action; & comme on lui demandoit en quel endroit de l'Ecriture ces couronnes étoient défendues, il prouve que la Tradition ſuffit, & rapporte les exemples d'un grand nombre de pratiques fondées ſur la Tradition. Voici ſes paroles.

La BONNE.

Un moment, s'il vous plaît, Monſieur. Si Tertullien nous donnoit ſon ſentiment iſolé, il ſeroit dans le rang des Auteurs de ſyſtême, qu'on examine, & qu'on condamne ſelon qu'on le trouve à propos. Mais quand il appuie ſon ſentiment des pratiques de l'Egliſe, alors il n'eſt plus à lui, il appartient à l'Egliſe, & dès là il mérite ma foi. Continuez, s'il vous plaît, Monſieur, à nous dire les paroles de Tertullien.

Mr. DE BONNEFOI.

„ Pour commencer par le Baptême, „ là même, & encore quelque temps auparavant, dans l'Egliſe, & ſous la main „ du Prélat, nous proteſtons que nous „ renonçons au Démon, à ſes pompes, „ & à ſes œuvres. Enſuite nous ſommes plongés trois fois, répondant „ quelque choſe au delà de ce que le „ Seigneur a déterminé dans l'Evangile. „ Etant levés des fonts, nous goûtons „ du lait & du miel; & depuis ce jour, „ nous nous abſtenons du bain ordinaire „ pendant toute la ſemaine. Le Sacrement de l'Euchariſtie, que le Seigneur „ a ordonné à tous, & dans le temps du „ repas; nous le prenons même aux aſ-

„ ſemblées d'avant le jour, & ne le re-
„ cevons que de la main de celui qui y
„ préſide. Nous faiſons tous les ans des
„ oblations pour les Défunts, & pour les
„ Fêtes des Martyrs. Nous ne nous
„ croyons pas permis de jeûner le Di-
„ manche, ni de prier à genoux. Nous
„ jouiſſons du même privilege depuis Pâ-
„ ques juſqu'à la Pentecôte. Nous ſouf-
„ frons avec peine que l'on faſſe tom-
„ ber à terre quelque choſe de notre pain
„ ou de notre coupe.

„ A toutes nos démarches, nos mou-
„ vements, nos entrées, nos ſorties, en
„ nous chauffant, nous baignant, nous
„ mettant à table ou au lit, prenant un
„ cierge, allumant une lampe, & fai-
„ ſant telle autre action que ce ſoit, nous
„ nous marquons notre front du ſigne
„ de la croix. Si vous demandez une Loi
„ de l'Ecriture pour ces pratiques, &
„ autres ſemblables, vous n'en trouve-
„ rez point : on vous dira que la Tradition
„ les a autoriſées, la coutume les a con-
„ firmées, la Foi les obſerve.

La BONNE.

Origene rapporte en même temps ces mêmes pratiques, diſant que tous les obſervent, quoique tous n'en ſachent pas la raiſon. Elles étoient donc générales

dans toute l'Eglise, dans ces premiers temps; car ces deux hommes vivoient en des lieux bien éloignés l'un de l'autre.

Lady LOUISE.

Je vous ai entendu dire, Monsieur *l'Anglican*, que la pratique d'offrir pour les Défunts, étoit une invention de l'Eglise moderne; & elle paroît ancienne dès l'an 202. Dans ce temps, l'autorité de la Tradition étoit si bien établie, que personne ne la contestoit. De combien de fables & de calomnies nous a-t-on bercées? Oh! mon Dieu. Continuez, s'il vous plaît, ma *Bonne*.

La BONNE.

La persécution s'étant allumée en Afrique, saint Cyprien craignant de laisser son troupeau sans secours dans ces temps de tentation, suspendit le desir qu'il avoit du martyre, & d'une retraite qu'il s'étoit choisie, veilloit continuellement aux besoins des Fideles: voici ce qu'on trouve dans une de ses Lettres, & qui revient à notre sujet. Que les Prêtres qui offrent „ le sacrifice dans les prisons, y aillent „ tour-à-tour avec un Diacre, parce que „ le changement des personnes les ren„ dra moins odieuses. „ Dans une autre Lettre, saint Cyprien dit encore: "No-

„ tre frere Tertullus, ſuivant ſon zele „ ordinaire, m'écrit les jours auxquels „ nos freres priſonniers paſſent à l'im- „ mortalité, & nous célébrons ici pour „ leur mémoire des ſacrifices que nous „ offrirons bientôt avec vous. „ Vous voyez qu'en tout temps, & en toute occaſion, on employoit le mot de *Sacrifice* dans la primitive Égliſe. Elle connoiſſoit ſans doute l'Epître aux Hébreux, auſſi-bien que les Réformateurs; mais elle l'entendoit alors comme elle, l'entend aujourd'hui.

Lady MÉRY.

Il y a une choſe qui me paſſe. C'eſt qu'il y ait eu des hommes aſſez oſés, pour traiter toutes ces pratiques de nouveautés criminelles, pendant qu'ils accordent que l'Égliſe des quatre premiers ſiecles étoit pure. Ne ſavoient-ils pas qu'on pouvoit leur en donner un démenti formel, en leur citant tous ces paſſages? Ces Ouvrages ſont ſans doute communs.

La BONNE.

On les trouve dans toutes les bonnes Bibliotheques, Meſdames; mais je le répete, ceux qui nous calomnient, ſavent bien que peu de perſonnes les liſent: quand nos converſations ſeront publi-

ques, peut-être m'accuſera-t-on d'avoir mal traduit; & à peine l'aura-t-on dit quatre à cinq fois d'un ton déciſif, qu'on aimera mieux le croire que d'y aller voir.

Lady MÉRY.

Vous nous citez ſouvent ſaint Cyprien, ma *Bonne;* vous nous aviez promis de nous dire ſa querelle avec le Pape. Monſieur le *Calviniſte* vous a reproché que vous l'honoriez comme un Saint, quoiqu'il ſoit mort rebelle à l'Egliſe.

La BONNE.

La ſeconde de ces deux choſes, eſt fauſſe, ma chere. Pour être rebelle à l'Egliſe, il faut ſe révolter contre ſes déciſions; & la queſtion du Baptême des Hérétiques ne fut décidée qu'après la mort de ſaint Cyprien. Cette diſpute étoit d'abord fondée en quelque raiſon. Il eſt certain que toutes les fois qu'on baptiſera une perſonne, *au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit*, elle ſera bien & duement baptiſée; mais il y avoit des Hérétiques, ſur-tout dans la Paleſtine, qui dénaturoient la forme du Baptême, & qui ne l'adminiſtroient pas au nom des trois Perſonnes de la ſainte Trinité : il eſt clair que ce Baptême étoit nul, & qu'il falloit rebaptiſer ceux qui

l'avoient reçu : auſſi le faiſoit-on dans les lieux où il y avoit lieu de crainte qu'il n'eût été donné par ces Hérétiques. L'ancienneté de cette coutume trompa ſaint Cyprien ; & l'horreur qu'il avoit pour l'Héréſie, lui perſuada qu'il ne pouvoit rien ſortir de bon de ſon ſein ; il ſe trompoit à cet égard. L'indignité du Miniſtre d'un Sacrement, n'en anéantit point l'effet, pourvu qu'il ait le caractere réquis : or tout le monde, en cas de beſoin, peut adminiſtrer le Baptême ; & il ſeroit bon, quand même il ſeroit donné par un infidele, pourvu qu'il voulût le donner, & qu'il lui donnât la même forme que l'on donne dans l'Egliſe. Je ſuis perſuadée que ſaint Cyprien ſe ſeroit ſoumis, ſi cette queſtion avoit été décidée de ſon vivant, comme elle le fut après ſa mort.

Le RABBIN.

Vous me rappellez un trait que j'ai lu dans une Lettre de ſaint Denis d'Alexandrie ; car depuis un mois je lis les Ouvrages des Peres avec une grande attention, & je fais des notes ſur les endroits qui me frappent. Voici donc ce qu'il écrivoit au Pape.

„ J'ai beſoin de conſeil, & je de-
„ mande votre avis ſur une affaire qui

„ m'eſt arrivée, craignant de me trom-
„ per. Un de nos freres, ancien Fidele,
„ s'étant trouvé préſent depuis peu à
„ quelques Baptêmes, eſt venu me trou-
„ ver, fondant en larmes, & ſe jettant
„ à mes pieds; il m'a juré qu'ayant oui
„ les interrogations & les réponſes, il
„ connoît que le Baptême qu'il a reçu
„ chez les Hérétiques n'eſt point tel,
„ & n'a rien de commun avec celui-ci,
„ & qu'il eſt plein d'impiétés & de blaſ-
„ phêmes. Il ſentoit, diſoit-il, en ſon
„ ame, de grands remords, & n'oſoit
„ lever les yeux à Dieu; tant il étoit
„ frappé de l'impiété de ces actions, &
„ de ces paroles : c'eſt pourquoi il me
„ prioit qu'il pût recevoir cette ablution
„ pure, & être admis à l'Egliſe, & à
„ la grace. Je n'ai pas oſé le faire, di-
„ ſant que le long-temps qu'il a paſſé
„ dans la Communion de l'Egliſe, doit
„ lui ſuffire. Car après qu'il a oui la
„ conſécration de l'Euchariſtie, & a
„ répondu *Amen* avec les autres, après
„ qu'il s'eſt préſenté debout à la table,
„ qu'il a étendu les mains pour recevoir
„ la ſainte nourriture, & qu'il a parti-
„ cipé au Corps & au Sang de Notre
„ Seigneur Jeſus-Chriſt, je n'oſerois re-
„ commencer à l'initier tout de nou-
„ veau. „ Cette Lettre de ſaint Denis

eſt un témoignage de la foi de la préſence réelle, & nous donne la clef de la diſpute de St. Cyprien avec St. Etienne. Il ne falloit que quelques faits ſemblables à celui que je viens de citer, pour avoir prévenu l'Evêque de Carthage contre le Baptême donné par les Hérétiques en général, & il autoriſa ſon ſentiment de l'exemple des Anciens, qui pourtant n'avoient jamais cru que le Baptême, adminiſtré comme il faut, fût nul; mais qui le donnoient de nouveau à ceux qui venoient de chez les Hérétiques, qui ne croyant point à la ſainte Trinité, ne baptiſoient point au nom des trois Perſonnes. Continuez à parcourir l'Hiſtoire, pour y trouver les preuves de la Foi de l'Egliſe ſur la ſainte Euchariſtie.

La BONNE.

Le dix-huitieme Canon du Concile de Nicée, regarde l'abus qui regnoit en quelques lieux où les Diacres donnoient l'Euchariſtie aux Prêtres. Voici comme les Peres du Concile s'exprimerent: *Les Canons ne permettent non plus que la coutume, que ceux qui n'ont pas le pouvoir d'offrir, donnent le* Corps *de Jeſus-Chriſt à ceux qui l'offrent.*

Lady MÉRY.

Nous recevons le Concile de Nicée, Meſſieurs; par conſéquent nous devons croire qu'en communiant, nous recevons le Corps de Jeſus-Chriſt: l'Egliſe l'a décidé ainſi dans l'aſſemblée la plus ſolemnelle; & les Peres n'auroient pas laiſſé paſſer cette expreſſion, ſi elle n'eût pas été exacte.

La BONNE.

L'Hiſtorien Euſebe décrivant les cérémonies de la Dédicace d'une Egliſe, à Jeruſalem, (c'étoit celle du Saint-Sépulchre,) dit ces paroles:

„ Pendant la Fête, les Evêques occupoient le Peuple de divers exercices de piété. Les uns offroient des ſacrifices non ſanglants, & des prieres, &c....., On tenoit donc alors la Meſſe pour un ſacrifice; ainſi l'an 335 on n'entendoit pas bien, ſelon vous, les paroles de ſaint Paul. Dans les reproches qu'on fait à ceux qui avoient informé contre ſaint Athanaſe à l'occaſion du calice brisé, le Pape Jule écrivit: " On a fait ces informations devant un Juge ſéculier, des Catéchumenes préſents, & ce qui eſt pire, des Païens, & des Juifs ennemis du Chriſtianiſme; on a informé

„ touchant *le Corps & le Sang de Jesus-*
„ *Christ.*

Mr. DE BONNEFOI.

La foi de la préſence réelle étoit tellement établie dans ce ſiecle, que les Hérétiques même n'en doutoient pas. L'an 380, il s'éleva en Eſpagne une nouvelle Secte, qu'on nomma des *Priſcillianiſtes:* le fond de leur doctrine étoit tiré de celle des Manichéens, & de pluſieurs autres: or les Manichéens s'abſtenoient de manger de la chair, parce qu'ils la regardoient comme impure, & ils ne croyoient pas qu'elle fût l'ouvrage de Dieu, mais du mauvais principe: en conſéquence de cette erreur, ils recevoient dans l'Egliſe la ſainte Euchariſtie, comme les autres, qui la prenoient dans la main, mais ils ne la mangeoient pas enſuite.

La BONNE.

Voici comme parle ſaint Ambroiſe, qui vivoit dans le même temps, à l'occaſion de la communion qu'on donnoit aux nouveaux baptiſés. " Vous direz peut-
„ être: Je vois autre choſe; comment
„ m'aſſûrerez-vous que je reçois le corps
„ de Jeſus-Chriſt? Prouvons que ce n'eſt
„ pas ce que la nature a formé, mais ce
„ que la bénédiction a conſacré, & que

„ la bénédiction a plus de force que la „ nature, puiſqu'elle change la nature „ elle-même. „ Il ajoute l'exemple de la verge de Moïſe, changée en ſerpent, & de pluſieurs autres miracles, & dit enſuite :

„ Si la bénédiction des hommes a eu „ le pouvoir de changer la nature ; que „ dirons-nous de la conſécration divine, „ où les paroles même du Sauveur ope- „ rent ? La parole de J. C. qui a pu faire „ de rien ce qui n'étoit pas, ne peut-elle „ pas changer ce qui eſt, en ce qu'il n'é- „ toit point ? „ Souvenez-vous, Meſdames, que ce Saint vivoit dans un temps où les Proteſtants conviennent que l'Egliſe étoit ſans tache.

Le CALVINISTE.

Saint Ambroiſe dormoit quelquefois : dans le fond, c'étoit un pauvre homme, témoin ſon reſpect pour certaines reliques qu'il crut avoir découvertes. Il étoit d'une crédulité puérile par rapport aux miracles, auſſi-bien que ſaint Auguſtin, ſon diſciple.

Mr. DE BONNEFOI.

Savez-vous bien, Meſdames, quel étoit celui dont Monſieur parle avec ſi peu de reſpect ?

Lady LOUISE.

J'ai toujours oui prononcer ſon nom avec éloge ; mais je ne le connois pas, non plus que ſaint Auguſtin, excepté que ce dernier n'a pas toujours été Saint. Ma *Bonne* voudra bien nous faire un extrait de leur vie.

La BONNE.

Volontiers, Meſdames, & nous terminerons par-là notre converſation.

Saint Ambroiſe ſortoit d'une famille diſtinguée, ſon pere ayant été Préfet du Prétoire des Gaules : il fut élevé à Rome ; ſon éloquence & ſa capacité le firent paroître avec éclat dans l'audience de Probus, Préfet d'Italie, qui le mit au rang de ſes Conſeillers, & l'envoya enſuite au Gouvernement de Milan, en lui diſant : *Allez, agiſſez non en Juge, mais en Evêque.* Les Milanois s'étant diviſés au ſujet de l'élection d'un Evêque, car les Catholiques & les Ariens en vouloient chacun un de leur Communion, Ambroiſe vint promptement à l'Egliſe pour empêcher la ſédition, & fit un long diſcours pour porter le Peuple à la paix. Alors tout le Peuple élevant ſa voix, le demanda lui-même pour Evêque ; & ce qu'il y eut de merveilleux, c'eſt que les deux partis s'accorderent pour faire

ce choix, quoiqu'il ne fût encore que catéchumene.

Ambroiſe ſurpris ſe ſauva de l'Egliſe, & étant monté ſur ſon Tribunal, fit donner, contre ſa coutume, la queſtion à quelques criminels, pour dégoûter le Peuple par cet acte de ſévérité : il fit venir enſuite chez lui des femmes débauchées, pour donner mauvaiſe opinion de ſes mœurs ; mais voyant que le Peuple n'étoit point la dupe de ſon artifice, il s'enfuit. Ayant été ramené, on l'envoya à l'Empereur, qui confirma le choix du Peuple. Ambroiſe s'enfuit une ſeconde fois, ſe réfugia chez un de ſes amis, qui le dénonça enſuite, en ſorte qu'il craignit de réſiſter à Dieu, s'il refuſoit plus longtemps une charge dont il ne ſe trouvoit pas digne. Il fût donc baptiſé, & ordonné peu après.

Le CALVINISTE.

En ſorte qu'il entra dans l'Epiſcopat en violant une des regles de l'Apôtre, qui défend d'ordonner un Néophite.

La BONNE.

Achevez ce que dit l'Apôtre, Monſieur : *De peur qu'il ne s'enfle d'orgueil ;* mais on n'avoit pas cela à craindre d'un homme qui fuyoit une grande Prélature

avec plus de ſoin que les autres ne la pourſuivent. Auſſi ſon élévation fut-elle généralement approuvée de tous les Evêques d'Orient & d'Occident. Il avoit alors trente-quatre ans.

Sa premiere action fut de ſe dépouiller de ſon mobilier en faveur des pauvres; il donna ſes biens-fonds à l'Egliſe, en réſervant l'uſufruit à une de ſes ſœurs, qui avoit renoncé au mariage; & pour ne ſe plus mêler des affaires temporelles, il chargea ſon frere du gouvernement de ſa maiſon. Il s'appliqua enſuite tout entier à l'étude, & y paſſoit une partie des nuits, pour ne rien dérober de ſon temps à ſon troupeau. Ses progrès dans la ſcience furent tels, que trois ans après ſon ordination, il étoit regardé comme un des plus ſavants Evêques, & cela dans un temps où il y avoit de grands Hommes. Il écrivit ſur la divinité de Jeſus-Chriſt, à la priere de l'Empereur Gratien, & traita de pluſieurs vertus chrétiennes, ſur-tout des devoirs des Vierges & des veuves.

Mais de toutes les vertus de ſaint Ambroiſe, il n'y en a pas qui paruſſent avec plus d'éclat que ſa charité & ſa fermeté. La premiere l'engagea à vendre juſqu'aux vaſes qui étoient deſtinés à l'Autel, & à diſtribuer aux pauvres toute la

ſucceſſion de ſon frere, qui, en mourant, le fit ſon héritier. La ſeconde parut avec éclat, dans la conduite qu'il tint avec l'Empereur Théodoſe.

Ce Prince, auquel on donna avec juſtice le ſurnom de Grand, avoit ordonné dans ſa colere, le maſſacre des Habitants de Theſſalonique, qui l'avoient offenſé; ſaint Ambroiſe, qui l'aimoit autant qu'il le reſpectoit, eut le courage de lui refuſer l'entrée de l'Egliſe, juſqu'à ce qu'il eût réparé ſa faute. L'Empereur non-ſeulement ſe ſoumit à la pénitence publique; mais connoiſſant combien cet acte de ſévérité avoit coûté à ſaint Ambroiſe, il l'en eſtima & l'en aima davantage.

Voilà, Meſdames, quel étoit celui dont on s'efforce de donner une petite idée, comme d'un eſprit borné. Il faudroit un volume pour vous raconter les grandes actions qu'il fit pendant un long Epiſcopat : ce que je vous en ai dit doit ſuffire. Quand nous parlerons de l'honneur que l'Egliſe rend aux reliques des Saints, je vous ferai voir qu'Ambroiſe n'innova rien, & s'en tint à ce qui avoit été pratiqué depuis les Apôtres, ſans aucune interruption.

SECONDE JOURNÉE.

La Bonne.

Nous allons continuer, Meſdames, à vous prouver que la foi de la préſence réelle n'a jamais varié dans l'Egliſe depuis ſon établiſſement. Saint Cyrille, ſi célebre pour s'être élevé contre Neſtorius, s'étoit expliqué à ce ſujet avec autant de force que ſaint Ambroiſe. Voici ſes paroles:

„ Lui-même (Jeſus-Chriſt) donc „ ayant dit : *Ceci eſt mon Corps :* qui „ oſera en douter? Lui-même ayant dit: „ *Ceci eſt mon Sang :* qui pourra jamais „ dire que ce n'eſt pas ſon ſang? Il changea autrefois l'eau en vin aux noces „ de Cana, en Galilée, par ſa ſeule volonté, & on refuſera de croire qu'il „ a changé le vin en ſon Sang? Recevons-le donc avec une entiere certitude, comme le Corps & le Sang de „ J. C. Car ſous la figure du pain, le „ Corps vous eſt donné, & le Sang ſous „ la figure du vin, afin que, participant „ au Corps & au Sang de J. C., vous „ deveniez un même corps, & un même „ ſang avec lui. „ Il dit enſuite : " Ne „ t'arrête pas au ſens. N'en juge pas

„ par le goût, mais par la foi, & ſois „ indubitablement perſuadé que tu as „ l'honneur de recevoir le Corps & le „ Sang de J. C. Sois perſuadé que ce „ qui paroît du pain, n'eſt pas du pain, „ quoiqu'il ſemble au goût; mais le „ Corps de J. C.; & que ce qui paroît „ du vin, n'eſt pas du vin, quoique le „ goût le veuille ainſi, mais le Sang de „ Jeſus-Chriſt.

Voilà, Meſdames, comme on croyoit l'an 387. Jugez à préſent de la bonne foi de ceux qui vous diſent que le dogme de la tranſubſtantiation eſt une opinion monſtrueuſe, une abomination inventée dans les derniers temps par l'Égliſe Romaine.

Lady MÉRY.

Peut-être ai-je été diſtraite; mais je n'ai compris qu'une choſe dans ce diſcours: ſavoir, que le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt étoient réellement dans l'Euchariſtie. Je ne vois pas comment cela prouve ce que vous appellez la *tranſubſtantiation.*

La BONNE.

C'eſt que vous n'avez pas remarqué les paroles de ſaint Cyrille: *Sois perſuadé que ce qui paroît du pain, n'eſt pas du*

pain, mais la figure du pain. Il y a donc eu un changement entier; la ſubſtance du Corps de J. C. a pris la place de la ſubſtance du pain, il ne reſte plus que la figure, les apparences du pain : voilà ce que nous appellons la *tranſubſtantiation.* Ce mot, comme celui de *conſubſtantiel*, explique parfaitement le changement de ſubſtance, comme celui de *conſubſtantiel* levoit tout équivoque par rapport à la Divinité. Les Proteſtants nous reprochent que ce mot eſt nouveau, & diſent que la foi qu'il exprime, eſt de même date, ou du moins qu'elle n'a pas ſon origine dans la foi des Apôtres. J'ai démontré la fauſſeté de cette allégation par les témoignages des Peres des premiers ſiecles; c'eſt à vous de juger entre nous : & remarquez que ce n'eſt pas dans un diſcours oratoire que ſaint Cyrille parle ainſi, mais dans un Catéchiſme, une inſtruction aux nouveaux Fideles, où tout devoit être exact.

Lady VIOLENTE.

J'allois vous dire que ſaint Cyrille parloit à des gens qui ne paroiſſoient pas perſuadés de la préſence réelle; mais je vois qu'il parloit à de nouveaux Chrétiens, qui entendoient parler de ce Myſtere pour la premiere fois.

Le RABBIN.

Rappellez-vous combien ſaint Cyrille ſuya de contradictions, lorſqu'il écrivit ontre Neſtorius; s'il n'eût pas expliqué actement la doctrine de l'Egliſe, au ſu-t de la préſence réelle, croyez-vous u'on n'eût pas relevé ce qu'il auroit vancé de nouveau? Le ſilence qu'on ırda à cet égard, prouve qu'il étoit or-ıodoxe, & qu'il n'y avoit encore aucun lérétique qui diſputât cette vérité.

Le CALVINISTE.

Monſieur le Luthérien pourroit vous bjecter, que du temps de ſaint Cyrille ême, il y avoit un grand nombre de olitaires qui ne croyoient pas la réalité omme les Papiſtes; donc cette foi n'é-ıit pas ſans contradicteurs, comme vous dites.

La BONNE.

Ces Moines, comme parle St. Cyrille, oient en petit nombre. Ils croyoient ue Dieu étoit corporel & borné, parce ue, ſelon l'Ecriture, l'homme eſt fait à image de Dieu. Jugez du poids qu'il ut donner au témoignage de gens qui xpliquoient ſi bien l'Ecriture: voici ce n'en dit ſaint Cyrille. " J'apprends qu'ils

„ disent que l'Eulogie mystique, c'est-
„ à-dire, l'Eucharistie, ne sert de rien
„ pour la justification, quand on la garde
„ du jour au lendemain : mais c'est une
„ extravagance; Jesus-Christ n'est pas
„ altéré, ni son saint Corps changé. „
Voilà la réponse à votre objection, Monsieur.

Lady LOUISE.

Il est temps de me décider. Je vous déclare donc, Messieurs & Mesdames, que je crois la présence réelle, comme on l'a crue de tout temps dans l'Eglise, & selon l'exposition de cette Foi, que saint Cyrille faisoit aux nouveaux baptisés. Je n'ai pas besoin d'un plus grand nombre de témoignages. On m'avoit donné les Indulgences, la Pénitence, la primauté du Pape, la visibilité de l'Eglise, la Transubstantiation, comme des opinions nouvelles; on m'avoit trompée : Jesus-Christ ne m'imputera point cette erreur, j'y ai renoncé aussi-tôt que je l'ai connue. Continuez, s'il vous plaît, à nous prouver l'ancienneté de la Foi sur les autres points contestés.

La BONNE.

Nous commencerons par le Sacrement de la Confirmation; & puisque nous en

ſommes à ſaint Cyrille, je vous rapporterai ſes paroles, tirées de la même inſtruction qu'il donnoit aux nouveaux baptiſés.

Le RABBIN.

Permettez-moi de joindre un paſſage du même Saint à ceux que nous avons cités. Dans l'Homélie de la Cene myſtique, il parle ainſi contre les Neſtoriens: „ Qu'ils nous diſent quel corps eſt la „ pâture des troupeaux de l'Égliſe; & „ quel breuvage les rafraîchit? Si c'eſt „ le corps d'un Dieu; Jeſus-Chriſt eſt „ donc vrai Dieu, & non pas un pur „ homme. Si c'eſt le ſang d'un Dieu, le „ Fils de Dieu n'eſt donc pas ſeulement „ Dieu, mais Verbe incarné. Que ſi c'eſt „ la chair de J. C. qui eſt nourriture, & „ ſon ſang breuvage, c'eſt-à-dire, ſelon „ eux, un homme pur; comment enſei„ gne-t-on qu'il ſert à la vie éternelle? „ Comment eſt-il diſtribué ici & par„ tout, ſans être diminué? Un ſimple „ corps n'eſt point ſource de vie à ceux „ qui le prennent. „ Et dans le Commentaire ſur ſaint Jean, il dit: " Par la „ réception de la ſainte Euchariſtie, no„ tre chair eſt unie à celle de Jeſus-Chriſt, „ comme deux morceaux de cire fondus „ enſemble, afin que cette union nous

avancé. On ne connoiſſoit pas cette onction auparavant.

La BONNE.

Pouvez-vous le dire, Monſieur, après ce que je vous ai déja fait remarquer à ce ſujet? Ne croyez pas que je parle ainſi par diſette de preuves plus anciennes : je vais vous en donner d'un temps beaucoup plus reculé. Voici un des Canons du Concile d'Elvire, tenu environ l'an 303. „ En voyage, ſur mer, ou ſi l'Egliſe „ n'eſt pas proche, un Chrétien qui a „ conſervé l'intégrité de ſon Baptême, „ & qui n'eſt point bigame, pourra baptiſer un Catéchumene en néceſſité de „ maladie; à la charge, s'il ſurvit, de „ le mener à l'Evêque, pour le perfectionner par l'impoſition des mains.

Dans le Concile général qui fut tenu à Conſtantinople l'an 381, on régla les différentes manieres de recevoir les Hérétiques; & voici ce qui fut réſolu par rapport à ceux dont le Baptême étoit valide. " On leur donne premiérement, „ le ſceau ou l'onction, & en faiſant „ cette onction, on dit : Le ſceau du „ Saint-Eſprit.„ On trouve encore chez les Grecs les mêmes onctions & les mêmes paroles pour le Sacrement de la Confirmation.

Nous

Nous avons un Décret du Pape Libere, de l'an 385, où il dit, en parlant des Ariens : " Ils ſeront reçus, comme les „ autres Hérétiques, par la ſeule invo- „ cation du Saint-Eſprit, & l'impoſition „ des mains de l'Evêque.

Vous voyez clairement par tous ces paſſages, que le Sacrement de Confirmation eſt auſſi ancien que l'Egliſe, & qu'en l'adminiſtrant aujourd'hui, elle ne fait que ce que ſon divin Chef lui a ordonné par ſes Apôtres.

Lady VIOLENTE.

Avant de parler des autres Sacrements, permettez-moi de vous rappeller une des plus fortes objections que nous ayons à faire contre vous, & à laquelle il me ſemble que vous n'avez pas aſſez répondu, en parlant de l'Euchariſtie.

N'eſt-il pas vrai que Jeſus-Chriſt a ordonné ce Sacrement ſous les deux eſpeces? N'eſt-il pas vrai que la pratique conſtante de la primitive Egliſe, étoit de donner la coupe aux Fideles? Elle la croyoit donc néceſſaire. De quel droit l'Egliſe Romaine a-t-elle retranché cette coupe? Se croit-elle plus ſage que Jeſus-Chriſt & que les Apôtres? A-t-elle le pouvoir de changer ce qui fait l'eſſence des Sacrements?

La BONNE.

Non assurément, Madame; aussi ne l'a-t-elle pas fait. La question est d'examiner, si la réception de la coupe est nécessaire à l'intégrité du Sacrement. Secondement, s'il est vrai que dans la primitive Eglise, on ne communiât jamais que sous les deux especes : enfin, si l'Eglise a le pouvoir de changer les cérémonies qui ne sont pas essentielles aux Sacrements. Je ne doute pas que de grands Hommes, de célebres Théologiens n'aient répondu à ces objections; je ne les ai jamais lues, & ce sera par mes seules lumieres que je vais vous répondre. Si ce que j'aurai l'honneur de vous dire, ne vous satisfait pas, j'aurai recours aux sources.

Le CALVINISTE.

Vous convenez que l'Eglise Romaine emploie un fatras de cérémonies qui ne sont pas essentielles aux Sacrements : pourquoi les a-t-elles instituées? Si elles ont été bonnes dans un temps, pourquoi les changer dans un autre? N'avouerez-vous pas, que parmi ces cérémonies, il y en a plusieurs qui viennent des Juifs, & même des Païens, comme la fête des lumieres, l'eau lustrale que vous avez em-

placée par votre eau bénite, & mille autres ?

La BONNE.

Vous me demandez à quoi ſervent les cérémonies ? A occuper l'eſprit des créatures qui ont une ame, & des ſens. C'eſt par les ſens que nous viennent toutes les diſtractions dans la priere, & il n'y a que les ames privilégiées, celles qui ont fait les plus grands progrès dans la vertu, qui ſoient aſſez dégagées des objets extérieurs, pour ſe livrer à la contemplation d'un être, ſur lequel les ſens n'ont aucune priſe. Les cérémonies viſibles fixent les ſens, les rempliſſent des effets du myſtere, qu'elles rendent en quelque façon ſenſibles : en un mot, elles ſont des Livres pour les ignorants.

Mr. DE BONNEFOI.

L'Egliſe, en inſtituant les cérémonies qui accompagnent les Sacrements, ne fait qu'entrer dans l'eſprit de ſon divin Chef. Il pouvoit ſe communiquer à nous ſans ſigne ſenſible ; cependant vous voyez que ſes Sacrements en ſont accompagnés.

Le RABBIN.

Dieu étoit deſcendu lui-même dans le

détail le plus minutieux par rapport aux cérémonies: ſa Loi en étoit chargée; & plus un Peuple eſt groſſier, ignorant, & conduit par les ſens, plus les cérémonies deviennent néceſſaires.

La BONNE.

Auſſi l'Egliſe a-t-elle multiplié ces ſecours à meſure que les Chrétiens ſe ſont plus éloignés de la premiere ferveur. Les premiers Chrétiens renonçoient au plus grand nombre des emplois publics, ou pour ne s'occuper que de la ſeule choſe néceſſaire, comme Magdelaine, ou par la crainte de ſe ſouiller par des cérémonies païennes. Une partie vendoit ſon bien pour imiter la pauvreté de Jeſus-Chriſt, & tous étoient dans la diſpoſition de donner leur ſang pour la Foi qu'ils embraſſoient. Vous avouerez que de pareils Chrétiens devoient vivre dans une grande union avec Dieu, & étoient bien plus en état que nous de ſe paſſer des cérémonies cependant nous les trouvons établies & pratiquées comme anciennes dans le troiſieme ſiecle; n'eſt-il pas vrai qu'il eſt to naturel de penſer qu'elles venoient d Apôtres, qui, attentifs à tout ce qui pe voit ſervir à nourrir la piété des Fidel n'avoient eu garde d'oublier ce mo efficace de l'augmenter?

Le CALVINISTE.

Non, Mademoiſelle, les cérémonies ne nourriſſent point la piété, au contraire on ne s'occupe que des choſes qui frappent les ſens, ſans remonter à celles qu'elles ſignifient, & cela ruine le culte en eſprit & en vérité, qui eſt le ſeul digne de Dieu.

Lady LOUISE.

Oh! pour cela, Monſieur, je ne puis être de votre avis, je ſuis de ces Chrétiennes imparfaites dont la piété a beſoin d'être excitée. Je me ſuis trouvée une fois à un baptême chez les Catholiques; le Prêtre m'avoit donné un Livre où toutes les prieres qu'il faiſoit étoient traduites en françois, & où toutes les cérémonies qu'il fit étoient expliquées; ſavez-vous bien que je fus remuée juſqu'au fond de l'ame? Mes larmes couloient malgré moi, & l'impreſſion de piété, que cette vue produiſit ſur moi, dura pluſieurs jours. Je n'ai jamais éprouvé rien de ſemblable lorſque j'ai vu adminiſtrer le baptême parmi nous.

Le CALVINISTE.

Pourquoi changer des cérémonies, qui une fois ont été utiles? Pourquoi en adopter de païennes?

La BONNE.

Je vous l'ai déja dit, Monſieur; la plupart de nos cérémonies, ſur-tout dans l'adminiſtration des Sacrements, ſont auſſi anciennes que l'Egliſe : par rapport à celles dans leſquelles on a fait quelque changement, c'eſt que les mœurs ont changé, c'eſt que les raiſons qu'on a eues d'établir certaines cérémonies, ont ceſſé. Au commencement de la tranquillité que la converſion de Conſtantin rapporta dans l'Egliſe, on détruiſoit les Temples des faux Dieux juſques aux fondements : il eût été dangereux de laiſſer ſubſiſter alors ces objets de l'ancien culte des Païens, c'étoit une tentation qu'il falloit leur ôter. Lorſque la Foi fut bien établie, & que le Paganiſme fut relégué, pour ainſi dire, dans les confins de l'Empire, on changea de conduite; au-lieu de détruire les Temples, on ſe contenta de les purifier. Ainſi le Panthéon à Rome, qui étoit conſacré à tous les Dieux, fut conſacré à Dieu ſous le nom & l'invocation de Marie & de tous les Saints; & comme ſa figure étoit ronde, on l'appella Notre-Dame de la Rotonde. On peut donc peſer les circonſtances du temps pour changer les uſages.

Mr. DE BONNEFOI.

Dans le temps de la primitive Egliſe, où le nombre des Fideles n'étoit pas grand, où l'on avoit beſoin de faire paſſer les Catéchumenes par de longues épreuves, où ils devoient recevoir des inſtructions qui demandoient un temps conſidérable; il étoit ſage que l'Evêque ſe réſervât la fonction du Baptême, & qu'il fût adminiſtré à un temps fixé. Les raiſons de cet uſage ayant ceſſé lorſque le Chriſtianiſme fut bien établi, on ceſſa auſſi de l'obſerver, & on baptiſa en tout temps.

La BONNE.

Vous demandez, Monſieur, pourquoi nous avons reçu dans l'Egliſe des cérémonies imitées de celles des Païens & des Juifs? C'étoit pour imiter l'exemple de l'Apôtre, qui diſoit de lui-même: *Je me ſuis fait tout à tous, pour les gagner à Jeſus-Chriſt.* Il n'ignoroit pas que les cérémonies Judaïques avoient été abrogées, & ne laiſſa pas de faire circoncire un de ſes Diſciples. Je crois que c'eſt Timothée; pour ne pas éloigner & ſcandaliſer les Juifs, il obſerva les cérémonies Judaïques dans un vœu qu'il avoit fait. Parmi les nouveaux Chrétiens, il y en avoit de foibles qui regrettoient certai-

nes fêtes indifférentes par elles-mêmes, & qui n'avoient d'autre venin que l'intention dans laquelle on les faiſoit; il arriva même, lorſque la ferveur qu'on avoit eue pendant la perſécution fut ralentie, que pluſieurs Chrétiens ſe laiſſoient entraîner à ces fêtes païennes, entre autres, à celle qu'on appelloit la fête des lumieres : l'Egliſe, pour empêcher ce mal, uſa d'une ſage condeſcendance, & occupa ſes enfants d'une fête ſpirituelle dans laquelle tout étoit illuminé. Après avoir ſanctifié les Temples des Païens, on pouvoit bien ſanctifier leurs uſages.

Miſs DOROTHÉE.

Puiſque vous condamnez tout changement dans la diſcipline, pourquoi mangez-vous des bêtes avec leur ſang, & que ne vous ſervez-vous à la boucherie de la Synagogue? Car l'ordonnance en avoit été portée dans un Concile tenu par les Apôtres mêmes. Pourquoi baptiſez-vous les enfants en tout temps? Pourquoi ne paſſez-vous pas les veilles des grandes fêtes dans les Egliſes, comme on le faiſoit alors? Pourquoi vous donnez-vous réciproquement des étrennes au premier jour de l'an? Pourquoi ne jeûnez-vous pas le Carême, à la maniere des premiers Chrétiens, qui ne man-

geoient qu'après le coucher du ſoleil ?

Le CALVINISTE.

J'avoue qu'il y a des uſages & des cérémonies qui n'ont rien d'eſſentiel, & qu'on peut changer ; mais il n'en eſt pas ainſi de celles qui ſont d'inſtitution divine, auxquelles on ne peut toucher ſans crime. Tel eſt le retranchement de la coupe ; on n'a pu l'ôter aux Fideles, ſans aller contre l'ordre exprès de Jeſus-Chriſt. *Buvez-en tous.* C'eſt attaquer l'intégrité du Sacrement de n'en donner qu'une partie, auſſi voyons-nous l'uſage de la coupe généralement établi dans la primitive Egliſe, vous ne pouvez le nier.

La BONNE.

Pas ſi généralement que vous le croyez, Monſieur. Les Fideles dans le temps de la perſécution, emportoient chez eux la ſainte Euchariſtie ; les Solitaires en Egypte en faiſoient autant. C'étoit la coutume de la porter pendue à ſon col dans les voyages, comme nous le voyons dans la vie de ſaint Satire, frere de ſaint Ambroiſe. Or il n'eſt pas à préſumer qu'on emportât la ſainte Euchariſtie ſous l'eſpece du vin ; cela auroit été ſujet à trop d'inconvénients ; & d'ailleurs le Sacrement eſt tout entier ſous chaque eſpece.

Lady LOUISE.

Comment peut-on prouver, je vous prie, que J. C. eſt tout entier ſous chacune des deux eſpeces?

La BONNE.

Il ne faut pour cela, Madame, que ſe rappeller le moment de l'inſtitution de l'Euchariſtie. *Prenez & mangez*, dit Jeſus-Chriſt : *Ceci eſt mon Corps*, un corps vivant, tel que je l'ai actuellement. Ce fut un corps vivant que Jeſus donna à ſes Apôtres : or un corps vivant n'eſt point ſéparé de ſon ſang, non plus que le ſang n'eſt point ſéparé du corps.

Le RABBIN.

Je ne puis m'empêcher de penſer que nous prenons ici une peine inutile. Lady *Louiſe*, permettez-moi de vous faire une queſtion : après toutes les preuves qui ont été alléguées, n'êtes-vous pas convaincue que J. C. a promis d'être toujours avec ſon Egliſe, de préſider à ſes déciſions, & de ne pas permettre que les portes de l'Enfer prévaluſſent jamais contre elle?

Lady LOUISE.

Je fais plus, Monſieur, c'eſt que je

ſuis convaincue que l'Egliſe Catholique eſt celle à laquelle Jeſus-Chriſt a fait des promeſſes; ce n'eſt point en doutant que je fais des queſtions; mais pour m'édifier : ſouffrez donc que je les continue.

La BONNE.

Je me ſouviens d'avoir lu dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qu'on rendit aux Fideles la communion ſous les deux eſpeces, à l'occaſion des Manichéens; vous vous ſouvenez qu'ils avoient horreur du vin : or un de leurs principes étoit, qu'on pouvoit ſe parjurer quand il étoit queſtion de rendre raiſon de ſa foi. On ne pouvoit donc les diſtinguer des Catholiques qu'à la réception de la coupe, & on employa ce moyen pour les connoître. Donc la coupe avoit été retranchée aux Fideles, & on la retrancha de nouveau lorſque la raiſon pour laquelle on la leur avoit rendue ne ſubſiſta plus, c'eſt-à-dire, lorſque la Secte des Manichéens fut anéantie.

Miſs DOROTHÉE.

Chez les Proteſtants, où l'on croit qu'en prenant la coupe, on ne reçoit que du vin, il n'y a pas d'inconvénient que cette coupe ſoit renverſée, qu'il en tombe quelque goutte; mais chez les Catholi-

ques, où l'on eſt perſuadé qu'il n'y a plus de vin, mais qu'il a été tranſmué, changé au précieux Sang de J. C., il y auroit un grand inconvénient d'en laiſſer perdre une ſeule goutte; ce qui eſt preſque inévitable, quand le nombre des Communiants eſt conſidérable.

Le CALVINISTE.

Le même inconvénient devoit arriver au temps de la primitive Egliſe, où les Chrétiens s'aſſembloient en un ſeul lieu.

La BONNE.

Le nombre n'en étoit pas conſidérable, Monſieur. Vous voyez par les paſſages que nous avons allégués, qu'on conſervoit une partie de la ſainte Euchariſtie pour les abſents; ainſi tous n'y aſſiſtoient pas. Il eſt tel jour où l'on communie des milliers de perſonnes: quel vaſe pourroit contenir une aſſez grande quantité de vin pour tant de perſonnes? Au reſte, je vous ai déja dit que je n'ai jamais rien lu ſur cet article; ainſi je ne puis vous dire en quel temps, ni à quelle occaſion, s'eſt fait le retranchement de la coupe; mais comme la Foi de tous les temps m'apprend que Jeſus eſt tout entier, non-ſeulement ſous chacune des deux eſpeces, mais encore dans chaque

partie du pain & du vin conſacré; cela me ſuffit pour être tranquille ſur ma communion, quand même je ne recevrois qu'une petite partie de l'Hoſtie.

Le RABBIN.

On vous a fait remarquer que la Synagogue avoit eu le droit de changer l'ordonnance d'un Sacrifice ordonné par Dieu même; que ce changement avoit été approuvé de J. C., puiſqu'il s'y étoit conformé. L'eſſence du Sacrement de nos Peres, étoit de manger l'agneau: cette choſe eſſentielle, Jeſus l'obſerve ſans blâmer les Juifs, qui s'étoient éloignés de l'ordonnance primitive, pour des raiſons dont l'Ecriture n'a pas jugé à propos de nous rendre compte; mais qui ſans doute étoient bonnes, puiſque Jeſus les a approuvées. L'eſſence du Sacrement de l'Euchariſtie eſt, que le pain & le vin ſoient changés au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt pour devenir la nourriture des Fideles. Cette fin de l'inſtitution du Sacrement ſe trouve également remplie, ſoit que l'on communie ſous une ſeule ou ſous deux eſpeces: l'Egliſe, pour des raiſons qui ne ſont pas venues à ma connoiſſance, ne donne ce Sacrement aux Fideles que ſous l'eſpece

du pain; mais Jesus-Christ y est contenu tout entier, puisqu'un corps vivant n'est point sans son sang, comme on vient de vous le dire : elle n'a pas touché à l'essence du Sacrement, & peut, comme la Synagogue, régler la maniere de faire ce banquet sacré, dont l'agneau Paschal étoit la figure.

Le LUTHÉRIEN.

Voilà ce qu'on ne me persuadera jamais. Nulle créature n'a droit de changer ce que Jesus a ordonné.

Miss DOROTHÉE.

Rappellez-vous, Monsieur, les paroles de Luther qu'on vous a citées. Il croyoit si peu que la communion sous les deux especes fût une chose essentielle, qu'il protestoit que si l'Eglise Romaine l'eût adoptée, il l'auroit rejettée pour s'en tenir à une seule espece. Vous me direz que Luther ne savoit ce qu'il disoit, quand il parloit ainsi; mais comme vous n'êtes pas plus infaillible que votre maître, il y en aura qui prendront par rapport à vous, la liberté que vous prenez par rapport à lui, c'est-à-dire, qui penseront que vous ne pensez pas juste, lorsque vous soutenez la nécessité de la communion sous les deux especes.

La BONNE.

Je n'ai qu'un mot à vous dire, Meſdames, par rapport au Sacrement de l'Extrême-Onction : on la trouve expreſſément marquée dans l'Epitre de ſaint Jacques; mais l'*Eſprit* a dit à ces Meſſieurs, que cette Epitre eſt apocryphe : c'eſt la déciſion de Dordrecht; que ſi vous me demandez ce que c'eſt que cet *Eſprit* qui a ſi bien inſtruit ces Meſſieurs, je vous répondrai, que c'eſt le même qui a dicté que les Fideles prédeſtinés ne pouvoient perdre la grace, quelque grands que fuſſent les péchés qu'ils commiſſent; mais que ces crimes ne leur en ôteroient que le ſentiment. Jugez par cette déciſion, de la Foi qu'il faut avoir pour la premiere.

Lady LOUISE.

Ne trouve-t-on dans l'antiquité aucun veſtige de ce Sacrement, outre l'Epitre de ſaint Jacques? Vous rappellez-vous ce que dit cet Apôtre?

La BONNE.

Voici comment il s'explique. " Quel-
„ qu'un eſt-il malade? Qu'il appelle les
„ Prêtres de l'Egliſe, & qu'ils prient ſur
„ lui, en l'oignant d'huile, au nom du
„ Seigneur, & la priere de la Foi ſau-

„ vera le malade; le Seigneur le soula-
„ gera ; & s'il a commis des péchés,
„ ils lui seront pardonnés. „ Je ne trouve rien dans les quatre premiers siecles au sujet de ce Sacrement qui n'avoit jamais été attaqué ; mais voici ce que dit le Pape saint Innocent dans une Décretale qu'il envoya à un Evêque. Je la rapporterai presque toute entiere, parce qu'elle éclaircit bien des points contestés.

Il se plaint d'abord du mépris des Traditions que l'Eglise a reçues de l'Apôtre saint Pierre. " Vu principalement, (dit-
„ il,) qu'il est *manifeste* que personne n'a
„ institué des Eglises dans l'Italie, les
„ Gaules, les Espagnes, l'Afrique, la
„ Sicile, & les Isles adjacentes, sinon
„ ceux que l'Apôtre saint Pierre ou ses
„ Successeurs ont établis Evêques. „ Et interpellant celui auquel il adresse sa Lettre, il lui dit :

„ Vous êtes sans doute souvent venu
„ à Rome ; vous avez assisté aux assem-
„ blées de notre Eglise ; vous avez vu
„ quel usage elle observe, soit dans la
„ consécration des Mysteres, soit dans
„ les autres actions secretes : ce qui suf-
„ firoit pour votre instruction.

Le CALVINISTE.

Vous nous alléguez là une belle auto-

rité avec votre Décretale : ignorez-vous que ces ſortes de pieces ſont abſolument décriées, même parmi les Catholiques éclairés ? c'eſt le principal canal dont les Papes ſe ſont ſervis pour répandre les Traditions humaines qu'ils ont ſubſtituées petit à petit à l'Ecriture-Sainte.

La BONNE.

Je nie d'abord que les Décretales ſoient décriées parmi les Catholiques ; car je n'appelle pas de ce nom, tous ceux qui reſtent extérieurement dans l'Egliſe. Je nie en ſecond lieu, que les Traditions reçues dans l'Egliſe ſoient contradictoires avec aucun des paſſages de l'Ecriture, & je vous défie de m'en faire voir un ſeul qui en ſoit attaqué ; mais ce n'eſt pas là de quoi il eſt queſtion.

Le RABBIN.

En effet, Monſieur, ne conſidérons point cette Décretale comme ayant été écrite par le Pape : voyons-la comme l'ouvrage d'un Hiſtorien de l'an 416, temps aſſez voiſin des Apôtres. Le Pape n'y ordonne rien. Il ne dit point, je trouve à propos que l'on change tel ou tel uſage ; mais je me plains qu'on n'obſerve pas ceux qui viennent de l'Apôtre ſaint Pierre. Il ſe ſert même de paroles remarqua-

bles. *Il eſt manifeſte*, dit-il: c'eſt-à-dire, c'eſt une choſe publique, connue. Il ne vient point annoncer des Traditions obſcures, & dont perſonne n'avoit entendu parler : nommez-nous des Evêques qui aient contredit à ce qu'il avance dans cette Décretale?

Le CALVINISTE.

Oh! dès ce temps-là, on avoit contredit pluſieurs des dogmes crus dans l'Egliſe Romaine, & ce ſont les mêmes que nous rejettons aujourd'hui.

Mr. DE BONNEFOI.

Voulez-vous adopter pour vos Peres & vos Apôtres, ceux qui publioient une doctrine contraire aux dogmes reçus alors dans l'Egliſe? Direz-vous avec Pelage, qu'il n'y a point de péché originel; avec les Manichéens, qu'il y a deux principes? Car tous ceux qui ont nié la priere pour les morts, l'invocation des Saints, &c. attaquoient outre cela quelques-uns des dogmes fondamentaux. C'eſt préciſément parce que de pareilles gens ont attaqué les dogmes que vous rejettez aujourd'hui, que nous connoiſſons qu'ils venoient du temps des Apôtres. On n'attaque point ce qui ne ſubſiſte pas. Comme ces Hérétiques rejettoient des dogmes que vous

croyez auſſi-bien que les Catholiques; vous ne pouvez croire qu'ils aient été animés du Saint-Eſprit; car ceux qu'il éclaire d'une maniere ſpéciale, ne peuvent chercher à ruiner la Religion Chrétienne, comme ont fait ceux-là. La réſiſtance qu'ils ont trouvée dans l'Egliſe, tant ſur les uns que ſur les autres points, vous eſt une aſſurance de l'infaillibilité des promeſſes de Jeſus à ſon égard. Continuez, je vous prie, Mademoiſelle, à nous répéter ce qui vient à notre ſujet, dans la Décretale du Pape ſaint Innocent.

La BONNE.

Après avoir récapitulé pluſieurs points de diſcipline ſur le jeûne, la célébration du ſacrifice des Autels, &c. il dit: " Il „ n'y a que l'Evêque qui puiſſe donner „ aux enfants le ſacré ſceau; nous l'ap- „ prenons non-ſeulement par la coutume „ des Egliſes, mais encore par l'Ecri- „ ture-Sainte dans les Actes, en la per- „ ſonne de ſaint Pierre & de ſaint Jean. „ Les Prêtres peuvent bien faire aux bap- „ tiſés l'onction du chrême, pourvu qu'il „ ſoit conſacré par l'Evêque : mais ils „ n'en peuvent marquer le front; cela „ n'eſt permis qu'aux Evêques, quand „ ils donnent le Saint-Eſprit. L'onction

„ des malades peut être faite par les Prê-
„ tres ſuivant l'Epitre de l'Apôtre ſaint
„ Jacques; & la raiſon en eſt, que les
„ autres occupations des Evêques ne
„ leur permettent pas d'aller à tous les
„ malades: mais l'huile de cette onction
„ doit être conſacrée par eux. On ne
„ la donne point aux pénitents, parce
„ que c'eſt un Sacrement. Quand vous
„ viendrez ici, je vous dirai le reſte,
„ qu'il n'eſt pas permis d'écrire. Je ne
„ puis dire les paroles, de peur que je
„ ne ſemble plutôt trahir les Myſteres,
„ que répondre à une conſultation.

Lady LOUISE.

Il y a bien des choſes remarquables dans cette Lettre écrite l'an 416. D'abord, on croyoit dans ce temps, que l'Epitre, que ma *Bonne* a citée, étoit de l'Apôtre ſaint Jacques. Enſuite le Pape parle de ces deux Sacrements, comme de choſes reçues, non-ſeulement d'après la ſainte Ecriture mais encore d'après une ancienne coutume. Or le mot d'*ancienne*, en 416, ne peut s'entendre que du temps des Apôtres.

Le RABBIN.

Je fais une réflexion qui me paroît fort importante. Ces Lettres des Papes, &

même celles que les Evêques s'écrivoient réciproquement, lorſqu'il étoit queſtion de doctrine, ſe liſoient publiquement à tous les Fideles.

Le LUTHÉRIEN.

C'eſt de quoi nous n'avons nulle preuve; elles ne ſe liſoient qu'au Clergé.

Miſs DOROTHÉE.

Vous n'avez donc pas écouté la lecture que ma *Bonne* vient de nous faire. Ceux qui étoient Prêtres, ſavoient aſſurément les paroles de la conſécration, & les autres qu'on employoit dans l'adminiſtration des Sacrements: ſi le Pape n'eût eu qu'eux en vue, il n'auroit pas dit qu'il ne lui étoit pas permis de trahir les Myſteres; cette Lettre étoit donc pour tout le Peuple qui les ignoroit.

Le RABBIN.

Vous avouez, Monſieur, que l'Egliſe des premiers ſiecles étoit pure: qu'elle étoit l'organe du Saint-Eſprit: par conſéquent tout ce qu'elle faiſoit étoit louable, juſte & bon. Or ce ſecret qu'on gardoit ſur les ſaints Myſteres, nous en ignorons les raiſons. Vous n'êtes pas aſſez téméraire, je penſe, pour condamner cette conduite de l'Egliſe, quoique vous

en ignoriez les motifs; ayez la même réserve par rapport à ce qu'elle a fait à l'égard de plusieurs points de discipline, quoique vous ne connoissiez pas la raison de sa conduite.

Mis DOROTHÉE.

Je crois qu'il est permis de deviner, ma *Bonne*; & voici quelles sont mes conjectures à cet égard. La charité chrétienne obligeoit les Apôtres à user de ménagements envers les Païens; & la prudence leur imposoit la loi de ne point leur parler des prodiges d'amour, que Jesus opere continuellement en faveur des hommes, par le moyen des Sacrements, avant qu'ils fussent bien convaincus de la divinité de celui qui opéroit ces prodiges. Ce n'étoit qu'au sortir des eaux du Baptême qu'on les en instruisoit, parce que dans ce Sacrement ils avoient reçu la Foi infuse qui les faisoit croire.

Le CALVINISTE.

Mauvais raisonnement. Le secret se gardoit même envers les Chrétiens, comme vous venez de le dire vous-même; mais il faut que Mis *Dorothée* parle, & raisonne de tout, à propos ou hors de propos.

Miſs DOROTHÉE.

Paſſons ſur l'apoſtrophe que je ne releverai pas. Ayez la bonté, Monſieur, de diſtinguer deux choſes, ou deux ſortes de ſecrets. Les Païens mêmes Catéchumenes n'avoient aucune connoiſſance de nos Myſteres, qu'ils apprenoient au moment de la régénération. L'inſtruction qu'on leur faiſoit au ſortir des fonts baptiſmaux, étoit proprement un Catéchiſme, comme nous l'avons remarqué. Ils apprenoient alors ce qui regardoit les deux Sacrements qu'ils alloient recevoir; car ils avoient été inſtruits long-temps ſur le Baptême, & ſur la Morale. Je ne ſais ſi ma mémoire me trompe; mais je crois avoir lu que ſaint Paul, dans une de ſes Epitres, dit aux Fideles auxquels il écrivoit, qu'il les avoit d'abord traités comme des enfants, en ne leur donnant que du lait; mais qu'étant devenus des hommes faits, il leur donnoit une nourriture plus ſolide, des inſtructions plus relevées.

Lady LOUISE.

Mais, ma chere, que ſervent toutes ces remarques à la doctrine dont il eſt queſtion entre nous?

Miſs DOROTHÉE.

Elles n'y ſont point étrangeres, Madame, comme vous l'allez voir. Outre ce premier ſecret qui étoit pour les Païens, il y en avoit un autre qui étoit pour les Chrétiens mêmes, & c'étoient les paroles dont on ſe ſervoit pour les Sacrements, & qui en faiſoient la forme. Il n'étoit point rare de voir des Infideles retourner à leur vomiſſement; c'eſt-à-dire, au culte des Idoles. Porphire, un des plus grands ennemis de la Religion Chrétienne, avoit été lui-même Chrétien: or il étoit à craindre que ces mauvais Chrétiens, retournés au Paganiſme, ne profanaſſent les ſaints Myſteres, & les paroles par leſquelles ils étoient opérés. Voilà pourquoi on les leur cachoit.

Lady LOUISE.

Cette raiſon me paroît fort bonne, & je ne ſais comment elle ne m'eſt pas venue dans l'eſprit.

Miſs DOROTHÉE.

C'eſt l'hiſtoire de ſaint Genès, qui me l'a fait trouver. J'ai appris en la liſant, que les Païens prenoient ſouvent les Chrétiens pour ſujet de leur Comédie, & qu'ils y tournoient en ridicule ce qu'ils ſavoient

ſavoient de nos Myſteres. Un jour donc que ſaint Genès, qui étoit Comédien, devoit jouer un pareil rôle, il cria qu'il étoit bien malade, & qu'il demandoit le Baptême; un autre Comédien le lui adminiſtra, & enſuite on le preſſa de renoncer à la Foi qu'il avoit embraſſée, copiant en tout la conduite des Magiſtrats, quand ils interrogeoient les Chrétiens. Saint Genès, qui parloit d'après nature, fut trouvé un Acteur merveilleux, tant qu'il ſe défendit d'apoſtaſier; mais étant venu à cet endroit de ſon rôle, où il devoit céder aux Magiſtrats, il déclara qu'il étoit ſincérement Chrétien, & qu'un moment avant qu'on l'eût arroſé de l'eau, une lumiere ſurnaturelle l'ayant éclairé, il avoit ſouhaité d'être réellement régénéré; que Dieu ayant exaucé ſa priere, il étoit prêt à donner ſa vie pour la Foi qu'il avoit reçue : effectivement, après avoir renouvellé cette proteſtation en préſence même de l'Empereur, il reçut la couronne du martyre.

BELESPRIT.

Je regarde cette conjecture comme très-vraiſemblable, & rien n'étoit plus ſage que la réſerve de l'Egliſe dans ces temps de perſécution. Voilà ſans doute une des raiſons pour leſquelles les Peres

écrivirent ſi peu ſur ces matieres, en ſorte qu'on n'a aucun Traité complet ſur les Sacrements ; tout ce que vous nous en avez dit, n'a été écrit que par occaſion.

Le RABBIN.

Et dans toutes ces occaſions, les Peres en ont toujours parlé comme de dogmes anciens, & reçus ſans contradiction parmi les Fideles. A préſent, Mademoiſelle, il ne vous reſte plus qu'à nous parler des Sacrements de l'Ordre & du Mariage.

La BONNE.

Par rapport au Sacrement de l'Ordre, il faudroit un Volume pour vous rapporter tout ce qu'ont dit les Peres par rapport à ce Sacrement.

Le CALVINISTE.

Je vous défie de me montrer en aucun endroit qu'on ſe ſoit ſervi du mot *Sacrement*, en parlant de l'ordination des Paſteurs.

Miſs DOROTHÉE.

Et qu'y fait le mot, Monſieur, quand la choſe eſt claire ? Le Baptême en eſt-il moins un Sacrement, parce que Jeſus-Chriſt n'employa pas ce mot en diſant

:es Apôtres: *Allez & baptiſez?* Il ſuffit
/ remarquer les trois choſes qui conſ-
ıent le Sacrement. L'inſtitution de
ſus-Chriſt, un ſigne viſible qui ſignifie
e grace inviſible: or ces trois choſes
trouvent dans l'Ordre. Jeſus-Chriſt
ıſtitua le jour de la Cene, en donnant
ès Apôtres le pouvoir de changer le
in & le vin en ſon Corps & en ſon
ng. Les Apôtres, par ſon ordre, con-
:rerent des Evêques à qui appartenoit
dminiſtration de l'Ordre & de la Con-
mation. Donnez-moi pour de l'argent,
oit Simon le Magicien, le pouvoir
mpoſer les mains, afin que le Saint-
prit ſoit donné à ceux auxquels je les
poſerai. Il falloit donc un pouvoir
ur impoſer les mains: voilà le Sacre-
:nt de l'Ordre. Ceux qui avoient ce
uvoir donnoient le Saint-Eſprit: voilà
Sacrement de Confirmation. Il ne faut
:e ni Théologien ni Docteur pour
percevoir ces deux Sacrements; il ne
ıt que ſavoir lire, il n'y a rien de ſi
ir.

La BONNE.

Par rapport aux degrés de la Hiérar-
ie, ſans parler de ce qui en eſt dit dans
ſainte Ecriture, il n'y a rien de plus
rqué dans l'antiquité la plus reculée.

Saint Ignace, Evêque d'Antioche, fut martyriſé l'an 106, ſept ans après la mort de ſaint Jean l'Evangéliſte; on le conduiſit à Rome pour y être dévoré par les bêtes, & ſur ſa route il écrivit pluſieurs Epitres ou Lettres qui ſont parvenues juſqu'à nous, & dont on n'a jamais révoqué l'authenticité. Voici comment il s'explique ſur la Hiérarchie.

„ Vous devez concourir à la volonté „ de l'Evêque; car vos dignes Prêtres „ ſont d'accord avec l'Evêque, comme „ les cordes d'une lyre; „ dans l'Epitre aux Magnéſiens il dit: " Puis donc que „ j'ai eu l'avantage de vous voir par Da- „ mas, votre Evêque digne de Dieu, „ & les dignes Prêtres Baſſus & Appol- „ lonius, & mon Confrere le Diacre So- „ tion. Puiſſé-je jouir de lui; car il eſt „ ſoumis aux Evêques comme à la grace „ de Dieu, & aux Prêtres comme à la „ Loi de Jeſus-Chriſt. „ Vous voyez par ces paroles trois degrés dans la Hiérarchie.

Le CALVINISTE.

Ce mot d'*Evêque* n'avoit pas alors la même ſignification qu'aujourd'hui, on le donnoit aux plus anciens, comme une marque d'honneur; & en ce ſens nous avons retenu les Evêques; ce ſont les

Anciens qui reglent bien des choſes chez nous.

La BONNE.

La ſuite fait voir que ce n'étoit point un titre d'honneur accordé à l'âge : car Saint Ignace nous avertit qu'il étoit jeune. Saint Timothée l'étoit auſſi, puiſque ſaint Paul lui dit : *Prenez garde que perſonne ne vous mépriſe à cauſe de votre jeuneſſe.*

L'ANGLICAN.

Nous penſons à cet égard comme les Catholiques, il y a dans a même Epitre un paſſage auſſi fort que celui que vous venez de citer. " Je vous exhorte de „ faire tout en la concordance divine, „ l'Evêque préſidant en la place de Dieu, „ & les Prêtres en la place du Sénat des „ Apôtres, & les Diacres qui me ſont „ ſi chers, comme ceux à qui eſt confié „ le Myſtere de J. C.

Lady LOUISE.

Ah ! Monſieur, faites bien attention à ces dernieres paroles. On dit que c'étoient les Diacres qui diſtribuoient la ſainte Euchariſtie : or ſaint Ignace l'appelle *un Myſtere.* Là ! je vous le demande en conſcience, la ſainte Euchariſtie peut-elle être

appellée *un Myſtere*, de la maniere dont nous l'entendons? Au reſte je ſuis conſolée de voir que nous ſommes moins éloignées de la Catholicité que les Calviniſtes, puiſqu'au moins nous avons conſervé la Hiérarchie, telle que les Apôtres l'ont établie.

La BONNE.

Plut à Dieu, Madame; mais vos Evêques ne reſſemblent en rien à ceux que les Apôtres ont établis (je ne dis pas quant aux mœurs, car il y a de très-honnêtes gens parmi eux,) mais quant à l'autorité ſpirituelle. Je vous renvoie à Monſieur Burnet, pour ſavoir à quoi l'Epiſcopat eſt réduit en Angleterre : ſes plaintes à ce ſujet ne finiſſent point.

Mr. DE BONNEFOI.

Et il y auroit beaucoup à dire ſur la légitimité de leur Ordination; peut-être Mademoiſelle n'a point entendu parler de cette matiere.

La BONNE.

Je n'ignore point la diſpute qui s'eſt élevée à ce ſujet, & peut-être en avons-nous dit quelque choſe dans nos premiers entretiens ſans que je me le rappelle; mais en ſuppoſant que je ne l'aie pas fait, je

n'en dirai rien : je ne cherche pas à bleſſer, je veux guérir, & à qui eſt perſuadé de tout ce dont nous ſommes convenues juſqu'à préſent, une diſſertation à cet égard ſeroit inutile. En accordant au Pere Corayer, que l'origine de l'Ordination Angloiſe eſt légitime, cela n'avanceroit rien, puiſqu'ils enſeignent dehors, & que ce ſont des pierres détachées du bâtiment.

Par rapport au Sacrement de Mariage, voici ce qu'en dit ſaint Paul : *Ce Sacrement eſt grand en Jeſus-Chriſt.* Il eſt vrai que les Proteſtants donnent un autre ſens à ce paſſage que celui que nous y attachons, & j'avoue que l'on pourroit dire avec quelque apparence, que ſaint Paul parle d'une maniere allégorique; mais la maniere dont on l'entendoit dans la primitive Egliſe, ſuffiroit pour me ramener au ſens littéral, quand même l'Egliſe ne m'ordonneroit pas de regarder le Mariage comme un Sacrement; car les Chrétiens du ſecond & troiſieme ſiecle étant près de la ſource, doivent y avoir puiſé le vrai ſens dans lequel on avoit entendu les écrits dictés par le Saint-Eſprit aux Apôtres. Tertullien, au chap. 40. des *Preſcriptions*, prouve que le Démon a tâché d'imiter nos Sacrements dans les myſteres de l'idolâtrie, & ailleurs; il

met le Mariage au nombre des Sacrements, preuve certaine qu'il étoit dès-lors regardé comme tel. " Les Nations, dit „ ſaint Auguſtin, font conſiſter tout le „ bien du Mariage dans la fécondité; „ mais les Chrétiens la font conſiſter dans „ la ſainteté du Sacrement. „ D'ailleurs il me paroît raiſonnable de croire que Jeſus n'a pas laiſſé ſans ſecours l'état le plus commun, & celui dans lequel on a le plus beſoin de graces particulieres. Une tradition, dont je défie ces Meſſieurs de me montrer le commencement, m'apprend que ce ſecours n'a pas manqué aux Chrétiens, & cela me ſuffit.

Le CALVINISTE.

N'étions-nous pas convenus qu'il ne ſeroit jamais parlé de la Tradition? Vous ſavez que nous la rejettons abſolument.

La BONNE.

Non, Monſieur, nous n'avons point fait cette convention; je n'ai garde d'être plus délicate que les Peres des premiers ſiecles, qui l'ont reçue; & quand l'Egliſe ne me commanderoit pas de la croire, je trouverois qu'il eſt contre la raiſon de la nier, pour les raiſons que nous avons déja dites. Je vais ajouter quelques paſſages à ceux que j'ai déja cités.

Saint Paul écrivant aux Theſſaloniciens, leur dit : *Tenez les Traditions que vous avez appriſes, ſoit de vive voix, ſoit par ma Lettre :* il reprend les Fideles de Corinthe de quelques abus, & ajoute : *Je réglerai le reſte quand je ſerai venu.*

Le RABBIN.

Ces choſes que l'Apôtre a réglées de vive voix, ne ſont point écrites dans les ſaintes Ecritures ; oſerions-nous dire qu'il ne faut pas les obſerver ? Comment les obſerverions-nous, ſi nous les ignorions ? Et avons-nous d'autres moyens que la Tradition pour en être inſtruits ?

La BONNE.

Saint Jean dans l'Epitre qui s'adreſſe à Electre, & dans celle qu'il écrivit à Caïus, dit expreſſément : *J'aurois bien des choſes à vous écrire ; mais je n'ai pas voulu les écrire avec la plume & l'encre ; j'eſpere vous voir bientôt, & nous nous en entretiendrons de vive voix.* Après ces témoignages, il ſeroit inutile de vous prouver qu'on ne peut rejetter la Tradition, ſans une témérité inſupportable, & que l'Egliſe Romaine eſt autoriſée à conſerver celle qu'elle a reçue de ſiecle en ſiecle, depuis les Apôtres juſqu'à nous, comme je vous l'ai prouvé à l'é-

gard de tous les articles conteſtés dont nous avons parlé.

Le CALVINISTE.

Et avec cette Tradition ancienne, l'Egliſe Romaine nous fera paſſer tout ce qu'elle jugera à propos. Le Célibat des Prêtres, par exemple, direz-vous qu'il eſt de tradition apoſtolique, que ſon uſage même ſoit bien ancien? Je pourrois vous prouver moi, que ſaint Paul n'a jamais prétendu y aſſujettir les Eccléſiaſtiques, lui qui recommande que les Evêques n'aient qu'une femme, & vivent chaſtement avec elle.

La BONNE.

Comme ſi les autres Chrétiens avoient permiſſion d'avoir deux femmes, & qu'ils fuſſent diſpenſés de vivre chaſtement. Au reſte je ne prétends point vous dire que le célibat des Prêtres ſoit de droit divin, l'Egliſe pourroit les en diſpenſer; mais j'admire ſa ſageſſe dans le refus conſtant qu'elle a fait de rompre une pratique ſi ancienne & ſi ſalutaire.

Lady LOUISE.

Vous êtes bien méchante & bien ſévere, ma *Bonne*; ne vaudroit-il pas mieux permettre aux Prêtres d'avoir une fem-

e, que de les mettre en danger de vi-
e dans le libertinage? On a peut-être
agéré les déſordres du Clergé Romain,
ais du moins eſt-il vrai qu'il leur fau-
oit une vertu bien ſupérieure pour ré-
ter aux occaſions du péché dans un
rtain âge : d'ailleurs c'eſt une choſe
rible qu'un engagement, quel qu'il
it. Tel homme auroit vécu ſans pen-
: s'il y a des femmes au monde, qui
ſſi-tôt qu'il s'eſt ôté la liberté d'en
endre une, ſe trouve malheureux. C'eſt
Loi qui produit le péché, dit ſaint Paul.

BELESPRIT.

Nous en ſavons un peu plus long que
us, Lady *Louiſe*; croyez-moi, parmi
ux qui ont tant de peine à ſe paſſer des
nmes, il y en a pluſieurs qui trouvent
n dur de s'en tenir à celles qu'ils ont
ouſées: je pourrois en citer plus d'une
ecdote; mais déja Mademoiſelle *Bonne*
ile ſes yeux de maniere à m'impoſer
nce. Si pourtant....

La BONNE.

Point de ſi, point de pourtant, Mon-
ur. Si parmi douze Apôtres il y avoit
Judas, nous ne devons pas être ſurpris
parmi le grand nombre de ceux qui
ioncent l'Evangile, il ne ſe trouve

des gens qui déshonorent leur miniſtere. Croyez-moi, Lady *Louiſe*, s'il falloit compter de chaque côté les hommes ſcandaleux, proportion gardée, on n'auroit rien à ſe reprocher.

Lady MÉRY.

Pour moi, je ne vois pas quel ſeroit l'inconvénient de donner aux Prêtres la permiſſion de ſe marier?

BELESPRIT.

Il y en a mille contre un, Madame, ſur-tout parmi les Catholiques. Vous devez conſidérer que les Prêtres dans l'Egliſe Romaine ſont, pour ainſi dire, ſurchargés d'ouvrages, quoiqu'ils ſoient en plus grand nombre que parmi vous. Ils ont un Office très-long, qu'ils doivent réciter chaque jour: ils doivent dire leur Meſſe; il faut confeſſer, prêcher, catéchiſer, viſiter les malades. Un Eccléſiaſtique, qui veut faire ſon devoir, a peine à trouver une heure pour donner à une récréation honnête; où prendroit-il le temps néceſſaire pour vaquer aux affaires qui ſuivent de l'obligation d'élever & d'établir des enfants?

Lady MÉRY.

Ce ſeroit une récréation honnête, &

qui les tireroit du monde. Saint Paul recommande à l'Evêque, d'avoir ſoin de ſa famille & de ſes enfants ; preuve certaine qu'il ne regardoit pas ce ſoin comme une diſtraction..... Vous riez, Monſieur *Beleſprit*.

BELESPRIT.

Pardon, Madame; mais je n'ai pu m'en empêcher en voyant votre bonhommie. Vous êtes très-charitable de ſuppoſer que Meſſieurs les Miniſtres prendront l'éducation de leurs enfants comme une récréation ; aſſurément ils la regardent comme un travail; car pour s'en délaſſer, on les voit dans les aſſemblées, les jeux, les divertiſſements. Un jeune Miniſtre, qui penſe à ſe marier, doit fréquenter les compagnies, faire ſa cour aux Dames, ſupplanter ſes rivaux. Eſt-il marié ? La complaiſance pour une jeune femme l'engage à ne rien changer à ſa maniere de vivre. Dans un âge plus avancé, une troupe d'enfants, qu'il faut établir, l'oblige de cultiver des amis, des bienfaiteurs; il faudroit être un Ange, pour que ces ſoins ne priſſent pas ſur les devoirs de ſon état.

Mr. DE BONNEFOI.

Lady *Méry* ne fait point attention que dans la primitive Egliſe il falloit néceſ-

fairement prendre les Evêques & les Prêtres parmi les perſonnes mariées : à meſure que le nombre des Chrétiens augmenta, à mérite égal, on préféroit celui qui n'avoit point été marié, pour l'élever aux Ordres ſacrés, & on exigeoit de ceux qui l'étoient, de garder la continence. Cette pratique, à la vérité, n'étoit pas générale. Dès l'an trois cents quatorze, nous trouvons un Canon ſur cette matiere parmi ceux qui furent faits au Concile d'Ancyre. Le voici :

Les Diacres, qui à leur Ordination ont proteſté qu'ils prétendoient ſe marier, s'ils l'ont fait enſuite, demeureront dans le Miniſtere, puiſque l'Evêque le leur a permis. S'ils n'ont rien dit dans leur Ordination, & ſe marient enſuite, ils ſeront privés du Miniſtere. Le Concile de Néocéſarée qui fut tenu dans le même temps, fit auſſi un Canon qui paroît encore plus ſtrict. Le voici : *Si un Prêtre ſe marie, il ſera dépoſé.* Celui-ci ne fait mention d'aucune reſtriction préliminaire aux Ordres.

Le CALVINISTE.

Le Concile de Nicée n'approuva point du tout ces Canons ; & un vieillard nommé Paphnuce, qui n'avoit jamais été marié lui-même, s'oppoſa au deſir qu'avoient

quelques-uns d'obliger les Prêtres au célibat.

La BONNE.

Ne vous ai-je pas dit, Monſieur, que le célibat des Prêtres étoit une affaire de diſcipline, qui pouvoit changer? Pluſieurs Evêques, même parmi ceux qui avoient vieilli dans un célibat ſans reproche, opinerent comme ſaint Paphnuce dans le Concile de Trente; mais le plus grand nombre, ſans comparaiſon, ſur-tout des jeunes, demeurerent conſtamment attachés à l'ancienne diſcipline, les inconvénients du mariage des Prêtres l'emportant de beaucoup ſur ceux du célibat.

Lady LOUISE.

S'il n'y a d'autres inconvénients que ceux que nous a fait remarquer Monſieur *Beleſprit*, je ne les trouve pas conſidérables.

La BONNE.

Il y en a un, Madame, qui ſaute aux yeux en Angleterre, où les rues ſont pavées, pour ainſi dire, de filles de Miniſtres, qui ne ſavent où donner de la tête. Remontez à l'intention de ceux qui ont fondé les bénéfices, Madame. Ils ont mis en dépôt entre les mains des perſon-

nes consacrées à Dieu, les aumônes qu'ils destinoient aux pauvres; ils n'en sont pas les propriétaires, mais des économes, qui ont droit de prendre sur ces bénéfices un nécessaire honnête; le superflu est le patrimoine du pauvre, de l'orphelin, de la veuve, & on ne peut l'employer à d'autres usages sans faire un vol sacrilege.

Le CALVINISTE.

A ce compte, Mademoiselle, vos Evêques & vos Bénéficiers sont de grands voleurs; trouvez-en un qui fasse un tel usage de ses biens.

La BONNE.

Il ne me seroit pas difficile d'en trouver plusieurs milliers; mais en supposant qu'il y en eût moins, il seroit toujours vrai que ce seroit un désordre qui ne pourroit annuller l'intention des Fondateurs. Dans notre Communion, tout Bénéficier qui n'entre point dans leurs vues est inexcusable; l'Eglise lui fournit tous les moyens de remplir ses devoirs à cet égard, en le déchargeant du soin de fournir aux besoins, & au luxe d'une femme & d'un grand nombre d'enfants; car ce n'est point pour cela que les Bénéfices ont été fondés, & que les personnes charitables ont enrichi les Eglises. On ne pourroit per-

mettre le mariage aux Prêtres, ſans anéantir l'intention des Fondateurs. Mais, direz-vous, un grand nombre de Bénéficiers l'anéantiſſent par le mauvais uſage qu'ils font de leurs revenus. L'Egliſe n'eſt point reſponſable d'un abus qu'elle réprime de toutes ſes forces; & elle le ſeroit, ſi elle conſentoit à voir paſſer ces revenus entre les mains de la famille du Bénéficier. Vous le ſavez, Meſdames; quand on donne une fille à un Evêque, le bénéfice entre en ligne de compte de ſes biens; on en ſuppute les revenus; & un Evêque qui prétendroit les employer pour le ſoulagement des pauvres, ſeroit ſiffié, on lui diroit qu'il doit épargner pour marier ſes enfants.

Le RABBIN.

Et parmi les Curés de Campagne, tout le revenu ſuffit à peine pour l'entretien de la famille, qui ordinairement eſt nombreuſe. Ses filles ſont les Demoiſelles du Village; & comme tout le revenu meurt avec le Pere, elles ſont réduites alors à la plus affreuſe indigence; heureuſes celles qui ont le courage de ſe mettre en ſervice, & qui ne cherchent pas l'aiſance au prix de leurs mœurs!

La BONNE.

Ces déſordres ſont grands, & ſont

pourtant peu de choſe, en comparaiſon de l'obſtacle qu'ils apportent à la propagation de la Foi. Un Prêtre eſt, ou doit être un homme apoſtolique, toujours prêt à imiter les Apôtres, qui abandonnoient tout pour remplir les devoirs de leur miniſtere. Croyez-vous que les Apôtres, qui étoient mariés, traînerent leurs femmes avec eux dans les différentes Contrées où ils furent prêcher l'Evangile? Jeſus nous dit qu'il y en a qui ſe font Eunuques pour gagner le Royaume des Cieux: la continence eſt donc une vertu; quand bien même ſaint Paul ne l'auroit pas dit, elle a été juſtifiée, canoniſée de la bouche même de Jeſus-Chriſt. On ne peut nier que l'état le plus parfait ne ſoit celui du ſacré miniſtere : la continence convient donc à cet état plus qu'à tout autre.

Mr. DE BONNEFOI.

Je vais vous faire part d'une choſe que j'ai appriſe d'une Dame qui demeure dans le Comté de Neuchâtel. Dans mon dernier voyage de France, je me trouvai à dîner avec cette Dame dans une Ville dont le Clergé eſt nombreux, & très-édifiant. Elle m'apprit que dans une aſſemblée de Miniſtres de ſon Pays, on avoit fort agité de rétablir la Confeſſion : Mon-

ſieur d'Oſterwald, qui vivoit encore, arrêta la délibération. " Rien ne ſeroit plus „ utile que la Confeſſion, leur dit-il: „ mais vous auriez la honte de l'avoir or„ donnée à crédit: les peuples ne s'y ré„ ſoudront jamais, pour des raiſons à „ moi connues. „ Effectivement, diſoit cette Dame, la liaiſon entre un mari & une femme, eſt trop intime, pour vouloir impoſer à l'un d'eux un ſecret qui ne ſeroit pas commun à l'autre. Samſon, tout fort qu'il étoit, ne put réſiſter aux inſtances de Dalila. Or le moyen d'eſpérer plus de courage d'un grand nombre d'hommes, qui, dépoſitaires du ſecret de la conſcience d'un grand nombre de perſonnes, auroient ſans ceſſe à lutter contre la curioſité de leurs épouſes. Cette Dame ajouta: Je n'aurois aucune répugnance à me confeſſer ici, mais je vous avoue que tout homme à femme ne ſaura jamais mon ſecret.

Lady LOUISE.

A quel âge les Prêtres s'engagent-ils dans les Ordres ſacrés parmi les Catholiques?

La BONNE.

A vingt-deux ou vingt-trois ans, je ne ſais lequel, & ils ſont obligés avant

d'être reçus, de paſſer un temps raiſonnable dans un Séminaire, où l'on n'épargne rien pour leur ouvrir les yeux ſur les devoirs de l'état dans lequel ils veulent entrer.

Lady LOUISE.

Après tout, on doit ſavoir à cet âge de quoi l'on eſt capable; ceux qui s'engagent dans ces Ordres n'y ſont point forcés, c'eſt à eux à ſavoir s'ils ſont en état de tenir ce qu'ils promettent. On nous donne la diſpoſition de notre bien & de nos perſonnes dans un âge moins avancé.

Le CALVINISTE.

Que direz-vous des Moines & des Religieuſes à qui l'on permet de s'engager irrévocablement à ſeize ans? D'ailleurs, à quoi bon tant de Religieux & de Religieuſes? Quels ſervices rendent-ils à l'Etat? Quels, à la Religion, qu'ils déshonorent?

La BONNE.

Je vais répéter ici ce que j'ai déja dit en plus d'un endroit. Vous me demandez, quels ſervices les Religieux & les Religieuſes rendent à l'Etat? Le même que Moïſe rendit au Peuple Juif pendant que Joſué combattoit dans la plaine. Le

progrès des armes du ſecond dépendoit de la priere du premier. Je releverai les objections d'un grand homme, qui prétend que les Religieux ſont abſolument inutiles, & que les Prêtres, dont il n'y a déja que trop (c'eſt lui qui parle) peuvent faire tout ce que font les Religieux. Il eſt vrai que ſi l'univers étoit peuplé d'hommes qui reſſemblaſſent à celui dont je parle, il y auroit trop de Prêtres, & qu'on pourroit dire qu'il y en auroit encore trop, quand on n'en laiſſeroit que la dix-millieme partie : mais pour nous autres qui avons le bonheur de n'avoir pas tant de ſcience & d'eſprit, nous ne trouverions pas trop de Moines ni de Prêtres, s'ils vivoient dans la ſainteté primitive de leur état : tout bon Chrétien doit ſouhaiter leur réformation, & non leur deſtruction.

BELESPRIT.

Duſſé-je encourir l'indignation de mes Confreres de jadis, je ne puis me refuſer à une réflexion. L'Auteur dont vous parlez, releve ſans ceſſe le bonheur du ſiecle dans lequel nous vivons, qui eſt, dit-il, éclairé des lumieres de la philoſophie. J'avoue que ſi tous les Philoſophes lui reſſembloient, ce beau nom ne ſeroit pas tombé en décri; car s'il

n'eſt pas ſtrictement Chrétien, la pureté de ſes mœurs, la bonté de ſon cœur, & mille qualités eſtimables nous donnent l'eſpoir de lui voir un jour cette ſeule qualité qui lui manque, pour être parfait. Mais dira-t-il que l'Auteur des *Mœurs*, par exemple, a rendu ſervice à la ſociété, lorſqu'il dit, que nous ne devons rien à nos parents pour la ſeule naiſſance? Quand cela ſeroit vrai, ſeroit-il utile de fournir des prétextes aux méchants enfants pour juſtifier leur ingratitude? Cet honnête homme, cet Apôtre des mœurs, permet les diſcours ſales, équivoques, pourvu qu'ils ſoient bien gaſés. Ne lui avons-nous pas une vraie obligation? Les peres de famille n'ont-ils pas bien à profiter, en voyant celui qu'on leur donne pour modele, maudire ſon fils parce qu'il cede à une paſſion qui le maîtriſe, & ſouhaiter de faire un mariage dont lui-même lui a donné l'exemple? Ne devons-nous pas de grandes actions de graces à un autre auteur, pour la peine qu'il a priſe pour nous perſuader que nous ne différions des animaux que par notre organiſation extérieure; à cet autre qui nous trouve encore trop bien partagés, & qui veut que nous ne ſoyions que des machines? Sans doute notre ſiecle eſt bien éclairé par le Contrat So-

cial, l'Héloïſe, l'Emile, la Pucelle, le Philoſophe ſans ſouci, & mille autres productions pareilles.

Le CALVINISTE.

Voilà, Monſieur, une ſortie auſſi hors d'œuvre, qu'il eſt impoſſible de l'imaginer. Qu'ont de commun les Philoſophes & les Moines? Pourquoi relever ce qu'ont écrit quelques Auteurs, qui, ſans doute, ont ſemé des maximes pernicieuſes, pendant que vous taiſez tant d'Ouvrages utiles à la ſociété, que nous devons à la philoſophie? quelques membres gâtés ne doivent pas faire noter un corps d'hommes reſpectables.

BELESPRIT.

Vous en dites plus que moi, Monſieur. Parmi les Auteurs que je viens de citer, il y en a pluſieurs dont les intentions ſont droites, & qui ne pechent que par un défaut qu'il ſeroit facile de corriger. Or çà, Monſieur, parce qu'on abuſe de la Philoſophie, faudroit-il dire: l'étude eſt ſi dangereuſe, qu'il faut la défendre, & ne permettre à perſonne de devenir Philoſophe? Ne vaudroit-il pas mieux dire: il faut obliger les Philoſophes à remplir les vues de la philoſophie, en fourniſſant aux hommes les moyens de devenir meil-

leurs ? Ce que vous diriez par rapport aux Philoſophes, dites-le, je vous prie, par rapport aux Religieux. Ne les détruiſons pas, réformons-les. Ils ont eu parmi eux des hommes célebres, & peuvent en avoir encore. Il ſort de leurs plumes des Ouvrages de piété propres à nous édifier, nous qui ſommes aſſez bornés pour regarder ce qui peut échauffer le cœur, comme préférable à ce qui ne peut qu'orner l'eſprit. On leur abandonne cette branche de la Littérature, elle nous paroît précieuſe, qu'on ne nous en prive pas, nous, encore une fois, qui eſtimons plus utile d'apprendre le chemin du Ciel, que la route des aſtres.

Mr. DE BONNEFOI.

Ajoutez qu'en réformant les Maiſons religieuſes, le nombre en diminuera conſidérablement, parce que l'oiſiveté, l'amour du bien-être n'y conduira plus perſonne, & que ceux que l'eſprit de Dieu y attirera, ſeront utiles à la ſociété, ou par leurs prieres, ou par le travail des mains que leur Regle primitive ordonne, ou par des Ouvrages de piété utiles aux ſimples. Que ſi on nous allegue l'intérêt de la population, nous demanderons pourquoi on ne remet pas en vigueur

vigueur les Loix Romaines contre les Célibataires?

BELESPRIT.

En effet, le libertinage, l'amour de l'indépendance, le manque de fortune, & mille autres prétextes ſeront trouvés plauſibles pour diſpenſer un quart des hommes de donner des Citoyens à l'Etat; & le deſir de choiſir la meilleure part, comme Magdelaine, ne pourra pas juſtifier ceux qui ſe ſépareront du monde, & ne ſe marieront pas pour ſe donner uniquement à Dieu! & cet aveuglement, ce ſera dans le Chriſtianiſme qu'on le trouvera! Comptez, Meſſieurs, le nombre des Moines qu'il y a en France, & comptez le nombre des Célibataires en Angleterre, & vous trouverez un plus grand nombre de ces derniers que des autres; la France eſt-elle donc moins peuplée que nos Iſles?

Lady LOUISE.

Malgré les préjugés de l'éducation, je n'ai pu m'empêcher d'être ſouvent ſcandaliſée de l'odieux qu'on attache à la profeſſion des Célibataires Chrétiens; c'eſt aller directement contre ce que dit ſaint Paul, qui donne la préférence à cet état, ſur celui du mariage.

Le CALVINISTE.

Je ne diſpute pas pour diſputer, Madame; que les Moines vivent ſelon le premier eſprit de leur Inſtitut, je les plaindrai comme des fanatiques de bonne foi, qui ſe font ſouffrir mille maux, comme ſi toutes ces choſes pouvoient plaire à Dieu; mais je ne les mépriſerai pas.

La BONNE.

Mépriſez tant que vous voudrez, ceux qui ne vivent pas ſelon la ſainteté de leur état, je n'y prends aucun intérêt, & je vous les abandonne de bon cœur; je vous en donnerai même l'exemple; mais gardez-vous de plaindre les vrais Religieux qui, ſuivant l'exemple de ſaint Paul, mortifient leur chair de peur de devenir des Réprouvés. Apparemment l'Apôtre ſavoit ce qui étoit agréable à Dieu ou non: il ne dit pas qu'il mortifie ſa chair pour réparer ſes péchés paſſés: c'eſt parce qu'il connoiſſoit que le corps avoit beſoin d'être matté par la pénitence, qu'il humilioit le ſien par les jeûnes & les pénitences extérieures. Ne blâmez pas ceux qui imitent ce grand Apôtre, & qui trouvent dans l'exercice de la mortification, des douceurs que les hommes de chair & de ſang ne peuvent imaginer.

Vous vous plaignez du célibat des Prêtres ; mais nous n'avons aucune Loi qui contraigne perſonne à entrer dans le Sacerdoce ; on n'y admet les hommes que dans un âge où il leur eſt aiſé de ſavoir les obligations de l'état dans lequel ils s'engagent ; & ceux qui manquent à remplir ces devoirs, n'auroient pas trouvé dans l'état du mariage un remede contre leur penchant au libertinage.

BELESPRIT.

Et la preuve eſt, que cette foule de Moines qui viennent en Angleterre, y vivent d'une façon très-peu réguliere ; que le mariage n'eſt pas plus reſpecté par eux, que leurs vœux ne l'ont été, & qu'on eſt encore à trouver parmi eux un homme ſans reproche ; en ſorte qu'il eſt paſſé en proverbe parmi les François Réformés, qu'il faut regarder dans la main de ces Apoſtats pour voir s'il y croît des cheveux, parce qu'on connoîtra à cette marque, s'il y en a un qui ait de la probité. Je crois que Mademoiſelle *Bonne* a pleinement juſtifié ſon Egliſe de la calomnie qui lui attribue des dogmes nouveaux. Que tardons-nous, Meſſieurs & Meſdames, à nous déterminer pleinement ?

Lady LOUISE.

Il reſte encore un article qui fait beau-

coup de peine aux Proteſtants ; c'eſt celui du Purgatoire, & de la Priere pour les morts.

La BONNE.

Je laiſſe à Miſs *Dorothée* à débattre cet article, par les ſeules lumieres naturelles. Elle a reçu d'excellentes leçons à cet égard d'une Dame du premier mérite, qui, Proteſtante en tout le reſte, eſt Catholique lorſqu'il eſt queſtion du Purgatoire.

Miſs DOROTHÉE.

C'eſt Madame Montagu, à qui ſon bon ſens a dicté que la juſtice de Dieu devoit mettre une différence entre une ame pure & innocente, & celle qui, chargée de mille crimes qu'elle n'a pas eu le temps d'expier, a le bonheur de ſe convertir à la mort.

Le CALVINISTE.

Notre Seigneur n'a-t-il pas dit au bon Larron : *Aujourd'hui vous ſerez avec moi dans le Paradis ?* N'a-t-il pas récompenſé ceux qui n'ont travaillé qu'à la derniere heure, comme ceux qui ont ſupporté tout le poids de la chaleur du jour ?

BELESPRIT.

Allons, Mademoiſelle *Bonne*, un peu

de complaiſance; accordez cet article à ces Meſſieurs, qui vous citent de bons paſſages de l'Écriture; cette doctrine eſt ſi douce & ſi conſolante pour un vaurien comme moi : s'il y a un Purgatoire, j'y ſerai juſqu'au jour du jugement.

Miſs DOROTHÉE.

Plût à Dieu que nous y fuſſions l'un & l'autre; on eſt du moins ſûr de ſon ſalut dans le Purgatoire, & je crains d'aller en Enfer.

La BONNE.

Il y a un bon moyen d'éviter l'un & l'autre, ma chere, & cela ſera le mieux. Il n'y a qu'à s'accoutumer à aimer tellement Dieu par rapport à lui, que le dernier ſoupir ſoit un acte de pur amour, de contrition parfaite. Cet amour-là mene tout droit au Ciel, il conſume, comme un feu dévorant, toutes les ſouillures de l'ame, & il eſt néceſſaire qu'elle ſoit parfaitement pure pour entrer dans le Ciel; J. C. l'a dit.

Lady VIOLENTE.

C'eſt-à-dire que vous êtes perſuadée que le bon Larron conçut en un moment cet amour parfait.

La BONNE.

Assurément, Madame; & ceux qui ne commencerent à travailler qu'à la derniere heure, le firent avec tant de courage, qu'ils firent autant de travail que ceux qui avoient commencé à la premiere heure du jour.

Lady MÉRY.

Dites-moi, ma *Bonne*, ce que les Catholiques entendent par le Purgatoire? Que sont-ils obligés de croire à cet égard?

La BONNE.

Je crois l'avoir déja dit, Madame; mais comme je n'en suis pas sûre, je le répéterai volontiers. L'Eglise m'ordonne de croire que les ames qui meurent dans la grace de Dieu, mais sans avoir satisfait à sa justice divine, achevent cette purification avant d'entrer dans le Ciel. En quel lieu? Comment? C'est ce qu'elle n'a point décidé. C'est cette satisfaction qu'on nomme purgatoire. L'Eglise toujours guidée par les lumieres de l'Esprit-Saint, m'ordonne de croire que les Fideles qui sont dans cet état de peine, quel qu'il soit, peuvent être soulagés par les prieres des Fideles, sur-tout par le saint

Sacrifice de la Meſſe, & par toutes ſortes d'aumônes & de bonnes œuvres.

Lady LOUISE.

Ainſi l'ame d'un riche pour lequel on fait dire un grand nombre de Meſſes, l'ame de celui qui a beaucoup de parents & d'amis qui prient & ſatisfont pour lui, ne reſtera guere de temps en Purgatoire; pendant que celui qui eſt mort pauvre & iſolé, y ſera des ſiecles entiers, faute de ſecours! Savez-vous bien, ma *Bonne*, que je ne trouve pas cela fort juſte?

La BONNE.

Pluſieurs Théologiens penſent que toutes les prieres qu'on fait pour certaines gens, ne leur ſont pas appliquées; Dieu en eſt lui-même le diſtributeur. Mais c'eſt le ſentiment de quelques particuliers, & rien ne devient article de foi, que ce qui l'a été de tout temps. Au reſte, Madame, l'Egliſe eſt une bonne mere, qui ne fait acception de perſonne, & qui tient lieu de parents à ceux qui n'en ont point: elle n'offre jamais le ſaint Sacrifice de la Meſſe ſans préſenter à Dieu les mérites infinis du Sang de Jeſus-Chriſt, pour tous ſes enfants, tant ceux qui vivent encore, que ceux qui ſont morts dans la paix du Seigneur ſans être entiérement purifiés.

Le CALVINISTE.

Direz-vous que cette pratique ſuperſtitieuſe a ſon fondement dans l'Ecriture? Direz-vous qu'elle ſoit auſſi ancienne que l'Egliſe?

La BONNE.

Aſſurément, Monſieur, je le dirai; je ferai plus encore, je vous en donnerai la preuve. Nos Réformateurs, Meſdames, reſſemblent à Alexandre; quand ils trouvent un nœud qu'ils ne peuvent démêler, ils le coupent: déterminés à rejetter la priere pour les morts, ils ont rejetté le Livre des Machabées, qui la recommande; ils le tiennent pour apocryphe, l'eſprit le leur dit ainſi.

BELESPRIT.

Avouez qu'il y a bien de la malice dans votre fait: vous rappellez ſans ceſſe ce beau motif qu'on a eu à Dordrecht, de rejetter ceux des Livres ſacrés qui prouvent contre la réforme: c'eſt honnêtement tourner en ridicule ceux qui ont parlé ainſi.

La BONNE.

Je n'y ôte, ni je n'y mets, Monſieur. Eſt-ce ma faute, à moi, ſi l'on a donné

dans le travers à Dordrecht? Mon intention me juſtifie, je ſuis bien éloignée de vouloir offenſer perſonne; & ſi je bleſſe, c'eſt pour guérir. Pour vous prouver que je ſuis déterminée à pouſſer la condeſcendance auſſi loin qu'elle peut aller, je conſens pour un moment à ne regarder ce Livre des Machabées, que comme l'Ouvrage d'un Particulier contemporain des grands hommes, dont il écrivit les hauts faits : toujours faudroit-il dire que la priere pour les Morts eſt une opinion qui, dès ce temps, étoit parfaitement établie.

Le RABBIN.

Et cette opinion n'a jamais varié parmi nous; actuellement encore, nous croyons ſoulager les peines de ceux qui ſont morts ſans avoir entiérement ſatisfait à la juſtice de Dieu, par nos prieres & nos bonnes œuvres.

Lady LOUISE.

J'ai beaucoup entendu parler de ce Livre des Machabées ; mais je ne connois point du tout le paſſage dont il eſt queſtion.

La BONNE.

Je vais vous en rapporter le ſens, ces

Meſſieurs verront ſi je le dis mot pour mot; car je ne l'ai point lu depuis ma premiere jeuneſſe. Un des freres Machabées, je ne ſais lequel, ayant donné une grande bataille, remporta la victoire, & perdit, ſelon la coutume, un grand nombre de ſoldats. Après la bataille, il fit une quête, qui produiſit une ſomme conſidérable, & l'envoya à Jéruſalem, avec ordre de l'employer à offrir à Dieu des ſacrifices pour le repos de l'ame de ceux qui avoient péri dans le combat; *car il ſavoit*, dit l'Hiſtorien, *que c'eſt une choſe utile & ſalutaire de prier pour les morts.* Il me ſemble qu'un tel témoignage, quand il ne ſeroit qu'hiſtorique, doit être d'un grand poids.

Lady LOUISE.

Pouvez-vous nous faire voir que la pratique de la primitive Egliſe étoit conforme à celle de la Synagogue dans la priere pour les morts?

La BONNE.

Il en eſt de cette vérité, comme de toutes celles qui n'étoient point attaquées par les Hérétiques; on ne trouve rien d'écrit clairement ſur ce ſujet; car dans l'Evangile on ne cherche point à prouver ce qui n'eſt point conteſté: ce n'eſt donc

que la pratique de la priere pour les morts qu'on trouve établie. Saint Ephrem, qui mourut l'an 379, recommande très-expreſſément qu'on l'enſeveliſſe ſans aucune pompe, & il prie avec grand ſoin que l'on faſſe pour lui des aumônes, des prieres & des oblations.

L'an 406 un nommé Vigilance attaqua pluſieurs des points que les Hérétiques d'aujourd'hui nous conteſtent, comme la continence, le reſpect que l'on rendoit aux reliques des Martyrs; il traitoit d'Idolâtres ceux qui les honoroient. Il diſoit auſſi que c'étoit une ſuperſtition païenne d'allumer des cierges en plein jour en leur honneur. Il ſoutenoit qu'après la mort on ne pouvoit plus prier les uns pour les autres, & il attaquoit en même-temps pluſieurs uſages de l'Egliſe.

Lady LOUISE.

Convenez, Monſieur *l'Anglican*, puiſqu'on attaquoit ces uſages, qu'ils étoient reçus avant l'an 405 : cela nous rejette dans ce quatrieme ſiecle, où vous reconnoiſſez que l'Egliſe s'étoit conſervée pure & exempte d'erreurs. Les Catholiques qui ont conſervé ces uſages, peuvent donc vous dire : C'eſt vous qui avez innové, en voulant déſapprouver des pratiques qui viennent d'un temps que vous regardez

comme non ſuſpect; il faut vous regarder comme des diſciples de Vigilance. Mais, ma *Bonne*, quel étoit cet Hérétique?

La BONNE.

C'étoit un Gaulois, qui paſſa en Eſpagne, où il ſe fit Marchand de vin; il connut ſaint Paulin en Eſpagne, & comme apparemment il s'étoit dégoûté de ſon commerce, il ſe mit à voyager, & fit connoiſſance avec ſaint Jérome, qui connut d'abord que c'étoit un eſprit léger, inconſtant, & porté pour les nouveautés. Lorſque ſaint Jérome eut vérifié ſes ſoupçons, il écrivit contre lui des Livres que nous avons encore, & dans leſquels il lui prouve que les uſages qu'il attaquoit, avoient été pratiqués de temps immémorial dans l'Egliſe.

Lady LOUISE.

Je vous prie de me dire, ſi les ſentiments de Vigilance eurent quelques ſuites, & s'ils furent adoptés par les grands Hommes ſes contemporains?

La BONNE.

Non, Madame, & dès le commencement du cinquieme ſiecle, nous voyons les plus grands hommes pratiquer tous

s uſages contre leſquels cet aventurier étoit élevé ; & quoiqu'il eût ſéduit quelques Evêques, lui, ſes partiſans, & ſa doctrine tomberent bientôt dans l'oubli, comme une infinité d'autres héréſies qui ont point fait trace.

Le CALVINISTE.

Admirez, Meſdames, un des plus grands artifices des Papiſtes. Eſt-il queſtion de ceux qui ſe ſont élevés contre leurs erreurs ; ils affectent d'en parler dans les termes les plus mépriſants ; ce ſont des hommes obſcurs, des aventuriers. Parlent-ils, au contraire, de ceux qui ont ſounu ces erreurs ; ils ſont toujours de grands hommes, & l'on évite avec ſoin de parler de leurs écarts. Qui ne ſait que Jérôme étoit un rêveur, dont les jeûnes avoient altéré le cerveau ? Et Auguſtin, n'a-t-il pas fait un gros Livre de ſes rétractations ? Il en eût fait pluſieurs autres, s'il avoit rétracté tout ce qu'il a écrit de répréhenſible : auſſi en avoit-il l'intention.

Miſs DOROTHÉE.

Voyez un peu la grande injure que ma *bonne* a dite à Vigilance, en l'appellant un aventurier ! Un homme qui court de Contrées en Contrées, & qui d'un Mar-

chand de vin, fait un Théologien taillé à la hâte. Assurément elle devoit du respect à un tel homme.

Le CALVINISTE.

Et qu'importent les qualités personnelles d'un homme, quand il s'agit de la vérité? Cesse-t-elle d'être ce qu'elle étoit, en passant par une bouche méprisable? Dieu se sert des petites choses pour opérer les grandes. Ne fit-il pas sortir la vérité de la bouche de l'ânesse de Balaam?

Miss DOROTHÉE.

Ah! vraiment, Monsieur, j'avois oublié ce trait: vous avez bien raison, & je m'étonne comment les Israélites ne quitterent point le Tabernacle où ils alloient apprendre ce qu'ils devoient faire, pour venir consulter cet Oracle de nouvelle date. Voyez-vous, je ne puis souffrir les mauvaises défaites; est-ce que vous regardez ce Cabaretier comme un de vos Patriarches?

Le CALVINISTE.

Apprenez, petite langue de vipere, que sa profession n'a point empêché que, de siecles en siecles, ses sentiments ne se soient perpétués dans un certain nom-

: d'ames choiſies, qui, pour me ſer-
des termes de l'Ecriture, ne fléchiſ-
ent point les genoux devant l'Idole,
ju'au moment que Dieu avoit décrété
faire éclater la vérité par le miniſtere
nos Réformateurs. Un Marchand de
valoit bien un Berger, & Moïſe ne
rite pas moins de croyance à cauſe
la vile profeſſion dont Dieu l'avoit
.

Le RABBIN.

Treve de comparaiſon, Monſieur,
nd vous en voudrez faire de ſi mal ſon-
ites. Si votre Marchand de vin eût
été le cours des rivieres, ouvert & ſuſ-
idu les eaux de la mer, fait ſortir du
her une eau vive, on pourroit le com-
er à Moïſe. Vous voilà revenu à vo-
Egliſe inviſible, & dans le petit nom-
; mais en vérité nous ne vous ſuivrons
dans cet écart trop injurieux à l'œu-
de Jeſus-Chriſt, qui auroit tenu pen-
t une longue ſuite de ſiecles, ſon
iſe dans une obſcurité qui auroit dé-
ti ſes promeſſes.

BELESPRIT.

Monſieur reproche à ſaint Jérome ſes
ies & ſes veilles; il n'eſt pas le pre-
r qui lui a dit les injures que vous

venez d'entendre : ce ſtyle eſt celui de Luther & de Calvin, qui aſſurément avoient droit de lui faire ces reproches; car on ne pouvoit les accuſer d'être jeûneurs. Quant au crime qu'il fait à ſaint Auguſtin, du Livre de ſes rétractations, c'eſt, ſelon moi, le plus bel endroit de ſa vie. Il ſuffit d'être homme pour ſe tromper; mais il faut être un grand homme pour avouer ſes erreurs. Saint Auguſtin paſſoit pour ſavant, même entre les Païens, il occupoit des Chaires publiques, & nous avons de lui des Ouvrages qui prouvent qu'il méritoit ſa réputation : liſez ſa Cité de Dieu; ſi un Proteſtant l'avoit écrite, on le feroit ſonner bien haut. Dites-moi, je vous prie, ce qu'il penſoit de la priere pour les morts?

La BONNE.

L'héréſie de Vigilance avoit fait ſi peu de progrès, que ce ſaint Evêque n'écrivit rien pour prouver que l'uſage de prier pour les morts étoit auſſi ancien que l'Egliſe; mais nous avons ſa pratique & celle de ſaint Ambroiſe à cet égard, & il eſt aiſé de remarquer à la maniere dont ils s'énoncent, qu'ils parloient d'un uſage univerſellement reçu.

L'Empereur Valentinien ayant été aſſaſſiné dans le temps que ſaint Ambroiſe

en chemin pour lui adminiſtrer le
ême ; ſaint Ambroiſe perſuadé qu'il
reçu le Baptême de deſir, le fit
e dans le tombeau de ſon frere, &
ɔnça ſon Oraiſon funebre. Voici ſes
es.

Dites-moi, quelle autre choſe dé-
nd de nous, que de vouloir & de
mander ? Il y avoit long-temps qu'il
uhaitoit d'être baptiſé, & c'eſt la
incipale raiſon pour laquelle il m'a-
ɔit demandé. Accordez donc, Sei-
ieur, à votre ſerviteur Valentinien
grace qu'il a demandée & deſirée en
eine ſanté; s'il avoit différé, étant
:aqué de maladie, il ne ſeroit pas
tiérement exclus de votre miſéri-
rde, parce qu'il auroit plutôt man-
é de temps que de bonne volonté. „
ite il ajoute : " Donnez-moi les
ints Myſteres ; demandons ſon repos
ec une tendre affection ; faiſons nos
ɔlations pour cette chere ame. „ Saint
roiſe finit cette Oraiſon funebre, en
ıettant d'offrir toute ſa vie le ſaint
fice pour les deux freres, Gratien &
ntinien. Ceci ſe paſſa l'an 391.

Le RABBIN.

ɔilà la Meſſe pour les défunts énon-
ous le nom d'oblation, de ſacrifice ;

annoncée non comme une coutume nouvelle, mais comme une pratique ancienne. Remarquez que ſaint Ambroiſe eût été forcé de faire un préliminaire en faveur de cette coutume, s'il n'eût voulu que l'introduire, & qu'il eût cherché à la juſtifier à ſon Peuple, s'il n'avoit pas été accoutumé à voir offrir le ſaint Sacrifice pour les Morts : & ſouvenez-vous que ſaint Ambroiſe parle dans le quatrieme ſiecle, qui, ſelon ces Meſſieurs, étoit encore pur.

La Bonne.

Voyons maintenant quelle étoit la pratique ſuivie, du temps de ſaint Auguſtin, l'an 387.

Il perdit ſa mere peu de temps après ſa converſion, & comme ſon frere s'affligeoit de ce qu'elle ne mouroit pas dans ſon Pays, ſainte Monique ſe moqua de lui, & dit à Auguſtin : " Voyez un peu „ ce qu'il dit. „ Puis s'adreſſant à tous deux : " Mettez ce corps, dit-elle, où „ il vous plaira, & ne vous en inquiétez point : je vous prie ſeulement de „ vous ſouvenir de moi à l'Autel du „ Seigneur, quelque part que vous ſoyiez. Voici comme ſaint Auguſtin rapporte ce qui ſe paſſa après ſa mort, dans le Livre de ſes Confeſſions.

„ Evodius prit le Pſeautier, & com-
„ mença à chanter le Pſeaume centie-
„ me, toute la maiſon répondoit ; &
„ auſſi-tôt il s'y aſſembla un grand nom-
„ bre de perſonnes pieuſes de l'un & de
„ l'autre ſexe. On porta le corps, on
„ offrit pour la défunte le Sacrifice de
„ notre rédemption : on fit encore des
„ prieres auprès du ſépulchre, ſelon la
„ coutume, en préſence du corps avant
„ que de l'enterrer. „ Voilà ce que dit ſaint Auguſtin, & il prie le Lecteur de ſe ſouvenir, au ſaint Autel, de Monique ſa mere, & de ſon pere Patrice.

Le RABBIN.

Je vous avoue qu'il ne peut m'entrer dans l'eſprit qu'on puiſſe dire, que la priere pour les Morts eſt une opinion nouvelle.

Le CALVINISTE.

C'eſt que vous ignorez, Monſieur, combien on abuſe de cette idée du Purgatoire ; ſous prétexte de ſoulager les morts, on dépouille les vivants.

Le RABBIN.

Et bien, Monſieur, il faut crier contre les abus, & reſpecter la choſe ; on vous a déja dit pluſieurs fois qu'il ne faut

pas arracher l'ivraie du champ de l'Egliſe, de crainte de nuire au bon grain: Jeſus nous en a fait une loi.

La BONNE.

J'ai cité une fois ce paſſage de ſaint Auguſtin à une Dame de beaucoup d'eſprit; elle le trouva ſi déciſif, que ne pouvant y répondre, elle ſoutint qu'il avoit été ajouté après coup aux Confeſſions du ſaint Docteur; car on ſe garde bien de parler de ces grands hommes devant le Peuple comme on le fait ici; cela ſcandaliſeroit. Il eſt plus court de dire que tout ce qui ſe trouve de favorable à la Foi des Catholiques dans les Ouvrages des Peres, y a été ajouté dans les derniers temps.

Lady LOUISE.

Me voilà convaincue de l'ancienneté de l'uſage de prier pour les morts, & nous ſommes convenues que tout ce qui étoit cru dans l'Egliſe au quatrieme ſiecle, étoit pur. Paſſons, ſi vous le voulez bien, au reſpect que vous rendez aux reliques des Saints.

La BONNE.

En vérité, Madame, c'eſt preſque perdre le temps de s'amuſer à prouver une

choſe d'une ſi grande notoriété, qu'on en trouve des exemples à chaque page de l'Hiſtoire de l'Egliſe. Les perſécuteurs étoient ſi perſuadés qu'on rendoit beaucoup d'honneur aux reliques des Martyrs, qu'ils faiſoient garder leur corps avec le plus grand ſoin; on les brûloit, on jettoit leurs cendres dans la mer. Les Païens même ſe perſuaderent qu'un des motifs qui engageoient les Martyrs à s'expoſer aux tourments, étoit l'eſpoir d'être adorés après leur mort; car ils ne diſtinguoient point le culte qu'on rendoit à Dieu, d'avec celui qu'on accordoit aux reliques des Saints à cauſe de lui. Julien l'Apoſtat le reproche aux Chrétiens, non qu'il les accuſât d'adorer les reliques; car ayant été long-temps Chrétien, il connoiſſoit la nature de l'honneur qu'on rendoit à leur dépouille mortelle, mais il s'en moquoit comme d'une folie & d'une extravagance.

Miſs DOROTHÉE.

Permettez-moi d'égayer la leçon par une petite hiſtoire que j'ai lue dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique; mais faites-moi grace de l'année.

Il y avoit à Rome une Dame, nommée Aglaé, qui étoit extrêmement riche, & d'une grande naiſſance, elle la

déshonoroit par ſes mœurs; car elle étoit dans l'habitude d'un commerce ſcandaleux avec ſon Intendant, nommé Boniface, quoiqu'ils fuſſent Chrétiens tous les deux. A la fin, Dieu toucha le cœur d'Aglaé, elle rompit ſes engagements, & réſolut de faire pénitence. La perſécution étoit allumée dans une Ville dont j'ai auſſi oublié le nom, mais qui étoit aſſez éloignée. Aglaé dit à Boniface : il faut aller dans cette Ville, & obtenir à prix d'argent le corps d'un Martyr, afin d'obtenir par ſon interceſſion, le pardon de nos péchés. Boniface, qui étoit un homme de bonne humeur, lui dit : Madame, ſi j'allois être martyriſé, & qu'on vous apportât mon corps, le regarderiez-vous comme une relique? Ce n'eſt pas de miſérables pécheurs comme nous à qui la couronne du Martyre eſt deſtinée, lui répondit Aglaé : Allez, & tâchez de vous rendre digne d'apporter le corps d'un Martyr, en faiſant de dignes fruits de pénitence. Boniface fut frappé des paroles de ſa maîtreſſe; il étoit ivrogne de ſon métier, & aimoit la bonne chere; il s'appliqua pendant le voyage à mortifier ces deux penchants, & le paſſa dans le recueillement & la priere. Arrivé au terme de ſon voyage, il ordonna aux domeſtiques qui l'accompagnoient, d'aller l'atten-

dre à l'Auberge : & ſans ſe donner le temps de changer d'habit, il courut à la Place publique, où on lui dit qu'on tourmentoit quelques Chrétiens. Il s'approcha de l'un d'eux, qui étoit ſur le chevalet : là, ſans conſidérer le péril auquel il s'expoſoit, il l'encourageoit par ſigne à demeurer ferme. Il en fit tant, qu'il fut apperçu : le Juge lui ayant demandé s'il étoit Chrétien, il répondit avec courage, & ſur le refus qu'il fit d'adorer les Idoles, il fut tourmenté ſur le champ, & enſuite conduit en priſon avec les autres Confeſſeurs; le lendemain on les ramena dans la même place, où on leur coupa la tête.

Cependant ceux qui avoient accompagné ſaint Boniface, le cherchoient par tous les cabarets, & diſoient entr'eux, que ſans doute il s'y amuſoit à faire la débauche : comme ils le dépeignoient en demandant de ſes nouvelles, ils rencontrerent le fils du Geolier, qui leur dit, qu'aſſurément l'homme qu'ils cherchoient avoit été arrêté la veille, & qu'on venoit de lui couper la tête. Ils avoient ſi mauvaiſe opinion de Boniface, qu'ils ne daignoient pas même ſuivre le jeune homme, qui les invitoit à l'accompagner dans le lieu où étoient les corps des Martyrs. Quelle fut leur ſurpriſe, lorſqu'ils reconnurent le ſaint Martyr!

Après lui avoir demandé pardon du mauvais jugement qu'ils avoient porté de lui, ils envelopperent ſon corps, qu'ils payerent bien cher, dans les riches étoffes qu'ils avoient apportées, & reprirent le chemin de Rome. Lorſqu'ils en approchoient, Aglaé, qui étoit en priere, entendit une voix qui lui dit : Celui qui étoit votre domeſtique ſur la terre, eſt à préſent concitoyen du Ciel, il approche, recevez-le avec honneur. L'arrivée du corps du Martyr lui donna l'explication des paroles qu'elle avoit entendues : elle fit bâtir un Oratoire, où elle le dépoſa, & conſacra le reſte de ſes jours à la piété ; elle y fit même de ſi grands progrès, que Dieu daigna la manifeſter, en lui accordant le don des miracles.

Le CALVINISTE.

Voilà, Meſdames, comme l'on berce les Papiſtes avec des contes de bonnes femmes, des voix, des miracles, & le tout pour leur faire croire des Romans ſans notoriété. N'eſt-il pas ſûr que le don des miracles n'a pas continué après les Apôtres ?

La BONNE.

Non, Monſieur, cela n'eſt pas ſûr ; il eſt de la derniere certitude que les miracles

cles ont continué juſqu'au temps où le hriſtianiſme a été protégé par les Puiſſans. Tertullien, dans ſon Apologie pour s Chrétiens, préſentée aux Empereurs, fait gloire de la continuation des micles. Croyez-vous que ſaint Ambroi-, ſaint Auguſtin, & pluſieurs grands ommes qui rapportent ceux dont ils ont é témoins eux-mêmes, aient été gens ſe repaître de contes de bonnes femes, ou à nous donner comme vrais, :s Romans?

Miſs DOROTHÉE.

Les Hiſtoriens qui nous ont tranſmis s Actes des Martyrs, méritent bien itant de foi que ceux qui ont écrit Hiſtoire profane.

La BONNE.

Auſſi Meſſieurs les beaux eſprits qui nt leurs raiſons pour établir un pyrrhoiſme univerſel, n'ajoutent pas plus de)i au récit des derniers, qu'à ceux des .uteurs Eccléſiaſtiques; ſelon eux, il 'y aura de ſûr que ce qu'ils auront écrit. i on les en croit, il n'y a eu qu'un très-etit nombre de Martyrs.

Lady LOUISE.

Je les ai entendus raiſonner, ou plu-)t, déraiſonner ſur ces articles. Paſſion-

nés pour les Empereurs Païens qui ont paru Philosophes, ils ne peuvent digérer qu'ils aient été des persécuteurs. Selon eux, l'établissement de la Religion Chrétienne est une affaire toute naturelle. La Loi de l'Evangile est spécieuse, utile au bon ordre de la société en plusieurs points, quoiqu'outrée en d'autres. Quelques fanatiques enthousiastes donnerent leur vie pour cette Loi; la multitude échauffée par ces exemples, les suivit. D'abord on mépriſa les Chrétiens, qu'on confondit avec les Juifs, puis on en fit mourir quelques-uns, mais en petit nombre, & non comme Chrétiens, mais en leur imputant des crimes. Enfin, Constantin, qui étoit un habile homme, voulant s'assurer l'Empire qui lui étoit disputé par des Concurrents, feignit de vouloir être Chrétien, pour attirer dans son parti ceux qui professoient le Christianisme.

Le CALVINISTE.

Je confesse avec douleur que ce que vous venez de dire n'est que trop vrai. On a voulu exiger trop de foi; elle a péri chez tous les gens qui n'étoient pas d'humeur à adopter les fables des Papistes : ils ont confondu des vérités respectables avec ces fictions pieuses.

La BONNE.

Ce n'eſt pas de notre ſein, Monſieur, que ſont ſortis les Philoſophes incrédules; il eſt aiſé d'être Chrétien quand on eſt Catholique; mais il eſt impoſſible qu'un Proteſtant, qui a de l'eſprit, & qui combine, le ſoit véritablement. En diſant: Il eſt impoſſible que Jeſus ſoit renfermé ſous l'Hoſtie, multiplié; vous avez appris aux Philoſophes à dire: Il eſt impoſſible qu'un Dieu ſe ſoit incarné, qu'il ait pris notre nature. On peut ſoumettre l'eſprit, d'une ſoumiſſion ſans bornes, à tout ce que Dieu a révélé; mais il eſt impoſſible de mitiger la Foi à certains articles, elle diſparoît au moment où elle ceſſe d'être univerſelle. Auſſi le Proteſtantiſme a-t-il amené le Déiſme; (contre ſon intention à la vérité) mais l'effet, pour être involontaire, n'eſt pas moins réel.

BELESPRIT.

J'en ai été un triſte exemple. Elevé chrétiennement, je n'aurois jamais été Déiſte, Matérialiſte, ſi on n'eût attaqué ma foi par les fondements. La conſtance des Martyrs, pendant une ſi longue ſuite d'années, les grands miracles que Dieu a faits pour les ſoutenir dans les tourments, ſont une preuve frappante de la

divinité du Chriſtianiſme : ajoutez-y les lumieres & la ſainte vie de ceux qui l'ont enſeignée, prêchée après les Apôtres. On me nia les miracles & la conſtance des Martyrs; il falloit pour cela ranger tous les Peres parmi les impoſteurs du premier ordre; l'édifice de ma foi n'étant appuyé ſur rien, croula de lui-même.

La BONNE.

Je ſuis bien éloignée, Monſieur, de croire que tous les Proteſtants connoiſſent les conſéquences néceſſaires du ſyſtême de Religion qu'ils ont établi; je le répete ici, je connois parmi eux un grand nombre de gens affectionnés au Chriſtianiſme ; ils gémiſſent avec nous ſur les progrès de l'irréligion, ſans en démêler la cauſe; mais elle eſt telle que je l'ai dite.

Le RABBIN.

J'ai touché au moment de devenir pis que Monſieur *Beleſprit*, & il n'y avoit point d'alternatives pour moi, entre être Athée ou Catholique. Je défie tout homme de bon ſens de ſe tenir entre ces deux extrémités. Auſſi mon parti eſt-il pris depuis long-temps, & demain j'aurai le bonheur de recevoir le Baptême à la tête de toute ma famille. En me faiſant Chrétien, je ſuis Catholique. Je ne crains ni la haine

de ceux de ma Nation, ni les brocards des Proteſtants. Que pourroient-ils dire de moi, qu'ils n'aient dit des plus grands hommes? Il eſt doux d'être baffoué en ſi bonne compagnie. Et vous, Meſdames, quel parti prenez-vous?

Lady LOUISE.

J'ai recueilli dans mon eſprit quelques difficultés ſur tout ce qui a été dit, & j'ai beſoin d'éclairciſſement. Suppoſez que les morts pour leſquels on prie, ſoient en Enfer ou dans le Ciel, à quoi ſervent les prieres qu'on fait pour eux?

La BONNE.

Saint Auguſtin fut conſulté ſur le même ſujet, Madame, & voici ce qu'il répondit, l'an 420.

Quand on offre le Sacrifice de l'Autel, ou qu'on fait des aumônes pour les défunts baptiſés, ce ſont des actions de graces pour ceux qui ſont très-bons; ils ſervent de propitiation pour ceux qui ne ſont pas très-méchants; & quoiqu'ils ne ſervent de rien à ceux qui ont été très-méchants, ils donnent quelque conſolation aux vivants. Dans un autre Ecrit du même temps, adreſſé à Saint Paulin, Evêque de Nole, il dit que tout ce qu'on fait pour les morts, ne leur ſert que ſelon qu'ils ont vécu, puis

il ajoute : *Nous lisons dans les Livres des Machabées, que l'on a offert des Sacrifices pour les morts ; & quand nous ne le lirions en aucun endroit des anciennes Ecritures, ce n'eſt pas une petite autorité que celle de toute l'Egliſe qui paroît en cette méthode ; car la recommandation des ames a lieu, même dans les prieres que le Prêtre fait à Dieu devant l'Autel :* Et dans le même Ecrit, il dit que le lieu de la ſépulture, qui eſt en ſoi indifférent, ſert par occaſion. *Si une mere fidelle deſirant que ſon fils ſoit enterré dans la Baſilique d'un Martyr, croit que ſon ame eſt aidée par les mérites du Saint ; car cette foi eſt une eſpece de priere, & ſert au mort, s'il eſt en état qu'elle puiſſe lui ſervir ; & quand la mere y vient enſuite, le lieu même excite à prier avec plus d'affection.*

Lady LOUISE.

Je ſuis ſatisfaite ſur cet article ; la foi de l'Egliſe Romaine ſur la priere pour les morts, & ſur la foi aux mérites des Saints, eſt celle des premiers ſiecles : ſaint Auguſtin dit que c'eſt une *coutume* ; or ce mot ſignifie une choſe qu'on fait depuis long-temps.

La BONNE.

Je n'ai pas fini, Madame. Voici com-

me ce grand Saint continue. *Cela étant, ne croyez pas que rien profite aux morts dont nous prenons ſoin, ſi ce n'eſt les ſacrifices ſolemnels que nous faiſons pour eux, ſoit à l'Autel, ſoit par nos prieres & nos aumônes : quoiqu'ils ne ſervent pas à tous ceux pour leſquels on les fait ; mais ſeulement à ceux qui, pendant leur vie, ſe mettent en état d'en profiter. Mais parce que nous ne les diſcernons pas, il faut les faire pour tous les Régénérés ; car il vaut mieux que ces ſecours ſoient ſuperflus à ceux auxquels ils ne peuvent ni ſervir ni nuire, que s'ils manquoient à ceux auxquels ils ſervent, & chacun le fait plus ſoigneuſement pour les ſiens, afin qu'on en uſe de même à ſon égard.*

Mr. DE BONNEFOI.

Permettez-moi de vous citer encore ſaint Auguſtin ſur un autre point conteſté, quoiqu'on en ait parlé amplement. Voici ce qu'il dit pour réfuter l'erreur de certaines gens, qui croyoient qu'on pouvoit être ſauvé par la ſeule Foi, ſans les œuvres. *Les baptiſés n'arriveront point à la vie éternelle par la ſeule Foi, s'ils ne ſe convertiſſent effectivement, & ne font de bonnes œuvres* ; & ſur le culte de Latrie il dit :

Le culte de Latrie & le Sacrifice ne

faits Saints & Martyrs, & qu
norés dans le Ciel de la ſocié
ges; pour lui rendre graces d
toires, & nous exciter à les
ſon ſecours.

La BONNE.

Si ma mémoire eût été a
j'aurois rapporté un grand nom
ſages auſſi poſitifs ſur les poi
tés; mais ils m'ont échappé
j'en ai dit, eſt ſuffiſant pour
qu'on croyoit dans la primitive
exemple, en voici un qui me re
Auguſtin écrivit à la priere d
plicien, Evêque de Milan, & d
vrage il marque les motifs qui l
dans l'Egliſe Catholique, & c
qui ſuivent

l'antiquité ; la ſucceſſion dans le ſaint Siege de ſaint Pierre ; le nom de Catholique *tellement établi, que ſi un Etranger demande où eſt l'Egliſe Catholique, aucun Hérétique n'oſe lui montrer ni ſon Egliſe, ni ſa maiſon.*

Mr. DE BONNEFOI.

Voici un autre paſſage ſur l'Euchariſtie. Il eſt de ſaint Gaudence, dans un Sermon qu'il prononça aux nouveaux baptiſés pendant la ſemaine de Pâques, l'an 395. *Dans l'ombre de la Pâque légale on immoloit pluſieurs agneaux, un dans chaque maiſon ; car un ſeul ne pouvoit ſuffire à tous. Mais dans la vérité où nous ſommes, un ſeul eſt mort pour tous, & c'eſt le même qui, en chaque maiſon de l'Egliſe, dans le Sacrement du pain & du vin, nourrit, étant immolé, vivifie ceux qui le croient, & ſanctifie ceux qui le conſacrent. C'eſt la chair de l'agneau. C'eſt ſon ſang. Le même Créateur & Seigneur de la nature, qui tire le pain & le vin de la terre, fait encore du pain, ſon propre Corps, parce qu'il le peut, & qu'il l'a promis ; & celui qui de l'eau a fait du vin, fait du vin ſon Sang.*

La BONNE.

En voici aſſez & plus qu'il ne faut,

pour ceux qui ne fermeront pas volontairement les yeux à la lumiere. J'ai rempli la promeſſe que je vous avois faite, Meſdames, en vous prouvant que l'Egliſe n'a rien innové, & qu'elle ne fait que conſerver la Foi qu'elle a reçue des Apôtres, & qui s'eſt perpétuée de ſiecles en ſiecles. Réfléchiſſez mûrement ſur ce que vous avez entendu, & ſouvenez-vous que ces conférences ſeront les pieces de votre procès, quand vous paroîtrez devant votre redoutable Juge. S'il vous ſurvient quelques difficultés que je n'ai pu prévoir, vous me trouverez toujours prête à vous répondre : la bonté de la cauſe que j'ai défendue, & que je défendrai juſqu'au dernier ſoupir de ma vie, ſuppléera à la médiocrité de mes talents.

Fin du ſixieme & dernier Tome.

Premiere Déclaration de l'Auteur.

JE réitere ici la proteſtation que j'ai faite en pluſieurs endroits de cet Ouvrage, de le ſoumettre, ainſi que tout ce que j'ai écrit, & que je pourrai écrire, au jugement de la ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, dans laquelle je veux vivre & mourir, étant prête de rétracter & condamner tout ce qui pourroit m'être échappé de contraire aux dogmes qu'elle enſeigne.

Seconde Déclaration de l'Auteur, adreſſée aux Proteſtants.

CET Ouvrage devroit avoir été dicté par le ſeul deſir de plaire à Dieu, & de procurer ſa gloire; j'avoue qu'outre ce motif que j'ai tâché d'avoir, il y en a eu un autre un peu plus naturel. J'ai long-temps vécu avec les Proteſtants de diverſes Communions; j'ai reçu d'eux des ſervices eſſentiels, je leur dois le néceſſaire philoſophique dont je jouis aujourd'hui; je ne ſuis pas née ingrate: le zele que tout Chrétien doit avoir pour le ſalut de ſes freres, a donc dû recevoir un nouveau degré de vivacité, des ſentiments

de gratitude que leurs bienfaits doivent avoir fait naître dans mon cœur.

Parmi les Proteſtants que j'ai connus d'une maniere particuliere, j'ai admiré les plus heureuſes diſpoſitions naturelles : de l'humanité, de la charité pour le prochain, une grande horreur du mal : j'ai gémi bien ſincérement, de voir tant de biens en pure perte : Dieu ſait que le ſacrifice de ma vie ne m'auroit rien coûté, ſi j'euſſe pu à ce prix leur procurer le précieux don de la Foi. Cette diſpoſition, que j'oſe dire habituelle, m'a fait examiner avec ſoin quels étoient les obſtacles à leur retour à l'Egliſe. J'ai découvert avec raviſſement qu'ils étoient bien diminués depuis un demi-ſiecle. Le bon ſens a déja ramené les Proteſtants à la foi des dogmes qui firent autrefois les principaux motifs de leur ſéparation. Je puis aſſurer qu'en vingt ans de ſéjour & de familiarité avec nos freres errants, je n'ai trouvé qu'un ſeul Calviniſte : les autres déteſtent cordialement les dogmes des Réformateurs ſur la grace, la prédeſtination, le mérite des œuvres. Je n'en donnerai qu'un ſeul exemple, ſans pouvoir me rappeller ſi je ne l'ai déja point cité quelque part. En le ſuppoſant, qu'on me pardonne la répétition en faveur de ceux qui liront ceci, & qui ne connoiſſent pas mes autres Ouvrages.

Mylady Hilsboroough, mere de celle qui paroît dans mes Ouvrages ſous le nom de Lady *Méry*, étoit une Dame qu'on pouvoit préſumer avoir conſervé l'innocence du Baptême, tant ſes mœurs étoient pures. Elle n'avoit pas fini ſon ſixieme luſtre lorſqu'une mort prématurée l'a ravie à ſa famille, & déja elle étoit revenue de tout ce qu'on appelle goûts de jeune femme. J'ai eu l'honneur de l'enſeigner pendant cinq ans, & dans nos longues converſations, elle préféroit toujours les ſujets graves, & qui pouvoient ſervir à lui donner les lumieres néceſſaires pour bien élever les enfants. Un jour Lady *Méry*, qui n'avoit que cinq ans, m'ayant entendu dire qu'une pauvre femme que je connoiſſois, iroit ſe coucher ſans ſouper, faute d'avoir un morceau de pain, me donna une piece de ſix ſols, qui compoſoit tout ſon tréſor, en me diſant qu'elle l'avoit deſtinée à acheter un ruban, mais qu'elle pouvoit mieux s'en paſſer que la pauvre femme de pain. Comme cette femme n'exiſtoit pas, je portai ces ſix ſols à *Mylady*, qui, le lendemain, demanda à la petite ſi elle avoit beaucoup d'argent. L'enfant lui ayant répondu qu'elle ne poſſédoit pas un liard, ſa maman lui donna une piece de douze ſols. Lady *Méry* fit une exclamation, en

disant: Madame de *Beaumont* ne m'a pas trompée, en me disant que Dieu rendoit le double de ce qu'on donnoit aux pauvres : j'ai donné six sols hier au soir, il m'en envoie douze aujourd'hui. Ce n'est pas le tout, mon enfant, lui dit *Mylady:* outre cette récompense temporelle, Dieu vous en garde une autre qui est bien meilleure; car pour ces six sols que vous avez donnés aux pauvres, il vous accordera le Ciel : je ne pus m'empêcher de sourire, & de dire : Je prie *Mylady* de me donner un écrit signé de sa main, par lequel elle attestera que ce n'est pas moi qui apprend ce Catéchisme à sa jeune Dame; & pourquoi cette précaution me demanda *Mylady* toute étonnée? C'est, lui répondis-je, qu'on m'accuseroit d'en vouloir faire une Papiste ; car nous croyons que les bonnes œuvres, unies à celle de Jesus, méritent & acquierent la vie éternelle. Eh! qui sont les Chrétiens qui ne croient pas cela, répondit *Mylady?* Tous ceux des Eglises Protestantes & les Anglicans, dis-je. Oh cela ne peut pas être! Y auroit-il un seul Chrétien assez osé pour donner un démenti à Jesus-Christ? N'a-t-il pas dit expressément, *qu'un verre d'eau froide donnée à son nom, auroit le centuple en cette vie, & la gloire éternelle en l'autre?* Quand tous

les hommes assemblés nieroient cette vérité, j'aimerois mieux en croire Jesus-Christ qu'eux.

Je pourrois ajouter mille exemples à celui-là, pour prouver que les Protestants d'aujourd'hui sont revenus à plusieurs des dogmes de l'Eglise Romaine. Qui les empêche de se réunir entiérement?

1°. L'indifférence du culte. On leur a persuadé que Dieu ne nous jugeroit pas sur ce que nous avons cru, mais sur ce que nous avons fait; & tel Ministre, qui ne cesse de prêcher cette tolérance universelle, diroit à un Protestant qui voudroit se faire Catholique, qu'il va commettre le péché contre le Saint-Esprit; je ne l'invente pas. Cette sentence a été prononcée à Geneve, à une personne que je connois.

2°. La cause de la perpétuité du schisme est l'ignorance. Les Protestants, sur-tout en Angleterre, ne connoissent pas les dogmes de leur Communion; & parmi ceux qui les savent, nul ne les croit: je ne suis pas orthodoxe, me disoit la fille d'un Ambassadeur, mais ce n'est pas ma faute, je ne pourrois le devenir sans être Athée tout de suite.

Il y a bien des erreurs dans notre Communion, me disoit en 1767 un honnête Suisse, sur-tout par rapport à la prédesti-

nation; je déteſte cette façon de penſer. Avouez auſſi de bonne fois, qu'il y a bien des erreurs dans votre Egliſe: je lui niai le fait; car une Egliſe où il y auroit des erreurs, ne ſeroit pas celle de J. C.; il ne ſentoit pas cette conſéquence. Le troiſieme obſtacle à la réunion, eſt donc l'ignorance des dogmes des Catholiques. L'honnête homme qui me tenoit ce diſcours, ignoroit que le fondement de la Foi des Catholiques, eſt la promeſſe ſolemnelle de Jeſus, qui a promis de reſter avec ſon Egliſe juſqu'à la conſommation des ſiecles. Or Jeſus ne peut compatir avec l'erreur.

Enfin le dernier obſtacle à la réunion, eſt la prévention. On croit aveuglément toutes les calomnies qu'on débite contre l'Egliſe Romaine, pour parler à la Proteſtante, & le ton déciſif avec lequel elles ſont prononcées, ne permet pas de les examiner.

Réunir tous les Chrétiens dans une même Communion, c'eſt le vœu de tous les honnêtes gens dans toutes les Communions; mais on eſt bien éloigné d'être d'accord ſur les moyens de faire réuſſir ce projet. Il faut, me diſoit un Miniſtre, que chacun cede quelque choſe de ſon côté. Mais ſi la promeſſe de J. C. eſt accomplie, l'Egliſe dans laquelle il a toujours

été, ne peut rien céder qu'aux dépens de la vérité. Je crois avoir trouvé un moyen plus efficace.

Il faudroit d'abord examiner, ſi l'indifférence du culte & la tolérance univerſelle ſont fondées ſur la parole de Dieu, ſur l'Ecriture.

Il faudroit 2°. ſe bien inſtruire de ſa propre Religion, & voir ce qu'on a cru, & ce qu'on croit à préſent dans la réforme.

3°. Il ſeroit néceſſaire de ſavoir auſſi ce que croient les Catholiques; mais la juſtice demande qu'on ne s'en rapporte pas à cet égard aux témoignages des Miniſtres. C'eſt dans la déciſion des Conciles, c'eſt dans nos Catéchiſmes qu'il faut chercher notre Foi.

Enfin, il faudroit examiner ſi les objets de notre Foi ſont nouveaux, & s'ils ont été crus dans les quatre premiers ſiecles de l'Egliſe, temps dans leſquels les Proteſtants ont reconnu que la Foi étoit pure.

De toutes les perſonnes qui pouvoient ſe charger de propoſer l'examen de ces quatre articles, j'oſe dire que perſonne ne pouvoit le faire auſſi-bien que moi. Premiérement, parce que je ne ſuis ni Savante, ni Théologienne. Secondement, parce qu'ayant vécu long-temps avec les Proteſtants, je ſuis au fait de la ſeule con-

troverſe dont on puiſſe ſe ſervir aujourd'hui. Troiſiémement, c'eſt qu'ils ſont faits à mon ſtyle, à mon langage.

Ce n'eſt pas, comme le Lecteur judicieux peut en juger, l'orgueil qui m'a perſuadé que j'étois plus propre à traiter cette matiere qu'une autre perſonne, puiſque la premiere raiſon qui me le fait croire, c'eſt que je ſuis ignorante. Un Docteur auroit beau vouloir ſe rapetiſſer à la taille de ſes Lectrices, il lui échapperoit malgré lui du grand, du beau, du ſavant; & ce ſeroit du grec pour les trois quarts des perſonnes pour leſquelles j'écris. Je n'ai nul effort à faire pour me mettre à leur portée, c'eſt mon état naturel; je ne penſe rien, je n'écris rien qu'une perſonne de bon ſens, ſans étude, ne puiſſe écrire & penſer: je ne ſais que mon Catéchiſme, mais je le ſais bien; je ſais tout auſſi-bien celui des Proteſtants, (je les rapproche tous de l'Evangile, & c'eſt lui qui décide.) Mon ſtyle eſt celui d'une femme qui s'exprime dans une converſation familiere avec des amis faits à l'entendre de longue main; mes Ouvrages précédents y ont accoutumé un grand nombre de perſonnes. Enfin je n'ai point de fiel contre ceux à qui je parle, excepté deux ſortes de gens; je n'ai jamais ſenti l'aigreur. Les uns, ou plutôt l'un, (car je le répete,

je n'en ai jamais trouvé qu'un ſeul) c'eſt un vrai Calviniſte, celui-là anéantit la Divinité à mes yeux, & j'ai peine à me contenir avec lui. Les ſeconds... Oh! les ſeconds n'ont rien à faire ici, ils trouveront aiſément leur remede avec celui des autres.

Me lira-t-on? ce ſera le plus petit nombre : il ſera plus court de dire que l'Ouvrage eſt mauvais, pernicieux, que de me réfuter. C'eſt à vous que je m'adreſſe, Meſſieurs les Miniſtres; ſi j'ai avancé quelque choſe de faux, démaſquez-moi, la charité l'exige; peut-être quelques-unes des ames confiées à vos ſoins, ſeroient-elles en danger, ſi vous ne le faiſiez pas; & quand il n'y en auroit qu'une, la choſe en vaudroit bien la peine. Si j'ai tronqué, mal traduit les paſſages des Peres, couvrez-moi de la confuſion que je mérite; mais ſi je n'ai rien ajouté à ce qu'ils ont dit, avouez que la Foi de l'Egliſe Romaine, eſt telle aujourd'hui qu'elle l'étoit dans les premiers temps, & qu'on ne peut ſans calomnie, l'accuſer d'avoir innové.

Et vous qui fûtes & qui ſerez toujours les premiers objets de mon zele, vous que j'ai inſtruites avec tant de peine dans la morale du Chriſtianiſme, regardez cet Ouvrage comme la plus grande marque

d'attachement que je puiſſe vous donner. Que penſeriez-vous de moi, ſi, par des vues d'intérêt, de réputation ou autres, je ne m'efforçois pas de vous déſabuſer des erreurs que je crois incompatibles avec votre ſalut éternel ? Quand mes idées à cet égard ſeroient fauſſes, il ſuffit que je les aie pour juſtifier mon entrepriſe. Que riſquez-vous en me liſant ? Si je ne prouve point, ſi je prouve mal, je vous aurai procuré l'avantage d'être affermies dans la foi de la Communion dans laquelle vous êtes nées, & vous ſerez ce que vous êtes en conſéquence de cauſe ; mais ſouvenez-vous en me liſant, que la Foi eſt un don de Dieu, comme je l'ai dit dans le cours de cet Ouvrage, & qu'ordinairement il en fait la récompenſe des mœurs pures.

APPROBATION.

J'ai lu par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier un Manuſcrit intitulé : *Les Tricaines, ou la Preuve de la Religion Chrétienne par les lumieres naturelles*, par Madame LE PRINCE DE BEAUMONT. J'y trouve dans cet Ouvrage des connoiſſances très-étendues ſur l'Hiſtoire Sacrée & Profane, une critique très-lumineuſe, une ſagacité de jugement qui feroit honneur à l'eſprit le plus juſte. Tout y reſpire la ſainteté des mœurs, la pureté de la Doctrine, & la Divinité de la Religion Chrétienne.

A Paris ce 18 du mois de Novembre 1766.

GENET, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.

V. JOUDON, Chanoine de la Cathédrale de Geneve, Profeſſeur de Théologie & Cenſeur Royal.

PERMISSION.

EST permiſe l'Impreſſion du préſent Ouvrage, viſé par Réverend JOUDON, *Cenſeur. Annecy, ce 27 Mars* 1769.

J. B. GARNIER.

NOMS

De Meſſieurs les Souſcripteurs.

MOnſeigneur l'Archevêque de Lyon.
Monſeigneur l'Archevêque de Tarentaiſe.
Monſeigneur l'Archevêque de Paris.
Monſeigneur l'Evêque de Geneve, pour deux Exemplaires.
Monſeigneur l'Evêque du Puy.
Monſeigneur l'Evêque de Bellai, pour 12.
Monſeigneur l'Evêque de Toul.
Monſeigneur l'Evêque de Caſtres.
Monſeigneur l'Evêque de St. Jean de Maurienne.
Monſeigneur l'Evêque de Conſerans, pour 5.
Monſieur le Comte *De Pingon*, Comte de Lyon.
S. E. Mr. le Marquis *De Sales*, Général de Cavalerie dans les Troupes de S. M. le Roi de Sardaigne, & Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de l'Annonciade.
Monſieur le Marquis *De Treſon*.
Madame *De Malivert*, Chanoineſſe.
Mademoiſelle *De Pingon*.
Meſſieurs *Boucheron*, aîné & cadet.
Madame la Princeſſe *De Croui*.
Madame la Ducheſſe d'*Avrai*.
Monſieur le Prince *De Croui*.
Monſieur le Comte *De Lanoy*.
S. E. Mad. la Comteſſe de *Terré-Palma*.

Noms de Meſſieurs

S. E. Mad. la Comteſſe *De Viry.*
M. le Comte de *Montemar.*
Mad. la Comteſſe *De S. Sulpice.*
Mr. le Comte *d'Aviernoz.*
Mad. *De Souvigny*, Intendante de Paris, pr. 3.
Mad. *Berthier*, Intendante de Paris.
Mad. la Comteſſe *De Polignac.*
Mr. l'Abbé *d'Attagnan.*
Mr. *de la Touche*, Chanoine de St. Honoré, pour 6.
Mr. *de la Flechere.*
Mad. la Comteſſe *de Duing.*
Mr. le Comte *de Lagnace.*
Mad. la Comteſſe *de Choiſeuil-Meuſe.*
Mad. la Marquiſe *de Choiſeuil.*
S. E. Mad. la Comteſſe *de Choiſeuil.*
S. A. Séréniſſime le Prince *Louis-Eugene*, *Duc de Wirtemberg*, pour 3.
Mad. la Comteſſe *de Ste. Hélene.*
Mad. *de Marcelaz.*
Mr. *Rey*, Officier.
Mr. le Marquis *de Ballon.*
Mrs. *Greffoz* & *Chappaz*, Aumôniers de Monſeigneur l'Evêque de Geneve.
Mr. *Viviant*, Grand-Vicaire
Mr. *Puthod*, Promoteur
Mr. *Conſeil*, Grand-Vicaire
Mr. *Riondel*, Official
} du Dioceſe de Geneve.
Mr. *Bollard*, Aumônier de la Viſitation.
Mr. le Comte *de Rouſſillon.*
Mr. le Baron *de Montailleur.*
Mr. *de la Flechere*, Capitaine dans les Troupes de S. M. le Roi de Sardaigne.
Mr. le Marquis *de Cluſe*,

Mr.

Mr. *Benné.*
Mr. *Brenier*, Avocat au Parl. de Paris.
Mr. *Recville*, Aumônier de Mr. le Réſident à Geneve, pour 5.
Mad. la Comteſſe *de Gazola.*
Mad. la Comteſſe *de Cevelon.*
Mad. la Ducheſſe *d'Héſar.*
Mad. la Comteſſe *de Montizo.*
Mad. la Comteſſe *de Toulouſan.*
Mr *Joudon* Chanoine de l'Egliſe de Geneve, Profeſſeur de Théologie & Cenſeur Royal.
Mr. *de Baudry*, Mr. *Galley*, Mr. *Marchant*, Mr. *de Roget*, Chanoines de l'Egliſe de Geneve.
Mad. *de Chateau-blanc*, Abbeſſe de Bonlieu.
Mad. la Comteſſe *de Carpené*, née *St. George.*
Mad. la Comteſſe *de Solard*, née *de Villeneuve.*
Mr. *Duſſolier.*
Mr. *Thevenet.*
Mad. *de Solar*, née *De-la-Trinité.*
Mad. la Comteſſe *De-la-Blache.*
Mad. la Marquiſe *de Murinai.*
Mr. le Marquis *De-la-Porte.*
Mr. *Brenier*, Avocat au Parl. de Grenoble.
Mr. *Durod.*
Mr. *Jacquemod.*
Mr. *Dechoſal.*
Mad. l'Abbeſſe du Beton.
Mlle. *de Barral*, pour 8.
Mad. *de Chatillon*, née *de Thones.*
Mad. *Morand*, née *Dunoyer.*
Mr. l'Abbé de la Ste. Maiſon de Thonon.
Mad. la Générale *de St. Pierre.*
Mr. *Gabert.*

Noms de Meſſieurs

Mr. *Rouge.*
Mr. le Comte de *Diesbach*, pour 20.
Mr. le Doyen de Sallanches.
Mr. *Vibert*, Chanoine de la Ste. Maiſon de Thonon.
Mr. *Gavard.*
Mr. *Chevillon.*
Mr. *Ribitel*, Avocat au Sénat de Savoie.
Mr. *Vincent.*
Mad. la Marquiſe *de la Cheye.*
Mad. la Marquiſe *Allemand.*
Mad. *Bonac.*
Mad. *Valous.*
Mad. *de Maiſonfort.*
Mr. l'Abbé *Fevrari.*
Mad. la Marquiſe *de Maclas.*
Mr. le Baillif de Ste. Jai, Ordre de Malthe.
Mr. *Pernetty*, Abbé de Barry.
Mr. *Donderire*, Dignitaire de l'Egliſe de Lyon.
Mr. le Baron *Foncet.*
Mrs. *Germain*, *Pevuier*, *Boiſſon*, *Carret*, *Mercier*, *Dufaux*, Curés du Dioceſe de Geneve.
Mrs. *Ducheſne*, *Roch*, *Foreſt*, *Piſſard*, Vicaires du Dioceſe de Geneve.
Mr. *Charles*, Curé en Bourgogne, pour 50.
Mr. *Guigue*, Régent à St. Gervais.
Mr. le Curé de Lan-le-Bourg.
Mr. le Chanoine *Cunibert.*
Mr. le Chanoine *de Variglié.*
Mr. *Lambuis.*
Mr. *Blanc.*
Mr. *Chardonnet*, Profeſſeur de Théologie.
Dom *Pell*, Religieux Bernardin.
Mr. *De Montreuil de l'Iſle.*
Mr. *Montréal*, Curé du Dioceſe de Geneve.

Mr. le Marquis *de Laſtic*, Lieutenant Général.
Mad. la Comteſſe *Deyri.*
Mr. le Comte *de Sadage*, pour 15.
Mr. le Comte *de Peſtel*, Chanoine de Saint-Claude, pour 4.
Mr. *de Tornery*, Curé de Monthey.
Mr. *Dunant*, Avocat au Sénat de Savoie.
Mr. *Derierat.*
M. *Cuidart*, Lieutenant-Colonel en Pologne.
Mr. *Baſtian*, Avocat au Sénat de Savoie.
Mr. *Favre*, l'un des Nobles Syndics de la Ville d'Annecy.
Mad. la Ducheſſe *de Mortmart.*
Mr. le Général *de Lachenal.*
Mr. Vicaire de Thorens.
Mr. *Fleury*, Tréſorier-Chanoine de la Collégiale d'Aix en Savoie.
Mr. *Balleidier*, Notaire.
Mr. *Nouvellet*, Avocat au Sénat de Savoie.
Mr. *Sinton*, Chanoine de l'Egliſe de Geneve.
Mr. *Garnier*, Sénateur & Juge-Maje de la Province de Genevois.
Mr. *Dépaſſier*, Intendant de la Province de Genevois.
Mr. *David*, Gendre & Succeſſ. de MM. *le Cat.*
Mad. *De Villerai.*
Mad. *De Bois-Guilbert.*
Mr. *Bonardet.*
Mr. *Burdet*, *Fils aîné*, Imprimeur.
Mr. *Perriſſin.*

L'Auteur avertit qu'elle a mis les Souſcrivants du temps où ils ont ſouſcrit, ſans avoir égard à leurs Grades, pour éviter de manquer à perſonne.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building
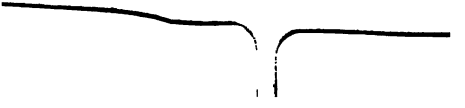
FORM 410